

**Etat des lieux des archives relatives
aux saisonniers et saisonnières
dans le contexte genevois**



(Interfoto)

Bruno Corthésy

avec la collaboration de Patrick Auderset

Rapport mandaté par la Ville de Genève
et réalisé sous l'égide
des Archives contestataires et du Collège du travail

avril 2016

Table des matières

Introduction	5
1. Synthèse	9
1.1. Contexte historique	9
1.2. Approche et méthode	14
1.3. Les lieux de conservation des archives	18
1.4. Contenu des archives	21
1.5. Types de sources exploitables en vue d'un hommage	26
1.6. Autres ressources disponibles	30
1.7. Evaluation des résultats en vue d'un hommage	31
2. Fiches descriptives des fonds d'archives ou des lieux de conservation	33
3. Tableau synthétique des dossiers d'archives	247
4. Annexes	277
Références aux mentions « saisonniers » et « saisonnières » dans : <i>Mémorial des séances du Grand Conseil</i> <i>Comptes rendus de l'Administration municipale</i> <i>Mémorial des séances du Conseil municipal de la Ville de Genève</i>	
5. Lieux de conservation ou personnes contactées	296
6. Liste de personnes-ressource	304
7. Bibliographie	305

Introduction

Mandat

Le Conseil administratif de la Ville de Genève a reçu pour traitement la motion du Conseil municipal « Parce qu'ils ont construit la Suisse et Genève : rendons hommage aux saisonniers » (M - 891). Les demandes principales de cette motion sont :

- Organiser, en collaboration avec les associations des pays dont les ressortissants et les ressortissantes ont été concerné-é-s par le statut de saisonnier et saisonnière, une exposition publique sur cette thématique ;
- Rendre hommage aux personnes ayant bénéficié d'un statut de saisonnier et saisonnière au travers d'une œuvre d'art installée en un lieu public et qui permettra de rappeler aux générations futures cette partie de l'histoire de Genève et de la Suisse.

Afin de répondre à cette motion de la manière la plus complète possible et d'ouvrir des pistes pour sa concrétisation, le Service Agenda 21–Ville durable et le Service culturel, les deux services de la Ville de Genève chargés de la mise en œuvre de cette motion, ont constitué un comité de consultation en vue de formuler des pistes d'action. La première d'entre elles a été identifiée comme étant la valorisation des archives en lien avec la thématique.

Effectué sur la base d'un mandat octroyé aux Archives contestataires et au Collège du travail du 15 novembre 2015 au 29 février 2016, le présent rapport répond à cette demande de valorisation et offre un état des lieux des fonds d'archives concernant la présence des saisonniers et saisonnières à Genève, de l'entre-deux-guerres à la fin du XX^e siècle (1931-2002). Réalisée par Bruno Corthésy, historien indépendant, avec la participation de Patrick Auderset, cette recherche a été conduite sous la supervision d'un groupe de pilotage constitué de Stefania Giancane, archiviste aux Archives contestataires et Charles Magnin, membre des Archives contestataires et du Collège du travail, ainsi que Patrick Auderset, coordinateur du Collège du travail.

Auteurs et mandataires

Bruno Corthésy est historien indépendant actif dans le domaine de l'histoire en Suisse romande au XIX^e et XX^e siècles. Son activité comprend des publications, la mise sur pied d'expositions et la réalisation de films documentaires. Parmi ses recherches et publications :

- « Les années Schwarzenbach », avec Katharine Dominice, Luc Peter et Salvatore Bevilacqua, 2010, 52 min., production Connaissance 3.
- « Logement ouvrier », *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, 2009 (article et direction du cahier)
- « Une Suisse rebelle. 1968-2008 », avec Patrick Auderset, exposition au Musée historique de Lausanne (4.4.2008-10.8.2008) et au Museum.BL (12.9.2008 - 28.6.2008)
- rédaction de plus de 40 études historiques non publiées pour différentes instances publiques et privées.

Patrick Auderset est historien, coordinateur du Collège du travail. Ses activités touchent notamment à la conservation et à l'inventaire d'archives ainsi qu'à leur mise en valeur. Parmi ses activités et publications récentes :

- gestion du projet d'inventaire et de numérisation des archives sonores du Collège du travail (récits d'ouvriers et d'ouvrières, émissions radios), 2015.
- recherches iconographiques (Collège du travail, AEG, BPU), pour le livre d'Alexandre Elsig, *La Ligue d'action du bâtiment*, 2015.
- avec Marianne Enckell, co-commissaire de l'exposition « Sous le drapeau syndical 1845-2014. Les syndicats vaudois et leurs emblèmes » organisée au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne, 2014, et co-directeur du catalogue éponyme.

Les Archives contestataires sont une association créée en 2007 à Genève, qui collecte, inventorie et valorise les archives des mouvements sociaux du dernier tiers du XX^e siècle en Suisse romande. Elle conserve plus de 50 fonds d'archives totalisant une centaine de mètres linéaires et qui portent notamment sur les thèmes suivants : féminisme, anti-psychiatrie, mouvement étudiants, luttes antinucléaires, logement et urbanisme, immigration, antimilitarisme, agriculture biologique, contre-culture, médecine, santé publique. Les Archives contestataires ont créé une collection d'ouvrages intitulés « Présents du passé ». Dernier titre paru : Frédéric Deshusses, *Grèves et contestations ouvrières en Suisse, 1969-1979*, Archives contestataires & Editions d'en bas, 2014. Elles organisent en outre deux rencontres-débats par année. Les objets des dernières étaient : « Faire grève hier et aujourd'hui, entre histoire, actualité et parole militantes » et « Contester la prison, hier et aujourd'hui ».

Contact : Archives contestataires, rue de la Tannerie 2 bis, 1227 Carouge, 022 300 26 27,
infos@archivescontestataires.ch

Le Collège du travail est une fondation créée en 1978 à Genève par Lucien Tronchet pour préserver la mémoire du monde du travail. Présidée depuis 1998 par Charles Magnin, elle se charge de la conservation d'archives du monde du travail, de leur inventaire et de leur valorisation à travers des conférences, des publications et des expositions. Principaux fonds d'archives : Fonds Lucien Tronchet, Fonds Jean Treina, Fonds Jean Steinauer et Malik von Allmen, Fonds Colonie libre italienne de Genève, Fonds Comité d'aide aux réfugiés espagnols, Fonds Syndicat des personnes actives aux foyers (SPAF). Dernière publication : Alexandre Elsig, *La Ligue d'action du bâtiment*, Editions d'en bas Collège du travail, 2015.

Contact : Collège du travail, rue des Maraîchers 11, 1205 Genève, 022 328 64 95,
collegedutravail@bluewin.ch

Structure et mode d'emploi du dossier

Pour permettre une utilisation optimale des archives recensées, le présent dossier est divisé en plusieurs parties.

Après le Rapport de synthèse qui constitue la première partie du dossier, une deuxième partie réunit des fiches descriptives pour chaque fonds ou lieu de conservation, accompagnées d'un choix d'illustrations afin de donner une idée de l'aspect des documents.

La troisième partie offre un Tableau synthétique qui met en exergue les différents dossiers consultés. Ce tableau donne les informations de base concernant chaque dossier, en indiquant le contenu, la période concernée, la quantité et le lieu de conservation. Ce tableau existe aussi sous forme numérique de type Excel permettant une recherche « plein-texte » par mots-clés.

Dans la quatrième partie, nous proposons en annexe l'inventaire des références aux saisonniers et saisonnières dans le Mémorial des séances du Grand Conseil, les Comptes rendus de l'Administration municipale et le Mémorial des séances du Conseil municipal de la Ville de Genève, pour la période 1931-2002. Partiellement consultables par internet, ces documents sont parmi les sources premières à consulter afin de constituer l'histoire des saisonniers et saisonnières à Genève. Cet inventaire mériterait d'être étendu aux Rapports de gestion du Conseil d'Etat.

Intitulée « Lieux de conservation ou personnes contactées », la cinquième partie donne la liste de toutes les instances sollicitées avec l'indication des résultats obtenus et les coordonnées de contact nécessaires en cas de nouvelle consultation.

La sixième partie comprend la liste des personnes-ressource telles que définies ci-dessous.

La septième partie est formée par la bibliographie de travail établie en cours de recherches, sans prétention à l'exhaustivité.

1. Synthèse

1.1. Contexte historique

Le statut de saisonnier

Il est fréquent de confondre les saisonniers et saisonnières avec toutes les personnes qui ont immigré pour des raisons économiques en Suisse au cours du XX^e siècle. Bien qu'elle en constitue une part importante, la population des saisonniers et saisonnières ne recouvre pas l'ensemble de cette immigration. Prendre en compte la totalité de la population étrangère induit le risque d'occulter la singularité du statut de saisonniers et saisonnières par rapport aux autres formes d'immigration. En outre, compte tenu de la masse d'information existant sur l'immigration en Suisse, le danger est grand de se disperser et se perdre dans un flot incommensurable d'archives et d'études en passant à côté d'éléments spécifiques à cette population.

Cependant, il est difficile de dresser un bref historique du statut de saisonnier en raison de l'absence d'études spécifiques sur le sujet. Les saisonniers et saisonnières sont souvent évoqué-e-s dans la littérature consacrée à l'immigration, mais ne font pas l'objet d'une approche particulière, quand bien même leur situation se démarque considérablement de celle des autres personnes étrangères. A Genève, plusieurs mémoires ont été rédigés sur le sujet, mais il s'agit fréquemment d'études par nationalités, reposant sur des observations et des entretiens, et non sur des documents d'archives ou d'autres sources historiques. Nous nous permettons néanmoins de rappeler les éléments les plus déterminants de cette histoire sur la base de la bibliographie générale existante sur l'immigration en Suisse¹.

Le statut de saisonnier découle de la Loi sur le séjour et l'établissement des étrangers, promulguée sur le plan fédéral en 1931. C'est alors que sont instaurés les trois de types de permis de séjour : saisonnier (A), annuel (B) et d'établissement permanent (C).

Le statut de saisonnier comprend les obligations suivantes :

- un séjour limité par contrat à neuf mois par an
- l'interdiction de changer d'employeur et de domicile pendant la saison

¹ Nous nous fondons ici principalement sur CERUTTI, Mauro, « Un secolo di emigrazione italiana in Svizzera (1870-1970), attraverso le fonti dell'Archivio federale », *Studi e fonti*, 20, 1994, pp. 11-141 ; FARRE, Sébastien, *La Suisse et l'Espagne : émigration espagnole et lutte anti-franquiste à Genève et en Suisse (1959 et 1964)*, Université de Genève, mémoire de licence en histoire, avril 1996 (non publié) ; MAILLARD, Alain, LEUENBERGER, Ueli, *Les damnés du Troisième Cercle : les Albanais de la Kosove en Suisse : 1965-1999*, Genève, 1999 ; PIGUET, Etienne, *L'immigration en Suisse. Cinquante ans d'entre-ouverture*, Lausanne, 2004.

- l'interdiction du regroupement familial
- l'exclusion des assurances sociales, notamment des indemnités chômage

Pour celles et ceux qui en font l'objet, ces mesures ont pour conséquences directes et particulières de ne pouvoir prendre un logement à leur nom, puisqu'il est rare de pouvoir contracter un bail de neuf mois. De fait, les saisonniers et saisonnières sont le plus souvent dépendant-e-s de leur employeur ou de l'Etat pour se loger. De même, l'interdiction de changer d'employeur pendant la saison les prive de tout rapport de force dans la négociation des conditions de travail, faute de pouvoir partir chercher un autre emploi. Enfin, l'interdiction du regroupement familial contrevient à la Déclaration des droits de l'enfant, adoptée par les Nations Unies en 1959, qui proscrie de séparer les enfants de leurs parents (article 6). De fait, de nombreux couples sont amenés à venir travailler en Suisse de manière séparée, se présentant individuellement comme saisonnier ou saisonnière et mentant sur leur situation matrimoniale. Ils font également venir leurs enfants qui, de peur d'être dénoncés, vivent pendant des années cloîtrés dans leur habitation, avec l'interdiction de faire du bruit.

Le permis B permet un séjour permanent, mais doit être renouvelé chaque année. Le permis C est octroyé pour une durée indéterminée, pour autant qu'il n'existe aucun motif de révocation.



Soirée annuelle d'adieu aux saisonniers et saisonnières, organisée par la FOBB, 1956 (Collège du Travail, E4-146).

Quelques repères historiques

1931 Loi fédérale sur le séjour et l'établissement des étrangers qui instaure officiellement le statut de saisonnier.

1946 48'808 saisonniers italiens sont recrutés pour travailler en Suisse.

1948 Des accords de recrutement sont signés entre la Suisse et l'Italie, qui prévoient, entre autres, la possibilité d'obtenir un permis d'établissement après 10 ans de séjours saisonniers consécutifs. Cette année-là, la moitié des immigré-e-s entrent en Suisse avec le statut de saisonnier.

1963 Des quotas annuels maximum de saisonniers et saisonnières sont établis.

1964 Un nouvel accord, plus favorable aux immigré-e-s, est établi entre l'Italie et la Suisse. La durée des séjours saisonniers nécessaire à l'obtention d'un permis d'établissement passe de 10 à 5 ans. La Suisse se tourne alors vers l'Espagne afin de négocier l'importation d'une main-d'œuvre moins avantageée.

1970 et 1974 Le peuple est appelé à voter sur les initiatives Schwarzenbach visant à limiter la population étrangère en Suisse à respectivement 10% et 12% de la population totale. La faiblesse de la majorité rejetant le projet en 1970 (54 % au niveau fédéral, 60.3% à Genève) crée un profond malaise au sein des communautés immigrées. La seconde initiative est rejetée à une bien plus large majorité (65,8% au niveau fédéral, 76,2% à Genève).

1974 Le choc pétrolier stoppe l'immigration et le non-renouvellement des contrats saisonniers permet d'amortir les effets du chômage en Suisse.

1976 A l'instar des Italien-ne-s en 1964, les saisonniers et saisonnières d'autres nationalités obtiennent le droit de transformer leur permis en autorisation annuelle après cinq saisons consécutives.

1981 L'initiative "Etre solidaires" est soumise au vote. Elle tend à accorder aux personnes étrangères en tout les mêmes droits qu'aux Suisses et aux Suissesses, à l'exception principalement du droit de vote et d'éligibilité. De fait, le statut de saisonnier serait aboli, par le libre choix d'établissement, d'emploi et de regroupement familial. L'initiative est cependant massivement rejetée par 83.8 % des votant-e-s (75.9 % à Genève).

2002 L'entrée en vigueur de l'accord sur la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'Union Européenne abolit le statut de saisonnier.

Quelques repères statistiques

De la fin de la Deuxième Guerre Mondiale au début du XXI^e siècle, la proportion des saisonniers et saisonnières tend constamment à diminuer en comparaison du pourcentage de la population étrangère active: 26,5% en 1957, 19,7% en 1967, 10,3% en 1977, 13,9% en 1987.

En 1967, leur nombre est de 153'510 (dont 83,3% d'Italien-ne-s); il chute en 1977 à 67'280 (37% d'Italien-ne-s, 26,8% de Yougoslaves, 23,3% d'Espagnol-e-s) pour remonter en 1987 à 114'640 (30,3% de Yougoslaves, 28,1% de Portugais-e-s). En 1997, la population saisonnière ne compte plus que 28'000 personnes.

Les secteurs économiques concernés sont principalement le bâtiment, l'agriculture et l'hôtellerie-restauration ; dans une moindre mesure l'industrie. Souvent occultées par les clichés liés au sujet, les femmes représentent une part importante des personnes saisonnières.

Les saisonniers et les saisonnières à Genève

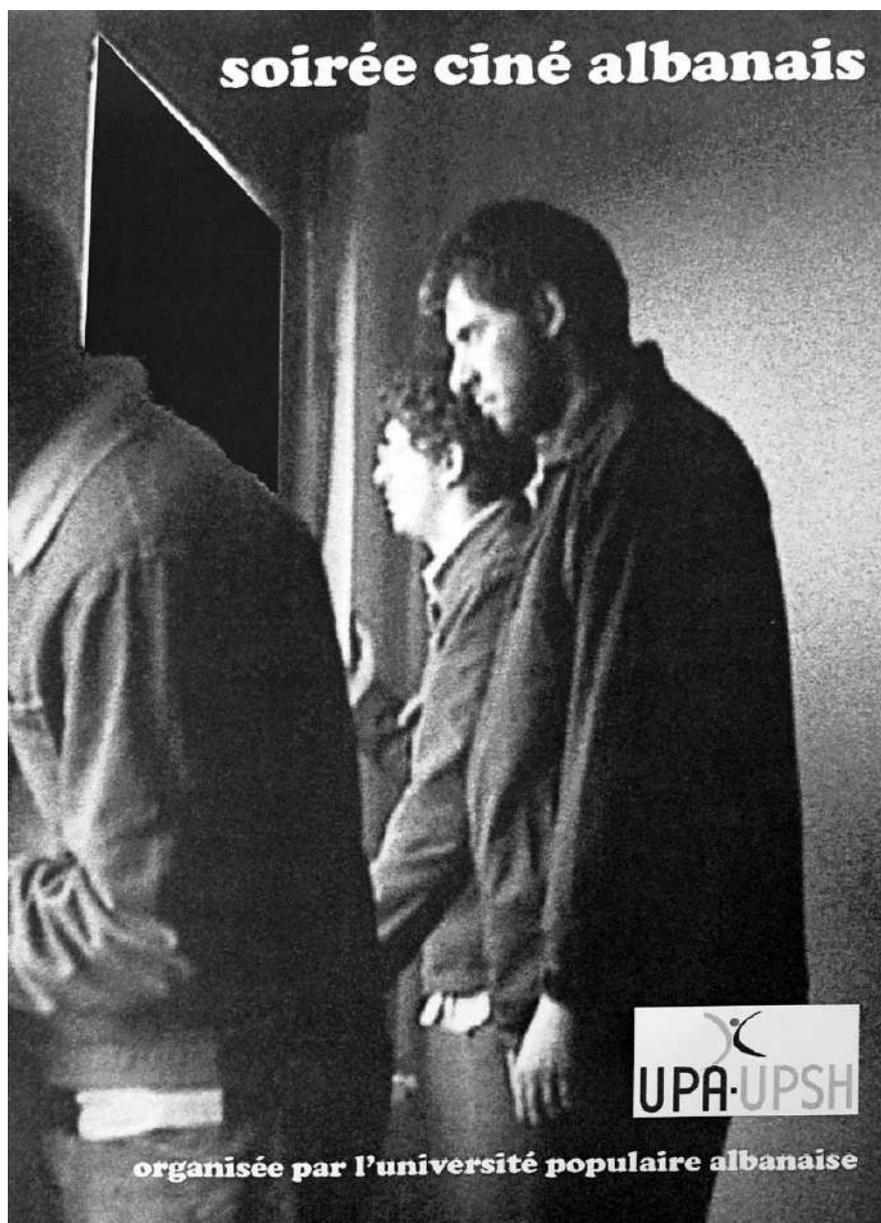
La Ville et le Canton de Genève connaissent une situation et une évolution de la population saisonnière globalement comparables au reste de la Suisse. Suivant une tradition relativement ancienne, c'est d'abord d'Italie que proviennent les travailleurs et les travailleuses saisonniers. Au sortir de la Deuxième Guerre Mondiale, l'essor de la construction qui accompagne la prospérité économique entraîne une forte augmentation du nombre d'ouvriers du bâtiment. Cependant, les saisonniers sont aussi présents dans l'agriculture et l'industrie, comme chez Hispano-Suiza. En 1960, les personnes d'origine italienne en Suisse représentent un tiers de la population étrangère, saisonnière ou non.

Dès le début des années 1960, en corrélation avec les accords passés entre la Suisse et l'Espagne, la population espagnole en Suisse connaît un important essor. Par sa position géographique, Genève représente le premier lieu d'arrivée des Espagnol-e-s. De fait, la plus grande communauté espagnole de Suisse se trouvera à Genève. Elle est active principalement dans l'hôtellerie et la métallurgie.

Les personnes de nationalité yougoslave arrivent à Genève à la fin des années 1960, leur gouvernement acceptant d'octroyer des passeports pour l'étranger à partir de 1965. Ces personnes sont majoritairement albanophones, issues du Kosovo et de Macédoine. Du fait des réseaux de

connaissance et de solidarité, elles proviennent presque exclusivement de deux districts, Gjilane et Viti, et atteignent le nombre de 10'000 à la fin des années 1980.

Dès le début des années 1960, plusieurs mouvements de protestation ont lieu contre les conditions de vie des saisonniers et saisonnières. Pétitions, manifestations et menaces de grève dénoncent leur situation, principalement au travers des problèmes de logement. Des actions sont également lancées par des ouvriers suisses à l'encontre des saisonniers et saisonnières, perçus comme une concurrence déloyale sur le marché de l'emploi.



Affiche pour des projections de films albanais, organisées par l'Université populaire albanaise, s.d. (UPA-Rinia).



Saisonniers espagnols en grève, 7 avril 1970 (Centre d'iconographie genevoise, Fonds Christian Murat).

Le 11 janvier 1974, le député socialiste Emilio Luisoni dépose une motion demandant la suppression du statut de saisonnier. Cette motion est acceptée par le Grand Conseil qui charge le Conseil d'Etat de la présenter au Conseil fédéral. De fait, le nombre de saisonniers et saisonnières tend à diminuer par la suite dans le Canton de Genève, jusqu'à l'abolition complète de ce statut en 2002 au niveau fédéral.

1.2.Approche et méthode

La présente recherche a pour but d'établir un état des lieux des fonds d'archives concernant les saisonniers et saisonnières à Genève. La périodisation, les limites du corpus et la méthode d'approche ont été définies d'entente avec le groupe de pilotage. Ce rapport prend en compte l'entier de la période durant laquelle a existé le statut de saisonnier, soit de 1931, avec la promulgation d'une nouvelle loi fédérale sur les étrangers, à 2002, année de l'abolition du statut de saisonnier au niveau fédéral.

Les lieux d'archives consultés se répartissent entre les archives publiques relevant de la Ville ou du Canton de Genève (Archives de la Ville de Genève, Archives d'Etat de Genève, Bibliothèque de

Genève, diverses archives communales, etc.), les archives privées (syndicats, associations, églises, etc.) et des archives situées hors de Genève, mais susceptibles de documenter la situation genevoise (Archives économiques suisses à Bâle, Archives fédérales à Berne, Archives sociales suisses à Zurich, etc.). Dans l'ensemble, ce sont 53 structures qui ont été contactées, puis, le cas échéant, visitées (voir la liste au chapitre 5).

Afin de garantir une large approche du sujet et une pluralité des points de vue, ont été contactés des lieux d'archives relevant d'instances variées, qui peuvent être divisées de la manière suivante :

- archives administratives
- archives patronales
- archives syndicales
- archives communautaires (associations d'immigré-e-s)
- archives des Eglises
- archives sociales (organismes d'assistance)
- archives militantes
- autres archives

De par sa nature juridique et les nombreuses mesures de contrôle qu'il a entraînées, le statut de saisonnier a engendré une énorme quantité d'archives administratives, occupant plusieurs mètres linéaires. Les archives publiques, qui ont collecté les documents émis par les différents départements et services, cantonaux ou communaux, constituent donc un lieu primordial d'investigation.

Les employeurs, protagonistes déterminants dans la venue des saisonniers et saisonnières en Suisse, ont également eu à gérer une importante documentation administrative. Il y a donc lieu d'examiner ce qui peut être conservé dans les archives d'entreprise ou les archives patronales, pour autant qu'elles soient consultables.

Les syndicats ont eu une attitude ambivalente vis-à-vis des saisonniers et saisonnières. Ils ont essayé d'en restreindre le nombre, les percevant comme une forme de concurrence. Ils les ont aussi admis comme des personnes susceptibles d'être recrutées. Enfin, ils les ont considérés comme une catégorie d'ouvriers et d'ouvrières nécessitant des défenses et des revendications spécifiques. Les syndicats ont conservé des archives considérables, qu'il est indispensable d'explorer.

Les différentes communautés d'immigrés et d'immigrées en Suisse se sont très souvent constituées en associations nationales ou régionales, qui ont conservé des archives de nature variable. Bien qu'il ne semble pas y avoir eu d'associations spécifiques aux saisonniers et saisonnières, les structures mises en place par les communautés étrangères apparaissent toutefois comme une piste à suivre.

La prise de conscience progressive du problème social que représente le statut de saisonnier donne lieu dès les années 1960 à l'intervention d'organismes d'assistance. Qu'ils soient généralistes ou spécialisés, ces organismes ont également conservé des archives qui peuvent être utiles. Dans le même ordre d'idées, les Eglises ont joué un rôle important dans les défenses des saisonniers et saisonnières. Enfin, les mouvements militants ont également développé une réflexion et des actions propres au statut de saisonnier, avec pour but son abolition définitive. Ces collectifs ont souvent laissé une documentation abondante.



Extrait d'*Abolition du statut de saisonnier*,
Comité pour l'abolition du statut de
saisonnier, dessin signé Bio, s.d.
(Archives d'Etat de Genève, MPI 4.26).

Etant donné les divers usages qui pourront être faits de cette recherche (exposition, livre, œuvre d'art, etc.), il y avait également lieu de prendre en compte les différents supports susceptibles d'apporter des éléments d'information. C'est pourquoi nous avons été attentifs à la variété des types de documents existants, soit :

- manuscrits, correspondance, communiqués, circulaires, etc.
- photocopiés, imprimés, etc.
- dessins, caricatures, etc.
- tracts, affiches

- photos
- films, production audio-visuelles
- enregistrements sonores

Désirant adopter une démarche qualitative et pas seulement quantitative, nous avons prédéfini une série de thèmes auxquels il s'agissait d'être attentif durant la recherche, tant le volume de certains domaines risquait de masquer par leur ampleur certains aspects plus discrets du sujet. Ces thèmes ont été formulés de manière intuitive, sur la base des connaissances sur la question de l'immigration et du monde du travail, tant les études spécifiques sur les saisonniers et saisonnières font encore défaut. Les thèmes qui ont guidé notre observation sont les suivants :

- le travail
- le logement
- la vie quotidienne
- les loisirs
- les femmes
- les enfants
- la famille
- l'école
- la vie syndicale
- les débats et les luttes politiques

Etant donné les délimitations du mandat, cette recherche ne couvre pas certaines sources, quand bien même elles seraient nécessaires à une exploration complète du sujet. Au vu de la masse de travail que cela représenterait, leur étude constituerait des projets de recherche en soi. Voici, à notre avis, les démarches qu'il y aurait encore lieu d'entreprendre :

- établir une bibliographie complète et commentée de l'immigration en Suisse, mettant en exergue ce qui a trait au statut de saisonnier
- dépouiller la presse (ses archives sont aujourd'hui souvent accessibles sur Internet, ce qui en facilite grandement l'exploration)
- établir l'inventaire des films, des productions audio-visuelles et des enregistrements sonores (il s'agit de sources extrêmement importantes et abondantes. Leur accessibilité par Internet,

notamment sur le site de la RTS, en rend aujourd'hui la consultation beaucoup plus aisée qu'il y a peu de temps encore).

- recueillir une information orale auprès de témoins, hommes et femmes, encore très nombreux, mais voués à disparaître à relativement brève échéance.

1.3. Les lieux de conservation des archives

Dans l'ensemble, nous avons constaté que le volume des archives relatives aux saisonniers et saisonnières est considérable, compte tenu de l'étendue de la période (1931-2002) et des nombreuses instances concernées. Il faut cependant relever d'emblée que les termes de « saisonnier » ou de « saisonnière » ne constituent que rarement des catégories d'archivage. Peu d'index ou de registres les utilisent pour décrire le contenu des dossiers. Il faut alors recourir à toute une série de termes génériques et, à partir de ceux-ci, opérer par recoupements. Les appellations produisant le plus de résultats sont : main-d'œuvre étrangère, immigrés, travailleurs étrangers, travailleurs italiens, espagnols, portugais, yougoslaves, etc. On court cependant le risque de prendre en compte l'ensemble des archives relatives à l'immigration, qui sont encore bien plus considérables et qui ne se limitent pas au seul domaine des saisonniers et saisonnières. En allemand, le terme *Saisonnier* peut parfois être utilisé, mais il n'est pas le plus fréquent. Il y a lieu de chercher également sous les termes : *Arbeitsmigration, Aufenthalt, Ausländische Arbeitskräfte, Ausländischer Arbeitnehmer, Einwanderung, Gastarbeiter, Immigranten, Saisonarbeiter, Saisonarbeitskräfte*, etc.

Les archives relatives aux saisonniers et saisonnières se présentent sous des formes extrêmement variées, couvrant l'ensemble du spectre qui va de l'inventaire détaillé à l'entreposage en vrac. On peut dire grossièrement que ce sont les archives publiques et autres centres d'archives constitués, comme les Archives contestataires et le Collège du travail, qui offrent l'accessibilité, l'identification et la consultation la plus aisée. La plupart des fonds y sont inventoriés et décrits sur des bases de données visibles sur Internet. Il demeure cependant certains fonds de grandes ampleurs et d'une importance de premier plan qui, en raison de leur dépôt récent, ne sont pas encore inventoriés et de fait difficilement consultables. Il en est ainsi aux Archives d'Etat de Genève des fonds de la Fédération des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie (FTMH), de la Communauté de travail pour l'accueil et l'intégration des étrangers (CCSI) ou de la Fondation pour l'intégration des immigrés (FINIM). Il est toutefois possible d'en prendre connaissance en se rendant directement dans les dépôts avec l'aide du personnel d'archives.

Par ailleurs, les démarches entreprises auprès des archives communales du canton de Genève ont donné des résultats décevants. Cette situation découle probablement de l'absence d'indexation sous le terme « saisonnier ». En poursuivant l'exploration, il devrait certainement être possible de trouver plus d'éléments, notamment en effectuant des recherches par rapport à un thème précis, comme, par exemple, les sites de baraquements dont presque toutes les communes de la périphérie urbaine étaient pourvues.



Baraquements pour saisonniers à Meyrin, 1971 (Centre d'iconographie genevoise, Fonds Christian Murat).

Il ne nous a pas été possible d'accéder à des archives patronales. Aux démarches que nous avons faites auprès de la Fédération romande des entreprises, de la Société des hôteliers genevois et d'AgriGenève, l'association faîtière de l'agriculture genevoise, il nous a été répondu que leurs archives ne contenaient aucun document en lien avec les saisonniers et saisonnières. Nous avons cependant consulté les archives de la Chambre de commerce aux Archives d'Etat et le fonds des Ateliers de Sécheron aux Archives de la Ville de Genève, avec certains résultats.

En revanche, les démarches effectuées auprès des organisations syndicales, qui ont conservé dans leurs propres locaux leurs archives ou celles émanant d'autres structures syndicales, se sont avérées fructueuses. Ces organisations, telles que la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS), le Syndicat interprofessionnel de travailleuses et travailleurs (SIT) et l'Université ouvrière de Genève

(UOG), ne possèdent pas toujours un plan d'archivage très systématique, mais il est assez facile d'y retrouver des dossiers en lien avec notre sujet. Les syndicats sont en outre parmi les seules institutions qui ont constitué des groupes de travail spécifiquement consacrés aux saisonniers et saisonnières.

Les organismes d'assistance conservent des archives extrêmement importantes. Cependant, pris par l'urgence de leur vocation première, ils n'ont souvent pas pu se consacrer à leur classement. Ces archives sont de fait d'un abord assez difficile et paraissent parfois lacunaires. Il en est ainsi pour l'Armée du Salut, Caritas et le Centre social protestant, qui ont pris en charge plusieurs lieux d'habitation pour saisonniers et saisonnières, mais dont le travail de gestion pour ces lieux n'apparaît pas dans la documentation conservée. Caritas présente en outre la particularité, qui risque cependant de se généraliser à l'avenir, d'avoir confié la conservation de ses archives à une entreprise privée. Ce mode de faire entraîne malheureusement pour le chercheur ou la chercheuse des démarches administratives, des délais et des frais de manutention qui entravent l'avancée des investigations. Le Centre de contact Suisses-Immigrés, spécifiquement créé pour soutenir les travailleurs et travailleuses étrangers, fait exception et possède des archives particulièrement riches, documentant une activité importante en lien direct avec les immigré-e-s, notamment avec les saisonniers et saisonnières.

Bien qu'il ait existé et qu'il existe encore des communautés religieuses s'adressant spécifiquement aux italophones, hispanophones et lusitanophones, nous n'avons pas trouvé d'archives portant sur notre sujet au sein de ces institutions. Il semble qu'elles n'aient conservé que peu d'archives en général.

De même, de nombreuses associations d'immigrés et immigrées se sont créées ou développées durant la période qui nous intéresse. Toutefois, elles ne possèdent pas non plus d'archives en rapport avec le sujet. Cela peut s'expliquer par le fait que ces associations ont souvent été fondées et animées par des personnes au bénéfice d'une autorisation de séjour plus durable. Les saisonniers et saisonnières ne se trouvaient donc que rarement représentés en leur sein.

Hors de Genève, il existe de nombreuses institutions d'envergure nationale susceptibles de conserver des archives concernant aussi Genève. Nous avons ainsi exploré les fonds déposés aux Archives économiques suisses, à Bâle, aux Archives fédérales, à Berne, et aux Archives sociales suisses, à Zurich. Ces archives offrent une documentation intéressante concernant la gestion administrative de l'immigration, l'énorme production analytique de la situation de l'immigration en Suisse, l'action des

syndicats, des associations d'immigré-e-s et des comités d'initiatives au niveau national. Cependant, les documents concernant directement Genève s'y révèlent très rares.

1.4. Contenu des archives

En fonction du type d'archives consultées, la nature des fonds examinés s'avère très variée. En outre, certains fonds se recoupent, tant les mêmes organisations et les mêmes personnes pouvaient être actives dans différentes organisations. Eu égard aux nombres d'instances concernées par la problématique du travail saisonnier, il est possible de dresser différentes catégories d'archives.

Les sources parlementaires

La question de la main-d'œuvre étrangère fait l'objet de nombreux débats parlementaires, aux plans fédéral, cantonal et communal. Outre les lois et règlements qui en découlent, les réponses des exécutifs aux questions, les rapports de commission et les débats sont fréquemment l'occasion de dresser des historiques et de faire un état de la situation. Nous publions ci-après un recensement des séances relatives au travail saisonnier au sein du parlement cantonal et du Conseil municipal de la Ville de Genève (voir Annexes mentionnées au point 4).

A ces sources s'ajoute une riche documentation extra-parlementaire liée aux votations populaires portant sur les étrangers et étrangères en Suisse. Constituée d'affiches, de tracts, de divers textes, cette documentation abondante connaît évidemment des pics autour des deux initiatives Schwarzenbach en 1970 et 1974, ainsi qu'à propos de l'initiative « Etre solidaires » en 1981.

Les archives administratives

La mise en place du système des différents permis de séjour, puis des contingentements, amène à la création d'une énorme machine bureaucratique, aux niveaux fédéral et cantonal. Au niveau fédéral, sont concernés principalement le Département fédéral des affaires étrangères, le Département fédéral de justice et police, le Département fédéral de l'économie, l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT, aujourd'hui SECO) et la Police fédérale des étrangers.

Au niveau genevois, interviennent le Département cantonal en charge de l'économie, l'Office cantonal de placement et le Contrôle de l'habitant. Dès 1953, Genève se dote d'une commission tripartite de surveillance du marché de l'emploi qui réunit autorités cantonales, représentants

patronaux et syndicaux, pour déterminer, au moment de l'institution des contingentements, les effectifs attribués à chaque secteur économique. Il en découle une masse considérable de rapports, circulaires, listes de personnes, correspondance entre autorités et entrepreneurs, etc. Outre les informations factuelles et statistiques que fournissent ces sources, certaines d'entre elles, au-delà de leur aridité ou de leur hermétisme, ne sont pas dépourvues d'une remarquable force d'expression ou d'une grande charge émotive.



Polycopié du Comité pour l'abolition du statut de saisonnier, s.d. (Archives d'Etat de Genève, MPI 4.26).

A travers ces archives apparaît d'emblée l'extrême acuité de la question du logement. Parmi les signes les plus visibles de la présence des saisonniers et saisonnières, les baraquements font débat, exigent des projets de construction, entraînent l'établissement de règlements et suscitent dans la population des pétitions. L'Etat s'y consacre énergiquement et entretient une correspondance abondante avec entrepreneurs et propriétaires d'immeubles afin de garantir l'hébergement d'acteurs et d'actrices indispensables à l'économie.

Les archives policières

Se confondant avec les archives administratives, les archives policières constituent un aspect qu'il y a lieu de mettre en évidence en raison du contrôle extrêmement vaste et strict exercé sur la population saisonnière, dont les dates d'entrée et de sortie du territoire étaient, en collaboration avec les douanes, rigoureusement fixées et vérifiées. Apparaissant peu à travers une première exploration des sources, mais nécessitant une investigation plus poussée, l'interdiction faite aux saisonniers et saisonnières d'avoir toute activité politique a dû certainement produire une certaine quantité de documents. De même, la surveillance exercée par des gouvernements étrangers sur leurs propres ressortissant-e-s, attestée par de rares éléments, mériterait des recherches plus approfondies. Pour des questions de délais de consultation, la consultation des dossiers relatifs aux expulsions, notamment celles d'enfants clandestins, exige une demande d'autorisation.

Dans le même ordre d'idée et pour les mêmes raisons, sont difficilement consultables les archives du Département de l'instruction publique concernant les enfants clandestins scolarisés et les archives médicales découlant de la visite sanitaire à la frontière, qui ont certainement dû représenter une masse documentaire considérable. Des demandes de dérogation devraient être faites pour y accéder. En raison des délais imposés à cette recherche, nous n'avons pas pu entreprendre ces démarches.

Les archives patronales

Seuls les documents versés dans les archives publiques ont pu être consultés. Les Archives d'Etat de Genève ont reçu en dépôt les archives de la Chambre de commerce qui contiennent de nombreuses informations diffusées auprès de ses membres sur les changements de règlementations, les prises de position de cette institution et de ses membres vis-à-vis de ces changements, la participation financière des entreprises au logement des saisonniers et saisonnières ou des actes de dénonciation de travailleurs en situation illégale. Il existe également des archives d'entreprises, comme celles des Ateliers de Sécheron versées aux Archives de la Ville de Genève ou celles de l'entreprise Tagini conservées aux Archives de la commune de Carouge. Ces fonds, peut-être épurés avant dépôt, sont étonnamment peu loquaces sur la présence de saisonniers et saisonnières au sein du personnel. Enfin, les Archives économiques suisses possèdent de nombreux fonds d'entreprises, mais aucune d'entre elles n'était située dans le canton de Genève

Faute d'avoir eu accès aux archives patronales (Fédération romande des entreprises, Société des hôteliers genevois, AgriGenève), il ne nous est pas possible de savoir ce qu'elles peuvent contenir,

mais il nous est difficile de croire que les instances précitées n'aient rien conservé concernant les saisonniers et saisonnières, que ce soit en matière de commissions paritaires, de modifications de la législation ou de votations populaires.

Les archives syndicales

Les archives syndicales sont extrêmement riches sur la question du travail saisonnier. Les plus importantes et les plus facilement accessibles sont certainement celles de la Fédération des ouvriers du bois et du bâtiment (FOBB), déposées et inventoriées aux Archives d'Etat de Genève. Elles traitent, entre autres, de la position à adopter à l'égard des saisonniers et saisonnières, des commissions paritaires, de l'accueil à la frontière, du travail d'information et de recrutement, des conditions de logement et de regroupement familial, ainsi que de l'organisation de fêtes. Les archives du Syndicat interprofessionnel de travailleuses et travailleurs (SIT) fournissent également une documentation très riche, reprenant au gré des fusions les archives d'autres syndicats, couvrant les mêmes thématiques et y ajoutant les questions de la formation et des collaborations avec d'autres institutions (notamment le Centre de contact Suisses-Immigrés/CCSI). A relever encore l'existence des archives de la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS), de la Fédération des travailleurs du commerce, des transports et de l'alimentation (FCTA), de la Fédération des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie (FTMH), de l'Université ouvrière de Genève (UOG), de l'Union des syndicats du canton de Genève (USCG) et des notices biographiques du Fonds Steinauer et Von Allmen.

Les archives sociales

Outre les institutions caritatives traditionnelles, telles que l'Armée du Salut, Caritas et le Centre social protestant (CSP), émergent dans les années 1970 et 1980 des organisations se vouant spécifiquement à l'aide aux personnes migrantes. Parmi celles-ci, le Centre de contact Suisses-Immigrés (CCSI) est certainement la structure qui conserve le plus d'archives concernant notre sujet, en se consacrant à une activité d'information et d'assistance dans les domaines des permis de séjour, de la scolarisation, de la formation, du regroupement familial et des assurances sociales. Sont également consultables les archives de la Communauté de travail pour l'accueil et l'intégration des étrangers et celles de la Fondation pour l'intégration des immigrants. Déposées aux Archives d'Etat de Genève, elles n'ont cependant pas encore bénéficié d'un inventaire, ce qui rend difficile le repérage des documents dans des cartons étiquetés de façon très laconique.

Les archives des communautés et des Eglises

Les nombreuses associations créées dans les différentes communautés nationales, régionales ou linguistiques ne semblent pas avoir conservé beaucoup d'archives, certainement en raison de la difficulté d'en assurer le suivi au gré des changements de directions ou de locaux. Certaines d'entre elles ont cependant diffusé des bulletins qui peuvent constituer une source intéressante, mais il est parfois malaisé d'en retrouver une collection complète.



Cours d'alphabétisation, s.d. (photo CIRIC, Caritas, C00036AU000047).

Les Eglises ont également été actives dans le domaine de l'aide aux migrant-e-s, et parfois aux saisonniers et saisonnières. Les démarches entreprises auprès de ces institutions n'ont toutefois pas apporté les résultats escomptés, mais il y aurait certainement lieu de les approfondir.

Les archives militantes

Au cours des années 1970, plusieurs groupes d'extrême-gauche, tels que le Mouvement socialiste autonome (MSA) ou l'Organisation de lutte pour le communisme (OLC), intègrent le statut de

saisonnier comme un thème de réflexion et de revendication. La prise en compte de ce groupe social donne lieu à une importante production de textes, de photocopies, de tracts et d'affiches. Le Comité pour l'abolition du statut de saisonnier (CASS) est créé pour se consacrer entièrement à cette question, en produisant notamment plusieurs publications. De nombreuses autres publications, souvent reproduites de façon artisanale, semblent être le fait de travailleurs et travailleuses immigré-e-s déjà pourvus d'une expérience militante dans leur pays d'origine. Afin de s'adresser plus facilement aux saisonniers et saisonnières, ces publications sont fréquemment éditées en italien, espagnol ou portugais. Certains documents témoignent également de l'organisation de groupes autonomes de saisonniers au sein même des baraques. Enfin, un courant à forte sensibilité sociale au sein des institutions religieuses conduit à des actions militantes comme l'occupation des églises du Sacré-Cœur et du Lignon pour protester contre la situation de la population étrangère et les initiatives xénophobes lancées par James Schwarzenbach.

Dans les délais imposés par le mandat, nous n'avons pas eu le temps d'explorer les archives des partis politiques et d'examiner dans quelle mesure elles renferment des éléments touchant aux saisonniers et saisonnières. Il serait certainement nécessaire, afin d'approfondir la recherche, de pousser les investigations aux divers partis représentés alors à Genève (Parti démocrate-chrétien, Parti libéral, Parti radical, Parti socialiste, Parti du Travail, Vigilance, etc.).

1.5. Types de sources exploitables en vue d'un hommage

La documentation recensée se présente sous une grande variété de formes, propres à être montrées dans le cadre d'une exposition, à être reproduites en vue d'une publication ou à être exploitées de toute autre manière. Nous dressons ci-dessous l'inventaire des différents types de documents découverts :

Photographies

Des documents photographiques sont présents dans différentes archives, principalement auprès du collectif Interfoto, du Centre d'iconographie genevoise et des Archives contestataires (fonds Edipresse-Corthésy). Un certain nombre de thèmes s'imposent de manière emblématique: l'arrivée des saisonniers et saisonnières à la gare de Cornavin, le passage de la visite sanitaire, les baraques vues de l'extérieur et les conditions de vie à l'intérieur de celles-ci, ainsi que les fêtes de départ. Les archives d'Interfoto sont sans aucun doute les plus remarquables, par leur qualité et par des sujets

sortant des images convenues. Elles montrent également des manifestations politiques animées par des saisonniers et saisonnières, des locaux syndicaux, une école clandestine et des lieux de sociabilité.



Saisonniers attendant la visite sanitaire à leur arrivée à Genève, 1961 (Centre d'icnographie genevoise, Fonds Mick Desarzens).

Affiches

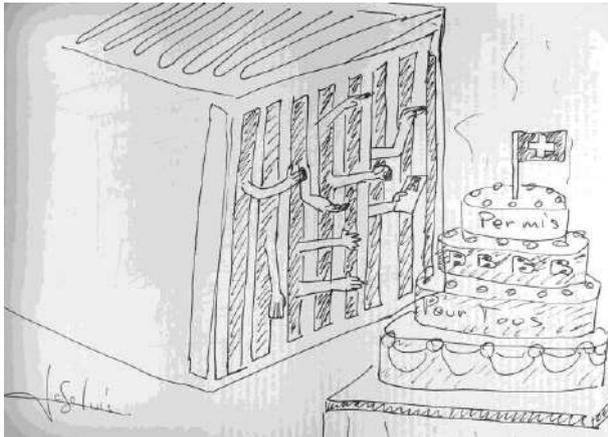
La production d'affiches est particulièrement importante lors des votations portant sur la question des étrangers, notamment lors des initiatives Schwarzenbach de 1970 et 1974, et de l'initiative « Etre solidaires » en 1981. La Bibliothèque de Genève en conserve une grande collection, comprenant également des affiches relatives à des campagnes politiques propres à Genève. Il existe également de nombreuses affiches ou affichettes dispersées entre les différents fonds syndicaux ou militants, réalisées souvent de façon artisanale et appelant à participer à des manifestations, des actions ou des fêtes.

Tracts

Les différents fonds syndicaux et militants renferment de nombreux tracts, parfois illustrés, conçus de façon professionnelle ou totalement artisanale. Ces tracts sont souvent rédigés en plusieurs langues afin d'être accessibles à la plupart des travailleurs et des travailleuses immigrés.

Dessins et caricatures

Tracts, photocopiés et périodiques sont abondamment illustrés de dessins, qui semblent être parfois le fait de militant-e-s ou des immigré-e-s eux-mêmes. Au-delà de l'intérêt intrinsèque des messages portés par ces dessins, ils sont aussi représentatifs d'une forme d'expression peut-être plus accessible à tout à chacun que le discours écrit.



Extrait de *Non au statut de saisonnier. Critique du message du Conseil fédéral sur la L.Etr.*, dessin signé Jose Luis, s.d. (Archives d'Etat de Genève, MPI 4.26).

Plans

La réalisation de logement pour saisonniers et saisonnières donne lieu à plusieurs dossiers de construction, conservés aux Archives d'Etat ou dans les communes. Ces dossiers comprennent des plans de situation, des plans de construction, des coupes et des élévations qui rendent compte de l'ampleur des sites d'implantation et de l'organisation interne de ce type d'habitation.

Publications

La question des saisonniers et saisonnières provoque dans les années 1970 et 1980 de nombreuses publications, sous forme de photocopiés ou d'imprimés. Ces publications sont souvent illustrées de photographies ou de dessins. Leurs couvertures en elles-mêmes sont significatives par la force expressive qui leur est donnée. La collection la plus complète de ces publications se trouve certainement aux Archives contestataires.

Documents administratifs (lettres de demandes d'emploi, tampons, recensements, tableaux statistiques, prospectus, circulaires, etc.)

Par nature, les documents administratifs se prêtent peu à être exposés. En l'absence de leurs contexte, ils peuvent paraître rébarbatifs et absconds. Cependant, il existe un certain nombre de documents relatifs aux saisonniers et saisonnières qui, visuellement même sans examen minutieux,

possède une grande force expressive : listes de saisonniers et saisonnières admis-e-s ou refusé-e-s à l'entrée en Suisse, lettres accompagnées de photos passeport sollicitant un emploi en Suisse ou apposition d'un tampon décidant, sans recours possible, du destin d'une personne.

Films et productions audio-visuelles

Les saisonniers et saisonnières ont donné lieu à des documentaires remarquables et frappants dans les années 1960 et 1970, comme « Siamo Italiani » d'Alexander J. Seiler, Rob Gnant et June Kovach (1964) ou « Braccia si, uomini no » de Peter Ammann et René Burri (1970), et plus récemment avec « Statut Saisonnier » d'Alex Mayenfisch (2003). En outre, dès les années 1960, la télévision consacre de nombreux reportages aux étrangers et étrangères en Suisse, parmi lesquels les saisonniers et saisonnières ne sont pas absent-e-s. Au fil du temps, cette production constitue une masse considérable, de l'ordre de plusieurs reportages par année. Dans le cadre de cette recherche, il n'était pas prévu d'en dresser l'inventaire. Nous en donnons cependant une liste, loin d'être exhaustive, en complément de la bibliographie. Faire des recherches sur la base de ces films est devenu aujourd'hui relativement aisé grâce aux bases de données accessibles sur internet (<http://www.rts.ch/archives>) ou aux Archives fédérales où il est possible d'en consulter une grande quantité. Dans le cadre d'une exposition ou d'un autre projet, il s'agit de sources présentant évidemment un intérêt majeur.

Enregistrements sonores

Le Collège du travail possède cinq enregistrements sonores constitués de témoignages évoquant la condition de saisonniers et saisonnières. Un rapide sondage dans les fonds audio de la RTS n'a fourni que quelques documents relatifs aux saisonniers et saisonnières. D'autres documents pourraient certainement être trouvés dans les nombreux enregistrements touchant aux questions d'immigration. A signaler également l'émission « Per i lavatori italiani in Svizzera », conservée dans les archives de la RSI.

Il est à noter que nous n'avons au cours de nos recherches découvert aucun objet ou autre élément tridimensionnel qui puisse témoigner de l'histoire des saisonniers et saisonnières, si ce n'est évidemment les baraques dont certaines existent encore. Etant donné la précarité et la pénibilité de la vie de saisonniers et saisonnières, il est compréhensible que peu de personnes aient conservé de « souvenir » de cette expérience. Cependant, il serait peut-être possible de pallier cette absence par des investigations auprès des personnes encore présentes en Suisse, ou rentrées dans leur pays, et ayant travaillé comme saisonniers ou saisonnières.

1.6. Autres ressources disponibles

Signalons enfin qu'aux cours des contacts pris en vue de cette recherche, il s'est manifesté un grand intérêt pour le sujet. Toutes les personnes sollicitées ont émis le vœu d'être tenues au courant des résultats qui en découleront.

Plus particulièrement, le collectif de photographes Interfoto était très intéressé à s'investir, le cas échéant, dans un éventuel projet, suivant des modalités qui restent à définir. Le COM.IT.ES (Comitato degli Italiani all'Estero), organe des représentants et des représentantes politiques des Italiens et des Italiennes à l'étranger, s'est également déclaré prêt à mettre des moyens à disposition pour la réalisation ou la promotion du projet à définir.

JONCTION **EAUX - VIVES**

SALLE DU FORUM
9 AV. ST.-CLOTILDE

vendredi 7 juin
des 17h00
exposition
à 20h30
film "lo stagionale"
théâtre
"scènes de la vie d'un saisonnier"
débat public

SALLE DU CERCLE DE
L'ESPERANCE R. DE LA CHAPELLE

samedi 8 juin
des 14h00
exposition
à 20h30
film "lo stagionale"
théâtre
"scènes de la vie d'un saisonnier"
débat public

**POUR L'ABOLITION
DU STATUT
DU SAISONNIER !**

ENTREE LIBRE
ORGANISÉ PAR LE
COMITÉ POUR L'
ABSOLUTION DU
SSTATUT DU
SSAISONNIER
case postale 158

Affichette pour deux jours d'animation autour du statut de saisonniers, Comité pour l'abolition du statut de saisonnier, s.d. (Archives contestataires, 039_BCD_350).

Par ailleurs, nous insérons dans ce dossier une liste de personnes, dont les noms sont apparus fréquemment au cours de nos recherches et qui sont certainement détentrices d'informations permettant de pousser plus loin les investigations. Dites « personnes-ressource », ces acteurs et actrices sociales se sont souvent trouvés, dans les milieux associatifs, syndicaux ou militants, en contact avec les différentes instances concernées et possèdent une vue d'ensemble de la question que n'offrent pas toujours les sources d'archives.

1.7. Evaluation des résultats en vue d'un hommage

Au vu des documents recensés, il paraît évident qu'il existe suffisamment de matière susceptible d'être exploitée en vue d'un hommage, que ce soit sous la forme d'un livre, d'une exposition ou d'une production audio-visuelle. Cette matière est à la fois abondante, variée et expressive. Elle est cependant extrêmement dispersée et parfois difficilement saisissable. Il y a lieu de souligner à nouveau que les saisonniers et saisonnières apparaissent rarement en tant que tels dans les archives et dans les registres d'inventaires qui les décrivent. En cela, et comme par d'autres aspects, les saisonniers et saisonnières appartiennent, ainsi que d'autres, aux oublié-e-s de l'Histoire. De même, s'il existe de nombreuses études sur l'immigration en général en Suisse, nous avons pu constater qu'aucune recherche scientifique n'avait été menée sur le statut spécifique de saisonnier.

Par conséquent, il nous apparaît indispensable qu'en vue d'un hommage, une étude historique approfondie soit réalisée sur les saisonniers et saisonnières, sur la base des nombreuses sources qui ont été mises à jour et qui n'ont jamais été exploitées. Un hommage seul ne saurait accomplir ce travail qui reste à faire et qui serait nécessaire afin d'éviter toute fausse interprétation d'un pan de notre histoire largement occulté.

Sans vouloir définir ici le cadre de cette éventuelle étude, nous mentionnerons néanmoins quelques aspects qui mériteraient d'être approfondis. L'examen des nombreuses sources administratives conservées aux Archives d'Etat de Genève permettrait d'établir une image plus précise de la population concernée par ce statut et de faire apparaître son évolution dans la durée (origine, âge, durée de séjour, secteurs d'activités, proportion de femmes, etc.). Elle remettrait certainement en cause certains clichés relatifs au « saisonnier » (masculin, vivant dans une baraque) en montrant la multiplicité des catégories de travailleurs et de travailleuses concernées et en mesurant leur importance relative dans la migration.

Les archives administratives, en complément de celles des syndicats, des associations et, dans la mesure du possible, des entrepreneurs, permettraient également de se faire une meilleure idée des conditions de travail, de l'ampleur et de la nature des discriminations subies par les saisonniers et saisonnières, ainsi que du rôle joué par les associations professionnelles dans les relations entre salarié-e-s suisses et immigré-e-s. Cette recherche ferait certainement apparaître des différences considérables selon les décennies, les secteurs d'activités et les intervenants.

Les spécificités des discriminations subies par les saisonniers et saisonnières en termes de logement, de vie familiale ou de travail, par rapport aux autres catégories d'immigré-e-s mériteraient d'être mises en évidence. Elles amèneraient à mieux cerner la nature des luttes menées pour l'abolition du statut de saisonniers, dès les années 1970, et ses liens avec celles dirigées contre les initiatives Schwarzenbach et la xénophobie. Ceci, pour ne citer que les premières réactions que nous inspirent ces archives abondantes, encore largement inexploitées.

Enfin, en complément aux archives, afin de rendre la complexité des destins individuels et la multiplicité des problématiques auxquelles les personnes étaient confrontées, il nous semble indispensable de recueillir le témoignage des anciens saisonniers et saisonnières, dont une partie est aujourd'hui retournée dans son pays d'origine. Compte tenu de l'âge avancé d'une partie de cette population, ce projet devrait être lancé rapidement. Il serait ainsi possible de donner une voix et un visage à toutes ces personnes, trop souvent réduites à leur seul statut administratif de « saisonnier ».

2. Fiches descriptives des fonds d'archives ou des lieux de conservation

Archives contestataires/Fonds Charles Philipona/Documents relatifs aux saisonniers et saisonnières

Dossiers consultés :

- 002_CP_S04_SS117_D042 Occupation de l'église du Sacré-Cœur mai 1970
- 002_CP_S04_SS117_D047 Occupation de l'église du Lignon
- 002_CP_S06_SS103 Statut du saisonnier
- 002_CP_S06_SS104 Action nationale (initiatives Schwarzenbach)
- 002_CP_S11_SS130 Mouvement socialiste autonome (MSA), Organisation de lutte pour le communisme (OLC)

Dates : 1965-1976

Importance matérielle (en mètres linéaires si possible) et/ou support :

0.15 ml

Présentation du contenu (sujets, types de documents, etc.) :

Documente diverses actions en faveur des saisonniers et saisonnières, notamment lors des campagnes de votation des initiatives Schwarzenbach, dans le mouvement pour l'abolition du statut de saisonnier (CASS), lors de l'occupation de l'église du Sacré-Cœur et de l'église du Lignon, au sein de l'Organisation de lutte pour le communisme (OLC). Comprend des documents de divers types : tracts, communiqués de presse, coupures de presse, correspondance, photocopié (notamment *Chrétiens du mouvement*), pétition pour l'initiative « Etre solidaires », affiches, un projet de questionnaire sur les saisonniers et saisonnières.

Nom du producteur (organisme / individu) : Charles Philipona

Histoire administrative / Notice biographique relative au fonds :

Charles Philipona (03.04.1942-28.05.2010). Né à Fribourg. Etudes de philosophie et théologie au grand séminaire et à l'université de Fribourg. Vicaire (1967-1971) à la paroisse de Saint-François (Genève, quartier de Plainpalais).

En mai 1970, participe à l'occupation de l'église catholique du Sacré-Coeur (quartier de Plainpalais) dans le contexte des initiatives «contre la surpopulation étrangère», dites initiatives Schwarzenbach. Il entre alors en conflit avec l'évêque Mgr Pierre Mamie, puis il quitte l'Eglise en 1971.

Actif dans le mouvement des habitants du quartier de Plainpalais dès 1970 et au sein du Groupe logement (1973-1977). Membre du Comité de soutien au MSCC (avril 1971). Membre du MSA (Mouvement socialiste autonome, 1971-1974) et de l'OLC (Organisation de lutte pour le communisme, 1974-1977). Actif au sein de la «Librairie Que faire?». Membre de l'association Connaissance de la Chine (CDLC). Il quitte l'association en 1979 avec vingt-six autres personnes en protestation contre l'agression chinoise au Viet-Nam. Membre de la Nouvelle association du Courrier (NAC) dès 2004 et jusqu'à son décès. Rédige de nombreux articles pour ce quotidien et anime la

rubrique Histoire qui disparaît avec lui. Membre du comité de la Ligue des droits de l'homme (Genève) et d'une commission spécialisée de la LSDH pour l'observation des procès au Tribunal de police. Membre tout d'abord de l'association Meyrin Palestine, puis membre du Collectif Urgence Palestine. Membre de l'association Archives contestataires.

(<http://www.archivescontestataires.ch>)

Lieu de conservation (nom et adresse) :

Archives contestataires, rue de la Tannerie 2, 1227 Carouge

Cote physique :

Conditions d'accès : libre

Conditions de reproduction : libre

Langues : français

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques (relatives à l'utilisation de l'unité de description) :

Instruments de recherche : inventaire informatisé/base de données internet des Archives contestataires

Sources complémentaires :

Bibliographie (publications relatives à l'unité de description, qui l'utilisent ou l'étudient) :

Notes :

Documents reproduits dans ce rapport :

- Bulletin *Chrétiens du mouvement*, 1970, no 4 (AC 002_CP_S04_SS117_D042).
- Placard « L'église du Lignon occupée » (AC 002_CP_S04_SS117_D047).
- Photocopie « L'église du Lignon occupée, pourquoi ? », octobre 1971 (AC 002_CP_S04_SS117_D047).
- Tract « Fête populaire de solidarité Suisses-Immigrés », 1974 (AC 002_CP_S06_SS103).

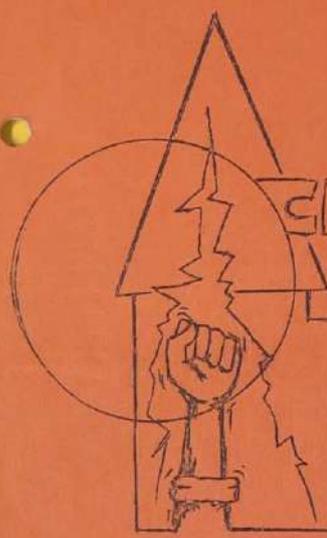
1970

SUR LA
PALESTINE

INFORMATION INFORMATION INFORMATION INFORMATION INFORMATION INFORM

Ntara → Socri-Coem
Camere

~ juri to



CHRÉTIENS DU MOUVEMENT

N° 4

INFORMATION INFORMATION INFORMATION INFORMATION INFORMATION INFORMATION INFORMATION

Bulletin *Chrétiens du mouvement*, 1970, no 4 (AC 002_CP_S04_SS117_D042).

**L'ÉGLISE
DU LIGNON
OCCUPÉE!**

Placard « L'église du Lignon occupée », s.d. (AC 002_CP_S04_SS117_D047).

oct 71

L'EGLISE du LIGNON OCCUPEE ——— ? ————— POURQUOI ?

En mai 1969, à Ste Jeanne, un groupe de chrétiens manifestait son désaccord avec la construction d'une église riche.

En mai 1970, des chrétiens, suisses et étrangers, réunis dans l'église du Sacré-Coeur, demandaient que l'église passe des déclarations aux actes, et entre autres, qu'elle cesse définitivement d'investir plusieurs millions dans la construction de nouvelles églises.

En mai 1971, cependant, une église plus luxueuse que les autres, celle du Lignon, était ouverte au culte.

UNE EGLISE RICHE

FACE AUX BARAQUEMENTS

A quelques centaines de mètres des baraquements, où vivent des travailleurs étrangers dans des conditions sous humaines, L' EGLISE DU LIGNON étale son luxe avec insolence:

Ce luxe ne consiste pas seulement dans la moquette recouvrant tout le sol de l'église, ou dans les 440 chaises cannées individuelles (100 à 120 francs la chaise). Il réside principalement dans le côté prétentieux de l'édifice: la forme du clocher, la construction onéreuse du promenoir devant l'église, la structure même de l'église, techniquement compliquée, donc plus coûteuse, le lambrissage du plafond, le mur intérieur en béton.

Coût total: 2 millions 800.000 francs, selon le chiffre avoué au cours

de la construction, pour l'église et le centre paroissial.
(Malgré de nombreuses démarches, il nous a été impossible de savoir si ce chiffre avait été dépassé, ce que des architectes estiment plus que probable.)

1974

FETE POPULAIRE de solidarité

suisses - immigrés

18 h. samedi 12 octobre

palacio de exposiciones
 entrada angulo Bd. Carl-Vogt
 calle Ecole-de-Médecine
 samedi 12 octobre

palais des expositions
 entrée angle Bd-Carl-Vogt
 rue Ecole-de-Médecine
 sabato 12 ottobre

palazzo delle esposizioni
 entrata angulo Bd-C:Vogt
 via Ecole-de-Médecine

18 h. entrée gratuite

mangiare e bere

debats

discussions

à boire & manger

comité unitaire contre l'initiative xénophobe

orquesta cantantes **orchestre** chants **orquestre**

FIESTA POPULAR de solidaridad **FESTE POPOLARE** di solidarietà

suizos - emigrados suizzeri - emigranti

théâtre teatro

débats baile

bebidas comidas bal

discussions à boire & manger ballo

entrées gratuites

Tract « Fête populaire de solidarité Suisses-Immigrés », 1974 (AC 002_CP_S06_SS103).

Archives contestataires/Fonds Maurice Rey/Documents relatifs aux saisonniers et saisonnières

Dossier consulté :

- 004_MR_S04 Mouvements ouvriers – émigration

Dates : 1969-1972

Importance matérielle (en mètres linéaires si possible) et/ou support :

0.03 ml

Présentation du contenu (sujets, types de documents, etc.) :

Nombreux documents papier pour l'amélioration ou l'abolition du statut de saisonnier, en particulier sur la question du logement dans les baraques : polycopié « Lutte dans les baraques et sur les chantiers », Comité de lutte internationaliste de l'émigration Commission autonome, s.d., 4 p. ; tract pour la grève chez Vaucher et Rey, s.d. ; tract contre les baraques de Cointrin ; projet d'enquête pour le groupe saisonniers, s.d., 16 p. ; enquête ouvrière contre le statut de saisonnier, s.d., 12 p. ; « Plateforme saisonniers », Emigration et impérialisme, mars 1971, 10 p. ; « Le statut de travailleur saisonnier », *La brèche/La taupe rouge*, s.d. ; *La barraca*, bulletin d'information des saisonniers, septembre 1970, 6 p. ; *Picopala*, février 1972, 8 p. ; *Suisses, immigrés : un même combat*, 4 p. ; nombreux documents concernant l'initiative Schwarzenbach.

Nom du producteur (organisme / individu) : Maurice Rey

Histoire administrative / Notice biographique relative au fonds:

Maurice Rey est psychanalyste et psychiatre d'enfants et d'adolescents exerçant à Genève.

Lieu de conservation (nom et adresse) :

Archives contestataires, rue de la Tannerie 2, 1227 Carouge

Cote physique :

Conditions d'accès : libre

Conditions de reproduction : libre

Langues : français, italien, espagnol

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques (relatives à l'utilisation de l'unité de description):

Instruments de recherche : inventaire informatisé/base de données internet des Archives contestataires

Sources complémentaires :

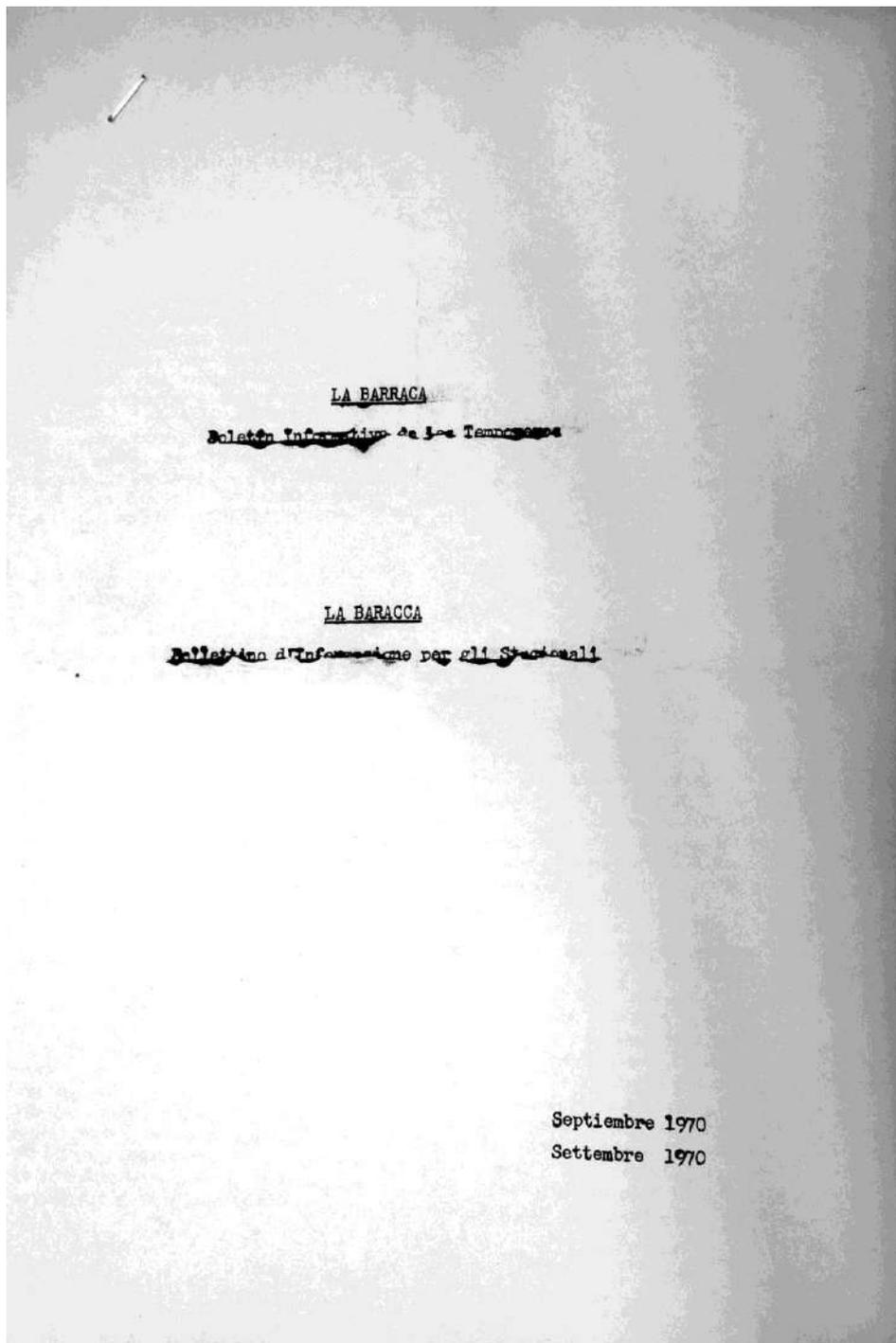
Bibliographie (publications relatives à l'unité de description, qui l'utilisent ou l'étudient) :

Notes :

Documents reproduits dans ce rapport :

- Polycopié *La Barraca*. Boletín información de los temporeros. Bollettino d'informazione per gli stagionali, septembre 1970 (AC 004_MR_S04).

- Polycopié *Picopala*, février 1972 (AC 004_MR_S04).



La Barraca. Boletín información de los temporeros. Bollettino d'informazione per gli stagionali, septembre 1970 (AC 004_MR_S04).

MPANEROS:

LA EMIGRACION ES PARA NOSOTROS UNA VERGONZOSA FORMA DE EXPLOTACION

Todos sabemos lo que significa el emigrar, y aunque muchos de nosotros podamos obtener una cierta ventaja económica, nos encontramos con una situación que es siempre la misma. En efecto: todos los patronos son lo mismo, bien sean españoles, italianos, alemanes o suizos, no importa su nacionalidad, bien nos obliguen a emigrar porque sobramos o nos llamen a trabajar con ellos porque nos necesitan. Por medio de acuerdos que sólo a ellos convienen, nos obligan a salir de nuestra patria, a sufrir la discriminación en las fronteras de los países de inmigración; nos tratan como mercancía. Privados de nuestras familias, fuera de nuestro ambiente, se nos considera no como hombres, sino exclusivamente como fuerza productiva. Este fenómeno ocurre en toda Europa, es generalizado y muestra así la cara del capitalismo internacional.

Por medio de la emigración llenamos las fábricas de las zonas industrializadas, construimos las casas, los hospitales, las escuelas que quedan en otro país que no es el nuestro, y de los cuales nunca disfrutaremos. De esta manera, los patronos se arreglan para dividir a la clase trabajadora en nacionales y extranjeros, con objeto de hacer más difícil nuestra lucha, consiguen mantener bajos los salarios y aumentar sus ganancias. Para obtener todos estos fines, los patronos reorganizan el trabajo en cada empresa a su antojo, expulsando a algunos de nuestros compañeros, trayendo más de España o de Italia si lo consideran necesario, cambiando las calificaciones profesionales, aumentando los ritmos de trabajo, exigiendo horas suplementarias, etc. Juegan con nosotros, haciéndonos aceptar las condiciones de vida y de trabajo más vergonzosas, porque saben que de otro modo estamos condenados a salarios bajísimos o incluso al paro en nuestros países.

De cara a la internacional de los patronos, solamente un frente obrero unido puede luchar con eficacia contra todos los intentos de explotación. Así lo demuestra el hecho de que emigrantes de diversas nacionalidades, argelinos, italianos, españoles, portugueses, hayan participado en la vanguardia de la lucha obrera en el caso de Francia en 1968, en Turín, en Bélgica, en Ginevra, así como en otros puntos de Suiza: Stabio, Stans, etc. Efectivamente, todo esto muestra que existe una voluntad de lucha y una conciencia clara de las maniobras del capitalismo internacional. La clase obrera, ante la superexplotación y las condiciones inhumanas de vida y de trabajo, se empieza a dar cuenta de que la emigración sirve para resolver los problemas de paro y de desequilibrio económico, permitiendo la entrada de divisas, es decir, sirve de válvula de escape para unos países, mientras que se ayuda a otros, en nuestro caso a Suiza, a disponer a su antojo de una mano de obra barata y sin ningún derecho político.

La Barraca. Boletín information de los temporeros. Bollettino d'informazione per gli stagionali, septembre 1970 (AC 004_MR_S04).



NUEVOS REGLAMENTOS DE BARRACAS

Este año los patronos tienen miedo. El dinero que perdieron el año pasado por las luchas en las barracas (Lingon, Aeropuerto, Perret), quieren recuperarlo este año, y acumular más sus fabulosas ganancias, y para esto no tienen otra arma que la represión.

Es por eso que este año, aprovechándose de nuestra ausencia obligatoria por eso del Estatuto, nos han preparado unos Reglamentos de Barracas, que si ya el año pasado eran insostenibles, este año son reglamentos de cárceles. El Estado y los Patronos hacen sus cuentas, aplican sus reglamentos fascistas acentuando la represión, pero antes de seguir comentando ¿que significa esta ofensiva patronal, no estara de mal recordar a estos señores que también ellos hicieron un Reglamento el año 1.970, reteleccionado con las condiciones que tenían que reunir los alojamientos de los temporeros, este reglamento que los temporeros conocemos muy bien, no se ha llevado a efecto, por que ello suponía muchos miles de francos, que ellos no están dispuestos a gastarse.

Ellos saben que nosotros no nos vamos a estar tranquilos, cuando vemos que se nos sabe el precio de las barracas y no han cambiado nada, las condiciones de vida en ellas, esto lo saben ellos muy bien pues vieron lo que paso el año pasado es por eso la razón principal de los nuevos Reglamentos Interiores de barracas.

Archives contestataires/ Fonds Edipresse-Corthésy /Documents relatifs aux saisonniers et saisonnières

Dossiers consultés :

- 010_EC_001_001 Genève : Manifestations : s.d.-1969
- 010_EC_001_002 Genève : Manifestations : 1970-1977

Dossiers non consultés :

- 010_EC_001_003 Genève : Manifestations : 1978-1979
- 010_EC_001_004 Genève : Manifestations : 1980-1981
- 010_EC_001_005 Genève : Manifestations : 1982-1983
- 010_EC_001_006 Genève : Manifestations : actualité internationale 1984 - s.d. ; diapositives 1988-1990
- 010_EC_001_007 Genève : Manifestations : actualité nationale 1984 – s.d. ; diapositives s.d.
- 010_EC_001_008 Genève : Manifestations : actualité régionale 1984 – s.d. ; diapositives s.d.
- 010_EC_001_009 Genève : Manifestations : autres, divers ; diapositives s.d.

Dates : 1969-1990

Importance matérielle (en mètres linéaires si possible) et/ou support :

0.5 ml (15 fourres)

Présentation du contenu (sujets, types de documents, etc.) :

Photos de presse de la collection d'Edipresse documentant diverses manifestations à Genève : nombreuses manifestations devant le consulat d'Espagne, avec la participation d'ouvriers espagnols (notamment en 1968), manifestations du 1^{er} mai, revendiquant notamment une amélioration du logement (1962), manifestation contre des licenciements chez Beton-Bau, avec une banderole contre le statut de saisonnier (1974), rassemblement de 20'000 Espagnols dans la halle des Vernets (1974), manifestation en solidarité avec les morts du chantier de Matmark (1972).

Nom du producteur (organisme / individu) : Edipresse

Histoire administrative / Notice biographique relative au fonds :

En 2007-2008, Edipresse (*24 heures, le Matin, la Tribune de Genève, etc.*) se défait de sa collection de photographies historiques sur papier au profit d'un stockage numérique. Les Archives cantonales vaudoises et la Cinémathèque suisse, notamment, en récupèrent une partie dans l'urgence. Les personnes en charge du choix pour la Cinémathèque en transmettent une partie à Bruno Corthésy en vue de la préparation d'une exposition sur mai 1968 en Suisse. Après la réalisation de l'exposition, B. Corthésy donne ces photographies aux Archives contestataires.

Lieu de conservation (nom et adresse) :

Archives contestataires, rue de la Tannerie 2, 1227 Carouge

Cote physique :

Conditions d'accès : libre

Conditions de reproduction :

Langues : français, allemand

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques (relatives à l'utilisation de l'unité de description) :

Instruments de recherche : listé (bordereau de versement)

Sources complémentaires : fonds Edipresse aux Archives cantonales vaudoises

Bibliographie (publications relatives à l'unité de description, qui l'utilisent ou l'étudient) :

Notes : mérite un dépouillement systématique des divers cartons. Certaines photographies sont annotées de manières très détaillées, d'autres ne le sont malheureusement pas.

Documents reproduits dans ce rapport :

- Photo « Manifestation contre des licenciements chez Beton-Bau », 1974 (AC 010_EC_001_002).
- Photo « Rassemblement de 20'000 Espagnols dans la halle des Vernets contre le gouvernement espagnol » 1974 (AC 010_EC_001_002).
- Photo « Manifestation en solidarité avec les morts du chantier de Mattmark », 1972 (AC 010_EC_001_002).



Manifestation contre des licenciements chez Beton-Bau, 1974 (AC 010_EC_001_002).



Rassemblement de 20'000 Espagnols dans la halle des Vernets contre le gouvernement espagnol, 1974 (AC 010_EC_001_002).



Manifestation en solidarité avec les morts du chantier de Mattmark, 1972 (AC 010_EC_001_002).

Archives contestataires/Fonds Charly Barone /Documents relatifs aux saisonniers et saisonnières

Dossiers consultés :

- 018_CB_440 CLP-Débat interne. Publications diverses
- 018_CB_500 Syndicat, Imprimerie, Manifeste, Groupes de base, GAS/CAS, Contrats

Dates : 1974-1977

Importance matérielle (en mètres linéaires si possible) et/ou support :

0.35 ml

Présentation du contenu (sujets, types de documents, etc.) :

Documents en lien avec le Centre de liaison politique : rapports internes, bulletins internes, textes de réflexion, coupures de presse, nos du *Militant*, *Journal du centre de liaison politique*, *Rupture pour le communisme* ; *Immigration et unité de classe*. Projet de plateforme, juillet 1972, 26 p. ; *Analyse économique de l'émigration-immigration dans le capitalisme monopoliste européen*, 28 p. ; bulletin *manifeste 77*.

Pas de mention explicite des saisonniers et saisonnières.

Nom du producteur (organisme / individu) : Charly Barone

Histoire administrative / Notice biographique relative au fonds :

Lieu de conservation (nom et adresse) :

Archives contestataires, rue de la Tannerie 2, 1227 Carouge

Cote physique :

Conditions d'accès : libre

Conditions de reproduction : libre

Langues : français

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques (relatives à l'utilisation de l'unité de description):

Instruments de recherche : listé (bordereau de versement)

Sources complémentaires :

Bibliographie (publications relatives à l'unité de description, qui l'utilisent ou l'étudient) :

Notes :

Documents reproduits dans ce rapport :

- Photocopie « Immigration et unité de classe », juillet 1972 (AC 018_CB_440).

IMMIGRATION ET UNITE DE CLASSE

PROJET DE PLATEFORME ACTUELLEMENT EN DISCUSSION ENTRE:

CENTRE DE LIAISON POLITIQUE, GENEVE
LUTTE POLITIQUE, NEUCHATEL
REVOLUTIONARE AUFBAUORGANISATION, ZÜRICH
REVOLUTIONARE GRUPPE, BASEL

JUILLET 1972

SITUATION GENERALE

L'importance numérique des travailleurs étrangers en Suisse est connue de tous. En chiffres, la situation en 1970 était celle-ci:

	TOTAL		SUISSES		ETRANGERS	
	millions	%	mio	%	mio	%
population résidente	6,27	100	5,19	83	1,08	17
population active	3,00	100	2,35	78	0,65	22
dont: sect. primaire	0,23	100	0,22	96	0,01	4
" secondaire	1,45	100	1,01	70	0,44	30
" tertiaire	1,32	100	1,11	84	0,21	16

Ces chiffres amènent à deux conclusions qui, pour évidentes qu'elles soient, n'ont pas entraîné jusqu'à présent de conséquences significatives sur la lutte que mènent les travailleurs, et avant tout la partie de ceux-ci qui ne sont pas de nationalité suisse. Ces deux conclusions sont:

- alors que dans la plupart des pays, l'immigration ne forme qu'une partie restreinte de la classe ouvrière, en Suisse, au contraire, elle en est une composante essentielle;
- de cette situation objective découle une situation tout à fait spécifique de la bourgeoisie suisse: l'immigration ne constitue pas, dans son ensemble, un sous-prolétariat pouvant être dressé concurrentiellement contre les travailleurs nationaux. La bourgeoisie s'efforce d'un côté de stabiliser cette main-d'oeuvre, mais cherche à conserver la plus large marge de manoeuvre possible, tant dans l'exploitation que dans la subordination politique.

Ce double objectif, stabilisation et maintien d'une grande possibilité de manipulation, l'oblige à déployer une offensive idéologique et politique permanente et extrêmement puissante pour maintenir la désorganisation et la désorientation qui est le plus souvent le lot des travailleurs immigrés. De manière générale, ceux-ci subissent très fortement la précarité de leur position et ont tendance à se protéger, d'une part en faisant jouer la solidarité nationale, d'autre part en étant plus prêts à s'accommoder d'une situation considérée comme transitoire. *En quoi est-elle au non-transitoire? fluctuation?*

Si une telle conception est déjà fautive lorsque l'immigration est relativement peu importante, elle devient absolument fautive dans le cas suisse, où l'immigration est le phénomène principal de la main-d'oeuvre. Et partout, le comportement de l'immigration en Suisse correspond à une telle conception.

Ceci s'explique de deux façons:

- absence d'organisation,
- en cas de mobilisation, priorité donnée à la jonction avec

Archives contestataires/ Fonds Baldacci-Curonici-Descombes/Documents relatifs aux saisonniers et saisonnières

Dossiers consultés :

- 039_BCD_50 Comité pour l'abolition du statut de saisonnier (...)
- 039_BCD_160 Mouvement socialiste autonome (MSA), OLC
- 039_BCD_350 Saisonniers, Espagne, avortement 1973-1975
- 039_BCD_370 Initiatives Schwarzenbach 1970-1977
- 039_BCD_450 Saisonniers 1969-1972
- 039_BCD_570 Initiatives Schwarzenbach
- 039_BCD_580 2^e pilier 1971-1975
- 039_BCD_610 Immigration, saisonniers 1969-1975
- 039_BCD_680 MSA, OLC

Dates : 1971-1974

Importance matérielle (en mètres linéaires si possible) et/ou support :

0.25 ml

Présentation du contenu (sujets, types de documents, etc.) :

Documents internes de l'Organisation de lutte pour le communisme (OLC) : bulletins

Documents du Comité pour l'abolition du statut de saisonnier (CASS) : PV des réunions, rapports internes, projet de plate-forme, tracts, affiches, correspondance avec le Groupe d'action syndicale, Dépliants d'information de l'INCA (Confédération générale italienne du travail) et de la FOBB, polycopié *Abolizione dello statuto delle stagionali*, polycopié *Baraques et saisonniers. Groupe d'action travailleurs immigrés*, octobre 1970 : liste des baraques, règlements de baraques ; polycopié *La jeunesse ouvrière espagnol* ; prospectus de la Scuola operaia di Ginevra ; PV d'une commission de baraque ; communiqués de l'Union syndicale suisse (USS), 12.6.1974 ; tract des femmes immigrées ; tract de *la Pilule*, 19.9.1970, tracts du Parti communiste italien (PCI) pour les voyages de votations en Italie, projet d'enquête ouvrière par le groupe « saisonniers », 16 p.

Nom du producteur (organisme / individu) : Baldacci - Curonici - Descombes

Histoire administrative / Notice biographique relative au fonds :

Lieu de conservation (nom et adresse) :

Archives contestataires, rue de la Tannerie 2, 1227 Carouge

Cote physique :

Conditions d'accès : libre

Conditions de reproduction : libre

Langues : français, italien, espagnol

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques (relatives à l'utilisation de l'unité de description) :

Instruments de recherche : listé (bordereau de versement)

Sources complémentaires :

Bibliographie (publications relatives à l'unité de description, qui l'utilisent ou l'étudient) :

Notes :

A noter la documentation concernant les comités de baraques, forme rare d'organisation interne aux saisonniers et saisonnières.

Documents reproduits dans ce rapport :

- *Baraques et saisonniers*, Groupe Action Travailleurs Immigrés, octobre 1970 (AC 039_BCD_160).
- *Abolizione dello statuto dello stagionale*, Comité pour l'abolition du statut de saisonnier (AC 039_BCD_350).
- « Projet de plate-forme pour le CASS genevois », Comité pour l'abolition du statut de saisonnier, 14.11.1973 (AC 039_BCD_350).
- Tract des Femmes démocratiques (ATEES), 12.10.1974 (AC 039_BCD_570).

Bej

BARAQUES et SAISONNIERS

ÉCOLE D'ARCHITECTURE
Université de Genève
Centre de documentation
6, bd. Helder
1205 Genève

1330

G. A. T. I

(Groupe Action Travailleurs Immigrés)

OCTOBRE 1970

FCO 50010 trav immig 10

Baraques et saisonniers, Groupe Action Travailleurs Immigrés, octobre 1970 (AC 039_BCD_160).

ABOLIZIONE DELLO STATUTO DELLO STAGIONALE



**COMITATO PER L'ABOLIZIONE
DELLO STATUTO DELLO STAGIONALE**

C.A.S.S. CASE POSTALE 158 1211 GENEVE 4

*Abolizione dello statuto dello stagionale, Comité pour l'abolition du statut de saisonnier, s.d.
(AC 039_BCD_350).*

PROJET de PLATE-FORME pour le CASS GENEVOIS

1. Problème
général

" Rejet de la politique actuelle de l'émigration... "

- a) Le problème du travailleur saisonnier ne doit pas être séparé de l'ensemble du problème de l'émigration.
- b) Nous dénonçons l'émigration " forcée " provoquée par des impératifs d'ordre politico-économiques et maintenue par les pouvoirs politico-économiques.
- c) Nous dénonçons également les conséquences de cette politique de l'émigration :
 - . la division des travailleurs
 - . les conditions de vie inhumaines des immigrés
 - . la libre circulation des capitaux et non pas des travail-
leurs

2. Problème
particulier

" Rejet du statut juridique du saisonnier "

- a) De toutes les catégories d'immigrés, celle des saisonniers est de loin la plus mauvaise, la plus injuste.
- b) Aussi nous dénonçons ce statut du travailleur saisonnier et nous nous engageons à lutter pour son abolition.
- c) Nos raisons :

1/ Le statut actuel ne respecte pas les droits fondamentaux de la personne, offense gravement la dignité du travailleur, pèche contre plusieurs articles de la Déclaration Universelle des droits de l'homme !

Ce statut est profondément injuste :

- . interdiction de changer de travail, de domicile, de faire venir la famille !
- . dès la fin du contrat, plus de prestations de la caisse-maladie ni d'indemnité pour perte de salaire !
- . en cas d'invalidité, aucun droit aux prestations de l'AI en vue d'une réadaptation professionnelle !
- . aucun droit aux rentes extraordinaires de l'AVS ou de l'AI !

et pourtant le saisonnier paie ses impôts comme tout le monde ! (et même on lui calcule ses impôts sur...12 mois !)

2/ Des raisons politiques :

- . Nous sommes contre la politique actuelle de l'émigration et ses conséquences: exploitation - division des travailleurs
- . En particulier, nous n'acceptons plus que les travailleurs saisonniers soient un réservoir de main-d'oeuvre mise à la disposition de l'économie et que le patronat pourra facilement licencier en cas de récession.

3/ Nous dénonçons la politique du Conseil Fédéral qui renforce le statut du saisonnier, invente des règlements pour pouvoir mieux disposer des bras de ces travailleurs !

Ainsi

- un décret du conseil fédéral du 16.3.1970 fixait à 152'000 le nombre maximum de saisonniers

En 1971, on en comptait plus de 180'000 !

Et le 6.6.73. ce même conseil fédéral décidait que le nombre total des saisonniers était désormais limité à ... 192'000 !!!

- Berne méprise les accords italo-suisse: en 1973, 13'000 saisonniers auraient le droit de passer " annuels " .
L'arrêté du 6.7.73. limite leur nombre à 5'000 !

- L'arrêté du 6.7.73. stipule également que les nouveaux saisonniers du bâtiment ne pourront entrer en Suisse avant le 1^{er} avril de chaque année et devront repartir le dernier samedi avant Noël !

De cette façon, ils n'atteindront jamais les 9 mois pleins exigés chaque année pendant 5 ou 4 ans pour passer annuels
(45 mois en 5 ans ou dès 1976 36 mois en 4 ans).

3.
B U T et
stratégie
du CASS

a) NOUS VOULONS AGIR POUR OBTENIR L'ABOLITION IMMEDIATE DU STATUT JURIDIQUE ACTUEL DU TRAVAILLEUR SAISONNIER.

b) La lutte pour l'abolition de ce statut devra être menée sur plusieurs fronts: politique, économique, social...

A chacun, suisse et immigré, de définir son terrain d'action et les moyens à utiliser.

c) L'accent devra être mis sur la CONSCIENTISATION du peuple suisse et la POPULARISATION et le SOUTIEN de la lutte menée par les immigrés eux-mêmes.

d) Précisions : - Etant donné la mentalité du peuple suisse, les courants xénophobes, les pouvoirs en place, nous devons procéder par étapes. Nous savons donc que l'abolition du statut du saisonnier ne résoudra pas tout !

- Supprimer le statut du saisonnier signifie: dans un 1^{er} temps, accorder aux saisonniers (permis A) les "droits" des annuels (permis B).

- Les difficultés provoquées par ce passage (logements. ne nous dispensent pas de poser clairement la question de l'abolition du statut du saisonnier !

- Les solutions concrètes doivent être recherchées par les pouvoirs politico-économiques responsables de cette situation !

4. OBJECTIFS
à court et
à moyen terme

a) lancer une campagne de contre-information en vue d'une conscientisation

b) soutenir les travailleurs saisonniers dans leurs revendications, leurs actions ...

c) assurer une contre-information dans les syndicats

5. Moyens

- créer un organe d'information
- prévoir des soirées d'informations avec film et débat (film: Le Stogionale par ex.)
- lancer des actions de solidarité...
- organiser une marche sur Berne etc

« Projet de plate-forme pour le CASS genevois », Comité pour l'abolition du statut de saisonnier, 14.11.1973 (AC 039_BCD_350).

Laus, 12.10.74

NOUS femmes suisses et immigrées!

Nous les mères-épouses-travailleuses, dont le travail est indispensable pour faire vivre notre famille, gratifiées seulement d'un salaire d'appoint; nous qui avons une double journée de travail, près de 80 heures par semaine, souvent sans savoir où mettre les gosses pendant la journée ! !
Nous les ménagères qui consacrons toutes nos forces à tâches quotidiennes insignifiantes et invisibles, confinées et atomisées dans des logements étroits et trop chers, qui devons épargner sur le salaire insuffisant de nos maris.

Nous les ouvrières des fabriques qui usons nos nerfs sur les chaînes, aux cadences trop rapides, dans la poussière, le bruit et devenons incapables d'avoir des grossesses sans histoires.

Nous les journalières, les femmes de ménage, les travailleuses clandestines, nous les plus défavorisées.

Nous les infirmières, les vendeuses, les secrétaires, les coiffeuses, les couturières; et nous les intellectuelles à qui on veut donner l'illusion d'être "dames".

Nous les jeunes à qui on veut faire croire que le seul but de la vie c'est le mariage et la maternité en nous soustrayant le droit au plaisir.

Nous toutes, sortons de nos usines, de nos bureaux, de nos magasins, de nos maisons, de nos écoles ! !

Organisons-nous dans les mouvements de femmes, dans les syndicats pour défendre nos droits:

- à travail égal, salaire égal.

- pas de discriminations en matière de formation et d'emploi.

- socialisation et partage des tâches domestiques.

- crèches gratuites ouvertes 24 h. sur 24 h.

- contraception saine, efficace, gratuite distribuée dans les écoles, les usines.

- information et contre-information en matière sexuelle

- avortement libre et gratuit.

- intégration des heures de devoir dans l'horaire scolaire.

- droit d'apprendre la langue maternelle pendant les heures de classe.

- abolition des statuts et notamment du statut de saisonnier.

- droit d'association, d'organisation, d'expression, de presse.

- même droit politiques et sociaux et syndicaux pour tous ceux qui travaillent en Suisse.

- abolition de la police des étrangers.

SORTONS DANS LA RUE. participons le 12 octobre à la journée d'action, cortège, meeting, pour montrer notre solidarité contre la 3^{ème} initiative xénophobe, pour l'unité de tous les travailleurs et travailleuses. (départ cortège 17 h. Tribunal Fédéral, garderie pour les enfants pendant le meeting).

Femmes démocratiques (ATEES)

CLI (Colonie Libre Italienne)

MLF (Mouvement de libération des Femmes)

Archives contestataires/Fonds Ariel Herbez/Documents relatifs aux saisonniers et saisonnières

Dossiers consultés :

- 047_AH_2800 Conditions de travail, accidents, saisonniers
- 047_AH_11500 Action nationale 1970
- 047_AH_11600 Immigration, saisonniers, initiative Schwarzenbach, 1969-1971

Dates : 1970-1980

Importance matérielle (en mètres linéaires si possible) et/ou support :

0.03 ml

Présentation du contenu (sujets, types de documents, etc.) :

Documents divers issus à la fois du soutien aux immigré-e-s et des partisans des initiatives xénophobes : affiche pour le « Tribunal populaire de l'émigration », exposition ; tract « Accident ou assassinat ? » ; tract de « Représentation populaire », pétition de l'Action nationale contre les travailleurs étrangers ; texte d'initiative contre les travailleurs étrangers *Manifeste des groupements des travailleurs suisses* ; extraits de l'ATS concernant les travailleurs immigrés, coupures de presse, caricatures, périodique *La taupe rouge*, octobre 1970 : « Vers la suppression du statut de saisonnier ? »

Nom du producteur (organisme / individu) : Ariel Herbez

Histoire administrative / Notice biographique relative au fonds :

Journaliste au quotidien genevois *Le Temps*. Auteur de plusieurs études sur la bande dessinée.

Lieu de conservation (nom et adresse) :

Archives contestataires, rue de la Tannerie 2, 1227 Carouge

Cote physique :

Conditions d'accès : libre

Conditions de reproduction : libre

Langues : français, espagnol, italien, portugais

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques (relatives à l'utilisation de l'unité de description):

Instruments de recherche : listé (bordereau de versement)

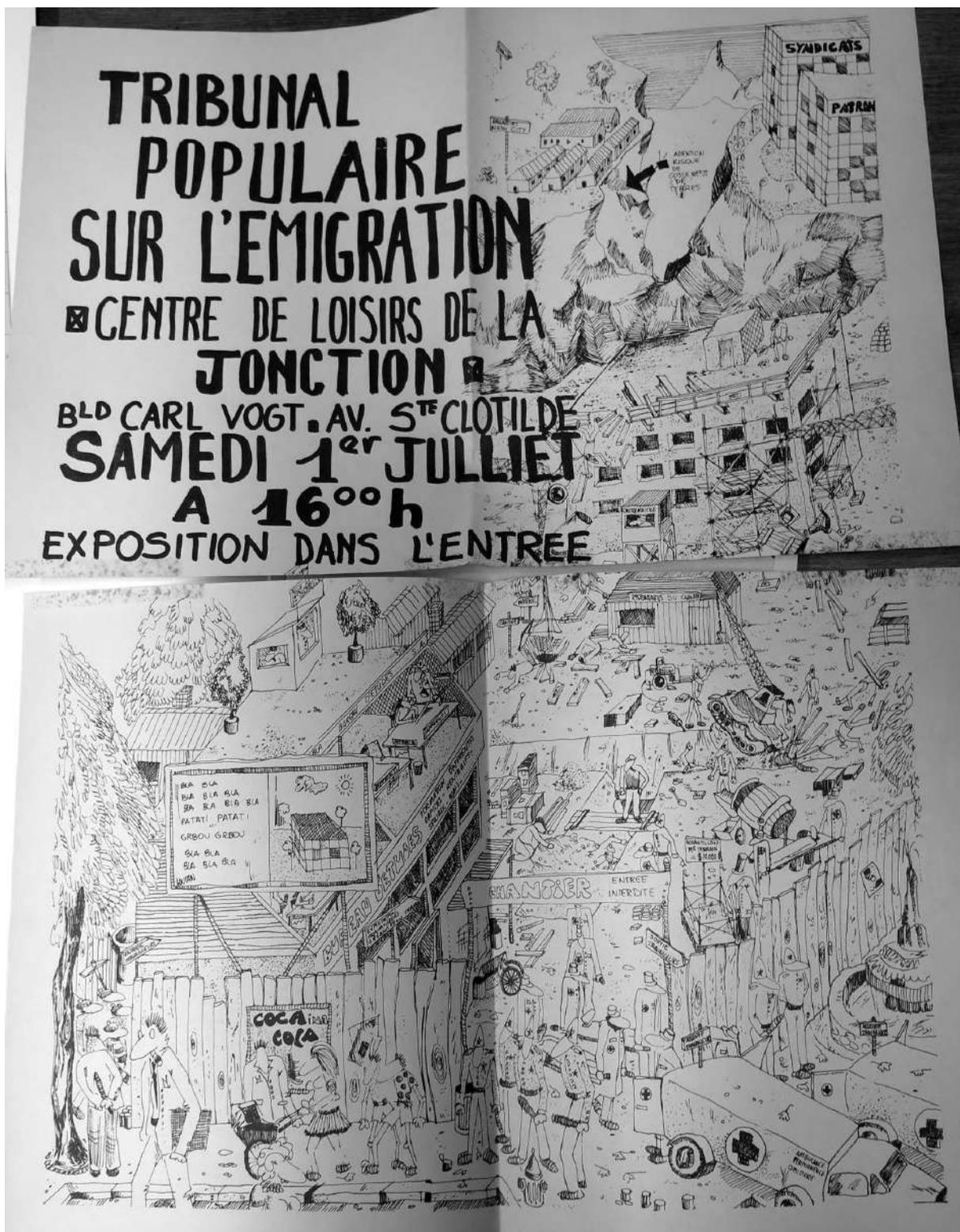
Sources complémentaires :

Bibliographie (publications relatives à l'unité de description, qui l'utilisent ou l'étudient) :

Notes :

Documents reproduits dans ce rapport :

- affiche pour le « Tribunal populaire de l'émigration », exposition (AC 047_AH_2800).
- « Vers la suppression du statut de saisonnier ? », *La taupe rouge*, octobre 1970 (AC 047_AH_11600).



Affiche pour l'exposition « Le Tribunal populaire de l'émigration », s.d. (AC 047_AH_2800).

taupe rouge

supplément au n°2



vers la suppression du statut de saisonnier ?

La suppression du statut de saisonnier est devenue un sujet "d'actualité". La bourgeoisie, oubliant subitement que c'est elle-même qui l'a créé pour en tirer de substantiels bénéfices, dénonce à grands renforts d'arguments "humanitaires" ce statut de saisonnier, que les bureaucrates syndicaux trouvent à leur tour inacceptable ! Sous la pression des syndicats italiens, qui ont dénoncé les accords italo-suisse, la FOBB a accepté d'avancer une série de revendications communes : abrogation du statut de saisonnier, possibilité de changer d'emploi dans l'année, liberté de circulation en Suisse pour tous les travailleurs étrangers, amélioration des conditions de logement, etc...

Pour comprendre le changement de la politique bourgeoise par rapport au problème des saisonniers, il faut souligner deux phénomènes que nous avons déjà abordés dans la "Taupé Rouge spéciale" distribuée lors de la manifestation du 27 septembre en faveur de la suppression du statut de saisonnier.

D'une part les progrès techniques permettent actuellement, dans la quasi-totalité des secteurs économiques, un travail continu toute l'année. D'autre part ce statut est incompatible avec l'entrée, à plus ou moins brève échéance, de la Suisse dans le Marché commun. En effet, avant cette entrée qui introduit la libre circulation de la main-d'oeuvre à l'intérieur des pays européens (c'est-à-dire un marché du travail homogène sur le plan international), il est nécessaire pour la bourgeoisie suisse de stabiliser la main-d'oeuvre en Suisse. Ceci nécessite la suppression d'un statut qui rebute de plus en plus de nombreux travailleurs, ce qui ne ferait qu'accroître les difficultés qu'elle rencontre actuellement sur le marché du travail.

BUREAUCRATES SYNDICAUX ET LIBRE CIRCULATION DE LA MAIN-D'OEUVRE

Actuellement les bureaucrates syndicaux

affirment s'appuyer sur leur vieille revendication de libre circulation de la main-d'oeuvre pour donner un fondement à la revendication de suppression du statut de saisonnier. Or, pour la bureaucratie syndicale la libre circulation de la main-d'oeuvre a pour but d'utiliser les lois du marché du travail afin de faire pression en faveur d'augmentations minimales de salaire. Les bureaucrates syndicaux, gagnés aux mécanismes de l'économie capitaliste, pensent "régler" la question salariale en militant en faveur d'une juste concurrence sur le marché du travail, ce que permettrait la libre circulation. Ainsi les dirigeants syndicaux, qui ont renoncé à toute lutte même pour une répartition de la richesse sociale qui ne diminue pas pour les travailleurs, veulent utiliser la situation exceptionnellement tendue du marché du travail comme moyen pour obtenir des augmentations de salaires. Ils veulent faire croire que les lois du capitalisme ("la libre concurrence") remplacent la lutte des travailleurs pour la défense des intérêts des travailleurs. Les chiffres que nous donnons dans l'article ci-contre montrent clairement la grossièreté de l'argumentation des leaders syndicaux. De plus, il faudrait demander aux bureaucrates syndicaux ce que signifie leur "libre concurrence" sur le plan de l'organisation des systèmes de salaire dans les entreprises (salaire aux points, à la pièce, à l'accord...). Le fondement de leur revendication pour l'abolition du statut de saisonnier n'est que le plus bel exemple de leur démagogie et de leur collaborationnisme !

DES MOTS D'ORDRE REELLE- MENT ANTI-CAPITALISTES !

Pour nous la lutte pour l'abolition immédiate du statut de saisonnier doit être liée à des revendications qui, touchant la suppression de ce statut, peuvent à cette occasion être généralisées à l'ensemble de la classe ouvrière et permettre par là de fonder concrètement une lutte unitaire des travailleurs. Cela s'avère d'autant plus important si l'on considère les modifications de la politique patronale et des

bureaucrates syndicaux pour la question du statut de saisonnier et, en outre, l'offensive patronale sur les salaires.

Ces revendications unitaires peuvent essentiellement se répartir sous trois "chapitres" :

1. Celui de la **sécurité de l'emploi**. Le vaste mouvement de concentration, de rationalisation, de modification de l'organisation capitaliste du travail dans les entreprises qui ne fera que s'accélérer dès l'introduction de la libre circulation de la main-d'oeuvre, met en relief tous les problèmes liés à la sécurité de l'emploi :

déqualifications avec baisse de salaire, nouveaux systèmes de qualifications qui ont pour but de baisser les salaires de certains groupes d'ouvriers, problèmes de recyclage, de déplacement de domicile, etc...

2. Celui de la **sécurité sociale**. A l'occasion de la suppression du statut de saisonnier et à l'instant où la bourgeoisie lance une offensive contre la classe ouvrière en voulant généraliser les caisses de pensions (second pilier), qui lui fournissent des capitaux à bon marché, il est urgent d'avancer des mots d'ordre tels que :

— retraite à 60 ans, comme nos camarades en Italie ;
— généralisation et amélioration du système AVS, suppression du second pilier, nationalisation du système de sécurité sociale,

— service national de la santé gratuit.

3. Celui du **logement**. Il n'y a qu'un responsable à la crise du logement (voire notre article) qui sévit en régime capitaliste : la bourgeoisie. Aux larmes de "crocodiles" versées sur les conditions "scandaleuses" dans les baraques, il faut répondre : **non aux baraques en béton pour les travailleurs étrangers**, alors que ceux-ci participent pleinement à la production de la richesse sociale. Les travailleurs unis doivent reprendre les revendications :

— pour la socialisation du sol et la nationalisation des banques !
— pour la création de fonds d'investissements immobiliers publics !
— pour des loyers qui n'excèdent pas 10% du salaire !

Archives contestataires/ Fonds Florent Rochat /Documents relatifs aux saisonniers et saisonnières

Dossiers consultés :

- 051_FR_160 Comisiones obreras (CC.OO.) de Ginebra, Delegacion exterior de las Comisiones obreras (D.E.C.O.), Comité pour l'abolition du statut de saisonnier (CASS).
- 051_FR_170 OCE-BR, immigration.

Dates : 1971-1979

Importance matérielle (en mètres linéaires si possible) et/ou support :

0.13 ml (2 boîtes)

Présentation du contenu (sujets, types de documents, etc.) :

Documentation militante en faveur de l'abolition du statut de saisonnier : plateforme pour l'abolition du statut de saisonnier, CASS, 1973, tract du 1^{er} mai ; bulletin *Lucha Obrera*, 29.6.1974, article sur les saisonniers ; bulletins internes concernant l'immigration.

Nom du producteur (organisme / individu) : Florent Rochat

Histoire administrative / Notice biographique relative au fonds :

Lieu de conservation (nom et adresse) :

Archives contestataires, rue de la Tannerie 2, 1227 Carouge

Cote physique :

Conditions d'accès : libre

Conditions de reproduction : libre

Langues : français, espagnol, italien

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques (relatives à l'utilisation de l'unité de description) :

Instruments de recherche : listé (bordereau de versement)

Sources complémentaires :

Bibliographie (publications relatives à l'unité de description, qui l'utilisent ou l'étudient) :

Notes :

Documents reproduits dans ce rapport :

- Tract à destination des travailleurs immigrés (AC 051_FR_160).
- « Les ouvriers de Lagnese en ont fini avec le statut de saisonnier » (AC 051_FR_160).

PARTIE UNITAIRE DE L'INTERVENTION DE NOS CAMARADES TRAVAILLEURS
IMMIGRES DANS LEURS LANGUES MATERNELLES RESPECTIVES.

Camarades, hommes et femmes,

Notre lutte d'aujourd'hui peut être résumée dans des objectifs primordiaux :

NON aux licenciements, NON aux directives de l'OFMIANT, NON à l'aggrava-
tion de la condition de vie des travailleurs, renforçons l'unité du monde
ouvrier, c'est pour cela que nous sommes là, répondant à l'appel des organi-
sations de travailleurs. Que ce 1er MAI soit un authentique jour des travail-
leurs, une authentique journée de lutte et d'elleendra que nous sachions
la continuer demain dans chaque poste de travail. Parce que la mobilisation
et la lutte permanente de tous les travailleurs est l'unique garantie pour
faire échouer les plans du patronat. Eux, les patrons, parlent de "crise",
ils disent que le mal est inévitable et qu'il faut partager entre tous ses
conséquences. Nous savons très bien que, par là, les patrons prétendent pré-
server à tout prix leurs gros bénéfices en les augmentant même par l'exploit-
ation des travailleurs. Pour les patrons les seules solutions sont : les li-
cenciements purs et simples, le non renouvellement de plus de 40.000 saison-
niers en les condamnant au chômage forcé dans leurs pays respectifs, exportant
ainsi le chômage, la réduction partielle des heures de travail tout en aug-
mentant maintenant la productivité.

Pour nous, travailleurs, la solution est opposée : répartir le travail existant
entre tous de façon à empêcher toute tentative de renvoi d'où, notre lutte
pour imposer les 40 heures par semaine sans diminution de salaire, ni augmenta-
tion de rythme. C'est aussi la bataille constante contre l'atteinte de notre
niveau de vie en exigeant la compensation intégrale de coût de la vie.
Finalement, nous exigeons aussi notre droit à une assurance chômage illimitée.

Ce sont là les revendications qui nous concernent nous, travailleurs suisses
et immigrés, femmes et hommes; c'est la base sur laquelle nous pouvons et
devons forger notre plus ferme unité de classe. Mais, une chose est claire

POUR NOUS, UNITE n'est pas un vain mot,

POUR NOUS, UNITE signifie la lutte concrète pour défaire un à un tous
les mécanismes de division utilisés par le patronat et son Etat.

REFUSONS totalement les directives de l'OFMIANT,

REFUSONS toutes sortes de discrimination,

EXIGEONS les droits d'expression d'organisation et politiques,

EXIGEONS l'abolition du statut des saisonniers.

Nous saluons la victoire des peuples du Cambodge, du Vietnam contre l'impé-
rialisme,

Nous soutenons la lutte du peuple chilien contre la dictature.

Nous saluons également nos camarades portugais. A eux, nous voulons leur ex-
primer notre solidarité dans leurs efforts et leurs conquêtes face à la réac-
tion et face au sabotage des capitalistes. Nous voulons leur dire aussi que :
chaque pas vers la marche au socialisme constitue pour nous un encouragement
incalculable. Fini le temps le temps où les relations entre Espagne et Por-
tugal étaient uniquement relations entre deux dictatures pourries. Aujourd'
hui c'est le voisinage de deux peuples en lutte qui compte.

C'est pour cela que le Mouvement Ouvrier Espagnol a été le premier à dénon-
cer et combattre la complicité de la dictature franquiste ^{avec} ~~à l'appui~~ des po-
liciers fuyards de la PIDE, avec les putschistes ainsi que le rôle des bases
impérialistes US qui représentent une menace constante, non seulement pour
le Portugal mais pour tous les peuples d'Europe.



LOS OBREROS DE LANGNESE HAN TERMINADO CON SU SITUACION DE TEMPOREROS

Hace 5 semanas, los obreros extranjeros de la LANGNESE, en su mayoría españoles, presentaron sus reivindicaciones a la dirección, protestando contra:

- el empeoramiento de las condiciones de trabajo.
- el bajo sueldo de la mujer.
- los contratos de temporada.

Esta petición fué firmada por la casi totalidad del personal extranjero.

La carta así firmada cayó como una bomba. Toda la dirección estaba nerviosa y empezó con mentiras y amenazas. También el Sr. Dornberger, el presidente del Consejo de Empresa empezó con calumnias, diciendo que los obreros habían tenido que firmar forzados.

La dirección salió, después de una semana de reuniones continuas, con una respuesta muy cínica donde decían que NO a todas las reivindicaciones presentadas. A pesar de todo eso, los obreros no se echaron atrás. Ya en la hoja anterior se contó cómo los jefes habían perdido el control absoluto sobre los obreros. La producción resintió. Tres máquinas tenían que estar paradas justo cuando la fábrica quería producir helados al máximo por el mundial de fútbol.

Esta resistencia ante el gigante de la UNILEVER ha obligado a la dirección a retroceder. El primer paso atrás lo dió con el consejo obrero. Este consejo lo había formado la dirección más que nada para humear lo que pasaba entre los obreros españoles. Había buenos representantes obreros en él, pero también alguno elegido a dedo por la dirección. Esto cambió cuando nuestros compatriotas presentaron una lista de sus nuevos representantes, elegi-

dos por los obreros todos ellos. Al ver eso, la dirección deshizo sin más explicaciones el tal consejo. Ese consejo ya no era su arma, sino un arma de los obreros y por eso lo deshizo sin vergüenza alguna.

UNA BUENA VICTORIA

Otro paso atrás han dado con los contratos. Antes habían escrito: "No queremos modificar nada en lo que respecta al tipo y modo de los contratos de trabajo". Ahora, en cambio, han anunciado que, con excepción de dos compañeras, van a hacer fijos a todos los que lo deseen.

Hay la amargura de que dos compañeras han sido rechazadas, pero en general este paso a fijos de plantilla ha sido una buena victoria obrera. Habrá que seguir luchando para consolidarla y evitar que en el futuro vuelvan a aparecer los siniestros contratos discriminadores de temporeros.

Estos contratos discriminan ya que quitan la protección normal contra el despido. Hasta en los últimos días antes de terminar el contrato, el temporero se encuentra en una inseguridad terrible en cuanto a su porvenir, trabajo y vivienda.

Aparte de eso, se queda sin ninguna paga extraordinaria el primer año.

Para colmo, el Sr. Dornberger tenía puesta la firma como representante de los obreros a un acuerdo con la dirección, donde pone que cuando uno se casa le dan, si es fijo 100 marcos, mientras un temporero sólo cobra 30. Y por tener un hijo, cobra el temporero otros 30, mientras el fijo recibe 150. Eso es lo que hay detrás de la frase del Sr Horstmann, el jefe de personal de que "en la LANGNESE hay un trato igual para todos los colaboradores".

« Les ouvrier de Langnese en ont fini avec le statut de saisonnier », s.d. (AC 051_FR_160).

Archives contestataires/Bibliothèque/Documents relatifs aux saisonniers et saisonnières

Référence : Bibliothèque

Dates : 1974-1976

Importance matérielle (en mètres linéaires si possible) et/ou support :

0.2 ml

Présentation du contenu (sujets, types de documents, etc.) :

Collection constituée à partir de différents fonds afin d'éviter un trop grand nombre de doublons.

- *Os « temporarios » na Suíça*, Grupo Autonomo da Emigração Portuguesa na Suíça, mai 1974, 17 p.

- *La situacion de la clase obrera en Suiza y los movimientos racistas*, Movimiento comunista de Espana, octobre 1974.

- *Saisonnier aujourd'hui. Livre blanc*, Comité pour l'abolition du statut de saisonnier, juin 1976, 70 p.

- *Conditions de séjour des travailleurs saisonniers à Genève*, Comité pour l'abolition du statut de saisonnier, mai 1974, 20 p.

- *Abolition du statut de saisonnier !*, Comité pour l'abolition du statut de saisonnier, septembre 1974, 20 p.

- *Immigration et xénophobie*, les organisations de la conférence de Berne, 1974, 47 p.

- *Picopala*, février 1972, no 1, photocopié, 8 p., article sur les baraquements (repro.)

- *Nostro Giornale. Periodico del gruppo di base della costruzione*, nos 3-4, 14 p., article sur la nouvelle loi sur les saisonniers.

- *Nuestra Prensa. Periodico del grupo de base de la construccion*, nos 3-4, version espagnole du précédent.

- *Bollettino del Collettivo emigrazione italiana*, no 4, juin 1974 4 p., article contre les baraques.

- *Logement lutte ouvrière*, no 1, novembre 1970, 24 p., sur le logement des saisonniers.

- *Emigrazione italiana*, 12 décembre 1973, p. 9 : « Il film *Le stagionale* » nelle baracche ».

- *Bollettino de la Colonia libera italiana*, no 5, septembre-octobre, 12 p.

- *L'outil des travailleurs. Journal du groupe de travailleurs du bâtiment*, nov.-déc. 1975, p. 4 article : « Statut saisonnier »

Nom du producteur (organisme / individu) : les Archives contestataires

Histoire administrative / Notice biographique relative au fonds :

Lieu de conservation (nom et adresse) :

Archives contestataires, rue de la Tannerie 2, 1227 Carouge

Cote physique :

Conditions d'accès : libre

Conditions de reproduction : libre

Langues : français, espagnol, portugais

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques (relatives à l'utilisation de l'unité de description) :

Instruments de recherche : listé (bordereau de versement)

Sources complémentaires :

Bibliographie (publications relatives à l'unité de description, qui l'utilisent ou l'étudient) :

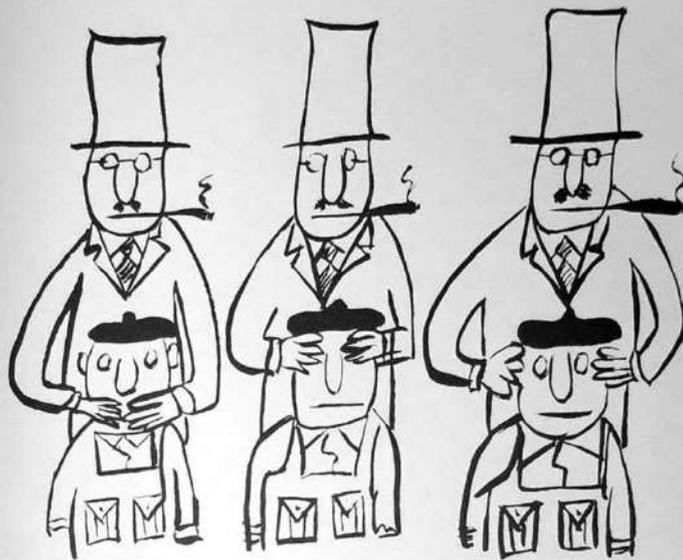
Notes :

Documents reproduits dans ce rapport :

- *Os « temporarios » na Suíça*, Grupo Autonomo da Emigração Portuguesa na Suíça, mai 1974 (AC Bibliothèque).
- *La situación de la clase obrera en Suiza y los movimientos racistas*, Movimiento comunista de Espana, octobre 1974 (AC Bibliothèque).
- *Conditions de séjour des travailleurs saisonniers à Genève*, Comité pour l'abolition du statut de saisonnier, mai 1974 (AC Bibliothèque).
- *Nostro Giornale. Periodico del gruppo di base della costruzione*, nos 3-4 (AC Bibliothèque).
- *Logement lutte ouvrière*, no 1, novembre 1970 (AC Bibliothèque).

OS "TEMPORÁRIOS"

NA SUÍÇA



GRUPO **A**UTÓNOMO DA **E**MIGRAÇÃO **P**ORTUGUESA

NA **S**UÍÇA

Os « temporários » na Suíça, Grupo Autonomo da Emigração Portuguesa na Suíça, mai 1974 (AC Bibliothèque).

DOCUMENTO

LA SITUACION DE LA CLASE OBRERA EN SUIZA Y LOS MOVIMIENTOS RACISTAS



MOVIMIENTO COMUNISTA
DE ESPANA (M.C.E.)

La situacion de la clase obrera en Suiza y los movimientos racistas, Movimiento comunista de Espana, octubre 1974 (AC Bibliothèque).

conditions
de séjour
des
travailleurs
saisonniers
à Genève

Conditions de séjour des travailleurs saisonniers à Genève, Comité pour l'abolition du statut de saisonnier, mai 1974 (AC Bibliothèque).



Nostro Giornale. Periodico del gruppo di base della costruzione, nos 3-4, s.d. (AC Bibliothéque).

BULLETIN N° 1 NOVEMBRE 1970

LOGEMENT LUTTE OUVRIERE



PROLETAIRES DE TOUS LES
PAYS UNISSEZ - VOUS

COMITE DE LUTTE C.P 156

Archives d'Etat de Genève/Mémorial des séances du Grand Conseil/Documents relatifs aux saisonniers et saisonnières

Référence :

Dates : 1950-2002

Importance matérielle (en mètres linéaires si possible) et/ou support :

Présentation du contenu (sujets, types de documents, etc.) :

Plus de 30 occurrences concernant les saisonniers et saisonnières, et en particulier le regroupement familial, les écoles clandestines, les enfants clandestins, le logement, le chômage, le secteur du bâtiment, la Yougoslavie, les Albanais du Kosovo, le Lignon, Meyrin, Pré-Bois, Vernier (voir Notes).

Nom du producteur (organisme / individu) : Grand Conseil genevois

Histoire administrative / Notice biographique relative au fonds :

Lieu de conservation (nom et adresse) :

Archives d'Etat de Genève Arsenal (AEG A), 1 rue de l'Hôtel-de-Ville, 1211 Genève 3 (en Salle de lecture)

Cote physique :

Conditions d'accès : libre

Conditions de reproduction : libre

Langues : français

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques (relatives à l'utilisation de l'unité de description) :

Instruments de recherche : publié intégralement sur le site internet du Grand Conseil (depuis 1993)

Sources complémentaires :

Bibliographie (publications relatives à l'unité de description, qui l'utilisent ou l'étudient) :

Notes :

Mémorial du Grand Conseil 1950-2002 : relevé des mentions de saisonniers et saisonnières en annexes

Archives d'Etat de Genève/Office cantonal de placement (OCP)/ Documents relatifs aux saisonniers et saisonnières

Dossiers consultés :

- 1968 va 1.3.12 Correspondance générale de l'Office cantonal de placement
- 1968 va 1.11.3 Service de contrôle des chantiers
- 1968 va 1.11.4 Service de contrôle des chantiers
- 1968 va 1.17.1 Main-d'œuvre étrangère et confédérée : Préavis du contrôle de l'habitant
- 1968 va 1.18.8 Main d'œuvre étrangère et confédérée: Préavis du contrôle de l'habitant
- 1968 va 1.20.1 Contrôle de la main d'œuvre étrangère et saisonnière
- 1968 va 1.20.3 Contrôle de la main d'œuvre étrangère et saisonnière
- 1968 va 1.20.4 Contrôle de la main d'œuvre étrangère et saisonnière
- 1968 va 1.20.5 Contrôle de la main d'œuvre étrangère et saisonnière
- 1968 va 1.20.6 Contrôle de la main d'œuvre étrangère et saisonnière
- 1968 va 1.20.7 Contrôle de la main d'œuvre étrangère et saisonnière
- 1968 va 1.20.8 Contrôle de la main d'œuvre étrangère et saisonnière
- 1968 va 1.20.9 Contrôle de la main d'œuvre étrangère et saisonnière
- 1968 va 1.20.11 Contrôle de la main d'œuvre étrangère et saisonnière

Dates : 1936-1960

Importance matérielle (en mètres linéaires si possible) et/ou support :

1 ml

Présentation du contenu (sujets, types de documents, etc.) :

- Lettres d'entrepreneurs au Service des chantiers, au Service du chômage et au Contrôle de l'habitant pour obtenir des dérogations à la préférence accordée à des chômeurs nationalité suisse pour pouvoir engager des travailleurs étrangers
- Registre de la main-d'œuvre féminine
- Registre des préavis d'engagement de la main-d'œuvre étrangère classés
- Rapports de contrôle journalier de la main-d'œuvre étrangère avec la mention des secteurs économiques concernés (bâtiment, agriculture, commerce et industrie, hôtellerie) et des cas réguliers/irréguliers(?). Ces rapports donnent lieu à une analyse par l'Office cantonal de placement, 5.10.1946, 5 p.
- Liste chronologique des contrats de saisonniers (1947-1952)
- Plaintes concernant les conditions de travail
- Correspondance avec le Contrôle de l'habitant, avec les entreprises pour des demandes de main-d'œuvre (1941-1962 env.), la Commission paritaire professionnelle de la métallurgie, l'Office fédéral

de l'industrie, la Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers, la FOBB, la Fédération genevoise des syndicats chrétiens et corporatifs, la Police fédérale des étrangers, le Service du génie, les CFF, le Département des travaux publics, etc.

- Listes des personnes autorisées à venir travailler en Suisse
- PV de la Commission paritaire
- Listes des ouvriers transmises aux postes de gendarmerie de frontière avec la date prévue de leur retour (1959-1960).
- Liste d'ouvriers transmise à la gendarmerie
- Demandes d'emploi envoyées d'Italie classées comprenant quelques photos passeports
- Lettres du Service de l'hygiène sur les mauvaises conditions de travail, 18.2.1949, sur refus d'admission d'immigrés, 20.12.1941
- Permis de séjours temporaires, 1957

Nom du producteur (organisme / individu) : Office cantonal de placement

Histoire administrative / Notice biographique relative au fonds :

Lieu de conservation (nom et adresse) :

Archives d'Etat de Genève Arsenal (AEG A), 1 rue de l'Hôtel-de-Ville, 1211 Genève 3

Cote physique : SL 2^e épi D

Conditions d'accès : selon les délais légaux en vigueur (à voir avec l'archiviste)

Conditions de reproduction : libre

Langues : français

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques (relatives à l'utilisation de l'unité de description) :

Instruments de recherche : inventorié/base de données internet Adhémar, AEG

Sources complémentaires :

Bibliographie (publications relatives à l'unité de description, qui l'utilisent ou l'étudient) :

Notes :

Documents reproduits dans ce rapport :

- Liste de l'Office cantonal de placement des ouvriers étrangers dont les permis de séjours sont échus, 21.10.1958 (AEG 1968 va 1.20.4).
- Demande d'emploi envoyée d'Italie, 15.11.1946 (AEG 1968 va 1 20.11).
- Demande d'emploi envoyée d'Italie, 6.11.1946 (AEG 1968 va 1 20.11).

Lettre OCP du 21.10.58/Ws

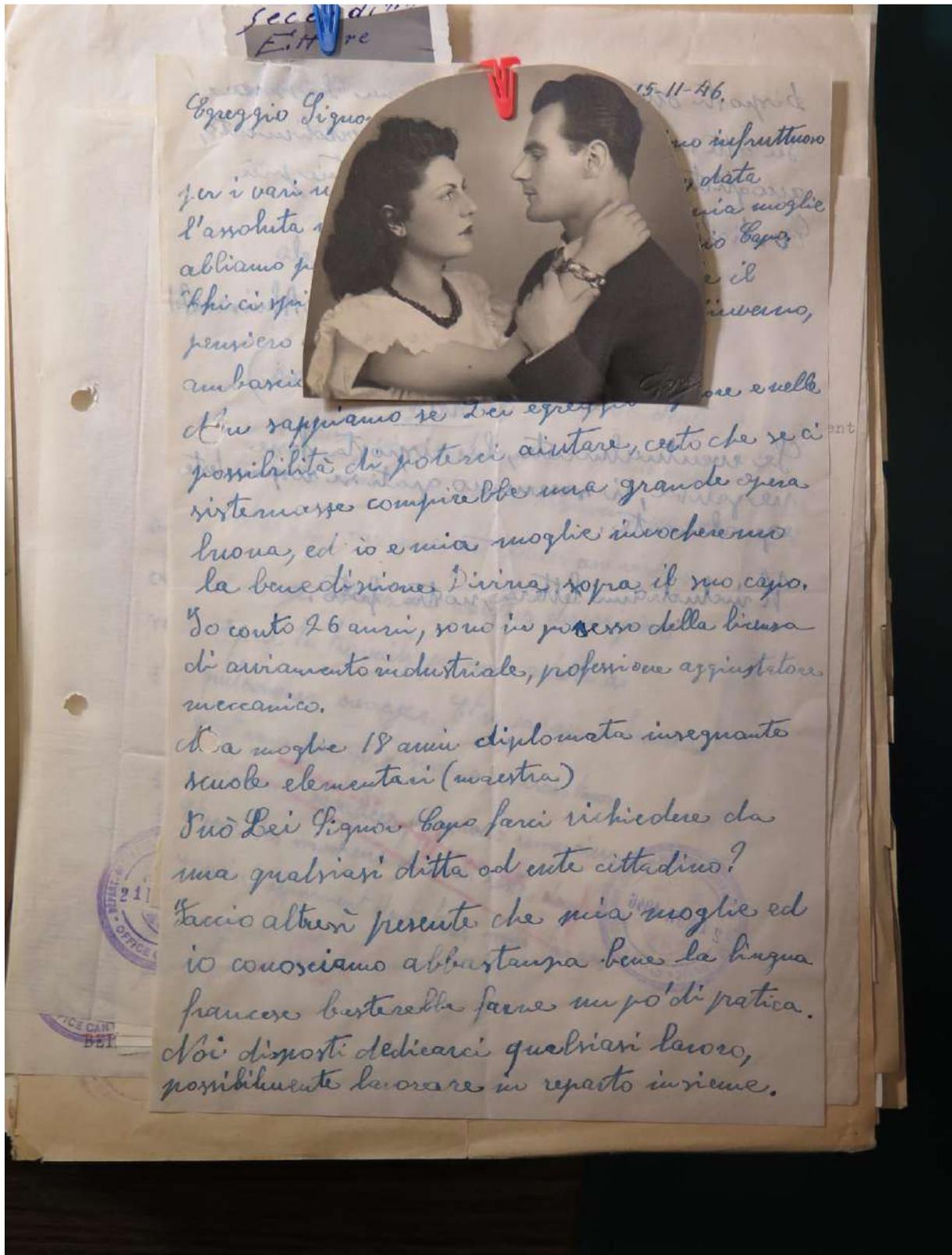
Annexe 1/4

L' OCP demande le départ de Suisse des ouvriers étrangers ci-après qui n'ont pas fait renouveler leurs permis de séjour et qui ont quitté leurs emplois depuis plusieurs mois:

							permis échu le:	trav. terminé le:
4.	ALBERT	✓ Walter	1938	Allem.	F.Jacot		30.9.58	15.9.57
Jr. 13.	AMELIO	✓ Amelio	1923	Italie	Hispano		31.12.58*	13.6.58
Jr. 18.	AMENDOLI	✓ Mario	1910	Italie	Boissonnas		30.6.58	2.58
c/hic	AMENDOCI	✓ Giuseppe	1910	Italie	Mipsa		31.12.58*	18.7.58
Eco 22.	AMENDOCI	✓ Jacques	1980	France	Gallay		30.9.58	7.2.58
c/p. 7.	AMENDOCI	✓ Giuseppe	1929	Italie	De Angelis		30.9.58	25.4.58
Jr. 30.	AMENDOCI	✓ Giuseppe	1931	Italie	Fond.Réunies		30.9.58	29.8.58
c/l.	AMENDOCI	✓ Werner	1936	Allem.	Locca		30.9.58	11.4.58
	AMENDOCI	✓ Faustino	1924	Italie	Hispano		31.3.59*	20.6.58
	AMENDOCI	✓ Giuseppe	1927	Italie	Hispano		30.6.58	20.6.58
	AMENDOCI	✓ Umberto	1930	Italie	Kiener		30.6.58	6.58
Jr.	AMENDOCI	✓ Marino	1928	Italie	Tarex		31.12.58*	6.58
	AMENDOCI	Angelo	1928	Italie	Hispano		30.9.58	18.6.58
	AMENDOCI	Francesco	1931	Italie	Charmilles		31.12.58*	15.8.58
	AMENDOCI	Peter	1935	Allem.	Carr.Sécheron		31.12.58*	30.8.58
	AMENDOCI	Dominique	1939	Italie	Charmilles		31.8.58	7.58
Jr.	AMENDOCI	✓ Mario	1938	Italie	Motosacoche		30.9.58	23.5.58
	AMENDOCI	✓ Teodoro	1912	Italie	Motosacoche		30.9.58	4.7.58
	AMENDOCI	✓ Vincenzo	1923	Italie	Pelligot		30.6.58	6.58
	AMENDOCI	Tranquillo	1932	Italie	Charmilles		31.12.58*	27.6.58
	AMENDOCI	Renato	1920	Italie	G.Jacot		30.9.58	28.2.58
Jr.	AMENDOCI	✓ Luigi	1931	Italie	Sam		30.9.58	22.8.58
Jr.	AMENDOCI	✓ Mario	1910	Italie	Charmilles		31.3.59*	20.6.58
	AMENDOCI	Luciano	1917	Italie	SIP		31.3.59*	20.6.58
	AMENDOCI	✓ Pierre	1938	France	Magnin		30.9.58	14.3.58
	AMENDOCI	✓ Emilio	1909	Italie	Charmilles		30.6.58	25.4.58
	AMENDOCI	✓ Marino	1936	Italie	Charmilles		30.9.58	27.6.58
	AMENDOCI	Vittorio	1915	Italie	Christen		31.12.58*	8.58
4.11	AMENDOCI	✓ Vincenzo	1920	Italie	Hispano		31.12.58*	11.7.58
	AMENDOCI	Enrico	1916	Italie	Similor		31.3.59*	16.5.58
Aut. 1.	AMENDOCI	✓ David	1924	Anglet.	Battelle		31.8.58	8.58
Jr. 31.	AMENDOCI	✓ Enzo	1931	Italie	Sécheron		30.9.58	14.3.58
Exp. 3.	AMENDOCI	✓ José	1932	Espagne	Décheron		30.6.58	6.58
4.11	AMENDOCI	✓ Antonio	1935	Italie	Hispano		31.12.58*	11.7.58
	AMENDOCI	Walter	1920	Italie	Hispano		31.12.58*	18.7.58
	AMENDOCI	Cosimo	1921	Italie	Charmilles		31.12.58*	21.2.58
Aut. 1.	AMENDOCI	✓ Ettore	1937	Italie	Hispano		30.6.58	4.7.58
31.12.58	AMENDOCI	✓ Bernard	1927	France	Gardy		30.6.58	6.58

* autorisations de séjour révocables.

Liste de l'Office cantonal de placement des ouvriers étrangers dont les permis de séjours sont échus, 21.10.1958 (AEG 1968 va 1.20.4).



Ettore
Egizio Liguori

15-11-46.

per i vari u
l'assoluta
abbiamo p
chi ci spi
pensiero
ambascia

no infruttuoso
data
mia moglie
io capo,
e il
inverano,

che sappiamo se Lei egiziano...
possibilità di poterci aiutare, certo che se ci
sistemasse compirebbe una grande opera
buona, ed io e mia moglie invocheremo
la benedizione Divina sopra il suo capo.
Ho conto 26 anni, sono in possesso della licenza
di avviamento industriale, professione aggiustatore
meccanico.

La moglie 18 anni diplomata insegnante
scuole elementari (maestra)

Suo Lei Egizio capo farei richiedere da
una qualsiasi ditta od ente cittadino?

Faccio altresì presente che mia moglie ed
io conosciamo abbastanza bene la lingua
francese basterebbe farne un po' di pratica.
Noi disposti dedicarci qualsiasi lavoro,
possibilmente lavorare in reparto insieme.

Demande d'emploi envoyée d'Italie, 15.11.1946 (AEG 1968 va 1 20.11).

(Italie) Treviso 28/10/1946

AN



AM DEN 6 NOVEMBER 1946

(LUNGSBUREAU) von

(SUISSE)

-BETRIFFT-DIENST

Gestatten Sie, b *Anne 26 April 1940* *Corporato 1940* *an*: "Ich heie SECONDINO ETTORE bin 26 Jahre alt, *Corporato 1940* und Arbeitslos, das in Italien Bedeutet eine sehr schwierige und kritische Lage.

Ich habe bei der mittleren Schule studiert, daher kann ich gut Deutsch Franzsisch und Italienisch; seit zwei Monaten habe ich Englisch zu studieren angefangen.

In Mnchn habe ich die deutsche Wagensfhreschein der zweite Klasse gekriegt, seit viele Jahre habe lange und gute Praxis von Auto; ich besitze doch eine italienische Autofhreschein.

In Berlin, bei der Firma Aschinger A.G. war ich als Kraftfahrer gestellt, dort habe viele deutsche Wagen gefhrt.

Bei dem Hotel Vaterland und dem Frstenhof habe ich als Kellnerhilfe gearbeitet.

Ich bin, phisich, sehr krftig um jede Arbeit vertragen zu knnen, jederfals stelle mich fr jede Arbeit zu Ihre Vervgung.

Seien Sie so gutmutig, bitte, sich interessieren auf meine Zustand, weil ich nicht mehr vertragen kann ohne Ttigkeit zu bleiben.

Ich versichere Ihnen eine gute Entwikelung der Arbeit wie ich zur Arbeit angewhnt bin, und wie ich, whrend meine langen Aufenthalt in Deutschland kennengelernt habe.

Gestatten Sie mir, bitte, zuversichtlich auf Ihre Antwort zu sein.

Mit vorzglicher Hochachtung

ihr

VIA BARBAROUX 43
TORINO-ITALIA-



BELIAGE: Ein Lichtbild. Die Zeugniskopien nach bereinkunft

Demande d'emploi envoye d'Italie, 6.11.1946 (AEG 1968 va 1 20.11).

Archives d'Etat de Genève/ Secrétariat général du Département de l'économie publique (DEP)/

Documents relatifs aux saisonniers et saisonnières

Dossiers consultés :

- 1986 va 9.10.1 Main-d'œuvre étrangère : dossiers d'enquêtes, correspondance et recours
- 1986 va 9.49.6 Dossiers divers concernant les logements ouvriers
- 1986 va 9.49.7 Dossiers divers concernant les logements ouvriers
- 1986 va 9.49.8 Dossiers divers concernant les logements ouvriers
- 1986 va 9.85.3.13 Caisse cantonale de compensation
- 1986 va 9.85.3.59 Caisse cantonale de compensation

Dates : 1946-1963

Importance matérielle (en mètres linéaires si possible) et/ou support :

0.2 ml

Présentation du contenu (sujets, types de documents, etc.) :

Documents concernant la prise en charge de l'hébergement des saisonniers et saisonnières par l'Etat : correspondance avec entreprises et syndicats, contributions patronales, offres de logements, recherche d'immeubles et d'appartements vides.

- Règlement concernant l'émolument 1960 perçu pour le logement des saisonniers du bâtiment, promulgué par le Conseil d'Etat

- Règlement de maison « Dortoir rue des Tilleuls 2 A »

- Dossier de plans « Logement pour ouvriers saisonniers à Meyrin », 8.3.1960

Allocations familiales: saisonniers et salariés résidant depuis moins d'un an, correspondance avec la Fédération des syndicats patronaux, présentation du projet de loi sur les allocations familiales.

Nom du producteur (organisme / individu) : Département du commerce et de l'industrie

Histoire administrative / Notice biographique relative au fonds :

Lieu de conservation (nom et adresse) :

Archives d'Etat de Genève Terrassière (AEG T), 52 rue de la Terrassière, 1207 Genève

Conditions d'accès : libre

Conditions de reproduction : libre

Langues : français

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques (relatives à l'utilisation de l'unité de description) :

Instruments de recherche : inventorié/base de données internet Adhémara, AEG

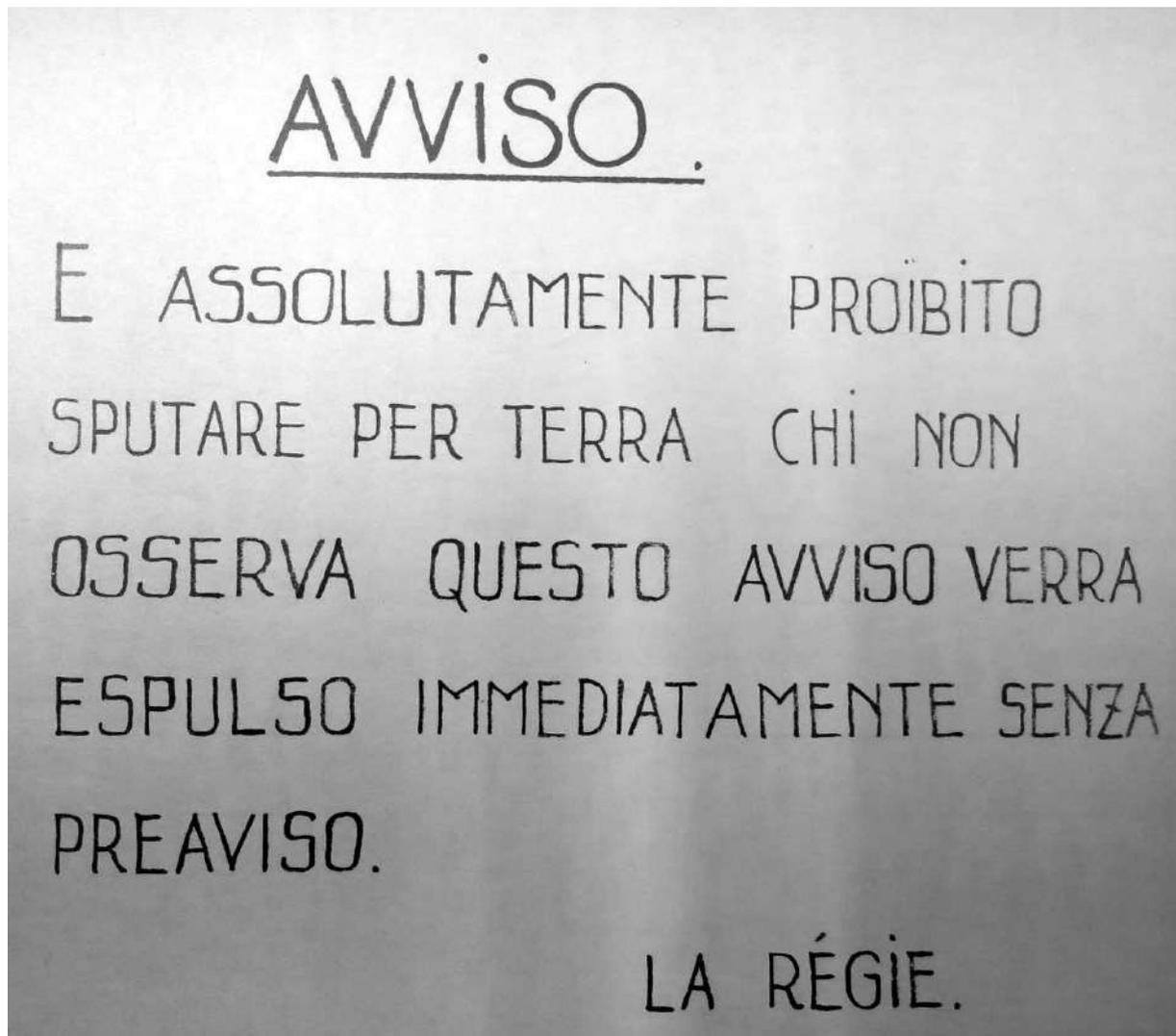
Sources complémentaires :

Bibliographie (publications relatives à l'unité de description, qui l'utilisent ou l'étudient) :

Notes :

Documents reproduits dans ce rapport :

- Panneau affiché dans une baraque pour saisonniers (AEG 1986 va 9.49.6).
- Logement pour ouvriers saisonniers à Meyrin, Durisol, 8.3.1960. (AEG 1986 va 9.49.6).
- Recensement d'habitations vides en vue d'y loger des saisonniers, 31.3.1960 (AEG 1986 va 9.49.6).



Panneau affiché dans une baraque pour saisonniers, s.d. (AEG 1986 va 9.49.6).

SITUATION AU 31 MARS 1960 DES IMMEUBLES A DEMOLIR

Adresse de l'immeuble	Nombre d'immeubles	Nombre de logements	Nombre de pces (les cuisines et chambres sont consid. comme pces)	Degré d'occupation
Rue Ami Lullin, 3	1	12	57	Partiellement vide
Rue Ami Lullin, 4	1	locaux comm.	-	Entièrement vide
Rue de Berne, 9	1	11	42	Entièrement vide
Rue de Berne, 13	1	9	35	Partiellement vide
Av. de Champel, 21	1	1	12	Entièrement vide
Av. de Champel, 23	1	2	13	Entièrement vide
Crêts de Champel, 12	1	2	15	Entièrement vide
Rue du Cendrier, 9	1	9	19	Entièrement vide
Rue du Cendrier, 11	1	16	31	Partiellement vide
Rue Ferdinand Hodler, 23	1	Hôtel	-	Partiellement vide
Rte de Frontenex, 32	1	8	26	Partiellement vide
Rue Grenus, 9	1	8	30	Partiellement vide
Rue Grenus, 11	1	15	45	Partiellement vide
Rue Grenus, 13	1	11	45	Partiellement vide
Rue Grenus, 15	1	8	28	Partiellement vide
Rue de la Mairie, 18	1	11	45	Partiellement vide
Rue des Pâquis, 28	1	Hôtel	-	Entièrement vide
Rue Rousseau, 21	1	18	50	Partiellement vide
Rue Rousseau, 23	1	10	35	Entièrement vide
R. de la Synagogue, 38	1	14	53	Partiellement vide
T O T A L	20	165	581	

RD/MM 300360

BUREAU CANTONAL DE
STATISTIQUE - GENÈVE

Recensement d'habitations vides en vue d'y loger des saisonniers, 31.3.1960 (AEG 1986 va 9.49.6).

Archives d'Etat de Genève/ Secrétariat général du Département de justice et police/ Documents relatifs aux saisonniers et saisonnières

Dossiers consultés :

- 2000 va 25.1.2.39 Affluence des saisonniers à l'Office cantonal de placement, rue de Lausanne
- 2000 va 25.1.7.24 Etrangers : saisonniers – Effectifs, accueil et stabilisation des saisonniers
- 2000 va 25.1.7.25 Etrangers : main-d'œuvre – Nouvelle réglementation
- 2000 va 25.1.7.26 Etrangers : main-d'œuvre – Regroupement familial. Expulsions d'enfants étrangers (cas d'espèces)
- 2000 va 25.1.7.27 Brochure d'accueil (Ministère protestant dans l'industrie)
- 2000 va 25.1.7.28 Etrangers : main-d'œuvre étrangère – Inscription des enfants des travailleurs étrangers dans les écoles publiques genevoises
- 2000 va 25.1.7.36 Etrangers : surchauffe – Concernant le régime des travailleurs saisonniers dans l'hôtellerie genevoise

Dates : 1956-1971

Importance matérielle (en mètres linéaires si possible) et/ou support :

0,2 ml

Présentation du contenu (sujets, types de documents, etc.) :

Dérogations accordées par le Conseil d'Etat à de nombreuses entreprises pour excéder les contingents de saisonniers ; mesures prises par la Police fédérale des étrangers afin de favoriser le retour en Suisse des saisonniers yougoslaves dans l'agriculture; le Conseil d'Etat étend les droits des saisonniers italiens aux autres saisonniers non-italiens, 10.8.1964; lettres de la FOBB au Conseil d'Etat demandant l'amélioration de la situation des saisonniers, des sanctions pour les saisonniers qui ne respectent pas les règles; réactions du Conseil d'Etat à la nouvelle réglementation mise en place par la Confédération ; brochures d'information pour immigré-e-s, en plusieurs langues ; note du Contrôle de l'habitant concernant l'« Inscription des enfants des travailleurs étrangers dans les écoles publiques genevoises », 23.9.1969 ; expulsions de bébés et d'enfants illégaux, 1969 ; conflits de travail présentés par la Fédération des syndicats chrétiens de Genève, 1969 ; lettre de l'Union des sociétés patriotiques de Genève au Conseil d'Etat, 12.2.1964 ; le Conseil d'Etat fait cesser l'activité de l'Associazione Lavatori Siciliani sur dénonciation de la Fédération des syndicats patronaux ; note au Département de justice et police sur des travailleurs qui logeraient dans des bâtiments en construction, 1962 ; lettre de la Société des cafetiers, restaurateurs et hôteliers au Conseil d'Etat demandant prolongement de la période saisonnière de 6 à 11 mois, 3.11.1969.

Nom du producteur (organisme / individu) : Secrétariat général du Département de justice et police

Histoire administrative / Notice biographique relative au fonds :

Lieu de conservation (nom et adresse) :

Archives d'Etat de Genève Terrassière (AEG T), 52 rue de la Terrassière, 1207 Genève

Cote physique :

Conditions d'accès : libre

Conditions de reproduction : libre

Langues : français

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques (relatives à l'utilisation de l'unité de description) :

Instruments de recherche : inventorié/base de données internet Adhémar, AEG

Sources complémentaires :

Bibliographie (publications relatives à l'unité de description, qui l'utilisent ou l'étudient) :

Notes :

Documents reproduits dans ce rapport :

- Lettre de Lucien Tronchet, président de la FOBB au Conseil d'Etat, 19.11.1964 (AEG 2000 va 25.1.7.24).
- Brochure distribuée aux nouveaux arrivants et arrivantes par le Ministère protestant dans l'industrie, 1964 (AEG 2000 va 25.1.7.27).
- Note du Contrôle de l'habitant concernant l'« Inscription des enfants des travailleurs étrangers dans les écoles publiques genevoises », 23.9.1969 (AEG 2000 va 25.1.7.28).

1146



SYNDICATS DU BATIMENT GENÈVE

Fédération suisse des ouvriers du bâtiment et du bois

RUE NECKER 15-17
Chèques post. l. 48 04
Téléphone 32 48 03
Bureaux ouverts de 16 à 18 h.
Samedi matin de 8 à 11 h.

LT/P/7826

CONSEIL D'ÉTAT			
Reçu le 20 NOV. 1964 Copié le 18 N. 30			
Présidence		Intérieur	
Départements	1	Commerces	
Finances		Prévoyance	IK
Police		Militaire	
Instruction		Chancellerie	
Travail		Ville de Genève	

Genève, le 19 novembre 1964
Dpt rapporteur: PRÉVOYANCE
DÉPARTEMENTS

Monsieur HELG, président du
Conseil d'Etat de la République et
Canton de Genève
GENEVE

20 NOV 1964

Concerne : Fin de contrats de travail pour "Saisonniers"

Monsieur le Président,

Nous devons demander d'urgence une décision du Conseil d'Etat pour que les ouvriers saisonniers ne soient pas licenciés et contraints de rentrer dans leur pays avant l'expiration de leur contrat de travail, dont la date selon l'usage, est fixée au 30 novembre de chaque année.

En effet, tandis que l'Office de placement, en accord avec les directives fédérales, admet que le dernier jour de travail pour les saisonniers du Bâtiment est le 18 décembre 1964, nous constatons que des ouvriers sont licenciés déjà depuis le 12 novembre 1964, alors que l'on devrait mieux répartir les possibilités d'emploi jusqu'au 30 novembre.

Ces ouvriers protestent à juste titre parce qu'ils ont établi leurs plans budgétaires pour un emploi au moins jusqu'au 30 novembre. Ceux qui ont fait des prévisions sur le plus long temps possible d'occupation, sont précisément des pères de familles.

Or le licenciement, avant la fin d'un mois, frappe durement ces pères de familles par la privation des allocations familiales.

De plus, il est à constater que tandis que les entrepreneurs se débarrassent de leurs ouvriers prématurément, les patrons ont refusé des demandes de transfert en cours de saison à des ouvriers qui auraient eu la possibilité d'être embauchés par des entreprises qui auraient pu les occuper au moins jusqu'au 30 novembre.

Nous devons attirer l'attention du Conseil d'Etat sur l'importance de ce problème, qui est d'extrême urgence aujourd'hui, mais qui pose déjà des hypothèses pour l'an prochain.

En effet, si les ouvriers saisonniers apprennent à leurs dépens qu'ils peuvent être licenciés abruptement après quelques mois d'emploi, il est plus que probable que beaucoup d'entre eux hésiteront à revenir.

Dès lors, nous nous mettons à la disposition du Conseil d'Etat pour le renseigner complètement sur ce problème, et nous lui demandons de prendre les

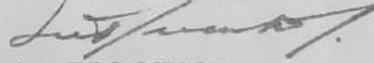
./.

dispositions d'urgence pour éviter que les entreprises licencient du personnel saisonnier avant l'échéance du 30 novembre, et qu'en cas de nécessité, les ouvriers licenciés d'une entreprise puissent être transférés selon leur désir, dans une entreprise de l'un quelconque des métiers de la construction, jusqu'à la limite du 30 novembre.

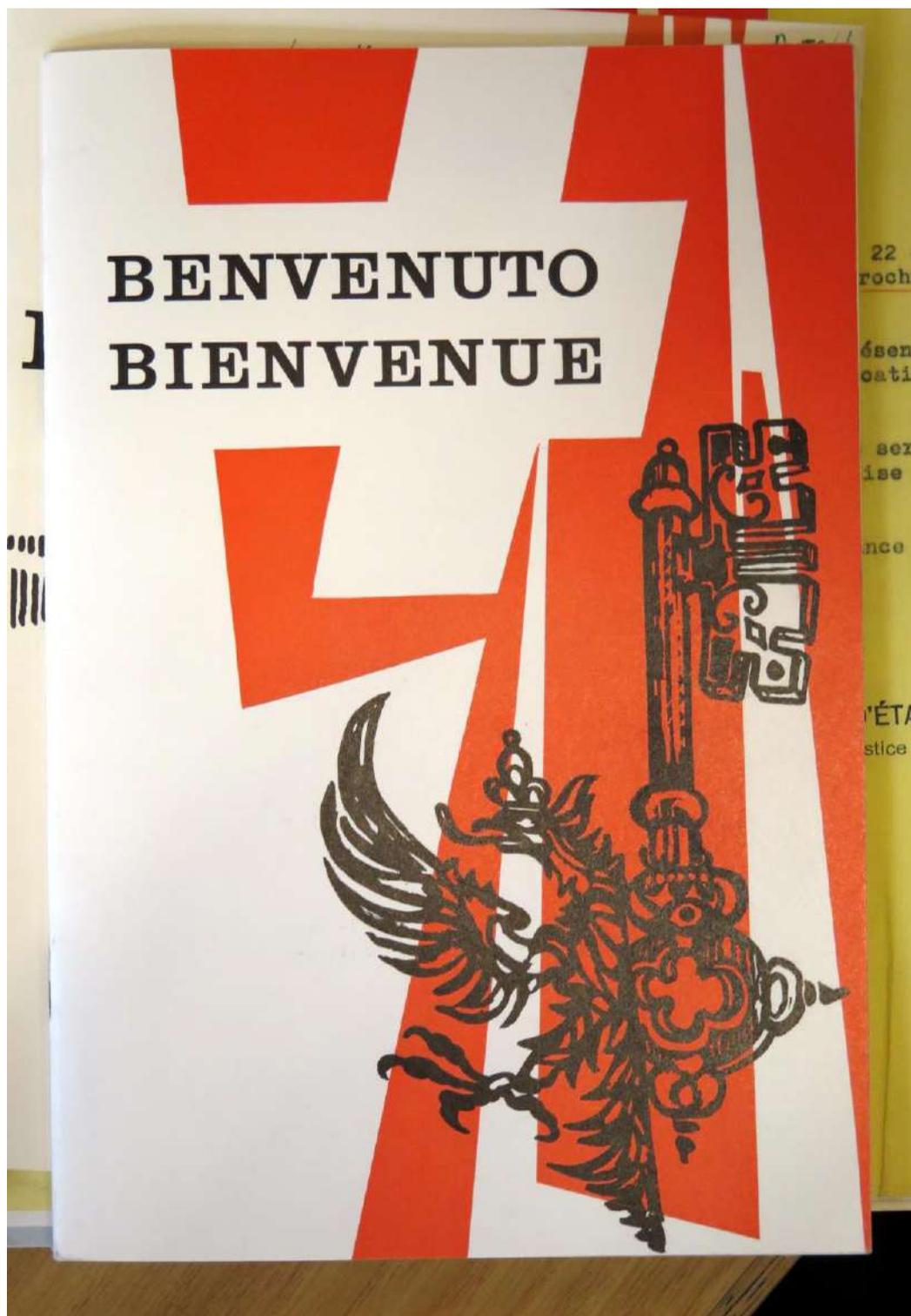
Pour le surplus, il y aurait lieu de pouvoir examiner dans le plus bref délai, la mise au point d'une réglementation claire et convenable de la licence d'emploi des ouvriers "importés", de leurs possibilités de changement de place, de la responsabilité des entrepreneurs à l'égard des ouvriers qu'ils appellent dans notre canton; ceci bien entendu en sauvegardant dans leur intégrité, les droits de travailleurs stables et particulièrement de nos concitoyens.

Nous ne doutons pas que les préoccupations énoncées ci-dessus auront toute l'attention du Conseil d'Etat pour de promptes décisions favorables aux ouvriers et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.

FOBB - le président :



Lucien TRONCHET



Brochure distribuée aux nouveaux arrivants et arrivantes par le Ministère protestant dans l'industrie, 1964 (AEG 2000 va 25.1.7.27).

NOTE A MONSIEUR LE PRESIDENT

22 SEP. 1969

Pour des raisons évidentes, nous avons toujours demandé, en accord avec la police fédérale des étrangers, aux parents étrangers résidant hors de Suisse, qui veulent mettre leurs enfants à l'école à Genève, de les placer dans des institutions privées. Il arrive cependant des cas où cet engagement n'est pas tenu ou qu'après un an ou deux à l'école privée, les enfants soient transférés dans des écoles publiques. Souvent aussi, des Moyen-Orientaux placent leurs enfants chez nous pour leur éducation. M. R. Roullier, de l'instruction publique, me dit que, sur le principe, son département ne peut (ou ne veut pas!) s'y opposer.

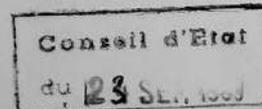
Pour ma part, après tout, je ne veux pas être plus royaliste que le roi et suis prêt à ne plus mettre de conditions quelconques. Toutefois, j'aimerais connaître l'opinion du Conseil d'Etat; n'importe qui de n'importe où peut-il inscrire ses enfants dans nos écoles? Le cas échéant, notre tâche sera simplifiée.

R. Vieux

Genève, le 17 septembre 1969

VX/89/rvh

pour CE 23.9.69



Archives d'Etat de Genève/Fonds de la Communauté de travail pour l'accueil et l'intégration des étrangers (CTAIE)/ Documents relatifs aux saisonniers et saisonnières

Dossiers consultés :

- 2003 va 029, classeur no 2
- 2003 va 029, classeur no 3

Dates : 1986-1997

Importance matérielle (en mètres linéaires si possible) et/ou support :

0.1 ml (2 classeurs sur 4.5 ml de classeurs)

Présentation du contenu (sujets, types de documents, etc.) :

Rapports sur les problèmes d'accueil à la frontière, de la visite sanitaire et de logement pour les saisonniers et les saisonnières, tract pour l'accueil des Portugais à Genève, photocopié *La Suisse. Terre d'accueil ?*, IES, Genève, mai 1989, tract et communiqué de presse du CCSI sur le logement, projet d'animation culturel avec les saisonniers et saisonnières, formulaire de déclaration de fin de contrat, directives pour la visite sanitaire (en espagnol, portugais, serbo-croate ?, turc, grec)

Nom du producteur (organisme / individu) : Communauté de travail pour l'accueil et l'intégration des étrangers

Histoire administrative / Notice biographique relative au fonds :

Lieu de conservation (nom et adresse) :

Archives d'Etat de Genève Maraîchers(AEG), 13 rue des Maraîchers, Genève

Cote physique :

Conditions d'accès : sur rendez-vous

Conditions de reproduction : libre

Langues : français

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques (relatives à l'utilisation de l'unité de description) :

Instruments de recherche :

Sources complémentaires :

Bibliographie (publications relatives à l'unité de description, qui l'utilisent ou l'étudient) :

Notes :

Ces archives représentent un très grand volume. Elles ne sont pas inventoriées et leur conditionnement sous forme de classeurs ne donne aucune indication du contenu. Pour les consulter, il est nécessaire de se rendre dans les magasins rue des Maraîchers après une prise de rendez-vous (avec M. Jacques Barrelet).

Documents reproduits dans ce rapport :

- « Info express », Groupe d'étudiants de l'école de travail social, no 1 (AEG 2003 va 029, classeur no 2).
- Tract du Groupe d'étudiants en travail social (AEG 2003 va 029, classeur no 2).
- Déclaration de la fin de rapports de service par l'employeur (AEG 2003 va 029, classeur no 2).



Este journal foi publicado por um pequeno grupo de estudantes da Escola dos Trabalhadores Sociais. Ele dá-vos algumas informações que, esperamos, possam-vos ajudar na vossa vida de todos os dias em Genève.

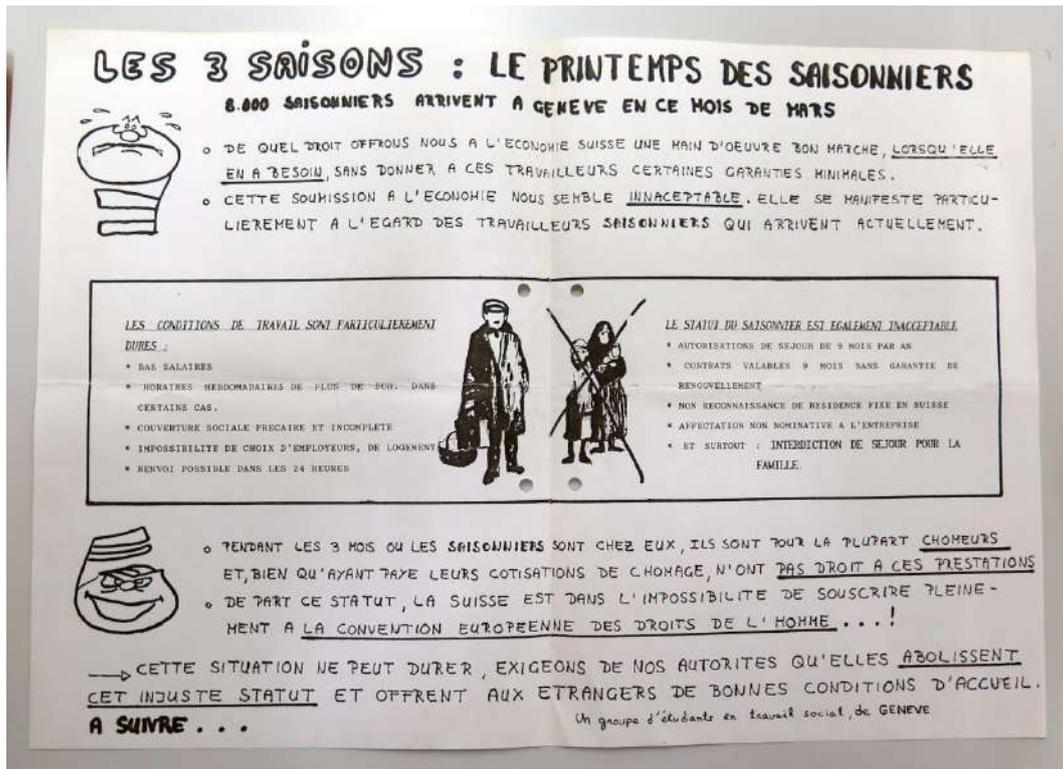
Emissões de radio :

Radio Zone FM 93.8 Mghts
Domingo 14h.-16h.

ONDA CURTA DA RADIODIFUSÃO PORTUGUESA - RÁDIO PORTUGAL
EMISSÕES EM LÍNGUA PORTUGUESA - HORAS U.T.C.

DESTINOS	HORARIOS	FREQUÊNCIAS		BANDAS	
		KHz	M	KHz	M
EUROPA	2.ª a 6.ª-feira				
	06.00-08.00	06 130	49	09 740	31
	06.45-08.00	09 630	31		
	11.00-13.00	11 800	25		
	17.00-20.00	09 605	31	11 740	25
	18.00-20.00	09 740	31		
	Sáb/Dom.	09 615	31		
	08.00-09.30	06 100	49	09 740	31
	09.00-12.45	11 800	25		
	03.00-08.00	07 165	41	só Domingo	
	13.00-20.00	09 605	31		
	18.00-20.00	11 740	25	09 740 só Sáb	31
	18.45-20.00	11 740	25	só Domingo	
	18.30-20.00	09 740	31	só Domingo	

« Info express », Groupe d'étudiants en travail social, n° 1, s.d.
(AEG 2003 va 029, classeur no 2).



Tract du Groupe d'étudiants en travail social, s.d. (AEG 2003 va 029, classeur no 2).

... des rapports de travail et n'y ... la déclaration ...

DÉCLARATION DE LA FIN DES RAPPORTS DE SERVICE PAR L'EMPLOYEUR
(arrêté du Conseil fédéral du 20 janvier 1971)

REPLIR À LA MACHINE

Nom de l'étranger: _____
Prénom: _____ Date de naissance: _____
Nationalité: _____ Etat civil: _____
Nom, prénom et date de naissance du conjoint: _____

Travaille en qualité de: _____
Adresse: _____
Date de la fin des rapports de service: _____
Parti à destination de: _____

Date: _____

ENTREPRISE
adresse et signature:

À REPLIR PAR L'ADMINISTRATION

Changement de place Dernière autorisation accordée: _____
DÉPART:

Dans un autre canton Saisonnière
à l'étranger, Annuelle
destination inconnue, Etablissement
 Frontalière

Déclaration de la fin de rapports de service par l'employeur, s.d. (AEG 2003 va 029, classeur n° 2).

**Archives d'Etat de Genève/Fonds de la Fondation pour l'intégration des immigrés (FINIM)/
Documents relatifs aux saisonniers et saisonnières**

Référence : 2003 va 030

Dates : 1997-2000

Importance matérielle (en mètres linéaires si possible) et/ou support :

0 ml (sur 2.5 ml)

Présentation du contenu (sujets, types de documents, etc.) :

Ensemble des archives administratives de la FINIM, émanation du Bureau pour l'intégration des étrangers : comptes rendus de différentes activités (conférences, colloques, campagnes de sensibilisation). Rien de spécifique en faveur des saisonniers et saisonnières.

Nom du producteur (organisme / individu) : FINIM

Histoire administrative / Notice biographique relative au fonds :

La FINIM est fondée 1998. Elle a pour but la promotion de l'intégration et l'information pratique auprès des immigré-e-s. Son conseil de fondation comprend des représentant-e-s de différents acteurs sociaux (autorités publiques, milieux patronaux, syndicaux, etc.) : Guy Fontanet, ancien Conseiller d'Etat, Cyril Ritchie, président de la Fédération des institutions internationales, Ueli Leuenberger, directeur de l'Université populaire albanaise, Hüseyin Yedigargolu, président de l'Association culturelle turque, etc.

Lieu de conservation (nom et adresse) :

Archives d'Etat de Genève Maraîchers(AEG), 13 rue des Maraîchers, Genève

Cote physique :

Conditions d'accès : sur rendez-vous

Conditions de reproduction : libre

Langues : français

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques (relatives à l'utilisation de l'unité de description):

Instruments de recherche :

Sources complémentaires :

Bibliographie (publications relatives à l'unité de description, qui l'utilisent ou l'étudient) :

Notes : Ces archives représentent un très grand volume. Elles ne sont pas inventoriées et leur conditionnement sous forme de classeurs ne donne aucune indication du contenu. Pour les consulter, il est nécessaire de se rendre dans les magasins rue des Maraîchers après une prise de rendez-vous (avec M. Jacques Barrelet).

Documents reproduits dans ce rapport :

**Archives d'Etat de Genève/ Fonds de la Chambre de commerce et de l'industrie Genève/
Documents relatifs aux saisonniers et saisonnières**

Dossiers consultés :

- AP 324.18.C.286.1 Emploi des étrangers en Suisse et des Suisses à l'étranger : généralités
- AP 324.18.C.286.2 Emploi des étrangers en Suisse et des Suisses à l'étranger : demandes d'emplois
- AP 324.18.C.286.3 Commission consultative des émoluments sur la main-d'œuvre étrangère

Dates : 1960-1972

Importance matérielle (en mètres linéaires si possible) et/ou support :

0.1 ml

Présentation du contenu (sujets, types de documents, etc.) :

PV du Conseil de la Chambre de commerce ; nombreuses circulaires concernant différents aspects de l'engagement de saisonniers ; réactions de plusieurs entreprises à de nouvelles directives ; recours auprès de Conseil d'Etat sur l'octroi de contingents ; lettre de dénonciation d'un saisonniers par un entrepreneur du bâtiment à la Chambre de commerce, 23.4.1963 ; PV de la Commission consultative du fonds pour le logement temporaire; lettre de la Chambre de commerce au Service culturel de l'université refusant de participer à un film sur les saisonniers, 24.3.1972 ; règlement sur les émoluments payés par les employeurs pour chaque saisonnier employé, comme participation aux frais de logement, 1972.

Nom du producteur (organisme / individu) : la Chambre de commerce et de l'industrie Genève

Histoire administrative / Notice biographique relative au fonds :

Lieu de conservation (nom et adresse) :

Archives d'Etat de Genève Arsenal (AEG A), 1 rue de l'Hôtel-de-Ville, 1211 Genève 3 (dépôt Maraîchers)

Cote physique :

Conditions d'accès : libre

Conditions de reproduction : libre

Langues : français

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques (relatives à l'utilisation de l'unité de description) :

Instruments de recherche : inventaire informatisé/base de données internet Adhémair, AEG

Sources complémentaires :

Bibliographie (publications relatives à l'unité de description, qui l'utilisent ou l'étudient) :

Notes : indication en p. 2 : « A partir de 1959, la question des saisonniers étrangers dans l'industrie du bâtiment est classée au M-3930 ».

La série AP 324.18.C.286.1 comprend 24 dossiers en 10 boîtes de 1960 à 1982, contenant certainement des documents de même nature.

Les dossiers AP 324.18.C.286.3 comprennent beaucoup d'informations sur la construction de logements temporaires. Ils devraient pouvoir être complétés par les archives de la Commission consultative du fonds pour le logement temporaire se trouvant peut-être également dans les archives de la Chambre de commerce.

Documents reproduits dans ce rapport :

- Lettre de dénonciation d'un travailleur saisonnier en situation irrégulière 23.4.1963 (AEG AP 324.18.C.286.1).
- Lettre de la Chambre genevoise d'agriculture au Conseil d'Etat protestant contre l'émolument perçu pour l'hébergement des saisonniers et saisonnières, 8.2.1972 (AEG AP 324.18.C.286.3).

REPRISE D'ARMATURE DE BÉTON

Salvatore
SALVATORE

GENÈVE

Chambre de Commerce et
d'Industrie de
GENÈVE
6, rue Petitot

CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE DE GENÈVE
C-286
26 AVR. 63

Genève, le 25 avril 1963.

Concerne : Engagement travailleurs étrangers.

Messieurs,

Nous portons à votre connaissance qu'un de
nos anciens ouvriers :

~~Salvatore~~ Salvatore

qui a été remplacé par ~~Salvatore~~ Silvano, doit
travailler probablement depuis le début de l'année
dans une autre entreprise, sans être au bénéfice de
l'autorisation nécessaire.

Le cas avait été signalé le 29.3.63, à l'Office
Cantonal de Placement de Genève.

En vous priant de prendre note de ce qui pré-
cède, nous vous présentons, Messieurs, nos sincères salu-
tations.

Lettre de dénonciation d'un travailleur saisonnier en situation irrégulière 23.4.1963
(AEG AP 324.18.C.286.1).

**CHAMBRE GENEVOISE
D'AGRICULTURE**

Secrétariat permanent :
rue de Charlevoix - 1201 Genève
Téléphone 31 08 20
Chèques postaux 12-1629
J.M./y.d.

Commerce
Départements
Prévoyance
Genève, le 8 février 1972

Monsieur Henri Schmitt,
Président du Conseil d'Etat,
Hôtel-de-Ville
Genève

D.C.I.T.
11 FEV. 1972
<i>M</i>
9 FEV. 1972
<i>10</i>
<i>11</i>
<i>12</i>
<i>13</i>
<i>14</i>
<i>15</i>
<i>16</i>
<i>17</i>
<i>18</i>
<i>19</i>
<i>20</i>
<i>21</i>
<i>22</i>
<i>23</i>
<i>24</i>
<i>25</i>
<i>26</i>
<i>27</i>
<i>28</i>
<i>29</i>
<i>30</i>

Objet : Emolument annuel des employeurs recourant à la main-d'oeuvre étrangère saisonnière.

Monsieur le Président,

L'étonnement des agriculteurs est grand en ce début d'année, de constater que, sans en aviser la Chambre genevoise d'agriculture, le Conseil d'Etat exige du Contrôle de l'Habitant d'appliquer aux employeurs agricoles le règlement du 23 janvier 1970 (nouvelle teneur 14-12-1971) concernant l'émolument de logement pour la main-d'oeuvre étrangère saisonnière.

La Chambre genevoise d'agriculture regrette cette façon de procéder. Quoi qu'il en soit, les employeurs agricoles ont toujours logé leur personnel à leurs frais. Ces dernières années, de nombreuses exploitations ont consenti de grands sacrifices pour moderniser ces logements, cela sans aucune aide de l'Etat.

Si chaque profession avait fait le même effort, il n'y aurait pas eu de problème de baraquement pour saisonniers.

Aussi, la Chambre genevoise d'agriculture s'oppose fermement à un émolument pour le logement vis-à-vis des employeurs agricoles. Ceux-ci, après les efforts accomplis, ressentent un sentiment d'injustice à leur égard.

Comme cet émolument a déjà été payé par des employeurs agricoles et continué d'être exigé par le Contrôle de l'Habitant, nous vous prions de bien vouloir revoir votre décision de ce début d'année et de faire en sorte que les demandes de remboursement des agriculteurs soient de Fr. 80.- et non de Fr. 60.-, comme le prévoit le règlement.

Nous restons à votre disposition pour de plus amples renseignements et nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre parfaite considération.

Chambre genevoise d'agriculture
Pour le Comité

Le Directeur : Louis Schillier

CONSEIL D'ETAT	
1 FEV. 1972	REC. REG. 107
ANCE	Interieur
TEMENTS	Commerce
ES	Prévoyance
SO	Militaire
CHANCELLERIE	Chancellerie
SECRET	SECRET

Lettre de la Chambre genevoise d'agriculture au Conseil d'Etat protestant contre l'émolument perçu pour l'hébergement des saisonniers et saisonnières, 8.2.1972 (AEG AP 324.18.C.286.3).

Archives d'Etat de Genève/Fonds Miguel SANCHEZ-MAZAS/Documents relatifs aux saisonniers et saisonnières

Dossiers consultés :

- Archives privées 353.1.7 Documents concernant notamment l'Union générale des travailleurs (U.G.T.)
- Archives privées 353.4.1.3 Dossiers thématiques suivis de dossiers divers dont la collection de revue *Ibérica por la libertad*

Dates : 1957-1971

Importance matérielle (en mètres linéaires si possible) et/ou support:

0,05 ml

Présentation du contenu (sujets, types de documents, etc.) :

Documents concernant notamment l'Union générale des travailleurs (U.G.T) et le Comité pour l'abolition du statut de saisonnier (CASS), articles signés Miguel SANCHEZ-MAZAS traitant du statut de saisonnier en Suisse. « Emigracion. El apatheid suizo », *Cuadernos para el Diálogo*, février 1974, pp. 14-15, « Comité para la abolición del estatuto de temporero (CASS)-Ginebra », *Cuadernos para el Diálogo*, février 1974, p. 15.

Nom du producteur (organisme / individu) : Miguel SANCHEZ-MAZAS

Histoire administrative / Notice biographique relative au fonds :

Né le 3 septembre 1925, Miguel SANCHEZ-MAZAS vit ses premières années en Italie, mais c'est à Madrid, au sein du mouvement étudiant antifranquiste qu'il développe son engagement politique en faveur du socialisme en Espagne. En 1957, suite à son incarcération sous la dictature de FRANCO, il quitte l'Espagne pour la Suisse, où il poursuit ses activités politiques, principalement au sein de la section genevoise et suisse du Parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.) et de l'Union générale des travailleurs (U.G.T.). Venu à Genève en tant que correspondant du journal royaliste madrilène ABC, il publie partout dans le monde, notamment par *El Tiempo* de Bogotà, *Ibérica* de New-York ou encore *Combate* de San-José. Ses articles "Le problème en Espagne" et "La crise espagnole et les nouvelles générations", publiés respectivement par *Le Socialiste* de Toulouse et *Cuadernos* de Paris en 1957, mèneront en 1967 à sa condamnation à 12 ans de prison au motif de délits d'injures au Chef de l'Etat et propagande illégale. Formé à l'Université de Madrid en mathématiques, Miguel SANCHEZ-MAZAS exerce au cours de sa vie les fonctions de mathématicien, statisticien et économiste (pour la Fédération internationale des ouvriers sur métaux (F.I.O.M.)), mais aussi de professeur d'université, traducteur et journaliste. En 1995, il est nommé professeur ordinaire de logique à l'Université du Pays Basque. Impliqué dans l'organisation de la diaspora espagnole, Miguel SANCHEZ-MAZAS s'intéresse aussi aux questions de politique suisse, il participe notamment au Comité pour l'abolition du statut

de saisonnier (CASS). Il décède à San Sebastian le 6 mai 1995.

(Base de données internet Adhémar, AEG)

Lieu de conservation (nom et adresse) :

Archives d'Etat de Genève Terrassière (AEG T), 52 rue de la Terrassière, 1207 Genève

Cote physique :

Conditions d'accès : selon les délais légaux en vigueur

Conditions de reproduction : libre

Langues : français, espagnol

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques (relatives à l'utilisation de l'unité de description) :

Instruments de recherche : base de données internet Adhémar, AEG

Sources complémentaires :

Bibliographie (publications relatives à l'unité de description, qui l'utilisent ou l'étudient) :

FARRE, Sébastien, *La Suisse et l'Espagne de Franco*, Lausanne : Antipodes, 2007

Notes :

Documents reproduits dans ce rapport :

- *Abolition du statut de saisonnier*, Comité pour l'abolition du statut de saisonnier (AEG Archives privées 353.1.7).

- Miguel SANCHEZ-MAZAS traitant du statut de saisonnier en Suisse. « Emigracion. El apartheid suizo », *Cuadernos para el Diálogo*, février 1974, pp. 14-15 (AEG Archives privées 353.4.1.3).

Abolition du statut du saisonnier !



COMITE POUR L'ABOLITION DU STATUT DU SAISONNIER

C.A.S.S.

CASE POSTALE 158, 1211 GENEVE 4

Abolition du statut de saisonnier, Comité pour l'abolition du statut de saisonnier, s.d. (AEG Archives privées 353.1.7).

EMIGRACION

EL APART- THEID SUIZO

M.S.-M.



70/Pág. 14 Cuadernos para el Diálogo

LA grave y humillante situación de privación de los más elementales derechos económicos, cívicos, sociales, familiares y humanos de gran parte de los 800.000 trabajadores extranjeros (italianos, españoles, yugoslavos, griegos, portugueses, turcos, etc.) inmigrados en Suiza, pero más especialmente de los folklóricamente conocidos como *temporeros* (en francés, *saisonniers*; en italiano, *stagionali*) —auténticos esclavos de la Europa central del último tercio del siglo xx— es conocida, en sus rasgos generales, aunque no en sus espeluznantes detalles, por los españoles peninsulares atentos a los problemas de Europa y del mundo.

Resumiremos tal situación diciendo que estos cientos de miles de ex hombres, hoy reducidos a la categoría inhumana y meramente productiva y servil de *brazos* («brazos, sí, hombres, no») es la piadosa consigna de los nuevos negros del capitalismo helvético, a quienes el sociólogo y militante italiano Claudio Calvaruso ha calificado, en un impresionante libro, de *subproletariado extranjero en Suiza*, se ven condenados, por decreto, durante años, lustros o decenios, a no poder traer a su familia, a no poder alquilar un apartamento independiente, a vivir en infectos barracones sin la más mínima higiene, seguridad (¡cuántos son los que se han incendiado, dejando a sus inquilinos sin sus míseros enseres, ropas, ahorros y recuerdos!), posibilidad de aislamiento y dignidad, a no poder cambiar de empleo ni intentar reclamar mejores condiciones de trabajo, salario, alojamiento o comida o ejercer alguno de los derechos de expresión, asociación o reunión, sin la amenaza de brutal represión y de fulminante *expulsión* del país.

En favor de estos temporeros y por la supresión de su sofocante estatuto han empezado a moverse, en los últimos tiempos, primero grupos y organizaciones de inmigrados más estables —en sus dos categorías de «anuales» (permiso B) y «residentes» o «establecidos» (permiso C)— y, por tanto, menos vulnerables que los mencionados (que sólo tienen permiso A), y luego, arrastrados por ellos, los grupos socialmente más progresivos —de carácter político, sindical, asistencial, religioso o educativo— de la propia colectividad suiza. Recordemos que hace más de tres años un grupo de españoles preocupados y vigilantes por mantener el puente del diálogo entre las organizaciones obreras suizas y los inmigrados, actuando ante las primeras de portavoz responsable de las legítimas reivindicaciones de los últimos, pidió en un importante encuentro a nivel nacional que tuvo lugar en Zurich que la Unión Sindical Suiza y sus federaciones de industria apoyaran ante el Consejo Federal (gobierno suizo) la exigencia unánime de los inmigrados de una supresión pura y simple del *estatuto de temporero*, con sus humillantes restricciones de los derechos humanos fundamentales.

Desde entonces, todas las organizaciones de inmigrados —especialmente españolas e italianas— han venido reiterando esta exigencia sin cesar, ante la pertinaz sordera moral de los poderes políticos y económicos de este país, incorporando últimamente a dicha campaña a cierto número de grupos suizos que han tenido el valor, nada desdeñable, de enfrentarse con buena parte de la opinión pública de la nación helvética —indiferente, cuando no hostil, a las aspiraciones vitales de los inmigrados— y con el ataque abierto y directo de los *nacionalistas*, partidarios de la mano dura y de la significativa consigna «brazos, sí, obreros, no»: la «Acción Nacional» y, en especial, los seguidores del hábil demagogo James Schwarzenbach, cuya influencia es creciente, como han demostrado palpablemente las últimas elecciones ginebrinas de hace unas semanas, en las que los «vigilantes» (extrema derecha xenófoba) han obtenido diez escaños en el Parlamento («Gran Consejo»).

En vísperas de dos nuevas y más radicales iniciativas de los racistas —para quienes el drástico decreto del Consejo Federal en julio último, perpetuando, de hecho, la condición de temporero y haciendo imposible que los nuevos temporeros puedan convertirse jamás en «anuales», no ha sido suficiente—, y cuando el problema, sobre todo de los españoles, se agiganta y se convierte en angustioso —no se olvide que la presión de nuestros emigrantes sobre Suiza va a incrementarse, por las consecuencias de la crisis del petróleo y el cierre de la República Federal de Alemania a la inmigración de nuestros compatriotas—, las escasas fuerzas progresivas de que hemos hablado se han agrupado en el llamado *Comité para la abolición del estatuto*

de temporero, que existe a escala cantonal y nacional y que es muy activo, especialmente en Ginebra.

Precisamente en esta ciudad fue aprobado por unanimidad por varias organizaciones —suizas, italianas y españolas— el texto definitivo de la plataforma.

El Comité se organizó mediante la formación de dos grupos de trabajo, uno primordialmente dedicado a mantener un contacto permanente con los trabajadores inmigrantes —y especialmente con los temporeros— para conocer en detalle sus problemas y exigencias, informarles de sus derechos y apoyarles en sus acciones, y otro encargado de preparar las campañas de orientación de la opinión pública suiza y de presión sobre el poder económico y político de este país, utilizando los cauces sindicales y políticos y los órganos de expresión y comunicación, y eligiendo un órgano de dirección y coordinación compuesto de siete miembros: tres suizos, entre ellos el famoso pastor Perregaux, recientemente expulsado de Francia por encabezar valientemente en Marsella un movimiento de

defensa de los derechos de los trabajadores inmigrantes —principalmente africanos— frente a la xenofobia creciente que allí también reina; dos italianos, uno del P. S. I. y otro de las Colonias Libres, y dos españoles.

Creemos útil transcribir a continuación el texto aprobado, que está sirviendo de molde para los Comités análogos que se han creado en otras ciudades suizas y sobre el cual vamos a basar nuestra lucha inmediata, que será, indudablemente, dura y difícil, en vísperas de las votaciones federales sobre las dos iniciativas xenófobas que van a presentarse al electorado suizo en unos momentos en que la amenaza de recesión y de paro obrero, acentuada por la crisis del petróleo, no incita precisamente a los habitantes de este país —donde de cada 10 trabajadores tres son extranjeros y uno español— a mostrarse comprensivos, humanos, generosos —o simplemente justos— con los inmigrantes.

Miguel Sánchez-Mazas

Comité para la abolición del estatuto de temporero (C. A. S. S.)-Ginebra

1. El Comité para la abolición del estatuto de temporero es un instrumento de coordinación, de información de la opinión pública y de presión sobre los poderes políticos y económicos creado y sostenido por las organizaciones políticas, sindicales, sociales y educativas, tanto suizas como de los trabajadores emigrados, dispuestas a luchar por todos los medios legítimos por el logro del fin indicado en el más breve plazo posible.

2. Las organizaciones representadas en el Comité considerarán:

a) Que los 800.000 trabajadores emigrados que contribuyen decisivamente, con su esfuerzo diario, a la riqueza, prosperidad y bienestar de la población suiza merecen por parte de ésta y de las autoridades el máximo respeto de su dignidad humana y el más pleno reconocimiento de sus derechos vitales e irrenunciables a una vida personal y familiar digna e independiente y a las libertades cívicas, políticas y económicas fundamentales.

b) Que ese respeto y ese reconocimiento deben exigirse muy especialmente para los emigrados aún sometidos al indigno y arbitrario estatuto de temporero, a quienes la Confederación ha venido confiando progresivamente la construcción de la mayor parte de las viviendas que habitan los suizos, el mantenimiento de la industria hotelera y turística y el cuidado de los enfermos, ancianos y minusválidos en las clínicas y hospitales del país.

c) Que las graves restricciones impuestas por las autoridades suizas a la libertad de movimientos y a los derechos humanos y familiares de estos trabajadores contrastan escandalosamente con las facilidades consentidas al capital nacional e internacional y en especial con la abusiva e ilimitada libertad de circulación y especulación de las empresas multinacionales, principales responsables de la inflación y de los desequilibrios económicos que

afectan sobre todo a las condiciones de vida de los trabajadores.

d) Que el mantenimiento del estatuto de temporero y de una numerosa categoría de trabajadores sometidos a dicho estatuto representa, de hecho, la creación y consolidación de un subproletariado extranjero, incapaz de integrarse, por su confinamiento en un «ghetto» de barracas y su falta de derechos, con el proletariado suizo, debilitando esta situación, a la larga, a la clase obrera en su conjunto y facilitando la opresión de los propios obreros suizos, a quienes se pretende enfrentar, por parte de las corrientes nacionalistas, con sus hermanos de clase, creando en ellos una ficticia conciencia de privilegiados y paralizando así su lucha.

Por todas estas razones, las organizaciones representadas en el Comité denuncian:

— la emigración forzada provocada por imperativos e intereses de tipo político-económico y mantenida por los poderes dominantes, así como las consecuencias sociales de esta política de la emigración;

— la división de los trabajadores;

— las condiciones de vida humanas de los inmigrados;

— el carácter antisocial de la libre circulación de capitales, promovida exclusivamente por el afán de lucro de unas minorías privilegiadas.

3. Las organizaciones representadas en el Comité se comprometen, por tanto, a apoyar sin reservas y por todos los medios a su alcance la lucha de los trabajadores temporeros por liberarse de la esclavitud y humillación que representa su actual estatuto y por alcanzar el pleno ejercicio de los derechos humanos, familiares y sociales que hoy se les niegan, dentro del marco más general de la lucha de todos los trabajadores emigrados —temporeros, anuales y residentes— por el pleno reconocimiento de sus derechos cívicos, políticos y económicos y de la lucha de la

clase obrera en su conjunto por su emancipación.

4. En particular, se comprometen a luchar porque las autoridades suizas reconozcan y apliquen sin restricción alguna el principio siguiente: ninguno de los trabajadores, cualquiera que sea su nacionalidad y condición, que contribuye con su esfuerzo a la prosperidad suiza y al bienestar de sus habitantes, podrá ser privado de alguno de los siguientes derechos elementales del hombre:

a) El derecho a traer a su familia a la localidad en que trabaja y a vivir permanentemente con ella.

b) El derecho a elegir, alquilar, ocupar, de modo independiente, con su familia y amueblar a su gusto la vivienda que le parezca digna y conveniente para su situación familiar, entre todas las que se encuentren disponibles.

c) El derecho a circular libremente, dentro y fuera del país en que trabaja, y a cambiar de lugar de trabajo.

d) El derecho a que sus hijos sean educados convenientemente, teniendo en cuenta al mismo tiempo su país de origen y su integración en la sociedad del país de llegada.

5. Las organizaciones representadas en el Comité dotarán a éste, en la medida de sus posibilidades, de los medios necesarios para realizar una amplia, profunda y continuada labor de información de la opinión pública suiza, dirigida a refutar los argumentos ficticios, xenófobos y reaccionarios de las corrientes nacionalistas y a replantear el grave problema de los trabajadores temporeros y de los trabajadores emigrados en general, según una perspectiva política basada en las exigencias de la justicia y del internacionalismo obrero.

6. De este modo, las organizaciones representadas en el Comité se proponen actuar para lograr la abolición del estatuto del trabajador temporero.

Para lograr este fin se proponen lanzar una campaña dirigida a:

a) Hacer tomar conciencia de la gravedad y urgencia del problema al pueblo suizo.

b) Popularizar y apoyar la lucha promovida por los propios trabajadores inmigrantes.

7. Esta campaña se realizará, ante todo, en los medios obreros suizos y dentro de las organizaciones sindicales y políticas suizas. Los objetivos de esta campaña serán los siguientes:

a) Crear en el seno de la opinión pública un clima favorable a la abolición del estatuto de temporero.

b) Hacer desaparecer los temores y los recelos suscitados y fomentados por ciertas corrientes en relación con las pretendidas consecuencias «catastróficas» de esta abolición.

c) Ejercer, por último, una presión creciente sobre las autoridades suizas para que sea abolido el estatuto de temporero y para que se pongan en práctica los medios necesarios para evitar toda repercusión desfavorable de esta abolición (construcción masiva de viviendas de bajo alquiler, etc.).

8. Para realizar dicha campaña, el Comité para la abolición del estatuto de temporero se propone, entre otras cosas:

a) Publicar un órgano periódico de información y de movilización.

b) Organizar sesiones de información.

c) Lanzar acciones de solidaridad con los trabajadores inmigrantes.

9. Todas las organizaciones, suizas y extranjeras, representadas en el Comité participarán en las actividades del mismo y en la elaboración de su política y de su estrategia de lucha en condiciones de igualdad, manteniéndose siempre plenamente abiertas a la colaboración de todas las nuevas organizaciones, grupos y personas que persigan los mismos fines y deseen adherirse a su acción.

Ginebra, diciembre de 1973.
EL COMITÉ PARA LA ABOLICIÓN DEL ESTATUTO DE TEMPORERO

Febrero 1974 Pág. 15/71

Miguel SANCHEZ-MAZAS traitant du statut de saisonnier en Suisse. « Emigración. El apartheid suizo », *Cuadernos para el Diálogo*, febrero 1974, pp. 14-15 (AEG Archives privées 353.4.1.3).

Archives d'Etat de Genève/Fonds de la Fédération des ouvriers du bois et du bâtiment (FOBB)/

Documents relatifs aux saisonniers et saisonnières

Dossiers consultés :

- Archives privées 399.6.154 Groupe Espagnols
- Archives privées 399.6.172 Saisonniers et frontaliers : attribution de main-d'œuvre étrangère, saisonniers refusés (...)
- Archives privées 399.6.361 Groupe Italiens
- Archives privées 399.6.525 Loisirs : fêtes diverses : fête de saisonniers (...)
- Archives privées 399.6.538 Saisonniers : accueil des saisonniers aux frontières ; visites sanitaires ; Centre de contact Suisses-Immigrés

Dates : 1961-1991

Importance matérielle (en mètres linéaires si possible) et/ou support :

0.2 ml

Présentation du contenu (sujets, types de documents, etc.) :

Information de la FOBB auprès des ouvriers espagnols en Suisse, textes concernant la participation des syndiqués espagnols aux syndicats suisses, les baraquements, les indemnisations de voyage, les trains spéciaux, les grèves (Zschokke, Murer), la pétition pour l'abolition du statut de saisonnier, les fêtes, les projections de films : rapports, circulaires, tracts, coupures de presse, correspondance. Lettre de Radio Genève à la FOBB concernant les émissions en langue espagnole, 4.2.1965. Enquête auprès des ouvriers espagnols, 1961 ; organisation de l'accueil à la frontière : l'abolition de la visite sanitaire, collaboration avec le Centre de contact Suisses-Immigrés ; fiches individuelles des saisonniers refusés ;

Nom du producteur (organisme / individu) : FOBB

Histoire administrative / Notice biographique relative au fonds :

Lieu de conservation (nom et adresse) :

Archives d'Etat de Genève Terrassière (AEG T), 52 rue de la Terrassière, 1207 Genève

Cote physique :

Conditions d'accès : sous réserve

Conditions de reproduction : libre

Langues : français, italien, espagnol

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques (relatives à l'utilisation de l'unité de description):

Instruments de recherche : cartothèque et liste informatisée disponible auprès des archivistes

Sources complémentaires :

Liste transmise par les AEG (Roger Rosset)

Archives privées 399.6.10	CONTREMAITRES ET CHEFS D'EQUIPES: correspondance avec la Société suisse des entrepreneurs: contrat collectif de travail, dénonciations, revendications salariales, grèves, conciliation; syndicalisation: dénonciations contre les saisonniers contremaîtres et l'immigration; rapport annuel et rapport d'activité; formation.	1 classeur <i>TRI/96-1</i>	1946 - 1964
Archives privées 399.6.59	PRODUITS EN CIMENT: contrat collectif de travail pour l'industrie suisse des produits en ciment (avenant, dénonciations, propositions patronales); correspondance avec des groupes de fabricants de matériaux et la Société suisse des entrepreneurs; demandes d'ajustements salariaux; main-d'oeuvre étrangère (saisonniers); commission paritaire (procès-verbaux); assurances, vacances; contrat collectif des matériaux agglomérés.	1 classeur <i>TRI/96-2</i>	1937 - 1967
Archives privées 399.6.66	ALLOCATIONS FAMILIALES: correspondance; lois: projets, règlements, statistiques; droit aux indemnités pour les saisonniers; ABSENCES JUSTIFIEES: jours fériés, congés exceptionnels; correspondance et tableaux chiffrés sur les indemnités pour les absences justifiées.	1 classeur <i>TRI/96-2</i>	1950 - 1967
Archives privées 399.6.69	COMITE CENTRAL FOBB ZURICH: séances du C.C.: convocations et circulaires, rapports divers et correspondance; statistiques saisonniers. SECRETARIAT CENTRAL FOBB ZURICH: correspondance, accords, directives, assurances, étrangers.	1 classeur <i>TRI/96-2</i>	1958 - 1965
Archives privées 399.6.154	GROUPE ESPAGNOLS: propagande FOBB auprès des ouvriers espagnols en Suisse, accord Suisse-Espagne, main-d'oeuvre espagnole, soutien aux grévistes d'Espagne, participation des syndiqués espagnols aux syndicats suisses, baraquements pour saisonniers; rapports, circulaires, tracts, coupures de presse, correspondance. GROUPE FRANCAIS: Groupement des frontaliers: correspondance, coupures de presse, circulaires.	1 classeur <i>TRI/96-3</i>	1961 - 1971
Archives privées 399.6.165	SAISONNIERS ET FRONTALIERS I: prise de position face aux saisonniers et ouvriers étrangers: correspondance, revendications, syndicalisation, défense des autochtones, polémiques, réglementation, ligue des droits de l'homme, listes et cas particuliers. RECRUTEMENT: campagnes de recrutement, listes de recruteurs, directives,	1 classeur <i>TRI/96-3</i>	1926 - 1957

correspondance.

Archives privées 399.6.166	SAISONNIERS ET FRONTALIERS II: listes d'entreprises employant des saisonniers, listes nominatives de saisonniers par entreprise; correspondance et circulaires.	1 classeur <i>TRI/96-3</i>	1948 - 1949
Archives privées 399.6.167	SAISONNIERS ET FRONTALIERS III: demandes d'ouvriers de la part des entreprises: listes par entreprises, listes "d'assurance d'entrée" pour les ouvriers, listes de modifications des entreprises (ouvriers manquants, remplaçants, défaillants).	1 classeur <i>TRI/96-3</i>	1949 - 1950
Archives privées 399.6.168	SAISONNIERS ET FRONTALIERS IV: débat sur l'admission de main-d'oeuvre étrangère: correspondance, mémoires, procès-verbaux; travail des suisses en France, main-d'oeuvre française. Demandes d'ouvriers de la part des entreprises: listes par entreprises.	1 classeur <i>TRI/96-3</i>	1946 - 1954
Archives privées 399.6.169	SAISONNIERS ET FRONTALIERS V: demandes d'ouvriers de la part des entreprises: listes par entreprises. Circulaires et contacts OFIAMT. Correspondance, contrats collectifs, circulaires FOBB. Collecte pour les victimes des inondations de la Plaine du Pô (résolutions, dons). Affaire Chareyron: opposition de principe de la FOBB contre un frontalier. Introduction de saisonniers: protestations et soutien à la main-d'oeuvre locale.	1 classeur <i>TRI/96-3</i>	1950 - 1953
Archives privées 399.6.170	SAISONNIERS ET FRONTALIERS: problèmes de fond, prises de position sur les saisonniers italiens. Activités communistes des maçons italiens en Suisse. Demande d'aide pour les enfants de Calabre. Affaire INCA, centre d'assistance italien pour les émigrés en Suisse.	1 classeur <i>TRI/96-3</i>	1953 - 1956
Archives privées 399.6.171	SAISONNIERS ET FRONTALIERS: enquête sur la main-d'oeuvre étrangère, classée par entreprises en novembre 1954 et listes des ouvriers ayant des visas de retour en 1955. Demandes d'ouvriers de la part des entreprises: listes d'ouvriers par entreprise avec distinction de ceux ayant déjà travaillé et les autres.	1 classeur <i>TRI/96-3</i>	1953 - 1955
Archives privées 399.6.172	SAISONNIERS ET FRONTALIERS: attribution de main-d'oeuvre étrangère, saisonniers refusés, statistiques, prises de position, préoccupations et actions en faveur des saisonniers, correspondance diverse.	1 classeur <i>TRI/96-3</i>	1955 - 1959
Archives privées 399.6.173	SAISONNIERS ET FRONTALIERS: procès-verbaux de la commission paritaire du bâtiment (contingent, répartition et départ des saisonniers, modification des statuts, demandes de dérogations, qualifications).	1 classeur <i>TRI/96-3</i>	1955 - 1962

Comité syndical de défense des frontaliers (chômage et travailleurs étrangers, politique de l'Office cantonal de l'emploi, logement des saisonniers). Propagande et recrutement pour les organisations syndicales de saisonniers (loi sur l'établissement des étrangers, immigration, AVS et chômage).

Archives privées 399.6.174	SAISONNIERS ET FRONTALIERS: correspondance avec les pouvoirs publics, commission paritaire, commission de surveillance de l'emploi, polémique anti-immigration, manque de main-d'oeuvre sur les chantiers genevois, politique du bâtiment. Comité syndical de défense des frontaliers (correspondance avec les pouvoirs publics français, arrangements franco-suissees).	2 classeurs <i>TRI/96-3</i>	1955 - 1960
Archives privées 399.6.175	SAISONNIERS ET FRONTALIERS: main-d'oeuvre (répartition de la main-d'oeuvre saisonnière par entreprise, effectifs en place, contingents, attributions et demandes de visas). Prévoyance sociale: commission paritaire, répartition des saisonniers, problèmes de logement, association de saisonniers italiens.	1 classeur <i>TRI/96-3</i>	1958 - 1961
Archives privées 399.6.176	SAISONNIERS ET FRONTALIERS: Caisse de chômage pour saisonniers: conventions, marché de l'emploi, stabilisation des effectifs, sécurité de l'emploi. Main-d'oeuvre étrangère: expansion, croissance accrue, permis annuels.	1 classeur <i>TRI/96-3</i>	1955 - 1962
Archives privées 399.6.219	PROCES: CHOULEX: 1) M. Jacquet (FOBB) contre les frères Fernand et Raymond Magnin (Syndicats chrétiens). 2) BOIS: Lucien et Henri Tronchet comparaisse pour avoir organisé une manifestation sur la voie publique sans autorisation; affaire Borbey Samuel, coups et blessures pendant une manifestation. 3) chalet "LA CASCADE" conflit entre le Syndicat suisse des services publics (VPOD) et monsieur Raymond Olivier. FVCE: conflit entre la Fédération suisse des ouvriers du vêtement, du cuir et de l'équipement (FVCE) et l'Association des fabricants de chaussures. 4) EDMOND CHAPPUIS ET CONSORTS contre l'entreprise Olivet S.A. 5) CIULLO PERE ET FILS: affaire des saisonniers italiens placés au noir. 6) affaire dite des "COW-BOYS": organisation par les frères Tronchet d'un cortège sans autorisation. 7) E.DECOSTERD: vente d'une villa à Meyrin. 8) FOBB contre Jean Demay. 9) DEMOLITIONS: manque. 10) AFFAIRES DIVERSES. 11) FCBB: syndicats chrétiens et Joseph Miazza contre la FOBB.	1 classeur <i>TRI/95-3</i>	1932 - 1962
Archives privées	LOISIRS: vacances (1938-1944): règlement, lois,	1 classeur	1932 - 1971

399.6.233	rapport, revendications; théâtre social (1932): projet de création d'un théâtre social à Genève. LOGEMENT (1960-1971): projet d'initiative fédérale sur le droit au logement; pénurie de logements; logements pour saisonniers.	TRI/95-3	
Archives privées 399.6.253	SAISONNIERS: tests de saisonniers dans les entreprises, contrôlés par la commission paritaire professionnelle. La répartition des travailleurs étrangers entre les diverses professions; correspondance et coupures de presse. Impôts saisonniers: cas d'espèces; refonte fiscale: la perception à la source pour les saisonniers et frontaliers; projet de barème. BANQUE CENTRALE COOPERATIVE (BCC): correspondance, coupures de presse, rapport de gestion, statuts.	1 classeur TRI/96-3	1947 - 1972
Archives privées 399.6.257	DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS: chantier de l'Organisation mondiale de la santé (OMS): correspondance, procès-verbaux de la commission consultative pour la main-d'oeuvre du chantier. Douches publiques pour saisonniers; structure des effectifs de la main-d'oeuvre étrangère; procès-verbaux de la commission paritaire du bâtiment. DEPARTEMENT PREVOYANCE SOCIALE: assurance chômage; logements pour saisonniers, coupures de presse, correspondance.	1 classeur TRI/96-3	1933 - 1965
Archives privées 399.6.261	OFFICE CANTONAL DE PLACEMENT: Commission de surveillance: procès-verbaux, correspondance rapports et statistiques (évolution du marché de l'emploi). Saisonniers: statistiques: répartition de la main-d'oeuvre étrangère; coupures de presse sur les saisonniers.	1 classeur TRI/96-3	1955 - 1965
Archives privées 399.6.303	DEPARTEMENT DE LA PREVOYANCE SOCIALE: Office cantonal de la population (OCP): sous-commission 2: procès-verbaux; correspondance; directives; demandes de supplément de main-d'oeuvre; statistique des effectifs; évolution du marché de l'emploi. Répartition des saisonniers: statistiques.	2 classeurs TRI/95-2	1963 - 1968
Archives privées 399.6.308	SECTION:GROUPE ITALIEN: correspondance, soirée des saisonniers, adhésions, prospectus. FONDS SECURITE SOCIALE: constitution du fond, correspondance. ENTREPRISE SABLAGE ET METALLISATION S.A.: contrat collectif de travail. DUREE DU TRAVAIL: coupures de presse. APPAREILS DE TRADUCTION: schémas d'installation, mode d'emploi. LOISIRS: correspondance, textes de chansons. INVENTAIRE MATERIEL: prospectus, devis, inventaire, commandes. ORGANIGRAMME: section	1 classeur TRI/95-2	1953 - 1960

bâtiment.

Archives privées 399.6.339	SECTION: STATISTIQUES MEMBRES: nouvelles adhésions; saisonniers; effectifs. CONTRATS COLLECTIFS: commission d'études; rapports du comité de section; situation patronale et syndicale; commission consultative.	1 classeur <i>TRI/96-3</i>	1960 - 1990
Archives privées 399.6.361	SECTION: GROUPE ITALIEN: correspondance; commission mixte italo-suisse; bulletin d'informations des saisonniers; fête annuelle des saisonniers. FOOTBALL CLUB FOBB: correspondance; participations à des tournois; convocations; bilan de la saison.	1 classeur <i>TRI/95-2</i>	1965 - 1975
Archives privées 399.6.367	DEPARTEMENT DU COMMERCE DE L'INDUSTRIE ET DU TRAVAIL: Inspection cantonal du travail: correspondance; loi fédérale sur le travail (dérogations, application); formation des inspecteurs. Service des relations du travail: correspondance; liste des conventions collectives; rapports de police. Commission consultative pour le logement des travailleurs saisonniers: procès-verbaux; statistiques de l'occupation des pavillons saisonniers; rapport sur le logement et les travailleurs étrangers.	1 classeur <i>TRI/95-2</i>	1966 - 1979
Archives privées 399.6.378	OFFICE CANTONAL DE PLACEMENT (OCP): Sous-commission du marché de l'emploi: procès-verbaux; statistiques sur l'évolution du marché de l'emploi; demandes d'octroi d'unités supplémentaires de travailleurs saisonniers.	1 classeur <i>TRI/95-2</i>	1972 - 1973
Archives privées 399.6.404	OFFICE CANTONAL DE PLACEMENT (OCP): statistiques: répartition du chômage dans les communes; évolution du marché de l'emploi; effectifs occupés dans les professions du bâtiment; travailleurs saisonniers étrangers; demandes d'octroi d'unités saisonnières assujetties au contingent cantonal. Rapports d'activités.	1 classeur <i>TRI/95-2</i>	1972 - 1976
Archives privées 399.6.478	LOGEMENTS POUR LES TRAVAILLEURS SAISONNIERS: commission consultative (procès-verbaux); Fonds pour logements temporaires; règlement pour logements collectifs; correspondance générale.	1 classeur <i>TRI/94-1</i>	1981 - 1985
Archives privées 399.6.488	SAISONNIERS: Fondation pour la construction de logements destinés aux travailleurs saisonniers: correspondance générale; procès-verbaux du bureau; budget et comptabilité.	1 classeur <i>TRI/94-1</i>	1984 - 1986
Archives privées 399.6.489	OFFICE CANTONAL DE L'EMPLOI: Main-d'oeuvre étrangère: procès-verbaux de la sous-commission;	1 classeur <i>TRI/94-1</i>	1984 - 1986

rapports à l'arrivée des saisonniers; attribution des sous-contingents; attributions et demandes de retour; demandes d'unités supplémentaires.

Archives privées 399.6.520	LOGEMENTS POUR TRAVAILLEURS ETRANGERS: Fondation pour la construction de logements destinés aux travailleurs saisonniers: correspondance générale; procès-verbaux du bureau; dossier sur le centre "Les Tattes" à Vernier et sur la Cité universitaire de Genève.	1 classeur <i>TRI/94-1</i>	1985 - 1988
Archives privées 399.6.521	COMMISSION TRIPARTITE: correspondance générale; demandes d'autorisations de travail; Office cantonal de l'emploi (rapports d'activité).	1 classeur <i>TRI/94-1</i>	1983 - 1988
Archives privées 399.6.525	LOISIRS: fêtes diverses: fête des saisonniers; inauguration du nouveau drapeau du Nord-Vaudois; fête annuelle des travailleurs; fête annuelle des jubilaires.	1 classeur <i>TRI/94-1</i>	1988 - 1991
Archives privées 399.6.528	LOGEMENTS POUR TRAVAILLEURS SAISONNIERS: construction du centre des Tattes à Vernier: procès-verbaux du bureau; correspondance générale; cahier des charges de l'administrateur; fiches d'informations; contrats de location; pétition.	1 classeur <i>TRI/94-1</i>	1987 - 1989
Archives privées 399.6.538	SAISONNIERS: accueil des saisonniers aux frontières; visites sanitaires. Centre de contact suisse-immigrés (CCSI): bilan de l'accueil; procès-verbaux du groupe de travail. Statistiques et coupures de presse.	1 classeur <i>TRI/94-1</i>	1984 - 1991
Archives privées 399.6.539	SAISONNIERS: regroupement familiale; statut du saisonnier; passeport syndical international. Visites médicales: contrôle sanitaire de frontière: rapports et correspondance.	1 classeur <i>TRI/94-1</i>	1984 - 1991

Bibliographie (publications relatives à l'unité de description, qui l'utilisent ou l'étudient) :

Notes :

Documents reproduits dans ce rapport :

- Horaires des trains spéciaux pour Noël, 1964 (AEG AP 399.6.154).
- Invitation à la fête des saisonniers, 12.11.1970 (AEG AP 399.6.36).
- Bons pour une boisson et un croissant offert à l'arrivée à la gare de Cornavin, 1986 (AEG AP 399.6.538).

Navidad 1964

28 de noviembre, — 25%
5, 11, 3%
12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19 y 20 de diciembre

Reisebureau Danzas AG
 ZÜRICH
 Bahnhofplatz Tel. 27 30 31

Trenes especiales para españoles

Condiciones de utilización

Estos trenes llevan coches de 2ª clase hasta Port-Bou-Barcelona-Madrid y hasta Irún. De 3ª clase de Irún a Vigo / La Coruña. Además, los trenes con destino a Irún llevarán coches-literas (couchettes). Reserva de asientos obligatoria. Derecho de reserva: Fr. 1.50; Fr. 12.50 para literas.

Billetes

Para los trenes de los días 28 de noviembre, 5, 11, 12, 13, 14, 15, 16 y 17 de diciembre: billetes especiales de ida sola a precio reducido, en venta exclusivamente en las agencias de viajes Kuoni y Danzas.

Para los trenes especiales y ordinarios de los días 18-23 de diciembre, billetes por tarifa general sin reducción alguna en favor de los grupos. Informarse en las taquillas de las estaciones o en las agencias de viajes.

Los niños viajan con medio billete de 6 a 16 años en Suiza, de 4 a 10 años en Francia y España.

Agencias de viajes

que tienen la exclusividad en la venta de los billetes a precio reducido, de ida sola, para los trenes que circularán hasta el día 17 de diciembre.

Baden	Viajes Kuoni, Badstrasse 7	Locarno	Viajes Kuoni, Viale Stazione
Basel	Viajes Danzas, Centralbahnplatz 8	Lugano	Viajes Danzas, Piazza Manzoni 8
	Viajes Danzas, Gerbergasse 30		Viajes Kuoni, Via Nassa 62
	Viajes Kuoni, Gerbergasse 26	Luzern	Viajes Danzas, Eisengasse 14
Barn	Viajes Kuoni, Bärenplatz 6-8		Viajes Kuoni, Schwanenplatz 8
Basel/Bienne	Viajes Danzas, rue de la Gare 41	Schaffhausen	Viajes Danzas, Bahnhofstrasse 30
Brig	Viajes Danzas, Bahnhofplatz	St. Gallen	Viajes Danzas, Estación
Buchs	Viajes Danzas, Estación	Zürich	Viajes Danzas, Bahnhofplatz 9
Genève	Viajes Danzas, rue du Mont-Blanc 5		Viajes Kuoni, Bahnhofplatz 7
	Viajes Kuoni, rue de Berne 9		Viajes Kuoni, en Jelmoli (ciudad)
Lausanne	Viajes Kuoni, Grand-Pont 2		Viajes Kuoni, Bellevue

Horaires des trains spéciaux pour Noël, 1964 (AEG AP 399.6.154).



Sindikalni i informativni
praznik gradjevinskih radnika

Petak 13 novembra 1970 u 20h. 30

Salle communale de Plainpalais
52, rue de Carouge - Genève

Dragi prijatelju,

FOBB iz Zeneve, odeljenje za Gradjevinare, ima cast da Vas pozove na godisnji sindikalni praznik, zabavni i informativni, za vreme koga ponudjeno pice ce se piti u zdravlje solidarnosti - gradjevinskih radnika.

PROGRAM

1. Muzika i dobrodoslica.
2. SINDIKALNE AKCIJE FOBB-a U 1970
SITUACIJA U GRADJEVINARSTVU - govori Albert LUGINBUHL

ZABAVNI DEO

3. Orkestar Arlette ZOLA.
4. Cuadro flamenco " Hogar Hispano-Suizo " Julian Tevaz gitarista
5. ARLETTE ZOLA, pevacica.

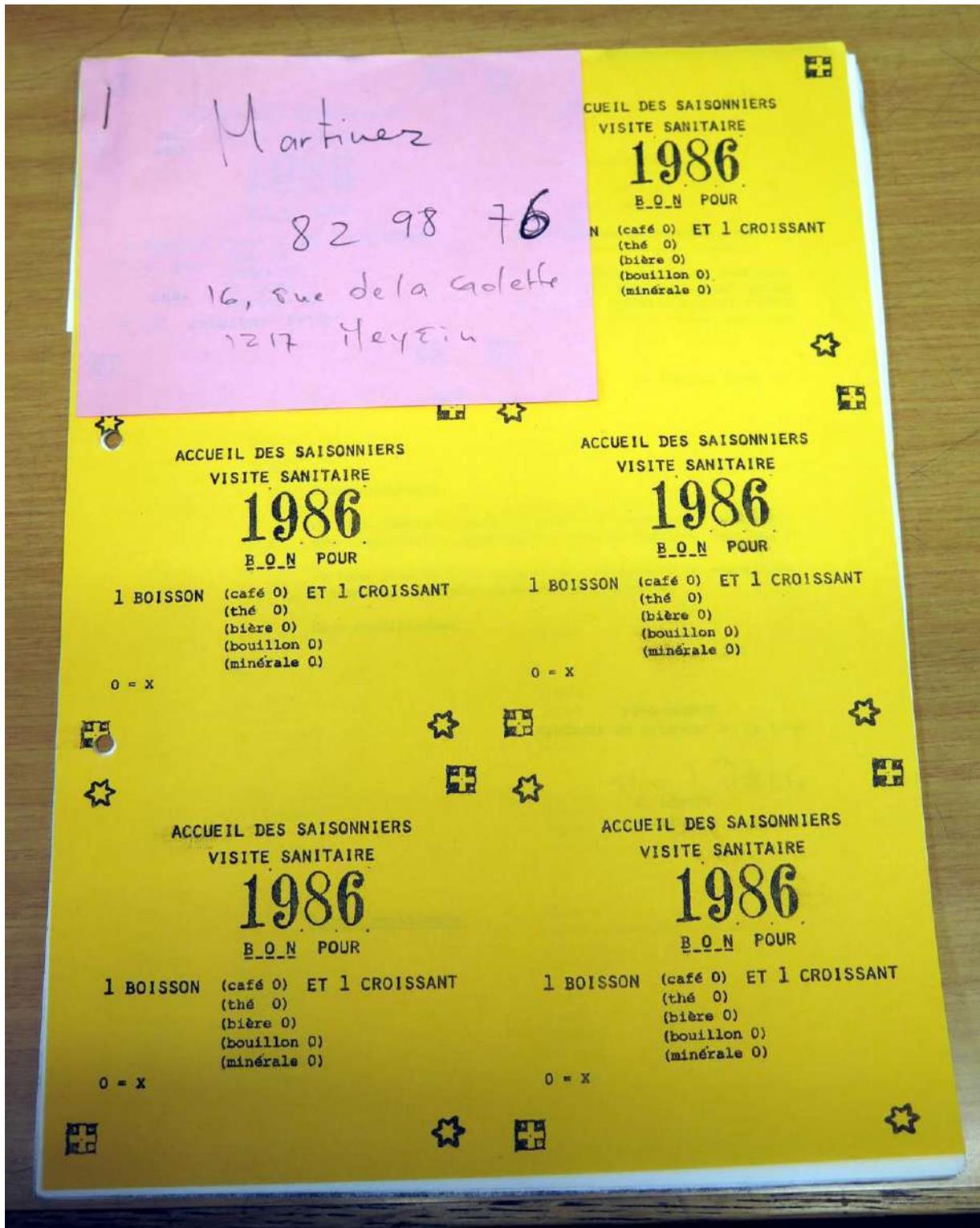
Pice, biskviti bice sluzeni.

F. O. B. B.

Zeneva - Gradjevinarstvo

AL/da/5613/301070

Invitation à la fête des saisonniers, 12.11.1970 (AEG AP 399.6.361).



Bons pour une boisson et un croissant offert à l'arrivée à la gare de Cornavin, 1986 (AEG AP 399.6.538).

Archives d'Etat de Genève/Bureau des permis de séjour étrangers/Documents relatifs aux saisonniers et saisonnières

Référence : Etrangers Di 35

Dates : 1931-1933

Importance matérielle (en mètres linéaires si possible) et/ou support :

0.07 ml (1 registre)

Présentation du contenu (sujets, types de documents, etc.) :

Registre indiquant le numéro, les noms, les prénoms, la profession, la date de naissance, le pays d'origine, les papiers déposés, les dates de sortie, des observations : tampons « Défense de changer d'emploi », « Saisonnier » (à partir de décembre 1932), « Révocable immédiatement », les perceptions, le domicile.

Nom du producteur (organisme / individu) : Bureau des permis de séjour

Histoire administrative / Notice biographique relative au fonds :

Lieu de conservation (nom et adresse) :

Archives d'Etat de Genève Terrassière (AEG T), 52 rue de la Terrassière, 1207 Genève

Cote physique : T 2/74-2-3

Conditions d'accès : selon les délais légaux en vigueur

Conditions de reproduction : libre

Langues : français

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques (relatives à l'utilisation de l'unité de description): très volumineux (registre)

Instruments de recherche : base de données internet Adhémar, AEG

Sources complémentaires :

Bibliographie (publications relatives à l'unité de description, qui l'utilisent ou l'étudient) :

Notes : à relever le caractère impressionnant des tampons

Documents reproduits dans ce rapport :

- Registre des permis de séjour étrangers, 1939 (AEG Etrangers Di 35).

Archives d'Etat de Genève/Fonds de la Fédération des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie (FTMH)/Documents relatifs aux saisonniers et saisonnières

Dossiers consultés :

- Autorisation Saisonniers Frontaliers 1975
- CCI 99-2000 – Saisonniers statut interv. juridiques presse
- Groupe d'intérêt des saisonniers
- Les Tattes. Bât. no 1 à 12. Plan appt. Type. Etat des contenances. Cadastre
- Gay – Frères
- Communauté de travail accueil-intég. des étrangers
- Main-d'œuvre étrangère

Dates : 1975-2000

Importance matérielle (en mètres linéaires si possible) et/ou support :

0.3 ml

Présentation du contenu concernant les saisonniers et saisonnières (sujets, types de documents, etc.) :

La documentation concernant les saisonniers et saisonnières repérée dans ce fonds n'est la plupart du temps par le fait de la FTMH, mais provient d'autres organisations (CCSI, CGAS, FOBB, etc.). Parmi les éléments les plus intéressants, elle comprend des fiches de décisions individuelles des Commissions paritaires, l'« Appel pour une solution humanitaire au problème des saisonniers en provenance de l'ex-Yougoslavie », SIB Zurich, octobre 1994 ; des circulaires de la FOBB sur le statut de saisonnier, concernant le Kosovo, le regroupement familial, un rapport de la Fondation pour la construction de logements destinés aux travailleurs saisonniers, 1989, les Tattes, logements destinés aux travailleurs saisonniers, une pétition concernant le statut de saisonnier, de la correspondance des Conférences régionales romandes des groupes d'intérêts des saisonniers, des Comités nationaux de saisonniers.

Nom du producteur (organisme / individu) : FTMH

Histoire administrative / Notice biographique relative au fonds :

Lieu de conservation (nom et adresse) :

Archives d'Etat de Genève Terrassière (AEG T), 52 rue de la Terrassière, 1207 Genève

Cote physique :

Conditions d'accès : sous réserve d'autorisation

Conditions de reproduction : libre

Langues : français

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques (relatives à l'utilisation de l'unité de

description) :

Instruments de recherche :

Sources complémentaires :

Bibliographie (publications relatives à l'unité de description, qui l'utilisent ou l'étudient) :

Notes :

Le fonds n'est pas encore inventorié. Sous la conduite du personnel d'archives (M. Germain Martinez), il a été possible de passer en revue les dossiers déposés dans les magasins et de repérer quelques éléments grâce au titre inscrit au dos.

Documents reproduits dans ce rapport :

Archives d'Etat de Genève/Service de l'agriculture/Dossiers divers/Documents relatifs aux saisonniers et saisonnières

Référence : Intérieur Lg 55

Dates : 1930-1940

Niveau de description : dossier

Importance matérielle (en mètres linéaires si possible) et/ou support :

0.01/0.03 ml

Nom du producteur (organisme / individu) : Service de l'agriculture

Histoire administrative / Notice biographique relative au fonds :

Présentation du contenu (sujets, types de documents, etc.) :

Dossiers relatifs à la fixation de quotas de saisonniers et saisonnières dans l'agriculture :

- Lettre de la Société des viticulteurs genevois au Conseil d'Etat pour obtenir plus facilement des travailleurs saisonniers, 2.1.1940
- Correspondance de l'Office cantonal de placement au Département du travail pour demander l'augmentation des quotas de main-d'œuvre étrangère.
- Liste de quotas de main-d'œuvre étrangère
- Lettres à l'ambassadeur suisse à Rome pour faciliter le recrutement de main d'œuvre
- Exemple d'un contrat entre la Chambre genevoise d'agriculture et un exploitant agricole

Lieu de conservation (nom et adresse) :

Archives d'Etat de Genève Arsenal (AEG A), 1 rue de l'Hôtel-de-Ville, 1211 Genève 3

Cote physique : SL 3e épi P

Conditions d'accès : selon les délais légaux en vigueur

Conditions de reproduction : libre

Langues : français

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques (relatives à l'utilisation de l'unité de description):

Instruments de recherche : base de données internet Adhémar, AEG

Sources complémentaires :

Bibliographie (publications relatives à l'unité de description, qui l'utilisent ou l'étudient) :

Notes :

Documents reproduits dans ce rapport :

- Contrat type de travailleur saisonnier italien dans l'agriculture genevoise, 1940 (AEG Intérieur Lg 55).

Chambre genevoise
d'agriculture

ENGAGEMENT

Le soussigné s'engage à prendre à son service dès son arrivée (qui ne peut être précisée) l'ouvrier saisonnier italien qui pourrait lui être confié par l'intermédiaire de la Chambre genevoise d'agriculture d'entente avec les Autorités italiennes.

Le contrat officiel italien d'engagement pour la saison sera signé dès que le nom sera connu.

L'employé sera occupé jusqu'au 15 octobre au moins (La durée maxima du contrat pourra être prolongée jusqu'à fin novembre) .

Le soussigné s'engage à lui payer un salaire moyen minimum de cent francs par mois et à acquitter lui-même la prime de l'assurance accident. Il s'engage en outre à payer à première réquisition les frais résultant à cette demande de main-d'oeuvre.

..... le 1940.

(signature) :

(signature) :

N.B. Remplir un formulaire d'engagement par employé.

Archives d'Etat de Genève/Ministère protestant de l'industrie – Ministère protestant dans le monde du travail (MPI)/Documents relatifs aux saisonniers et saisonnières

Dossiers consultés :

- MPI 4.26 Dossiers divers
- MPI 8.21 Documentation de travail

Dates : 1972-1992

Importance matérielle (en mètres linéaires si possible) et/ou support :

0,2 ml

Présentation du contenu (sujets, types de documents, etc.) :

Nombreux documents produits par le Comité pour l'abolition du statut de saisonnier (CASS) : *Non au statut de saisonnier, Statut du saisonnier. Réflexion. Action*, Genève, 1972, *Abolition du statut du saisonnier !*, 1974 ; liste des membres du CASS ; tracts du CASS ; autres publications : *L'abolition du statut de saisonnier... Une nécessité*, Comité unitaire des travailleurs suisses et immigrés, avril 1975 ; *Les travailleurs saisonniers*, Centre social protestant, Lausanne, octobre 1973 ; *Les saisonniers et le logement...*, SIT, Genève, octobre 1988, *Le statut de saisonnier. Une solution de facilité à rejeter. Réponse à des lieux communs*, Commission protestante romande Suisses-immigrés, janvier 1980 ; « Dossier : familles indésirables. Entraves au regroupement familial », *Piazza*, no 9 ; *Le statut de saisonnier*, Fédération des syndicats chrétiens de Genève, mars 1981, no 23 ; correspondance avec l'Asloca, LMR, CSP, CRT.

Nom du producteur (organisme / individu) : Ministère protestant de l'industrie

Histoire administrative / Notice biographique relative au fonds :

Lieu de conservation (nom et adresse) :

Archives d'Etat de Genève Arsenal (AEG A), 1 rue de l'Hôtel-de-Ville, 1211 Genève 3

Conditions d'accès : libre

Conditions de reproduction : libre

Langues : français

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques (relatives à l'utilisation de l'unité de description) :

Instruments de recherche : base de données internet Adhémar, AEG

Sources complémentaires

Bibliographie (publications relatives à l'unité de description, qui l'utilisent ou l'étudient) :

Notes :

Documents reproduits dans ce rapport :

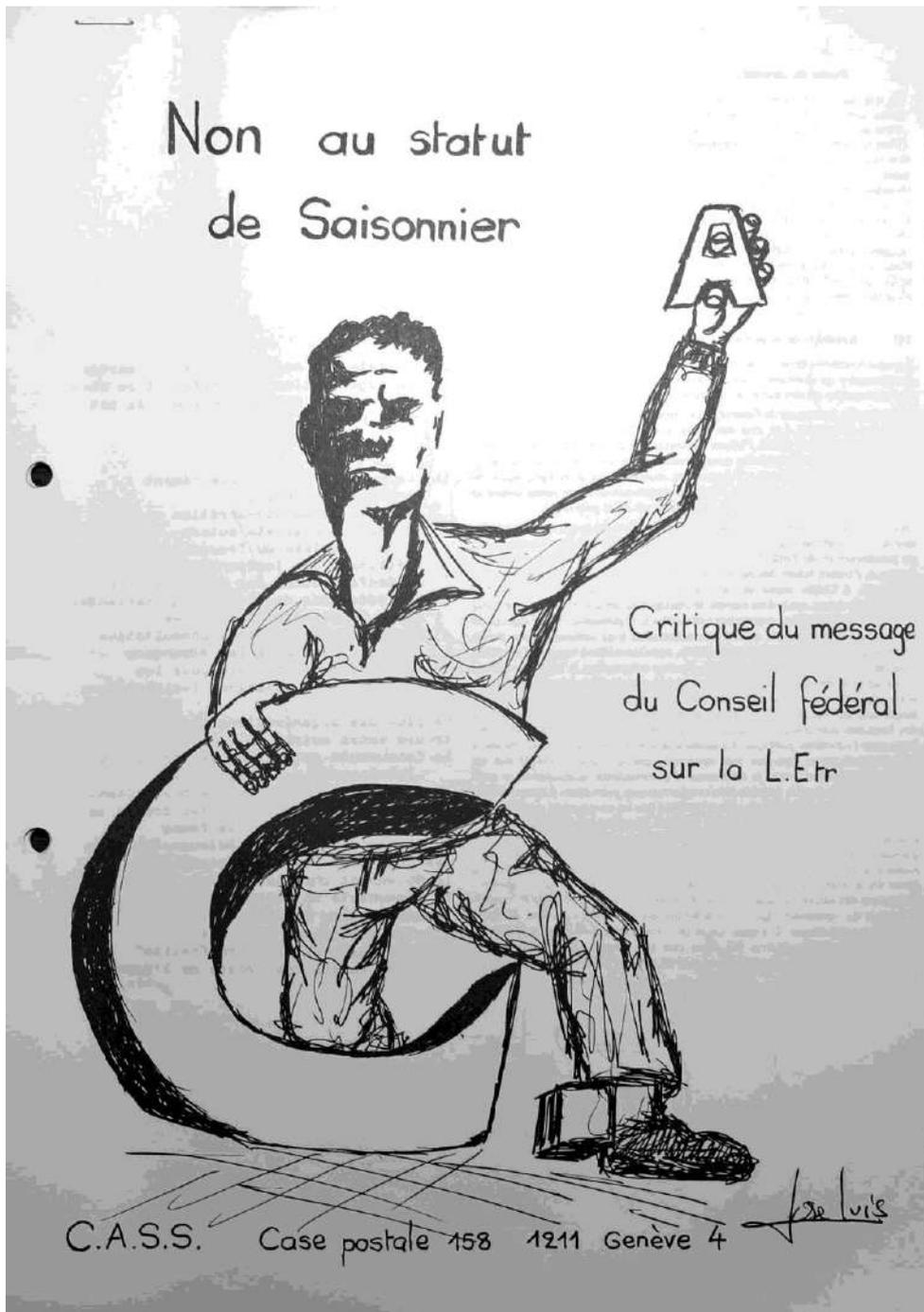
- *Non au statut de saisonnier*, Comité pour l'abolition du statut de saisonnier (AEG MPI 4.26).

- *Statut du saisonnier. Réflexion. Action*, Genève, 1972 (AEG MPI 4.26).

- *Abolition du statut du saisonnier !*, 1974 (AEG MPI 4.26).

- *L'abolition du statut de saisonnier... Une nécessité*, Comité unitaire des travailleurs suisses et immigrés, avril 1975 (AEG MPI 4.26).

- *Le statut de saisonnier. Une solution de facilité à rejeter. Réponse à des lieux communs*, Commission protestante romande Suisses-immigrés, janvier 1980 (AEG MPI 8.21).



Non au statut de saisonnier, Comité pour l'abolition du statut de saisonnier, s.d. (AEG MPI 4.26).

STATUT DU SAISONNIER

- REFLEXION
- ACTION

SOMMAIRE

Réflexion

- Le statut du saisonnier
- Les accords bilatéraux entre la Suisse et l'Italie
- Reprise des pourparlers italo-suisse : rôle de l'opinion publique suisse
- Droits de l'homme et statut du saisonnier
- Interpellés par notre foi en J.Christ
- Présentation d'une solution pour l'abolition du statut du saisonnier

Action

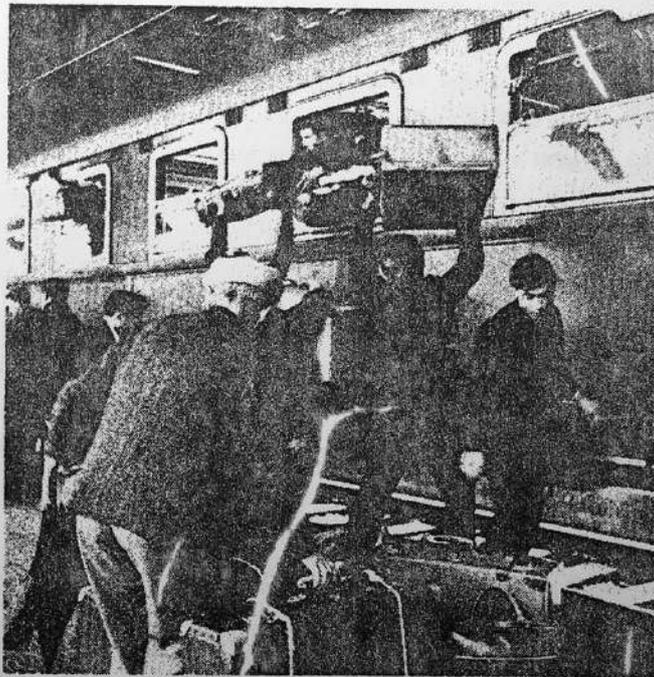
- Déclaration

GENEVE mai 1972



Statut du saisonnier. Réflexion. Action, Genève, 1972 (AEG MPI 4.26)

ABOLITION DU STATUT DU SAISONNIER !



COMITÉ POUR L' ABOLITION
DU STATUT DU SAISONNIER

C.A.S.S. CASE POSTALE 158 1211 GENÈVE 4



2fr

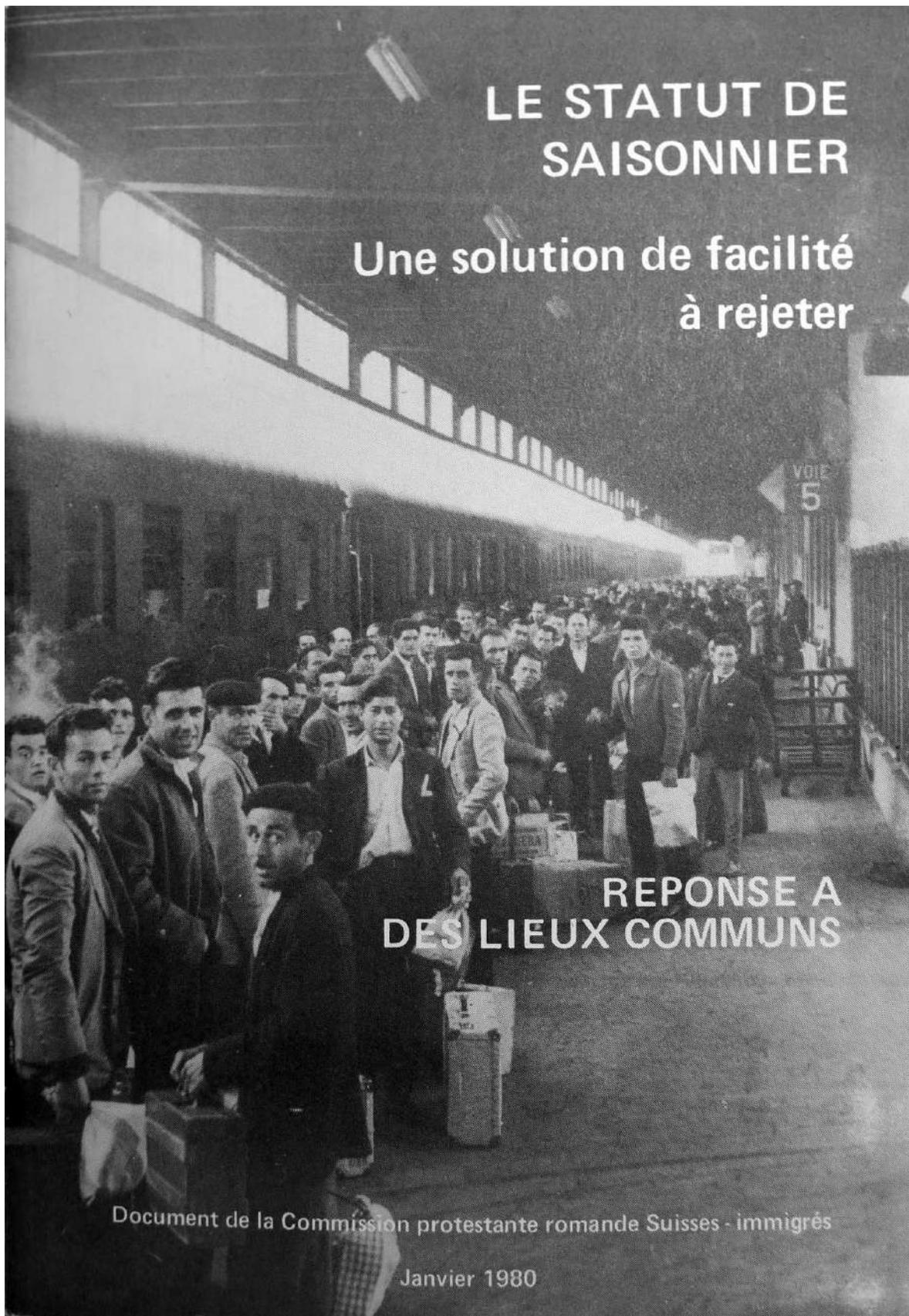
l'abolition du statut de saisonnier

UNE NECESSITE !



COMITE UNITAIRE DE TRAVAILLEURS SUISSES ET IMMIGRES

L'abolition du statut de saisonnier... Une nécessité, Comité unitaire des travailleurs suisses et immigrés, avril 1975 (AEG MPI 4.26).



LE STATUT DE SAISONNIER

Une solution de facilité
à rejeter

REPONSE A
DES LIEUX COMMUNS

Document de la Commission protestante romande Suisses - immigrés

Janvier 1980

Le statut de saisonnier. Une solution de facilité à rejeter. Réponse à des lieux communs, Commission protestante romande Suisses-immigrés, janvier 1980 (AEG MPI 8.21).

**Archives d'Etat de Genève/Secrétariat général du département des travaux publics
(DTP)/Documents relatifs aux saisonniers et saisonnières**

Référence : Travaux BB 17/170

Dates : 1962-1973

Importance matérielle (en mètres linéaires si possible) et/ou support :

0,01 ml (1 calque et 2 contre-calques)

Présentation du contenu (sujets, types de documents, etc.) :

Pavillon pour saisonniers, Cointrin, plans des canalisations, étage, façades

Nom du producteur (organisme / individu) :

Service des bâtiments de l'Etat

Histoire administrative / Notice biographique relative au fonds :

Lieu de conservation (nom et adresse) :

Archives d'Etat de Genève Terrassière (AEG T), 52 rue de la Terrassière, 1207 Genève

Cote physique : T E/38-18

Conditions d'accès : libre

Conditions de reproduction : libre

Langues : français

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques (relatives à l'utilisation de l'unité de description) : 3 pièces, dont 1 calque de grand format

Instruments de recherche : base de données internet Adhémar, AEG

Sources complémentaires :

Bibliographie (publications relatives à l'unité de description, qui l'utilisent ou l'étudient) :

Notes :

Documents reproduits dans ce rapport :

- Déplacement de pavillons, Meyrin, 1973 (AEG Travaux BB 17-170).

**Archives économiques suisses (Schweizerisches Wirtschaftsarchiv)/Ausländische Arbeitskräfte.
Schweiz. Dokumentensammlung. Broschüren**

Référence : Vo M 77c

Dates : 1922-2004

Importance matérielle (en mètres linéaires si possible) et/ou support :

2 ml (10 boîtes)

Présentation du contenu (sujets, types de documents, etc.) :

Nombreuses brochures et autres publications traitant du « problème » des étrangers, de leur nécessité pour l'économie suisse, des questions de droit, de surpopulation étrangère, des initiatives Schwarzenbach (tirés à part de revues économiques, circulaires de l'OFIAMT, du Département fédéral de justice et police, communiqués de presse de l'administration fédérale).

Nom du producteur (organisme / individu) :

Histoire administrative / Notice biographique relative au fonds :

Lieu de conservation (nom et adresse) :

Archives économiques suisses (Schweizerisches Wirtschaftsarchiv), Peter-Merian-Weg 6, 4002 Basel

Cote physique :

Conditions d'accès : libre

Conditions de reproduction : libre

Langues : allemand, français, italien

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques (relatives à l'utilisation de l'unité de description):

Instruments de recherche : inventorié/informatisé/base de données internet (www.ub.unibas.ch)

Sources complémentaires :

Bibliographie (publications relatives à l'unité de description, qui l'utilisent ou l'étudiant) :

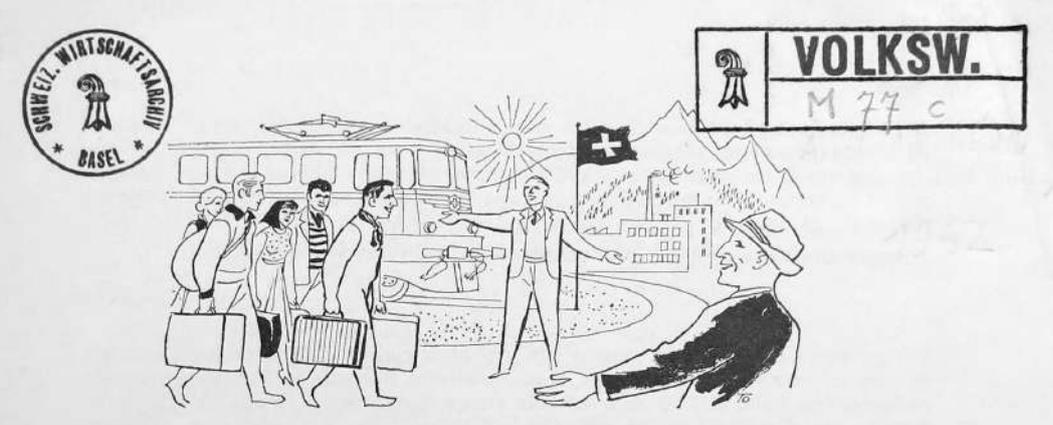
Notes :

La cote Vo M 77c comprend deux parties : les coupures de presse et les brochures. La partie brochure témoigne de l'énorme production au niveau fédéral d'études sur les étrangers. Peu de documents concernant spécifiquement Genève.

Documents reproduits dans ce rapport :

- Avvertenze per lavotori stranieri, 1962 (AES Vo M 77c-1962).
- *L'assimilation de main-d'œuvre étrangère*, Jeune Chambre économique suisse, Genève, 1965 (AES Vo M 77c-1962).
- *Der ausländische Arbeiter als Mitmensch*, Zurich, 1967 (AES Vo M77c 1966-1968).
- Brochure de l'OFIAMT contre l'initiative Schwarzenbach de 1974 (AES Vo M77c 1972-1974).

- Basta !, Autorengruppe für eine fortschrittliche Ausländerpolitik, Zurich, 1980 (AES Vo M77c 1976-1980).



Avvertenze per lavoratori stranieri

pubblicate dall'Ufficio federale Industria, Arti e Mestieri e Lavoro, Berna, e dalla Conferenza nazionale svizzera per il lavoro sociale, Zurigo.

Vi diamo il benvenuto in Svizzera, nella gradita speranza che vi ambienterete bene da noi e vi sentirete presto a vostro agio. «Ogni inizio è difficile» dice una vecchia massima. Per facilitarvi un poco questo inizio, vorremmo attirare la vostra attenzione su alcuni punti essenziali, che se debitamente osservati varranno a risparmiarvi non poche difficoltà. In calce a questo foglio troverete l'indirizzo di alcuni uffici che — oltre ai connazionali di fiducia — potranno esservi d'appoggio.

Svizzera

Conoscete la Svizzera? Si tratta di un paese multiforme, con clima variabile. Povero di materie prime, il suo attuale benessere è dovuto all'inflessa attività dei suoi abitanti attraverso i secoli e all'alta qualità dei suoi prodotti. La Confederazione svizzera è uno stato federativo, composto di 25 cantoni (= stati). Ogni regione ha la sua lingua (tedesco, francese, italiano, reto-romancio), e usi e costumi propri; ogni cantone ha le sue leggi. Parecchie cose sono però regolate anche da leggi federali.

Posto di lavoro

E' opportuno di entrare in Svizzera solo quando avete un posto di lavoro.

Condizioni di lavoro

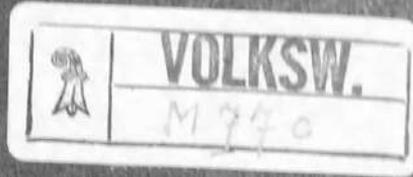
Dopo un determinato periodo di pratica, durante il quale danno la prova delle loro capacità di prestazione, i lavoratori stranieri hanno diritto alle uguali condizioni di salario e di lavoro come gli svizzeri stessi. Per molte professioni, tali condizioni sono regolate a mezzo contratto globale di lavoro; per le impiegate di casa e gli operai agricoli in contratti normali di lavoro.

Notifica

E' importante che entro 8 giorni dopo l'arrivo, in ogni modo prima di cominciare il lavoro, provvediate a notificarvi presso la Polizia degli stranieri. Raguagli in merito ve li darà il datore di lavoro. All'atto della notifica, riceverete il permesso di soggiorno, valevole per un periodo prestabilito e solo per un determinato posto di lavoro. Per ogni cambiamento di posto è necessario il permesso delle autorità.

[1962]
D.F. 63.3

Avvertenze per lavoratori stranieri, 1962 (AES Vo M 77c-1962).



**L'assimilation
de la main-d'œuvre
étrangère**

S. W. A.

Volksw.

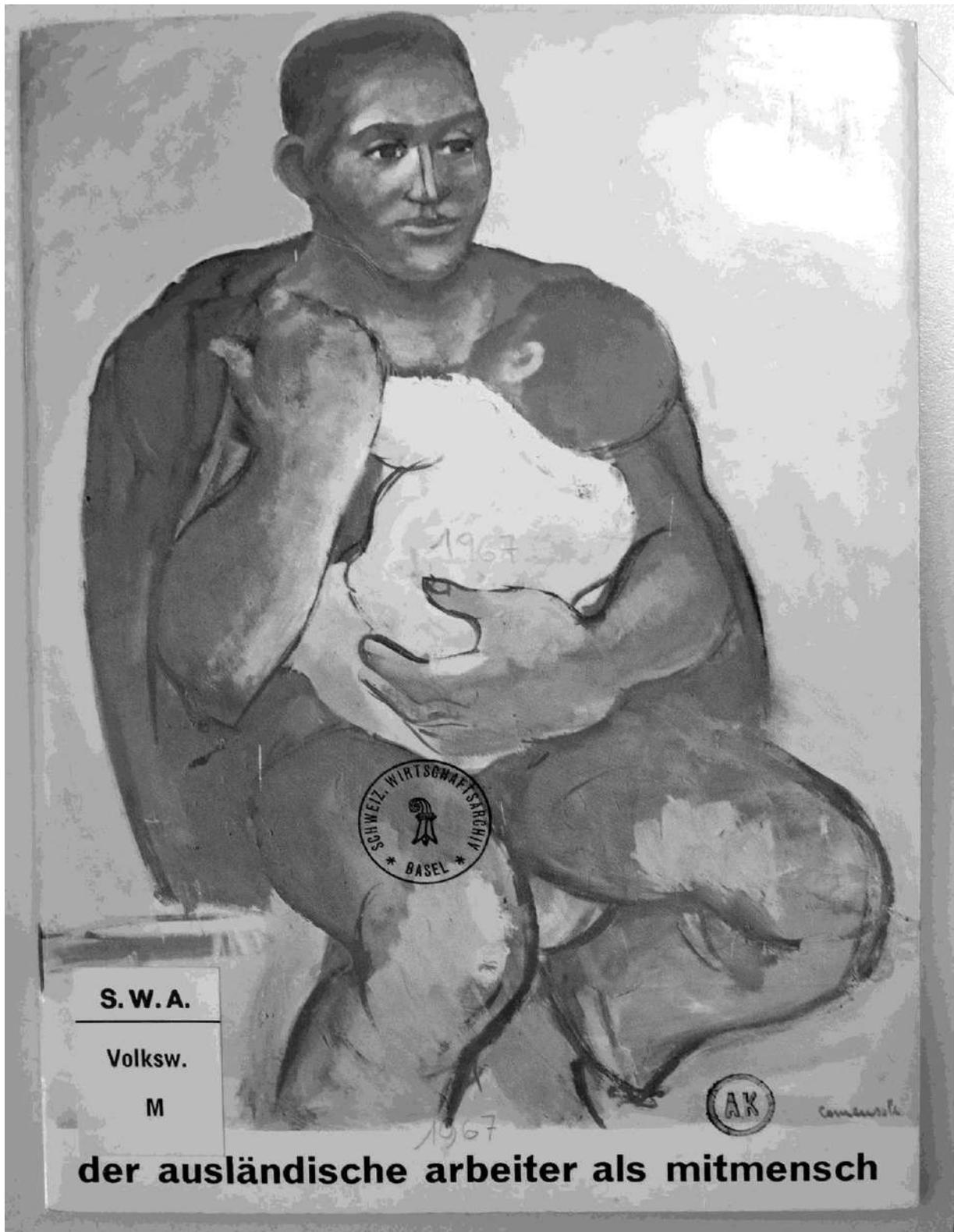
M 77c

Jeune Chambre économique suisse

Congrès national

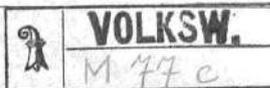
Genève 1965

L'assimilation de main-d'œuvre étrangère, Jeune Chambre économique suisse, Genève, 1965 (AES Vo M 77c-1962).



Der ausländische Arbeiter als Mitmensch, Zurich, 1967 (AES Vo M77c 1966-1968).

26. Aug. 1974



INITIATIVE DE
L'ACTION
NATIONALE
CONTRE
L'EMPRISE
ETRANGERE

**NON
NON**

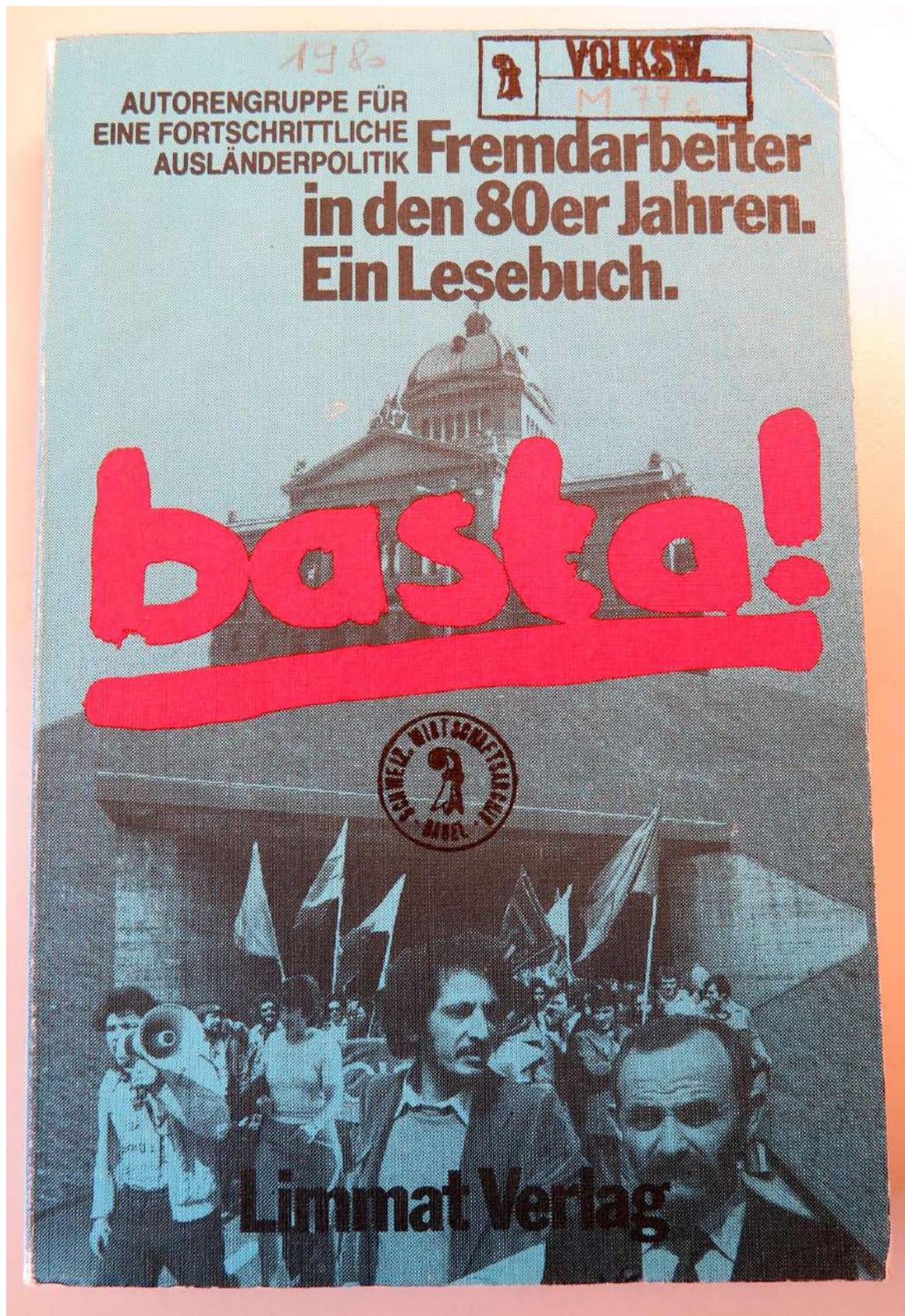
**LES ARTS
ET METIERS
DISENT**



NON

Tirage à part du « Bulletin des arts et métiers »

Brochure de l'OFIAMT contre l'initiative Schwarzenbach de 1974 (AES Vo M77c 1972-1974).



Basta !, Autorengruppe für eine fortschrittliche Ausländerpolitik, Zurich, 1980 (AES Vo M77c 1976-1980).

**Archives économiques suisses (Schweizerisches Wirtschaftsarchiv)/ Ausländische Arbeitskräfte.
Genf. Dokumentensammlung**

Référence : Vo M 77e Ge

Dates : 1939-2004

Importance matérielle (en mètres linéaires si possible) et/ou support :

0.03 ml

Présentation du contenu (sujets, types de documents, etc.) :

Coupures de presse, brochure *Données statistiques. La main-d'œuvre étrangère dans le canton de Genève*, Genève : Office cantonal de la statistique, 1989, 1995, 1998, 1999, 2001, 22 p.

Nom du producteur (organisme / individu) :

Histoire administrative / Notice biographique relative au fonds :

Lieu de conservation (nom et adresse) :

Archives économiques suisses (Schweizerisches Wirtschaftsarchiv), Peter-Merian-Weg 6, 4002 Basel

Cote physique :

Conditions d'accès : libre

Conditions de reproduction : libre

Langues : français, allemand

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques (relatives à l'utilisation de l'unité de description) :

Instruments de recherche : inventorié/informatisé/base de données internet (www.ub.unibas.ch)

Sources complémentaires :

Bibliographie (publications relatives à l'unité de description, qui l'utilisent ou l'étudient) :

Notes :

Documents reproduits dans ce rapport :

- *Données statistiques. La main-d'œuvre étrangère dans le canton de Genève*, Office cantonal de la statistique, 2000 (AES Vo M77e GE).

VOLKSW.
M 77e GE
2001

Mars 2001

Données statistiques

La main-d'œuvre étrangère dans le canton de Genève

Situation à fin août 2000



A= 2261841


StatistiqueGenève

Données Générales
Analyses
Tableaux de bord

Données statistiques. La main-d'œuvre étrangère dans le canton de Genève, Office cantonal de la statistique, 2000 (AES Vo M77e GE).

Archives fédérales/Bundesamt für Industrie, Gewerbe und Arbeit (BIGA)/Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT)/Documents relatifs aux saisonniers et saisonnières

Référence : E10078*

Dossiers consultés :

- E7170B#1977/67#1377* Verfügung des EVD über den Erlass einer Zuzugssperre für Saisonarbeitskräfte vom 8.6.1970, 1970
- E7170B#1977/67#1378* Verfügung des EVD über den Erlass einer Zuzugssperre für Saisonarbeitskräfte des Gastgewerbes vom 23.6.1970, 1970
- E7175B#1978/56#203* G - Sonderbeiträge ausländischer Saisonarbeitskräfte an eine Gewerkschaft, Hans Brönnimann, Adliswil, 1965-1967
- E7175B#1978/57#25* Zentrales Ausländerregister 1969 (voir fiche)
- E7175B#1978/57#30* Vorschriften und Weisungen der Kantone, 1931-1946 (voir fiche)
- E7175B#1982/104#543* Bewilligungssperre für Saisonarbeitskräfte, 1971-1973 (voir fiche)
- E7175B#1982/104#560* Bewilligungssperre für Saisonarbeitskräfte, 1971
- E7170B#1986/171#263* Leutenegger vom 13.6.1972, Saisonarbeitskräfte, 1972
- E7170B#1986/171#388* Künzi vom 24.9.1979, Saisonarbeitskräfte, 1979
- E7170B#1986/171#849* Saisonarbeitskräfte, 1971-1972
- E7175C#1995/259#196* Künzi v. 24.9.1979; Ausländische Saisonarbeitskräfte, 1979

Dates : 1930-1997

Importance matérielle (en mètres linéaires si possible) et/ou support :

1.05 ml

Présentation du contenu (sujets, types de documents, etc.) :

Correspondances liées à des entreprises sollicitant de la main-d'œuvre étrangère, avec le Conseil fédéral, l'Union suisse des syndicats autonomes, à l'USAM (Union suisse des arts et métiers), les Offices du travail des cantons, l'Office du travail féminin, l'Union suisse de la protection de la jeune fille, la Croix Rouge suisse, la Police fédérale des étrangers, les Polices cantonales des étrangers ; circulaires concernant les changements de procédure, le danger de surpopulation étrangère (tampon spécial), communiqués de presse, données statistiques.

Nom du producteur (organisme / individu) : OFIAMT

Histoire administrative / Notice biographique relative au fonds :

Lieu de conservation (nom et adresse) :

Archives fédérales, Archivstrasse 24, 3003 Berne

Cote physique :

Conditions d'accès : libre

Conditions de reproduction : libre

Langues : allemand, français

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques (relatives à l'utilisation de l'unité de description) :

Instruments de recherche : base de données internet swiss-archives

Sources complémentaires :

Bibliographie (publications relatives à l'unité de description, qui l'utilisent ou l'étudient) :

- CERUTTI, Mauro, « Un secolo di emigrazione italiana in Svizzera (1870-1970), attraverso le fonti dell'Archivio federale », in : *Studi e fonti*, 20, 1994, pp. 11-141.

- CERUTTI, Mauro, « Le fonti sull'immigrazione italiana presso l'Archivio federale di Berna », *Archivi migranti. Tracce per la storia delle migrazioni italiane in Svizzera nel secondo dopoguerra*, dir. Pelli Mattia, Fondazione Museo storico del Trentino, 2014, pp. 12-23.

Notes :

Documents reproduits dans ce rapport :

- Tableau de la population étrangère par personnes établies, saisonnières et frontalières dans les différents cantons en 1965 (AF E7175B#197857#25).

Beschäftigte Schweizer und Ausländer nach Kantonen, 1965

Kantone	Beschäftigte in ganzen	Davon Ausländer				Prozentverteilung			
		Zusammen	Niederge- lassene	Aufenthalter	Grenzgänger	Zusammen	Niederge- lassene	Aufent- halter	Grenz- gänger
Zürich -----	469 880	125 075	20 467	103 828	780	19,3	20,2	20,4	2,1
Bern -----	337 036	64 802	12 229	51 999	574	10,0	12,1	10,2	1,5
Luzern -----	93 353	20 077	2 846	17 231	-	3,1	2,8	3,4	-
Uri -----	10 712	2 213	277	1 936	-	0,3	0,3	0,4	-
Schweyz -----	26 593	6 759	924	5 845	-	1,0	0,9	1,1	-
Obwalden -----	6 579	1 437	183	1 254	-	0,2	0,2	0,2	-
Nidwalden -----	7 806	2 104	188	1 916	-	0,3	0,2	0,4	-
Glarus -----	17 161	5 251	771	4 489	1	0,8	0,8	0,9	0,0
Zug -----	24 114	6 461	920	5 481	-	1,0	0,9	1,1	-
Freiburg -----	45 268	7 046	1 327	5 719	-	1,1	1,3	1,1	-
Solothurn -----	94 594	21 903	3 376	18 197	340	3,4	3,3	3,6	0,9
Basel - Stadt -----	130 700	30 164	5 001	19 618	5 545	4,7	5,0	3,8	14,6
Basel - Land -----	60 569	21 060	2 467	16 702	1 891	3,2	2,4	3,3	5,0
Schaffhausen -----	32 072	10 818	1 483	7 563	1 772	1,7	1,5	1,5	4,7
Appenzell A.-Rh. -----	15 549	4 190	615	3 552	23	0,6	0,6	0,7	0,1
Appenzell I.-Rh. -----	3 054	832	79	751	2	0,1	0,1	0,1	0,0
St. Gallen -----	141 662	38 259	5 668	29 589	3 002	5,9	5,6	5,8	7,9
Graubünden -----	63 809	24 086	2 534	21 234	319	3,7	2,5	4,2	0,8
Aargau -----	160 006	48 652	5 774	41 210	1 668	7,6	5,7	8,1	4,4
Thurgau -----	67 185	22 072	2 939	18 243	890	3,4	2,9	3,6	2,3
Tessin -----	110 903	51 589	9 215	27 333	15 041	8,0	9,1	5,4	38,6
Vaud -----	183 215	50 045	8 034	41 495	576	7,7	8,0	8,1	1,4
Valais -----	63 298	14 877	1 989	12 220	612	2,3	2,0	2,4	1,6
Neuchâtel -----	69 377	19 777	2 932	16 042	803	3,0	2,9	3,1	2,1
Genève -----	133 669	49 160	8 782	36 215	4 163	7,6	8,7	7,1	11,0
TOTAL	2 368 264	548 669	101 020	409 708	37 941	100	100	100	100

Tableau de la population étrangère par personnes établies, saisonnières et frontalières dans les différents cantons en 1965 (AF E7175B#197857#25).

Archives fédérales/Bundesanwaltschaft/Ministère public de la Confédération

Référence : E10105*

Dates : 1848-2003

Importance matérielle (en mètres linéaires si possible) et/ou support :

Présentation du contenu (sujets, types de documents, etc.) :

Nom du producteur (organisme / individu) : Ministère public de la Confédération

Histoire administrative / Notice biographique relative au fonds:

Lieu de conservation (nom et adresse) :

Archives fédérales, Archivstrasse 24, 3003 Berne

Cote physique :

Conditions d'accès : libre

Conditions de reproduction : libre

Langues : allemand, français

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques (relatives à l'utilisation de l'unité de description):

Instruments de recherche : base de données internet swiss-archives

Sources complémentaires :

E4320C#1995/261#885* Saisonarbeiter 1960-1988

E4320C#2001/55#2450* Saisonarbeiter - Ungarn/Schweiz 1990-1990

E4320C#2001/55#2449* Saisonarbeiter - Polen/Schweiz 1990-1990

Bibliographie (publications relatives à l'unité de description, qui l'utilisent ou l'étudient) :

- CERUTTI, Mauro, « Un secolo di emigrazione italiana in Svizzera (1870-1970), attraverso le fonti dell'Archivio federale », in : *Studi e fonti*, 20, 1994, pp. 11-141.

- CERUTTI, Mauro, « Le fonti sull'immigrazione italiana presso l'Archivio federale di Berna », *Archivi migranti. Tracce per la storia delle migrazioni italiane in Svizzera nel secondo dopoguerra*, dir. Pelli Mattia, Fondazione Museo storico del Trentino, 2014, pp. 12-23.

Notes : non consulté

Documents reproduits dans ce rapport :

**Archives fédérales/ Generalsekretariat des Eidgenössischen Volkswirtschaftsdepartement/
Secrétariat général du Département fédéral de l'économie/Documents relatifs aux saisonniers et
saisonnères**

Dossiers consultés :

- E7001C#1993/263#1686* Künzi, NR, 24. September 1979, Ausländische Saisonarbeitskräfte, 1979
- E7800#1000/1961#1617* Immigration de main-d'œuvre étrangère, 1948-1951

Dates : 1939-2001

Importance matérielle (en mètres linéaires si possible) et/ou support :

0.02 ml

Présentation du contenu (sujets, types de documents, etc.) :

Notes au Conseil fédéral, informations statistiques concernant les travailleurs étrangers et en particulier les saisonniers.

Nom du producteur (organisme / individu) : Département fédéral de l'économie

Histoire administrative / Notice biographique relative au fonds:

Lieu de conservation (nom et adresse) :

Archives fédérales, Archivstrasse 24, 3003 Berne

Cote physique :

Conditions d'accès : libre

Conditions de reproduction : libre

Langues : allemand, français

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques (relatives à l'utilisation de l'unité de description) :

Instruments de recherche : base de données internet swiss-archives

Sources complémentaires :

Bibliographie (publications relatives à l'unité de description, qui l'utilisent ou l'étudient) :

- CERUTTI, Mauro, « Un secolo di emigrazione italiana in Svizzera (1870-1970), attraverso le fonti dell'Archivio federale », in : *Studi e fonti*, 20, 1994, pp. 11-141.
- CERUTTI, Mauro, « Le fonti sull'immigrazione italiana presso l'Archivio federale di Berna », *Archivi migranti. Tracce per la storia delle migrazioni italiane in Svizzera nel secondo dopoguerra*, dir. Pelli Mattia, Fondazione Museo storico del Trentino, 2014, pp. 12-23.

Notes :

Documents reproduits dans ce rapport :

Archives fédérales/Abteilung für politische Angelegenheiten (1950-1973) (Commission des affaires politiques)/Documents relatifs aux saisonniers et saisonnières

Référence : E10448*

Dates : 1950-1973

Importance matérielle (en mètres linéaires si possible) et/ou support :

Présentation du contenu (sujets, types de documents, etc.) : non consulté

Nom du producteur (organisme / individu) : Commission des affaires politiques

Histoire administrative / Notice biographique relative au fonds:

Lieu de conservation (nom et adresse) :

Archives fédérales, Archivstrasse 24, 3003 Berne

Cote physique :

Conditions d'accès : libre

Conditions de reproduction : libre

Langues : allemand, français

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques (relatives à l'utilisation de l'unité de description) :

Instruments de recherche : base de données internet swiss-archives

Sources complémentaires :

E2001E#1980/83#3024* (Italienische Saisonarbeiter in der Schweiz, 1968 – 1970)

Bibliographie (publications relatives à l'unité de description, qui l'utilisent ou l'étudient) :

- CERUTTI, Mauro, « Un secolo di emigrazione italiana in Svizzera (1870-1970), attraverso le fonti dell'Archivio federale », in : *Studi e fonti*, 20, 1994, pp. 11-141.

- CERUTTI, Mauro, « Le fonti sull'immigrazione italiana presso l'Archivio federale di Berna », *Archivi migranti. Tracce per la storia delle migrazioni italiane in Svizzera nel secondo dopoguerra*, dir. Pelli Mattia, Fondazione Museo storico del Trentino, 2014, pp. 12-23.

Notes :

Documents reproduits dans ce rapport :

Archives fédérales/Bundesamt für Ausländerfragen/Département des affaires étrangères/Documents relatifs aux saisonniers et saisonnières

Dossiers consultés :

- E4300C-01#1960/27#226* Kreisschreiben Nr. 23/65 der Eidg. Fremdenpolizei an die kantonalen - Fremdenpolizeibehörden vom 14.7.1965
- E4300C-01#1960/27#374* Kreisschreiben Nr. 14/70: Zugangssperre für Saisonarbeitskräfte vom 8.7.1970, 1967-1970 (voir fiche)
- E4300C-01#1960/27#375* Kreisschreiben Nr. 15/70: Einreisekontrolle der ausländischen Saisonarbeitskräfte vom 8.6.1970, 1970-1970
- E4300C-01#1960/27#376* Kreisschreiben Nr. 16/70: Zugangssperre für Saisonarbeitskräfte im Gastgewerbe, 1970 – 1970
- E4300C-01#1960/27#381* Kreisschreiben Nr. 21/70: Saisonarbeitskräfte des Gastgewerbes/Wiedereinreise für die Wintersaison 1970/71 vom 29.7.1970, 1970-1970
- E4300C-01#1960/27#389* Kreisschreiben Nr. 30/70: Einreisekontrolle der ausländischen Saisonarbeitskräfte vom 30.12.1970, 1970-1970
- E4300C-01#1960/27#443* Kreisschreiben Nr. 1/73: Einreise der ausländischen Saisonarbeitskräfte vom 24.1.1973, 1973-1973
- E4300C-01#1960/27#455* Kreisschreiben Nr. 13/73: Einreisekontrolle der Saisonarbeiter vom 19.9.1973
- E4300C-01#1998/299#516* Beschäftigung von Saisonarbeitskräfte in der Zwischensaison, 1984 - 1985

Dates : 1979-2003

Importance matérielle (en mètres linéaires si possible) et/ou support :

0.6 ml

Présentation du contenu (sujets, types de documents, etc.) :

Circulaires de la Police fédérale des étrangers sur les conditions d'admission, formulaires statistiques pour saisonniers et saisonnières ; correspondance avec le Département de justice et police, OFIAMT, cantons.

Ne concerne pas directement les saisonniers à Genève.

Nom du producteur (organisme / individu) : Département des affaires étrangères

Histoire administrative / Notice biographique relative au fonds :

Lieu de conservation (nom et adresse) :

Archives fédérales, Archivstrasse 24, 3003 Berne

Cote physique :

Conditions d'accès : libre

Conditions de reproduction : libre

Langues : allemand, français

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques (relatives à l'utilisation de l'unité de description) :

Instruments de recherche : base de données internet swiss-archives

Sources complémentaires :

Bibliographie (publications relatives à l'unité de description, qui l'utilisent ou l'étudient) :

- CERUTTI, Mauro, « Un secolo di emigrazione italiana in Svizzera (1870-1970), attraverso le fonti dell'Archivio federale », in : *Studi e fonti*, 20, 1994, pp. 11-141.

- CERUTTI, Mauro, « Le fonti sull'immigrazione italiana presso l'Archivio federale di Berna », *Archivi migranti. Tracce per la storia delle migrazioni italiane in Svizzera nel secondo dopoguerra*, dir. Pelli Mattia, Fondazione Museo storico del Trentino, 2014, pp. 12-23.

Notes :

Documents reproduits dans ce rapport :

Archives fédérales/Staatssekretariat für Wirtschaft/Secrétariat du Département fédéral de l'économie/Documents relatifs aux saisonniers et saisonnières

Référence : E10980*

Dates : 1961-1994

Importance matérielle (en mètres linéaires si possible) et/ou support :

Présentation du contenu (sujets, types de documents, etc.) : non consulté

Nom du producteur (organisme / individu) : Département fédéral de l'économie

Histoire administrative / Notice biographique relative au fonds :

Lieu de conservation (nom et adresse) :

Archives fédérales, Archivstrasse 24, 3003 Berne

Cote physique :

Conditions d'accès : libre

Conditions de reproduction : libre

Langues : allemand, français

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques (relatives à l'utilisation de l'unité de description) :

Instruments de recherche : base de données internet swiss-archives

Sources complémentaires :

E7001C#1982/115#1105* Saisonarbeitskräfte, 1968

E7001C#1982/118#1130* Bewilligungssperren für Saisonarbeitskräfte, 1971

E7170-01#2000/255#1009* Italien, Saisonarbeiter, 1985-1985

E7170-01#2000/255#1010* Spanien, Saisonarbeiter, 1982-1988

E7170-01#2000/255#1011* Jugoslawien, Saisonarbeiter, 1994-1994

Bibliographie (publications relatives à l'unité de description, qui l'utilisent ou l'étudient) :

- CERUTTI, Mauro, « Un secolo di emigrazione italiana in Svizzera (1870-1970), attraverso le fonti dell'Archivio federale », in : *Studi e fonti*, 20, 1994, pp. 11-141.

- CERUTTI, Mauro, « Le fonti sull'immigrazione italiana presso l'Archivio federale di Berna », *Archivi migranti. Tracce per la storia delle migrazioni italiane in Svizzera nel secondo dopoguerra*, dir. Pelli Mattia, Fondazione Museo storico del Trentino, 2014, pp. 12-23.

Notes :

Documents reproduits dans ce rapport :

Archives de l'Armée du Salut/ Sozialwerk/Documents relatifs aux saisonniers et saisonnières

Dossiers consultés :

- Cc 7 Baraquement pour saisonnier
- Cc 7 Hôtel de l'Union, Genève

Dates : 1956-1985

Importance matérielle (en mètres linéaires si possible) et/ou support :

0.02 ml

Présentation du contenu (sujets, types de documents, etc.) :

Coupures de presse concernant baraquements pour saisonnier à Cointrin et l'Hôtellerie populaire, au chemin Galiffe, photos, autorisation d'exploitation pour le chemin Galiffe, correspondance avec le quartier général à Berne, coupures de presse concernant logements de saisonniers au Lignon, le Centre d'accueil, rue Voltaire 9, coupures de presse concernant l'Hôtel de l'Union, rue Bautre 11-13, puis rue J.-R. Chouet 7, logement provisoire bon marché, ayant pu accueillir des saisonniers .

Nom du producteur (organisme / individu) : Armée du Salut

Histoire administrative / Notice biographique relative au fonds:

Lieu de conservation (nom et adresse) :

Armée du Salut, quartier général, Laupenstrasse 5, Berne

Cote physique :

Conditions d'accès : libre (consultation à la demande au sein du Musée de l'Armée du Salut, largement ouvert durant la semaine)

Conditions de reproduction : libre

Langues : français

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques (relatives à l'utilisation de l'unité de description):

Instruments de recherche : listé

Sources complémentaires :

Bibliographie (publications relatives à l'unité de description, qui l'utilisent ou l'étudient) :

Notes:

Documents reproduits dans ce rapport :

- Baraquement à Cointrin, 1978 (Cc 7 Baraquement pour saisonnier).
- Autocollant de l'Hôtel de l'Union, Genève (Cc7 Hôtel de l'Union, Genève).



Baraquement à Cointrin, 1978 (Cc 7 Baraquement pour saisonnier).



Autocollant de l'Hôtel de l'Union, Genève, s.d. (Cc7 Hôtel de l'Union, Genève).

Archives de la Ville de Genève/Comptes rendus de l'Administration municipale et Mémorial des séances du Conseil municipal de la Ville de Genève/Documents relatifs aux saisonniers et saisonnières

Références :

Dates : 1842-2002

Importance matérielle (en mètres linéaires si possible) et/ou support :

Présentation du contenu (sujets, types de documents, etc.) :

Plus de 35 occurrences en rapport avec les saisonniers et saisonnières : crèches, logement, ATEES, regroupement familial, incendies, chômage, retraite, conventions nationales, salaire, syndicats, Grand Théâtre, entreprises de construction, Théâtre de l'Atelier, entreprise Induni, Bois des Frères, appartements, Tattes, Asloca, CSP (voir Annexes).

Nom du producteur (organisme / individu) : Conseils administratif et municipal de la Ville de Genève

Histoire administrative / Notice biographique relative au fonds :

Les Comptes rendus de l'Administration municipale sont les rapports d'activité annuels des services de l'Administration. Le Mémorial est la retranscription des débats du Conseil municipal.

Lieu de conservation (nom et adresse) :

Archives de la Ville de Genève (AVG), Palais Eynard, 4 rue de la Croix-Rouge, 1204 Genève

Cote physique :

Conditions d'accès : libre

Conditions de reproduction : libre

Langues : français

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques (relatives à l'utilisation de l'unité de description) :

Instruments de recherche : inventaire informatisé/base de données internet « Comptes rendus de l'Administration municipale et mémorial des séances du Conseil municipal de la Ville de Genève » (<http://www.ville-ge.ch/archivesenligne/>)

Sources complémentaires :

Bibliographie (publications relatives à l'unité de description, qui l'utilisent ou l'étudient) :

Notes :

Archives de la Ville de Genève/Fonds Présidence et direction du Département des finances et de l'administration générale/Directives d'attribution de logements aux étrangers/Documents relatifs aux saisonniers et saisonnières

Référence : 100.G.2.1/21

Dates : 1985-1987

Niveau de description : dossier

Importance matérielle (en mètres linéaires si possible) et/ou support :

0.01/0.02 ml

Nom du producteur (organisme / individu) : Ville de Genève

Présentation du contenu (sujets, types de documents, etc.) :

Correspondance entre la Ville de Genève et le Centre de contact Suisses-Immigrés concernant l'accès de toutes les personnes aux logements sociaux ; Rapport (...) au sujet de la pétition (...) de l'Association des travailleurs espagnols émigrés en Suisse (ATEES), de l'Association démocratique des travailleurs portugais (ADTP) et de la Colonie libreitalienne (CLI) », (concernant l'accès des immigré-e-s aux logements de la Ville), no 313 A, 17.10.1986 ; lettre de la FOBB au Conseil administratif concernant le relogement de travailleurs étrangers, 21.5.1985, ; lettre du Syndicat des travailleurs de la construction au Service immobilier, 16.7.1985, concernant le relogement de travailleurs étrangers ; coupures de presse.

Lieu de conservation (nom et adresse) :

Archives de la Ville de Genève (AVG), Palais Eynard, 4 rue de la Croix-Rouge, 1204 Genève

Conditions d'accès : libre

Conditions de reproduction : libre

Langues : français

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques (relatives à l'utilisation de l'unité de description) :

Instruments de recherche : base de données internet des AVG (IDEA)

Sources complémentaires :

Bibliographie (publications relatives à l'unité de description, qui l'utilisent ou l'étudient) :

Documents reproduits dans ce rapport :

- Lettre du Syndicat des travailleurs de la construction au Service immobilier concernant le relogement de travailleurs étrangers, 16.7.1985 (AVG 100.G.2.1/21).
- Lettre de la FOBB au Conseil administratif concernant le relogement de travailleurs étrangers, 21.5.1985 (AVG 100.G.2.1/21).

STC
SYNDICAT DES TRAVAILLEURS
DE LA CONSTRUCTION
affilié à la FSCG
16, rue des Chaudronniers
1204 Genève - tél. 20 50 44

SECRETARIAT DU
SERVICE IMMOBILIER
Reçu le: 19 JUIL. 1985
VILLE DE GENÈVE

Genève, le 16 juillet 1985

DIRECTION DU SERVICE IMMOBILIER
DE LA VILLE DE GENEVE
4, rue de l'Hôtel de Ville
1204 GENEVE

JMV/er

Messieurs,

Nous sommes actuellement très préoccupés du sort d'un nombre important de travailleurs du bâtiment et branches annexes qui logent actuellement dans des immeubles de la Ville de Genève mis à disposition des entreprises pour loger leur personnel. Certains de ces immeubles ; rue du Grand Bureau, Royaume, Lissignol, etc., sont appelés à être démolis ou transformés prochainement et donc évacués de leurs habitants.

Nombre de personnes habitant ces logements sont au bénéfice d'un permis annuel et vivent dans ces appartements avec leur famille, mais pour la plupart en sous-location de leur employeur. Or lorsqu'ils sont informés (souvent tardivement) de leur prochaine évacuation des logements qu'ils occupent, ils sont complètement paniqués et souvent dans l'incapacité de trouver un logement convenable de remplacement.

Nous avons été fort surpris de voir que dans votre plan de relogement, ces personnes n'avaient aucun droit.

Or, parce qu'ils sont étrangers, ils rencontrent d'énormes difficultés à retrouver un logement, un nombre incalculable de portes se referment y compris celles du logement social de l'Etat.

Vous savez également que les salaires de ces personnes sont peu élevés, ce qui augmente leur difficulté à trouver un autre appartement.

Il est donc difficilement tolérable que l'on mette ainsi à la rue mari femme et enfant, sans que les propriétaires de ces immeubles ne fassent tout leur possible afin de les reloger.

./.

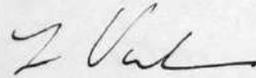
A moins que vous ne trouviez normal que des familles de 4 ou 5 personnes ne s'entassent dans des studios ou comme on l'a vu récemment, que certains enfants souffrent de malnutrition parce que leur père n'a pas d'autre choix que de louer un logement à Frs 1.500,-- par mois, malgré un salaire de Frs 2.500,--.

Nous savons que la situation du logement à Genève est tout sauf sereine, mais nous estimons que ni ces difficultés, ni la peur de la xénophobie sont des excuses suffisantes pour écarter du droit au logement des familles qui ont déjà assez chèrement payé (4 années et plus de statut saisonnier) pour leur installation en Suisse.

Nous vous prions donc de faire en sorte que toutes les personnes et familles concernées soient relogées dans les meilleures conditions possibles.

Dans l'attente d'une réponse favorable, nous vous présentons, Messieurs, nos salutations distinguées.

Jean-Michel VARCHER
Secrétaire syndical



73 locataires = 100 pers. env.
16 locat.

FOBB SECTION DE GENÈVE

Regu A. Robert le 21.8
A. Robert lui a signalé que les
locataires pourraient
avoir des soucis.
-logés
L. 87.
A. Robert suit le...

**Syndicat
du bâtiment
et du bois**

D. S. F.
R 22 MAI 1986

Rue Necker 15
CCP 12-4851
Téléphone: 32 48 03

21.8. 116

Monsieur Claude HAEGI
CONSEIL ADMINISTRATIF
Ville de Genève
Rue de l'Hôtel de Ville 4
Case postale

1211 GENEVE 3

V. réf.

N. réf. JR/JM/448

1201 Genève, le 21 mai 1986

Concerne : Rue Lissignol nos 8, 10, 12, 14

Monsieur le Conseiller Administratif,

Nous revenons sur le thème traité dans notre lettre du 2 mai 1986 restée sans réponse à ce jour.

Nous avons appris entre-temps que les locataires des immeubles sis rue Lissignol 8 - 14 avaient reçu l'autorisation de rester dans leur logement jusqu'au 31 décembre 1986. Cette prolongation est évidemment utile, en particulier pour les saisonniers qui pourront ainsi terminer leur saison sans difficulté de logement puis être relogés dès mars 1987 dans des immeubles actuellement en construction à Vernier.

En revanche, les familles des travailleurs stables qui logent dans ces immeubles restent à reloger dès janvier 1987.

Dans de récents articles de presse, nous avons pu constater avec satisfaction que le sort des familles à revenus modestes qui avaient des difficultés à se reloger était au centre de vos préoccupations. C'est précisément le cas des habitants actuels de la rue Lissignol, ce qui nous permet d'espérer bénéficier de votre collaboration.

Nous vous réitérons donc notre demande d'entretien consacré à ce problème.

./..

Syndicat
du bâtiment
et du bois

2.

Notre objectif est le suivant :

- chaque famille actuellement logée à la rue Lissignol devrait pouvoir bénéficier d'un bail dans les mêmes immeubles lorsqu'ils seront rénovés;
- la rénovation devrait se faire en deux étapes de façon à ce que deux des immeubles restent habitables par ces mêmes familles pendant la réfection des deux autres.

Notre secrétariat se tient à votre disposition pour fixer la date de notre entretien.

Veuillez agréer, Monsieur le Conseiller Administratif, nos salutations respectueuses.

FOBB-GENEVE
Syndicat du bâtiment et du bois

J. ROBERT
secrétaire

Lettre de la FOBB au Conseil administratif concernant le relogement de travailleurs étrangers, 21.5.1985 (AVG 100.G.2.1/21).

Archives de la Ville de Genève/Fonds Gérance immobilière municipale/ Renouvellement des locations aux saisonniers/Documents relatifs aux saisonniers et saisonnières

Référence : 156.C.5/1

Dates : 1981

Importance matérielle (en mètres linéaires si possible) et/ou support :

0.01 ml

Nom du producteur (organisme / individu) : Ville de Genève

Histoire administrative / Notice biographique relative au fonds :

Présentation du contenu (sujets, types de documents, etc.) :

Lettres types de renouvellement de bail de logements destinés aux saisonniers et saisonnières mis à disposition par la Ville de Genève à des entreprises (seules trois exemples ont été conservés de façon aléatoire). Entreprises concernées : Ateliers de Sécheron, Rey et Cie SA, Emile Mariot .

Lieu de conservation (nom et adresse) :

Archives de la Ville de Genève (AVG), Palais Eynard, 4 rue de la Croix-Rouge, 1204 Genève

Conditions d'accès : libre

Conditions de reproduction : libre

Langues : français

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques (relatives à l'utilisation de l'unité de description) :

Instruments de recherche : inventaire informatisé/base de données internet des AVG (IDEA)

Sources complémentaires :

Bibliographie (publications relatives à l'unité de description, qui l'utilisent ou l'étudient) :

Notes :

Documents reproduits dans ce rapport :

- Lettre de la Ville de Genève aux Ateliers de Sécheron pour le renouvellement de bail de logements destinés aux saisonniers et saisonnières, 15.12.1980 (AVG 156.C.5/1).

13780223
ATELIERS DE SECHERON

CASE POSTALE 40
1211 GENEVE 21

SH

MP

CONCERNE LOC. 13780223

PIECES 2,0 ETAGE 2
IMMEUBLE JEAN-JACQUES DE SELDON

15 décembre 1980

Messieurs,

Nous portons à votre connaissance que nous sommes autorisés à renouveler le bail de la location citée en marge pour une année, soit jusqu'au :

31 décembre 1981.

Il est toutefois expressément convenu que si la démolition de l'immeuble devait intervenir dans le courant de l'année 1981, cette location serait résiliée et vous vous engagez à évacuer les lieux à première réquisition du bailleur.

Pour le bon ordre de nos dossiers, vous voudrez bien nous retourner le double de la présente ci-joint, muni de votre signature.

Veillez agréer, Messieurs, nos salutations empressées.

Le Sous-Chef de Service :

J. Perroud

Annexe : 1 lettre à nous retourner
bulletins de versement (BVR)

Lettre de la Ville de Genève aux Ateliers de Sécheron pour le renouvellement de bail de logements destinés aux saisonniers et saisonnières, 15.12.1980 (AVG 156.C.5/1).

Archives de la Ville de Genève/Fonds de la Direction des affaires sociales/Documents relatifs aux saisonniers et saisonnières

Dossiers consultés :

- 500.C.1/343 Communauté de travail pour l'accueil et l'intégration des étrangers
- 500.C.1/344 Communauté de travail pour l'accueil et l'intégration des étrangers
- 500.C.1/345 Communauté de travail pour l'accueil et l'intégration des étrangers

Dates : 1984- 1986

Importance matérielle (en mètres linéaires si possible) et/ou support :

0.05 ml

Présentation du contenu (sujets, types de documents, etc.) :

Communauté de travail pour l'accueil et l'intégration des étrangers : rapports d'activité, PV, correspondance, liste des membres du comité.

- *Ecole et immigration*, photocopié, avril 1984, 18 p.

- Lettre à Bernard Ziegler, chef du DJP, 9.2.1986 : « Quelques mesures urgentes pour l'accueil des travailleurs saisonniers »

- « Rapport du Conseil d'Etat (...) sur la création d'une commission de coordination pour les problèmes concernant l'intégration des travailleurs étrangers et de leur famille », 13.7.1983 (M 104-A)

Nom du producteur (organisme / individu) : Guy-Olivier Segond

Histoire administrative / Notice biographique relative au fonds : Guy-Olivier Segond fut conseiller administratif de la Ville de Genève, chargé des affaires sociales, des écoles et des parcs.

Lieu de conservation (nom et adresse) :

Archives de la Ville de Genève (AVG), Palais Eynard, 4 rue de la Croix-Rouge, 1204 Genève

Conditions d'accès : libre

Conditions de reproduction : libre

Langues : français

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques (relatives à l'utilisation de l'unité de description) :

Instruments de recherche : inventaire informatisé/base de données internet des AVG (IDEA)

Bibliographie (publications relatives à l'unité de description, qui l'utilisent ou l'étudient) :

Documents reproduits dans ce rapport :

- Lettre à Bernard Ziegler, chef du DJP, 9.2.1986, « Quelques mesures urgentes pour l'accueil des travailleurs saisonniers » (500.C.1/345).

COMMUNAUTÉ DE TRAVAIL
POUR L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION
DES ÉTRANGERS

Secrétariat 9, rue Simon-Durand - 1227 GENEVE/ACACIAS - Téléphone 022/43 84 80

Monsieur Bernard ZIEGLER
Chef du Département de
Justice et Police
14, rue de l'Hôtel-de-Ville
Case Postale 362
1211 G e n è v e 3

Genève, le 19 février 1986

Concerne : Quelques mesures urgentes pour l'accueil des travailleurs saisonniers.

Monsieur le Président,

La Communauté de Travail pour l'accueil et l'intégration des étrangers s'est préoccupée, par l'intermédiaire d'une de ses sous-commissions, de l'accueil des travailleurs saisonniers qui arrivent ou transitent par Genève.

Un dossier complet est prêt à être soumis à notre assemblée plénière de la fin avril et vous sera transmis dans le cadre de notre rapport annuel comme le prévoit le règlement.

Cependant face à l'acuité de ce problème, qui refait surface année après année, et à la proximité de la date prévue, (à partir du 3 mars et surtout aux environs du 10) pour l'arrivée de ces travailleurs, le bureau de la Communauté de Travail a jugé utile de vous interpeller de manière urgente sur quelques mesures possibles et propres à améliorer cet accueil.

Certaines mesures préconisées également par notre sous-commission ont d'ores et déjà été formulées par différentes organisations syndicales (FOBB) et sociales. Il s'agit notamment de l'installation d'une tente chauffée à l'entrée du poste sanitaire et la mise à disposition par les PTT d'un local en sous-sol devant faire office de salle d'attente.

Les mesures que nous suggérons à votre Conseil en vue d'améliorer encore cet accueil sont les suivantes :

- * Tente : s'assurer de la mise à disposition comme ce fut le cas en 1985, d'une tente chauffée devant l'entrée du poste sanitaire, permettant d'abriter des intempéries les travailleurs attendant le passage de la visite médicale.
- * Local à bagages : mise à disposition d'un local permettant aux travailleurs saisonniers arrivant en train et devant poursuivre leur trajet après la visite pour un autre canton, d'entreposer en toute sécurité et gratuitement leurs bagages à la Gare CFF. La prise en charge pouvant être assurée d'entente entre le Service d'accueil de la Gare et le Centre de Contact Suisses-Immigrés.
- * Signalisation : obtenir les autorisations auprès des instances publiques et privées pour la mise en place d'une signalisation indiquant clairement, dans les langues des pays de provenance, le poste sanitaire et le lieu d'accueil, depuis la Gare CFF et la Gare Routière.
- * Accueil : mise à disposition, pour le local d'accueil (PTT), d'une cinquantaine de matelas et d'une centaine de couvertures pour les travailleurs arrivant en pleine nuit (1 ou 2 heures du matin) après un voyage de plus de 24 heures.
- * Amende : intervenir auprès du Service Sanitaire de frontière pour que l'amende sanctionnant le retard du passage de la visite médicale ou l'absence du tampon des douanes sur le passeport, soit supprimée ou pour le moins que cette mesure soit appliquée avec souplesse.
Par exemple, uniquement pour ceux qui de manière prouvée se présentent que le surlendemain de leur arrivée en Suisse.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à un problème dont l'urgence et les résonances humanitaires sont évidentes, nous vous assurons, Monsieur le Président, de notre parfaite considération.

Jaqueline Gillet
présidente

Archives de la Ville de Genève/Fonds de la Société anonyme des ateliers de Sécheron

Dossiers consultés :

- SP.1.3 Liste du personnel
- SP.1920-1941 Registres des ouvriers
- SP.1941-1955 Registre des ouvriers
- SP.5.2.5.4- SP.5.2.5.7 Commission ouvrière
- SP.5.2.8.1 Communications et correspondance entre la commission ouvrière et la direction de l'entreprise
- SP.5.6.2.1 Ordres du jour et procès-verbaux de la Commission de logement

Dates : 1936-1979

Importance matérielle (en mètres linéaires si possible) et/ou support :

0,04 ml

Présentation du contenu (sujets, types de documents, etc.) :

Listes du personnel indiquant nom, prénom, lieu commune et pays d'origine, domicile à Genève, date de naissance, fonction, date d'entrée en fonction, date de départ, situation d'assurance.

Pas d'indication du statut de saisonnier. PV et correspondance de la commission du personnel, avec notamment la question de la sous-représentation des étrangers (27.5.1964).

Nom du producteur (organisme / individu) : Société anonyme des ateliers de Sécheron

Histoire administrative / Notice biographique relative au fonds :

Lieu de conservation (nom et adresse) :

Archives de la Ville de Genève (AVG), Palais Eynard, 4 rue de la Croix-Rouge, 1204 Genève

Conditions d'accès : selon les délais légaux en vigueur ou en demandant une dérogation au maire de Genève

Conditions de reproduction : selon les délais légaux en vigueur ou en demandant une dérogation au maire de Genève

Langues : français

Instruments de recherche : inventaire informatisé/base de données internet des AVG (IDEA)

Documents reproduits dans ce rapport :

- Avis de la commission du personnel sur la sous-représentation des étrangers dans les commissions ouvrières, 27.5.1964 (AVG SP.5.2.8.1).

Copie à MM. KRONAUER, Lance, Meyfarth, AI, M. Fleury (C.O.), M. Rossier

27 mai 1964

*à classe sur
" Communauté française
(CO)*

Les élections se feront dans pour la Commission Ouvrière, au bulletin spécial, et avec les mêmes conditions fixant la qualité d'électeur (il se à Sécheron) en

MM. PALMINI Elio / RAILZ Augusto / SASSI Francesco
MM. BERNAT Ramon / CEBRIAN José / GOMEZ Manuel

Messieurs,

Nous avons étudié la demande présentée par votre lettre du 20 mai.

On recherche actuellement, sur le plan général de notre industrie, des solutions permettant aux ouvriers étrangers qui participent à notre travail de mieux se faire représenter dans le cadre des entreprises. Une modification des règlements fixant la composition des commissions ouvrières est à l'étude et entrera probablement en vigueur l'an prochain.

Cependant, et vu l'importance que nous accordons à des contacts clairs et constructifs au sein de notre entreprise, nous vous proposons de faire élire, par chacune des principales communautés d'ouvriers étrangers travaillant à Sécheron (Espagne, Italie, France), un représentant qui pourrait participer aux séances de la Commission Ouvrière, et être en contact avec la Direction chaque fois que des problèmes particuliers relatifs au personnel étranger seraient discutés.

./.

13 avril 1964

Les élections se feraient comme pour la Commission Ouvrière, au bulletin secret, et avec les mêmes conditions fixant la qualité d'électeur (1 an à Sécheron) ou de candidat (3 ans à Sécheron et 25 ans d'âge), chaque groupe national réuni en un collège électoral.

Bien que provisoire, cette solution permettrait de répondre de façon positive à votre demande sans attendre un règlement définitif du problème.

Nous vous prions de faire connaître votre avis sur ce qui précède à la Direction d'Exploitation, qui dans l'affirmative, organiserait les élections nécessaires.

Veillez agréer, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

P.S. Une copie de la présente lettre est adressée à M. Fleury, Président de la Commission Ouvrière.

Avis de la commission du personnel sur la sous-représentation des étrangers dans les commissions ouvrières, 27.5.1964 (AVG SP.5.2.8.1).

Archiv für Zeitgeschichte/Fonds du Vorort

Dossiers consultés :

- IB Vorort-Archiv/54.8.6 Berichte und Korrespondenz zum Ausländerproblem

Dates : 1977-1980

Importance matérielle (en mètres linéaires si possible) et/ou support :

0.02 ml

Présentation du contenu (sujets, types de documents, etc.) :

- Etude statistique sur la population, et en particulier sur celle des étrangers, 1977, 28 p.
- Rapport de la Commission fédérale consultative pour le problème des étrangers (EKA), 1977, 1978
- Katharina LEY, *Frauen in der Emigration*, rapport pour la Commission fédérale (EKA), 1979, 8 p.
- *L'exportation du chômage*, rapport de la Commission fédérale (EKA), 1979, 7 p.
- *Ein massvolles Saisonierstatut ist notwendig. Arbeitsgemeinschaft für die Information über das Saisonierstatut*, Berne, 1980, brochure imprimée, 28 p.

Nom du producteur (organisme / individu) : Vorort

Histoire administrative / Notice biographique relative au fonds :

Lieu de conservation (nom et adresse) :

Archiv für Zeitgeschichte, ETH, Hirschengraben 62, 8092 Zurich

Cote physique :

Conditions d'accès : libre

Conditions de reproduction : libre

Langues : allemand, français

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques (relatives à l'utilisation de l'unité de description) :

Instruments de recherche : inventaire informatisé/base de données internet Archiv für Zeitgeschichte, ETH/EPFZ

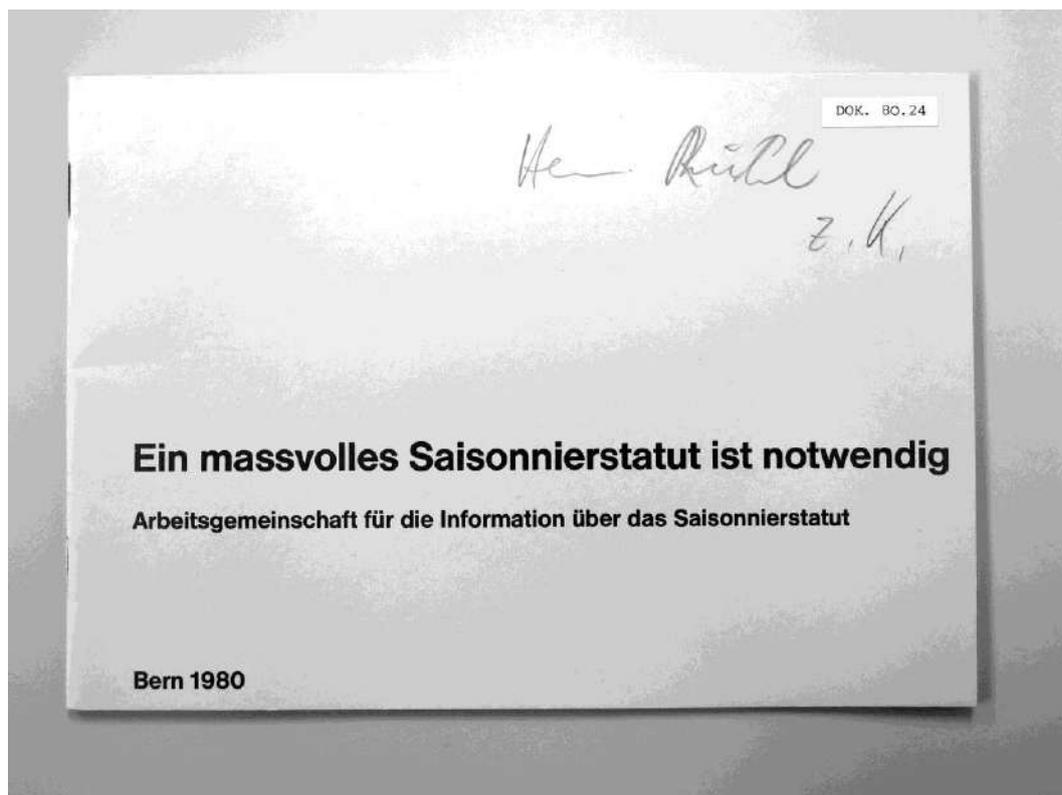
Sources complémentaires :

Bibliographie (publications relatives à l'unité de description, qui l'utilisent ou l'étudient) :

Notes:

Documents reproduits dans ce rapport :

- *Ein massvolles Saisonierstatut ist notwendig. Arbeitsgemeinschaft für die Information über das Saisonierstatut*, Berne, 1980 (AZ IB Vorort-Archiv/54.8.6).



Inhalt	Seite	Ausländerpolitik und Humanität	20
Einleitung	5	Das Ziel der Ausländerpolitik	20
Saisonschwankungen	5	Fehlgeleitete Humanität	20
Der Angriff auf das Saisonnierstatut	5	Hochgespielte Familientrennung	21
Bei Abschaffung gäbe es keine Alternative	5	Ein Vergleich	21
		Wohnverhältnisse	21
		Löhne und Sozialversicherung	22
		Stellenwechsel	22
		Keine unechten Saisonniers mehr	23
Warum sie kommen	7	Der Irrweg der Gegner des Saisonnierstatuts	23
85 % Italiener, Jugoslawen und Spanier	7	Vergrößerung der Ausländerzahl	23
Arbeitslosigkeit im Herkunftsland	7	Stabilisierungspolitik würde undurchführbar	24
Beschäftigung und Verdienst	7	Abwanderung in Ganzjahresstellen	25
Zur Eingliederung	8	Randgebiete am schwersten betroffen	25
Alter, Zivilstand, Anwesenheitsdauer	8	Konjunkturelle Anpassung	25
		Das Pferd am Schwanz aufgezügelt	25
		Wie denkt der Stimmbürger?	26
		Politische Hintergründe	26
Weshalb wir Saisonniers brauchen	9	Die Saisonniers im Entwurf zum Ausländergesetz	27
Wo sie arbeiten	9	Begriff der Saisonarbeit	27
Regionale Verteilung der Saisonarbeiter	10	Verzeichnis der Saisonerwerbszweige	27
Anpassungsfähiger Saisonnierbestand	12	Umwandlung in Aufenthaltsbewilligung	28
Saisonschwankungen in der Bauwirtschaft	13		
Beschäftigte im Baugewerbe	13		
Gastgewerbe mit ausgesprochenem Saisontief	17		
Hotelfrequenz von Schweizern und Ausländern	19		
Andere vom Tourismus abhängige Betriebe	19		
Unabänderliche Jahreszeiten der Urproduktion	19		
		Saisonnierstatut wirtschaftlich und menschlich vernünftig	28
			3

Ein massvolles Saisonnierstatut ist notwendig. Arbeitsgemeinschaft für die Information über das Saisonnierstatut, Berne, 1980 (AZ IB Vorort-Archiv/54.8.6).

Archiv für Zeitgeschichte/Dossiers thématiques (Systematische Sammlung)

Dossiers consultés:

- PA Syst Sammlung/397 Ausländer, allgemein
- PA Syst Sammlung/398 PA Syst Sammlung/398

Dates : 1961-2009

Importance matérielle (en mètres linéaires si possible) et/ou support :

1.6 ml

Présentation du contenu (sujets, types de documents, etc.) :

Dossiers thématiques par années (avec notamment comme référence le terme « Saisonniers ») constitués principalement de coupures de presse, de journaux suisses-allemands. Quelques résumés dactylographiés de quelques pages signés « gk » sur différentes questions liées aux étrangers

Nom du producteur (organisme / individu) : Archiv für Zeitgeschichte

Histoire administrative / Notice biographique relative au fonds :

Lieu de conservation (nom et adresse) :

Archiv für Zeitgeschichte, ETH, Hirschengraben 62, 8092 Zurich

Cote physique :

Conditions d'accès : libre

Conditions de reproduction : libre

Langues : allemand

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques (relatives à l'utilisation de l'unité de description) :

Instruments de recherche : inventaire informatisé/base de données internet Archiv für Zeitgeschichte, ETH/EPFZ

Sources complémentaires :

Bibliographie (publications relatives à l'unité de description, qui l'utilisent ou l'étudient) :

Notes:

Documents reproduits dans ce rapport :

Bibliothèque de Genève/Collection d'affiches/Documents relatifs aux saisonniers et saisonnières

Référence : Cotes individuelles

Dates : 1974-2001

Importance matérielle (en mètres linéaires si possible) et/ou support :

Environ 40 affiches en format 128 x 90,5 cm, pour la plupart

Présentation du contenu (sujets, types de documents, etc.) :

Affiches produites pour les campagnes sur les initiatives Schwarzenbach, sur les droits politiques des étrangers, sur la limitation du nombre d'étrangers par l'Action nationale, le Centre de contact Suisses-Immigrés le CGAS, la Ligue marxiste révolutionnaire, la Maison du quartier de la Jonction, le Mouvement Patriotique Genevois, le Parti libéral, le Parti radical, le Parti socialiste, le Syndicat interprofessionnel de travailleuses et travailleurs, les Verts, Vigilance, l'Alliance de gauche, le Parti du Travail, les Indépendants, solidaritéS, le SSP/VPOD Syndicat des services publics.

Nom du producteur (organisme / individu) :

Histoire administrative / Notice biographique relative au fonds :

Lieu de conservation (nom et adresse) :

Bibliothèque de Genève, Promenade des Bastions 1, 1211 Genève 4

022 418 28 00, info.bge@ville-ge.ch

Conditions d'accès : sur rendez-vous

Conditions de reproduction : à la demande

Langues : français

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques (relatives à l'utilisation de l'unité de description) :

Instruments de recherche : inventaire informatisé/catalogue Collectif suisse des affiches (<http://opac.admin.ch>)

Documents reproduits dans ce rapport :

- Parti radical, *Non à M. Schwarzenbach*, Atelier André Masméjan (Genève) [ca 1975], (BGE http://ccsa.admin.ch/cgi-bin/hi-res/hi-res.cgi?image=GEVBGE_Da2342.jpg).

- Comité genevois contre l'initiative de l'Action nationale, *Et après?, Non, Les 18, 19 et 20 octobre 1974*, Atelier André Masméjan (Genève), 1974 (BGE http://ccsa.admin.ch/cgi-bin/hi-res/hi-res.cgi?image=GEVBGE_Da2341.jpg).

- Vigilance, *Spéculation! non, 40 heures, non, Moins d'immigrés, oui*, [1970?] (BGE http://ccsa.admin.ch/cgi-bin/hi-res/hi-res.cgi?image=GEVBGE_Da2818.jpg).



Parti radical, *Non à M. Schwarzenbach*, Atelier André Masméjan (Genève) [ca 1975], (BGE http://ccsa.admin.ch/cgi-bin/hi-res/hi-res.cgi?image=GEVBGE_Da2342.jpg).



Comité genevois contre l'initiative de l'Action nationale, *Et après?, Non, Les 18, 19 et 20 octobre 1974*, Atelier André Masméjan (Genève), 1974 (BGE http://ccsa.admin.ch/cgi-bin/hi-res/hi-res.cgi?image=GEVBGE_Da2341.jpg).



Vigilance, *Spéculation! non, 40 heures, non, Moins d'immigrés, oui*, [1970?] (BGE http://ccsa.admin.ch/cgi-bin/hi-res/hi-res.cgi?image=GEVBGE_Da2818.jpg).

Archives de Caritas/Documents relatifs aux saisonniers et saisonnières

Dossiers consultés :

C00036AU000047 Photos diverses

C00036BO000001 Construction de Plan-les-Ouates (*brocante : factures de téléphones, sans rapport avec le statut de saisonnier*)

C00036BO000001 Construction de Plan-les-Ouates (*brocante : contrats de construction, sans rapport avec le statut de saisonnier*)

C00036AU000076 1989-1992 Archives secteur étrangers N-Z : *dossiers individuels, surtout permis B et C, quelques permis A (repro.)*

C00036BO000312 Accueil A-C (*dossiers individuels, sans rapport avec le statut de saisonnier*)

C00036BO000684 1921-1970 : *dossiers des employés, sans rapport avec le statut de saisonnier*

C00036CL000249 2004 Foyers Cité-Joie : *Le Carilan pour jeunes gens, Grand-Lancy, et Myrjana pour jeunes filles, Grand-Lancy, sans rapport avec le statut de saisonnier*

C00036BO00072 Service social archives espagnols L-R : *dossiers individuels de demande d'aide financière, sans rapport avec le statut de saisonnier*

C00036BO00092 1976 à 2008 Cité Joie : *rapports de comptes pour Le Carilan pour jeunes gens, Grand-Lancy, la Myrjana pour jeunes filles, Grand-Lancy, et le Centre Levron, logement de dépannage urgent pour femmes ; sans rapport avec le statut de saisonnier*

C00036BO000239 2000 2001 2002 Archives logements : *logements pour camps de vacances; sans rapport avec le statut de saisonnier*

00036BO000241 Archives migration Unit A-B : *dossiers individuels de requérant-e-s d'asile ; sans rapport avec le statut de saisonnier*

Dates : 1989-1992

Importance matérielle (en mètres linéaires si possible) et/ou support :

0.1 ml

Présentation du contenu (sujets, types de documents, etc.) :

Enveloppe « Travailleurs étrangers » : photos de la gare, de baraquement (extérieur et intérieur), de chantiers, d'un cours d'alphabétisation.

Dossiers individuels permettant l'octroi d'aides financières ; la plupart des personnes sont au bénéfice de permis B ou C ; quelques dossiers concernant des personnes dotées de permis A (saisonnier) peuvent illustrer des parcours personnels.

Nom du producteur (organisme / individu) : Caritas

Histoire administrative / Notice biographique relative au fonds :

Lieu de conservation (nom et adresse) :

Archivage SA (AAA), rue Pré-de-la-Fontaine 19, 1217 Meyrin, 022 782 45 16, info@aaa-archivage.ch

Cote physique :

Conditions d'accès : sur rendez-vous et avec l'autorisation de Caritas (frais de manutention)

Conditions de reproduction :

Langues : français

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques (relatives à l'utilisation de l'unité de description) :

Instruments de recherche : liste informatique fournie par AAA/consultation de l'inventaire en interne (relativement en vrac)

Sources complémentaires :

Bibliographie (publications relatives à l'unité de description, qui l'utilisent ou l'étudient) :

Notes:

Documents reproduits dans ce rapport :

- Chantier de construction, Photo CIRIC, s.d. (Caritas C00036AU000047).
- Cantine pour immigrés, Photo CIRIC, s.d. (Caritas C00036AU000047).
- Cours d'alphabétisation, Photo CIRIC, s.d. (Caritas C00036AU000047).
- Dossier individuel permettant l'octroi d'aides financières (Caritas C00036AU000076).



Chantier de construction, Photo CIRIC, s.d. (Caritas C00036AU000047).



Cantine pour immigrés, Photo CIRIC, s.d. (Caritas C00036AU000047).



Cours d'alphabétisation, Photo CIRIC, s.d. (Caritas C00036AU000047).

Caritas-Genève

Ouvert: 7.07/93

Ass.: Jover

Nom	SOLEN MATELLA	Prénom	Consuelo	Nationalité	Espagnole
Né(e)	5.03.46	à	Alcira, Valenci	Origine	
à Genève dès	1.03.93			Permis de séjour n°	Permis A
Etat civil	Divorcée			échu le	30.11./92
Profession	Nettoyeuse			Confession	
Nom du conjoint		Prénom			
Né le		à		Origine	
Profession				Confession	
Adresse et changement d'adresse:				Régie:	
c/ Mme. Caso Dolores				tél.	
14, François Grast				tél.	
1208 - Genève				tél.	786.85.28
				tél.	
ENFANTS					
Nom (éventuel) et prénoms		Né le			

Renseignements généraux:

Situation transmise par l'Hôp cantonal, service social
Chirurgie, Mme. Aude Michel (372.77.18)

Date

Entretien avec Mme. ~~Soler~~ (vient accompagnée avec sa soeur, mariée, rente AI):

Mme. nous donne le formulaire de la demande de rente AI déjà rempli par son neveu.
Maladie de cronne depuis décembre 1983. (Il s'agit d'une maladie du colon). Elle a subi plusieurs interv. chirurgicales, Le dr. Ambrosseti. Une opération le 14 janvier 1993, une deuxième en avril 1993.- Elle est invalide à 100%.

Problème du permis : Mme. ~~Soler~~ travaille à Genève dès 1983, mais son permis de travail saisonnier commence en mars 1990.- Trois ans seulement.
Cela lui donne le droit à une rente AI ordinaire (au moins un an des cotisations).-

Son permis A est échu depuis le 30.11.92. Elle n'a fait aucune démarche pour légaliser sa situation. La patronne n'a pas renouvelé son contrat (evdm.)

Pour une aide financière, l'HG n'intervient pas sans autorisation de séjour.

Mme. a un ami qui l'aide un peu financièrement. Elle paie régulièrement sa caisse maladie Helvetia (affiliée depuis 1983).-

Entretien tél. avec Mme. Ayuso CCSI : Mme. devra régulariser sa situation : demande d'un autorisation de séjour par maladie. Besoin de présenter certificat médical.

Demande de rente AI possible.-

Voir avec l'Agredaduria Laboral d'Espagne quelle solution on peut trouver pour combler le vide des cotisations après son divorce.

Décisions : Mme. doit prendre contact avec Mme. Fischer, juriste pour examiner une éventuelle demande à l'OCP d'un permis de séjour médical (jusqu'à que sa condition s'estabilise).

Observation : Elle a toujours été soignée en Suisse.

Accordé un dépannage de Frs.200.-

Un nouveau formulaire de demande AI pour quelques points qui ne sont pas nécessaires d'indiquer (période de travail clandestin).

Il nous semble qu'avec la rente que Mme. va recevoir, elle ne pourra pas vivre en Suisse. Pas le droit à la rente extraordinaire (séjour plus long), pas droit aux prestations OAPA (15 ans de domicile légal dans le canton).-

Dossier : chez Mme. Fischer, juriste Caritas.

Archives de la commune de Carouge/Cité d'urgence au Val d'Arve/Documents relatifs aux saisonniers et saisonnières

Dossiers consultés :

- 2929 (a) Cité du Val d'Arve, liste des locataires, correspondance avec entrepreneurs A-D/E-M
- 2929 (b) Cité du Val d'Arve, liste des locataires, correspondance avec entrepreneurs A-D/E-M
- 2930 (a) Cité du Val d'Arve, correspondance avec entrepreneurs P-Q/R-Z
- 2930 (b) Cité du Val d'Arve, correspondance avec entrepreneurs P-Q/R-Z
- 2931 Cité du Val d'Arve, correspondance avec entrepreneurs P-Q/R-Z
- 3276 U3 Cité du Val d'Arve, correspondance, PV et plans (1965-1973)
- 3100 DV 7 Photos de la nouvelle piscine
- 9112 Parcelle Fontenette – Val d'Arve « Cité d'urgence »
- PH 49 Cité d'urgence

Dates : 1960-1976

Importance matérielle (en mètres linéaires si possible) et/ou support :

0.2 ml

Présentation du contenu (sujets, types de documents, etc.) :

Projet de construction de pavillons pour reloger les occupants de taudis à l'emplacement du chantier des futures Tours de Carouge, avec notamment la liste des 20 pavillons et des 6 personnes qui habitent dans chacun d'eux (présence de saisonniers et saisonnières non attestée), plan de situation, plan des baraquements, nombreux modèles de plan, 11 photos du chantier de construction.

Nom du producteur (organisme / individu) : Commune de Carouge

Histoire administrative / Notice biographique relative au fonds :

Lieu de conservation (nom et adresse) :

Archives de la commune de Carouge, place du Marché 14, 1227 Carouge.

Contact : Sonia Kockman, 022 307 89 87.

Cote physique :

Conditions d'accès : libre

Conditions de reproduction : libre

Langues : français

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques (relatives à l'utilisation de l'unité de description) :

Instruments de recherche : inventaire informatisé/consultation de l'inventaire en interne

Sources complémentaires :

Bibliographie (publications relatives à l'unité de description, qui l'utilisent ou l'étudient) :

Carouge, 1992, pp. 250-251.

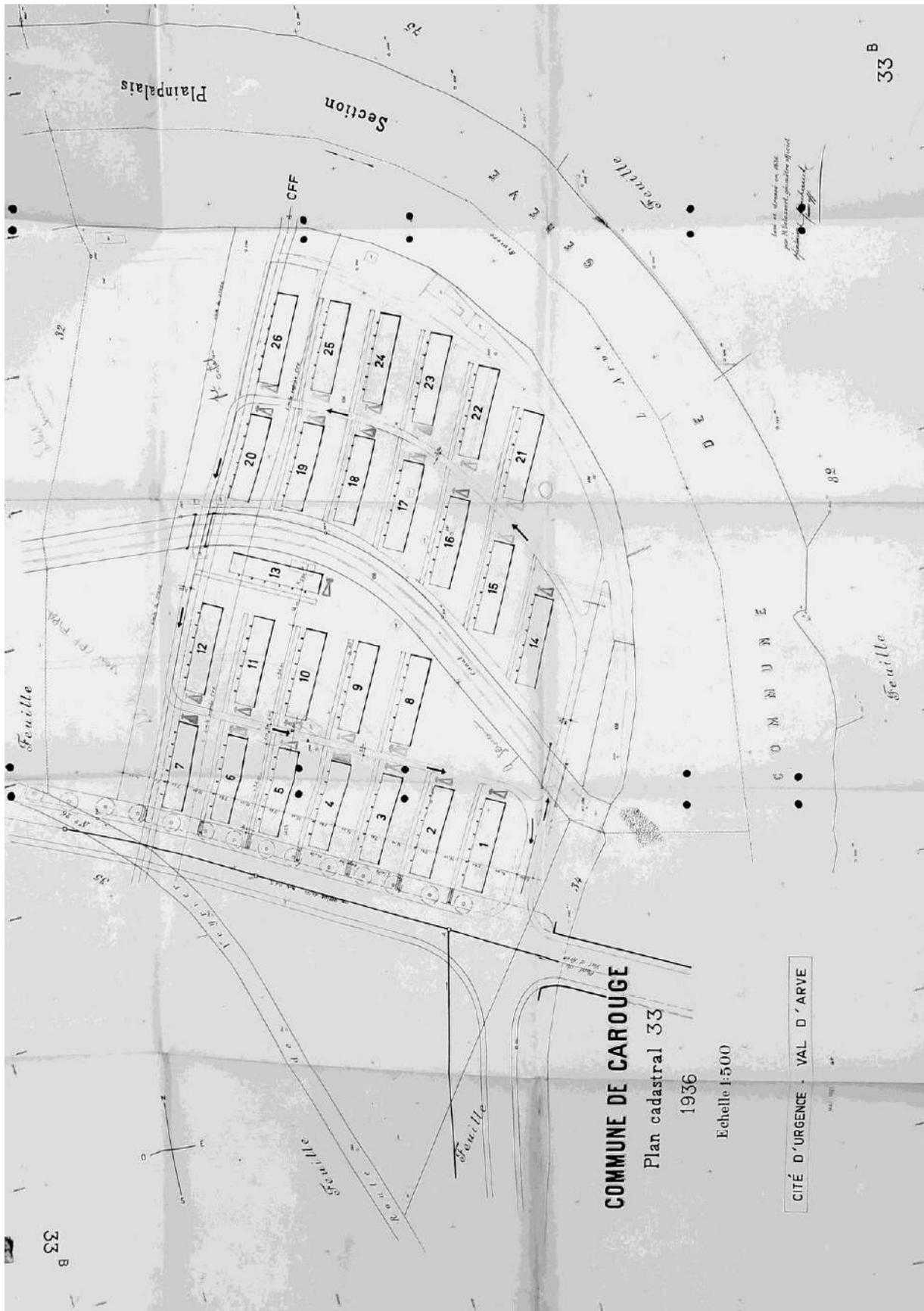
Notes:

Documents reproduits dans ce rapport :

- Cité d'urgence du Val d'Arve, Carouge, plan de situation, mai 1961 (ACC 2930 b).
- Cité d'urgence du Val d'Arve [1961-1962](ACC PH 49 Cité d'urgence).



Cité d'urgence du Val d'Arve [1961-1962](ACC PH 49 Cité d'urgence).



Cité d'urgence du Val d'Arve, Carouge, plan de situation, mai 1961 (ACC 2930 b).

Archives de la commune de Carouge/Fonds Tagini, quincaillerie, matériaux de constructions/Documents relatifs aux saisonniers et saisonnières

Dossier consulté :

- 9368/B/9 Salaires

Dates : 1944-1985

Importance matérielle (en mètres linéaires si possible) et/ou support :

0.01 ml

Présentation du contenu (sujets, types de documents, etc.) :

Fonds Tagini, quincaillerie, entreprise de matériaux de constructions : comptabilité des salaires par années. A partir de 1964, mention des ouvrier étrangers « soumis à contrôle » et des frontaliers.

Nom du producteur (organisme / individu) : Tagini

Histoire administrative / Notice biographique relative au fonds :

Lieu de conservation (nom et adresse) :

Archives de la commune de Carouge, place du Marché 14, 1227 Carouge.

Contact : Sonia Kockman, 022 307 89 87.

Cote physique :

Conditions d'accès : libre

Conditions de reproduction : libre

Langues : français

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques (relatives à l'utilisation de l'unité de description) : listé

Instruments de recherche : Inventaire photos

Sources complémentaires :

Bibliographie (publications relatives à l'unité de description, qui l'utilisent ou l'étudiant) :

Notes:

Documents reproduits dans ce rapport :

- Registre des salaires (ACC 9368/B/9 Salaires).

1968				1969			
		Salaires	Entrée	Sortie			
1	1	Joseph	1200				
2	2	André	1200				
3	3	Jean-Pierre	1200				
4	4	Claude	1200		6/3/68		
5	5	Gilles	1200				
6	6	Robert	1200				
7	7	Joseph	1200		30/6/68		
8	8	René	1200		30/6/68		
9	9	François	1200				
10	10	Gaston	1200				
11	11	Georges	1200				
12	12	Marcel	1200				
13	13	Henri	1200				
14	14	André	1200				
15	15	Yvette	1200		3/7/68		
16	16	Jean	1200				
17	17	Renée	1200				
18	18	Lucien	1200				
19	19	Gottfried	1200				
20	20	Jules	1200				
21	21	Jean	1200				
22	22	René	1200				
23	23	Renée	1200				
24	24	André	1200				
25	25	André	1200				
26	26	Renée	1200				

x Frontaliers
 x Strangers soumis à contrôle
 Aucune heures supplémentaire n'a été faite en 1968. En l'absence de celle de 1968 (cf. Classes A+B) p. sup. une autorisation p. l'inspectat cantonal du travail (cf. Classes A+B)

		Salaires	Entrée	Sortie			
1	1	Joseph	1200				
2	2	André	1200				
3	3	Jean-Pierre	1200				
4	4	Claude	1200		6/3/68		
5	5	Gilles	1200				
6	6	Robert	1200				
7	7	Joseph	1200		30/6/68		
8	8	René	1200		30/6/68		
9	9	François	1200				
10	10	Gaston	1200				
11	11	Georges	1200				
12	12	Marcel	1200				
13	13	Henri	1200				
14	14	André	1200				
15	15	Yvette	1200		3/7/68		
16	16	Jean	1200				
17	17	Renée	1200				
18	18	Lucien	1200				
19	19	Gottfried	1200				
20	20	Jules	1200				
21	21	Jean	1200				
22	22	René	1200				
23	23	Renée	1200				
24	24	André	1200				
25	25	André	1200				
26	26	Renée	1200				

4	21	Mastrangelo	Renato
7	26	Koemann	André
27		Bocquel	Claude

x Frontaliers
 x Strangers soumis à contrôle
 Aucune heures supplémentaire n'a été faite.
 (cf. Classes A+B) p. sup. une autorisation
 l'inspectat cantonal du travail (cf. cl

Registre des salaires, 1968-1969 (ACC 9368/B/9 Salaires).

Archives du Centre de contact Suisses-Immigrés de Genève (CCSI)

Dossiers consultés :

- Politique immigration – saisonniers – deuxième génération – frontaliers / DP 198..-1995
- Publications
- Statuts, histoire, manifestations, Anniversaire
- Politique d'immigration – droits des étrangers, logement [...] – DP correspondance
- Association genevoise pour la reconnaissance et l'encadrement des enfants sans statut légal (AGRES)
- Communauté de W [Communauté de travail]
- Immigration – sans papiers. Dossier de presse 1973...
- à classer – Travailleurs étrangers. Corresp. DP 1960-1971
- CCSI Rapports de stage
- Bulletins d'information du CCSI
- DP Votation 1974
- Etre solidaires 1974-1985
- Revue de presse 1969-1979
- Documents et réflexions concernant l'AGREES
- « OLE 1978-1990 » (Ordonnance limitant le nombre des étrangers)
- CCSI PV Comité 1986-2001
- CCSI Infos 1988-1996 Divers
- Kosovo U.P.A.
- Ecole et immigration
- Soutien au CREM ; CASS comité pour l'abolition du statut de saisonnier

Dates : 1974-2001

Importance matérielle (en mètres linéaires si possible) et/ou support :

2.4 ml

Présentation du contenu (sujets, types de documents, etc.) :

Activités du CCSI en faveur de l'intégration des immigré-e-s, et plus particulièrement des saisonnier et saisonnières, luttés pour les droits des travailleurs et travailleuses étrangers et pour l'abolition du statut de saisonnier – notamment « Initiative Etre solidaires », scolarisation des enfants clandestins, le logement, le regroupement familial, l'accueil à la frontière, la visite sanitaire, ... Situation de saisonniers dans les années 1980, non renouvellement des permis pour les ex-Yougoslaves dans les années 1990, Université populaire albanaise.

Coupages de presse, correspondance, communiqués, rapports, PV, tracts, affichettes, insignes,

photographies d'affiche,

- « Rapport d'activité de l'Association genevoise pour la reconnaissance et l'encadrement des enfants sans statut légal (AGRES) 1989-1990 – Pépinière – Château Bruyant ».

- « Rapports d'activité, Association genevoise pour la reconnaissance et l'encadrement des enfants sans statut légal (AGREES) », Genève, septembre 1986, septembre 1987, septembre 1988, septembre 1989.

- *Non au statut de saisonnier*, CASS, mars 1979.

- *Droit de vote et d'éligibilité pour les travailleurs étrangers aux tribunaux des prud'hommes*, CCSI, 1976

- *Nouvelles entraves au regroupement familial des étrangers*, mars 1985 ;

- *Projet de structure d'accueil et d'encadrement pour des enfants sans statut légal*, Association genevoise pour la reconnaissance et l'encadrement des enfants sans statut légal (AGREES), décembre 1984.

Nom du producteur (organisme / individu) : CCSI

Histoire administrative / Notice biographique relative au fonds :

Voir Mélissa Llorens.

Lieu de conservation (nom et adresse) :

Centre de contact Suisses-Immigrés de Genève, 25, route des Acacias, 1227 Les Acacias.

Contact : Marianne Halle (en congé maternité -> avril 2016) ; Laure Faessler 022 304 48 66.

Cote physique :

Conditions d'accès : sur rendez-vous

Conditions de reproduction : libre

Langues : français, italien, portugais, albanais

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques (relatives à l'utilisation de l'unité de description) :

Instruments de recherche : liste informatique des dossiers et des classeurs établies par Mélissa Llorens « Inventaire des archives du CCSI, classement par thèmes », 3 p. (disponible au CCSI)

Sources complémentaires :

Mélissa LLORENS, « *Sortir l'immigration de son ghetto* » : *le Centre de contact Suisses-Immigrés de Genève, relais des revendications immigrées ? 1974-1990*, Genève : Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Genève, juillet 2013 (non publié).

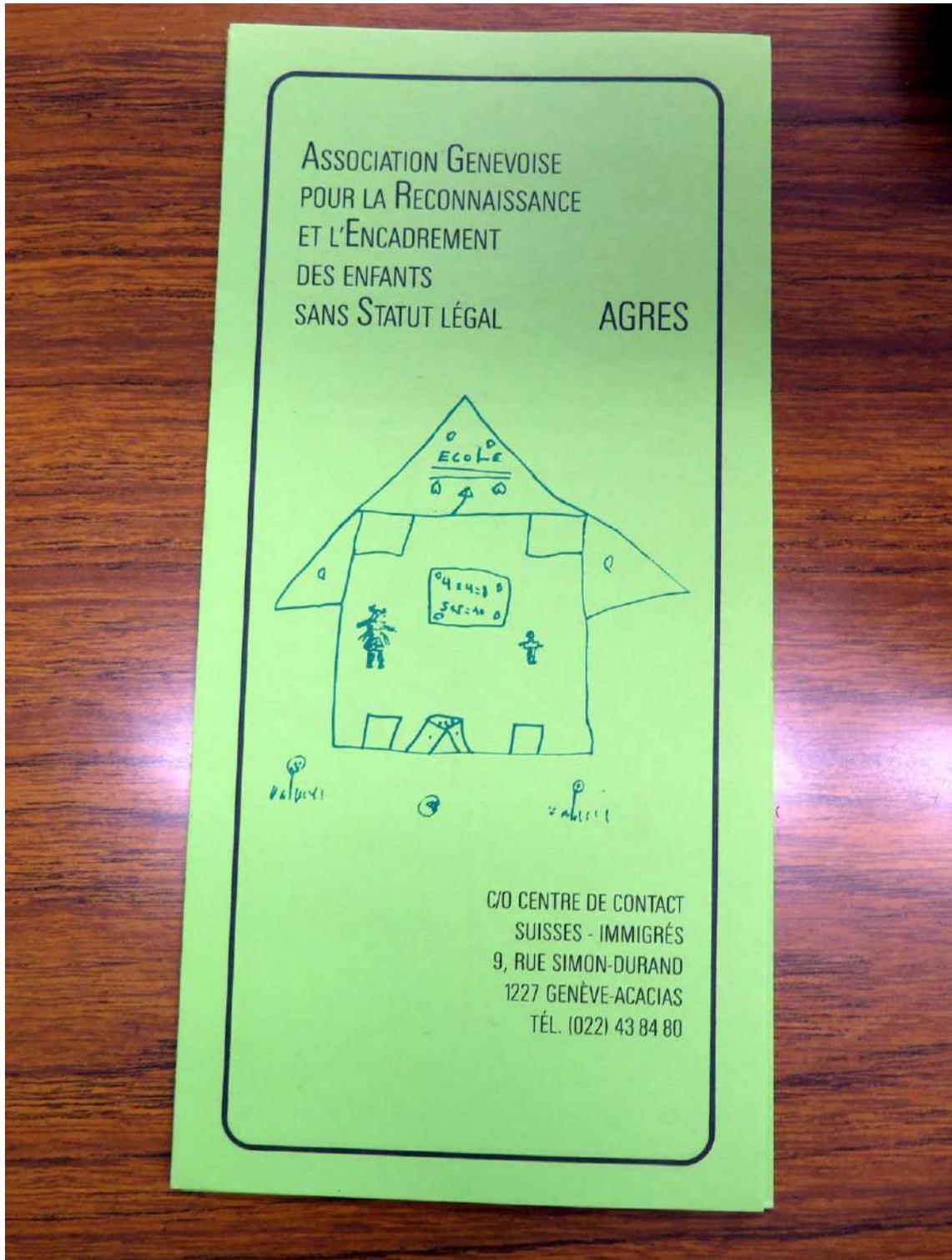
Notes :

Partiellement classé et conditionné ; pas de no de référence

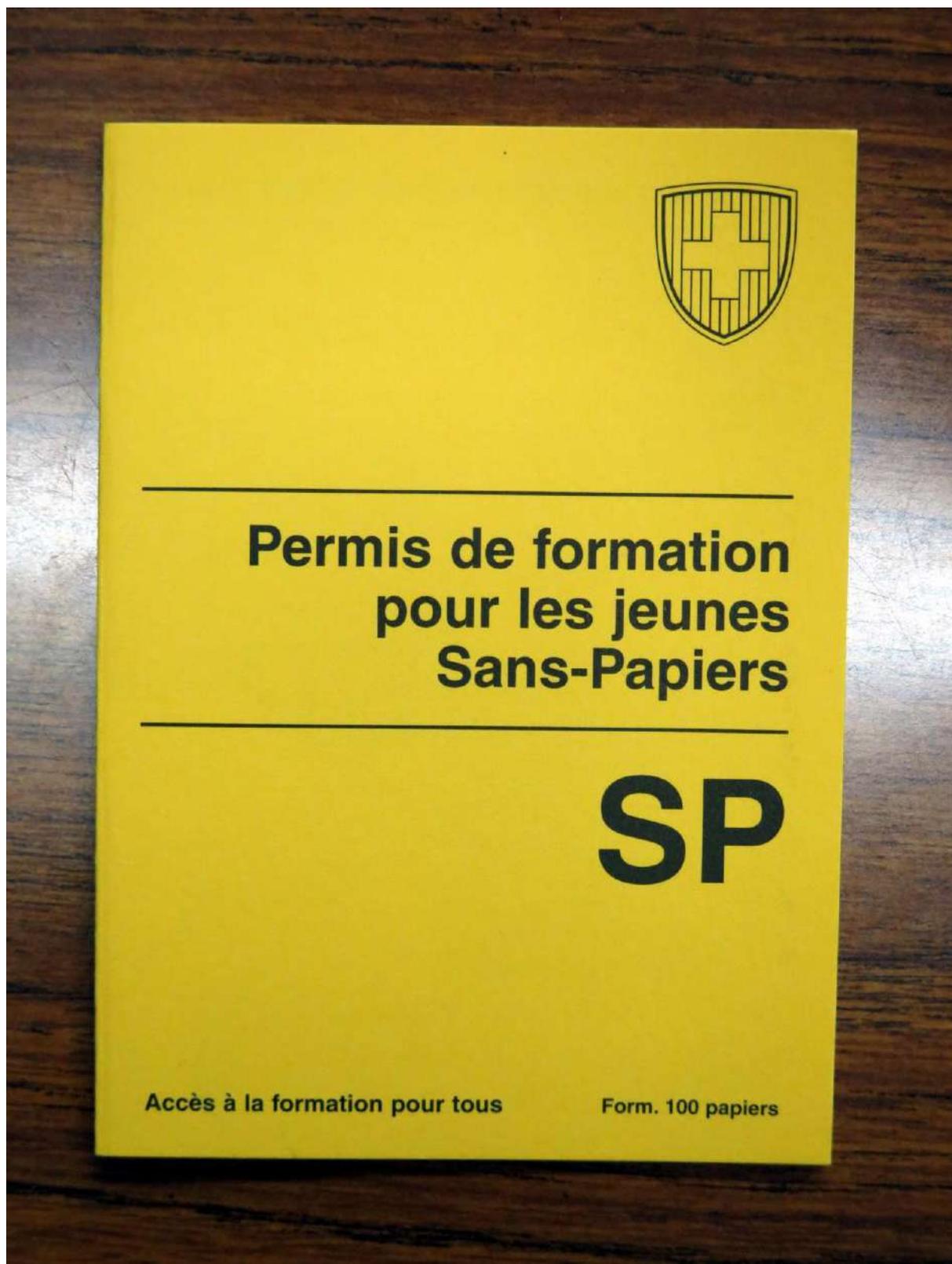
Documents reproduits dans ce rapport :

- Dépliant pour une école destinée aux enfants clandestins (CCSI AGREES).

- Faux permis utilisé comme matériel de revendication, 2001 (CCSI « Archives »).
- Affichette pour une fête consacrée à la formation, 24.11.2001 (CCSI « Archives »).



Dépliant pour une école destinée aux enfants clandestins, s.d. (CCSI AGREES).



Faux permis utilisé comme matériel de revendication, 2001 (CCSI « Archives »).

10^{ème} anniversaire du respect du Droit à l'éducation

24 novembre 01

Fête à «La Parfumerie» Ch. de la Gravière 7 • 1227 Acacias



Le programme

Animations ■ 11h30 Apéritif et buffet d'anniversaire

Spectacles ■ 13h00 Table ronde

«L'accès au Droit à la formation des jeunes sans-papiers» avec des personnalités de Genève

Théâtre

Danse

Stands

Buvette

Repas

Bal

Après-midi spectacle

■ 15h00 Danse et théâtre

«Histoires de vie, histoires de papiers»
Compagnie Acrylique Junior (*Création de Nathalie Jaggi spécialement pour l'évènement*)

■ 16h10 Spectacle contes et musique

«Dis-moi mon mur» (dès 6 ans)
Compagnie 2 temps 3 mouvements

■ 18h00 Match d'improvisation

«La clandestinité, le droit à l'éducation et à la formation»
FIG, Fédération d'improvisation genevoise

■ 20h00 Danse et théâtre

«Histoires de vie, histoires de papiers»

■ 21h00 Soirée bal avec DJ X

Exposition
de dessins
de Blerim Bunjaku,
artiste kosovar

Archives de la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS)/Documents relatifs aux saisonniers et saisonnières

Dossiers consultés :

- 333-CLA « Procès-verbaux – Marché de l'emploi – 1956-1964 »
- 334-CLA « Divers 1961-1968 »
- 335-CLA « Documents importants à conserver »
- 338-CLA « Commission de coordination pour la construction »
- 346-CLA « UAPG Logements + formation professionnelle + divers »
- 362-CLA « CGAS 1984 »
- 381-CLA « EEE Libre circulation des travailleurs »
- 388-CLA « Communauté d'accueil et d'intégration »
- 411-CLA « Communauté d'accueil et d'intégration 1993-1994 »
- 396-CLA « MOE + étrangers »
- 1970-06-07Comi « Affiches »

Dates : 1956-2000

Importance matérielle (en mètres linéaires si possible) et/ou support :

0,5 ml environ (dans divers classeurs)

Présentation du contenu (sujets, types de documents, etc.) :

Action syndicale pour le contrôle et la limitation de la main-d'œuvre étrangère, en particulier des saisonniers et saisonnières : procès-verbaux de la Commission de surveillance du marché de l'emploi, dossiers sur des projets de construction avec plan, correspondance ; activités de la Communauté de travail pour l'accueil et l'intégration des étrangers, puis de la Fondation pour l'intégration des immigrés: rapports d'activité, correspondance, circulaires ; débats sur l'adhésion de la Suisse à l'Espace économique européen (EEE).

Nom du producteur (organisme / individu) : Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS)

Histoire administrative / Notice biographique relative au fonds :

Les archives de la CGAS sont principalement constituées de celles de l'Association des commis genevois (ACS), une des trois composantes fondatrices de la CGAS en 1962, avec l'USCG et la Société des employés de commerce. Ces archives ont été données à la CGAS par l'ACS il y a quelques années. Par souci de simplification, nous avons néanmoins attribué l'ensemble des documents au producteur « CGAS » sans faire le détail de la provenance initiale des diverses archives.

Lieu de conservation (nom et adresse) :

Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS), Terreaux-du-Temple 6 - 1201 Genève.

Contact : Claude Reymond, secrétaire syndical.

Cote physique : Armoires 23 et 24

Conditions d'accès : sur rendez-vous

Conditions de reproduction : libre

Langues : français

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques (relatives à l'utilisation de l'unité de description) :

Instruments de recherche : liste informatisée des boîtes/classeurs : intitulé, date, référence, localisation.

Sources complémentaires : Archives de l'OCP, de l'USCG et des syndicats.

Bibliographie (publications relatives à l'unité de description, qui l'utilisent ou l'étudient) :

Notes :

Classé et conditionné dans des classeurs/boîtes étiquetées avec no de référence.

D'autres documents pourraient vraisemblablement être trouvés parmi les dossiers « en provenance ACG » et « chrono » classés par année, car seuls quelques classeurs « divers » ont été explorés.

Documents reproduits dans ce rapport :

- PV d'une commission tripartite traitante des saisonniers et saisonnières (CGAS 396-CLA).
- Affiche pour un meeting syndical sur la libre circulation 19.11.1992 (CGAS 381-CLA).
- Emissions radiophoniques produites par la CGAS, 1993 (CGAS 411-CLA).

Tripartite - sous-commission II/V/VII : travailleurs saisonniers

Les décisions du Bureau du conseil de surveillance du marché du travail pour 1995 sont les suivantes :

- Seuls les saisonniers autorisés en 1994 peuvent revenir en 1995.
- Dans l'agriculture, environ 120 nouveaux saisonniers pourront être autorisés.

Ainsi pour 1995 et compte tenu de la conjoncture économique, il nous reste à adopter une attitude syndicale commune uniquement par rapport à des situations particulières, par exemple :

- Un employeur demande à engager un nouveau saisonnier dans le bâtiment ou dans l'hôtellerie en affirmant qu'il ne trouve pas, sur place, quelqu'un avec la même qualification.
Si cela est vérifié (y compris les possibilités de formation d'un chômeur) et s'il s'agit d'un emploi stable, proposer l'octroi d'un permis B à la place de l'autorisation saisonnière. Cette pratique est même encouragée par le Conseil fédéral qui dit vouloir "assainir les fausses situations saisonnières".
- Un employeur veut engager un saisonnier qui a déjà travaillé en Suisse, parfois dans son entreprise, mais pas en 1994. La proposition est de le considérer comme nouveau et donc de le refuser.
- Les demandes concernant des saisonniers ayant travaillé 1994 dans un autre canton.
Il est proposé de les accepter (il s'agit de quelques cas isolés), si les autres conditions sont remplies (salaires, etc).

Cet automne, il faudra se déterminer pour la saison 1996 et notre position générale ne devrait pas changer à savoir :

- Autoriser le retour des saisonniers en Suisse en 1995.
- Pour le reste :
 1. Priorité au marché local et initiatives de formation professionnelle pour faire face aux besoins qualitatifs en main-d'oeuvre.
 2. Si des besoins importants ne peuvent pas être satisfaits sur place, ouverture uniquement aux nouveaux immigrés les plus stables possible (permis B - frontaliers), en évitant tout risque de dumping salarial.
- En ce qui concerne l'agriculture, la question est d'ores et déjà posée, à savoir si on doit encore accepter que la survie d'une partie de ce secteur économique soit uniquement due au fait que sa main-d'oeuvre est pieds et mains liés à l'entreprise. En effet, les travailleurs immigrés quittent immédiatement ce secteur dès qu'ils le peuvent.

Texte de B. FRANZONELLO (SIT)



Union des syndicats du canton de Genève

Secrétariat: 6, Terreaux-du-Temple 1201 Genève Tél. 731 84 30 - 731 89 09 Fax: 738 19 84 ccc: 12-1277-9

Châno
EEE

Les salariés et l'EEE

Avant la votation historique du 6 décembre 1992, l'USCG organise - à l'intention des salariés genevois - un

meeting syndical d'information

jeudi 19 novembre 1992 à 20 h
salle du Faubourg

Sous la présidence de Jacques Robert, président de l'USCG, il sera traité des 4 thèmes suivants:

1. **Présentation du traité EEE**
2. **Chômage et intégration européenne**
3. **Mesures contre le dumping social et la sous-enchère (dégradation des conditions de travail)**
4. **Libre circulation des personnes et immigration**

Le public pourra profiter de l'occasion pour poser toutes les questions qu'il jugera utiles, et il lui sera répondu.

Comme l'Union syndicale suisse, l'USCG appelle à voter

OUI le 6 décembre 1992

Affiche pour un meeting syndical sur la libre circulation, 19.11.1992 (CGAS 381-CLA).

RADIO-CITE

Emissions produites par la Communauté du 1er avril 92 au 31 mai 93 :

1. L'Espace économique européen (EEE)
- des modifications pour Genève
2. La qualité du service public requiert des temps de formation continue
3. Cérémonies de Pâques et de la semaine sainte en Espagne
4. Une Américaine à Genève
5. Echange entre étudiants portugais et suisses
6. L'Association démocratique des Français à l'étranger (ADFE Genève)
7. F-Information se présente
8. Un aperçu du travail réalisé par les CASPO (classes d'accueil de la scolarité post-obligatoire)
9. Dans nos hôpitaux, le personnel soignant étranger
10. La communauté danoise de Genève se présente
11. Le retour au pays des immigrés espagnols
12. Un entretien avec le représentant de la communauté roumaine
13. Femmes pauvres dans ville riche
- enquête de F-Information et du Bureau de l'Egalité
14. Communauté lusophone à Genève : des Portugais parlent de leur culture
15. La littérature allemande : une source d'enrichissement pour les germanophones de notre pays
16. La culture francophone vue à travers certains pays méditerranéens
17. Sociétés grecques à Genève
18. Culture anglophone
La musique, un moyen d'intégration
19. Le manuel "Les étrangers dans la commune" vu par le maire d'une commune genevoise
20. Des artistes chiliennes s'organisent pour transmettre leur culture

Emissions radiophoniques produites par la CGAS, 1993 (CGAS 411-CLA).

Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS)/Archives de l'Union des syndicats du canton de Genève (USCG)/Documents relatifs aux saisonniers et saisonnières

Dossiers consultés :

- « Assurances-Recours impôts-naturalisation 1932-1935»
- « Divers 1946-1949 »
- « Divers 1950-1954»
- « Divers 1955-1957»
- « Divers 1983-1984»
- « Rapports annuels USCG 1951- »
- « Marché de l'emploi 1970-1975»
- « Marché de l'emploi 1976-1980»
- « Marché de l'emploi 1986-1989»
- « UOG 1969-1975»
- « UOG 1979-1981»
- « Crise UOG 1981 »
- « UOG 1981-1989»

Dates : 1922-1995

Importance matérielle (en mètres linéaires si possible) et/ou support :

0.7 ml (dans diverses boîtes)

Présentation du contenu (sujets, types de documents, etc.) :

Action syndicale pour le contrôle et la limitation de la main d'œuvre étrangère, en particulier des saisonniers et saisonnières : correspondance, interventions parlementaires, pétitions, coupures de presse ; Commission de surveillance du marché de l'emploi : convocations, procès-verbaux, rapports d'activité annuels OCP ; action pour l'abolition du statut de saisonnier : pétitions, prises de position syndicales ; cours et activités pour étrangers et étrangères de l'Université ouvrière de Genève (UOG).

Nom du producteur (organisme / individu) : Union des syndicats du canton de Genève (USCG)

Histoire administrative / Notice biographique relative au fonds :

« L'USCG est l'organisation faïtière des syndicats non confessionnels qui se sont constitués à Genève depuis 1875. Elle compte en 1994 31 sections affiliées aux 17 fédérations syndicales membres de l'Union syndicale suisse, et 1 syndicat local, le Syndicat sans frontière. L'USCG intervient sur les problèmes généraux concernant l'ensemble des travailleurs du canton, notamment en matière d'emploi, logement, éducation et formation professionnelle, politique de la santé, transports publics, de l'énergie - elle est le pendant cantonal de l'USS au niveau national en terme de relations horizontales avec les autres forces du mouvement ouvrier et populaire, comme avec les autorités. »

(http://www.cgas.ch/SPIP/spip.php?page=article-top&id_article=722)

Lieu de conservation (nom et adresse) :

Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS). Terreaux-du-Temple 6 - 1201 Genève.

Contact : Claude Reymond, secrétaire syndical.

Cote physique : Armoires USCG 1, 2 et 3

Conditions d'accès : sur rendez-vous

Conditions de reproduction :

Langues : français,

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques (relatives à l'utilisation de l'unité de description) :

Instruments de recherche :

Sources complémentaires :

Notes :

Classé et conditionné dans des boîtes étiquetées ; pas d'inventaire ; de nombreux cartons couverts d'une poussière grasse (suie ?).

Documents reproduits dans ce rapport :

- Rapport d'activité de l'Office cantonal de placement, 1975 (USCG Marché de l'emploi 1970-1975).
- Pétition contre la limitation du nombre d'étrangers, SIT et CCSI (USCG Marché de l'emploi 1986-1989).
- Lettre de Lucien Tronchet, secrétaire de l'USCG, au syndicat de défense des ouvrières agricoles revendiquant de pouvoir consulter les fiches des saisonniers, 27.11.1946 (USCG Divers 1946-1949).



Département de la prévoyance sociale
et de la santé publique

OFFICE CANTONAL DE PLACEMENT

1, rue David-Dufour
Correspondance : Case postale
1211 Genève 8
Téléphone 20 02 11
MF/SE

Marché de l'emploi

RAPPORT D'ACTIVITE

ANNEE 1973

I. PREAMBULE

En 1973, l'office cantonal de placement est entré dans sa

40e année d'activité.

Au cours du présent exercice, les mesures prises par la Confédération pour limiter le nombre des étrangers exerçant une activité lucrative en Suisse sont restées dans la ligne tracée depuis l'introduction du système dit de "contingentement global".

L'objectif premier, soit la stabilisation des travailleurs admis à prendre résidence dans le pays ayant été atteint à partir de 1972, le Conseil fédéral a étendu sa réglementation aux travailleurs séjournant temporairement en Suisse. Le 6 juillet 1973, il édictait un nouvel arrêté qui introduisait le contingentement des saisonniers par canton. Il attend de cette mesure une stabilisation du nombre des travailleurs de cette catégorie, qui n'a cessé de croître depuis que les entreprises n'ont plus la possibilité de recruter librement des travailleurs à l'année. Par ailleurs, les dispositions prises sont de nature à empêcher la création de nouveaux "faux saisonniers" dont la transformation du statut en vertu des accords italo et hispano-suisse est une source d'augmentation constante de la population de résidence.

Dans les dernières semaines de l'année, un sentiment d'insécurité est apparu en ce qui concerne l'évolution de la situation. Il est prématuré de parler d'un revirement de la conjoncture économique. Toutefois, l'industrie de la construction et du génie civil n'affiche plus le même optimisme que précédemment. Le ralentissement est directement lié aux mesures conjoncturelles prises par la Confédération. La crise énergétique est une autre cause de ce malaise qui affecte

./.

Genève, le 27 novembre 1946

Syndicat de défense des
ouvriers agricoles
Monsieur Charles SCHWAB
SATIGNY (Genève)

LT/M/342

concerne : ouvriers saisonniers

Cher camarade,

Dans sa dernière séance le Comité de l'Union des Syndicats du canton de Genève a décidé de revendiquer pour les grandes fédérations le droit de contrôler toutes les fiches concernant les ouvriers saisonniers.

Veillez nous dire si vous pensez que votre syndicat serait assez solidairement organisé pour pouvoir exiger un tel contrôle. Ce dernier suppose évidemment une assez grande responsabilité.

Dans l'attente de votre réponse, recevez, cher camarade, nos cordiales salutations.

U. S. C. G. :
le secrétaire

Lucien Tronchet

Lettre de Lucien Tronchet, secrétaire de l'USCG, au syndicat de défense des ouvrières agricoles revendiquant de pouvoir consulter les fiches des saisonniers, 27.11.1946 (USCG Divers 1946-1949).

Centre d'iconographie genevoise/Fonds Christian Murat/Documents relatifs aux saisonniers et saisonnières

Référence : Christian Murat

Dates : 1963-1980

Importance matérielle (en mètres linéaires si possible) et/ou support :

0.05 ml

Présentation du contenu (sujets, types de documents, etc.) :

Photos de presse sur négatifs noir et blanc : « Foules d'Italiens qui partent à Cornavin », « Logements et cuisine pour les ouvriers italiens à Aïr », « Ouvriers espagnols à Cornavin devant les coffres à bagages », « A Cornavin départ des saisonniers italiens », « A la gare de Cornavin, ouvriers italiens qui regardent un horaire de départ, et femme qui attend avec ses valises », « Saisonniers. Ouvriers espagnols en grève », baraques, « Centre d'accueil pour saisonniers au Blanc », baraquements à Meyrin, 1^{er} août.

Nom du producteur (organisme / individu) : Christian Murat

Histoire administrative / Notice biographique relative au fonds :

Lieu de conservation (nom et adresse) :

Centre d'iconographie genevoise (CIG), passage de la Tour 2, 1005 Genève.

Contact : Sarah Chapalay, 022 418 46 70, sarah.chapalay@ville-ge.ch.

Cote physique :

Conditions d'accès : libre

Conditions de reproduction : libre

Langues : français

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques (relatives à l'utilisation de l'unité de description) :

Négatifs 35 mm noir et blanc, à faire scanner le cas échéant ;

2 images reproduites sur le site internet du CIG (<http://www.ville-ge.ch/musinfo/bd/bge/cig/>);

3 tirages papier s.n. mais certainement de Christian Murat, intitulés « Galiffe ».

Instruments de recherche : site Internet CIG (<http://www.ville-ge.ch/musinfo/bd/bge/cig/>)

Sources complémentaires :

Bibliographie (publications relatives à l'unité de description, qui l'utilisent ou l'étudient) :

Documents reproduits dans ce rapport :

- Christian Murat, Carouge, 12.1960 (CIG Christian Murat).

- Christian Murat, route du Bois-des-Frères, 22.8.1963 (CIG Christian Murat).



Christian Murat, Carouge, décembre 1960 (CIG, Christian Murat).



Christian Murat, route du Bois-des-Frères, 22.8.1963 (CIG, Christian Murat).

Centre d'icographie genevoise/Fonds Interpresse/Départ saisonniers italiens et espagnols pour Noël, 1961/1965/Documents relatifs aux saisonniers et saisonnières

Référence : Interpresse

Dates : 1961/1965

Importance matérielle (en mètres linéaires si possible) et/ou support :

0.01 ml

Présentation du contenu (sujets, types de documents, etc.) :

Photos de presse sur négatifs noir et blanc, format 6 x 6 : gare Cornavin, panneaux indicateurs en espagnol, hommes et femmes.

Nom du producteur (organisme / individu) : Interpresse

Histoire administrative / Notice biographique relative au fonds :

Lieu de conservation (nom et adresse) :

Centre d'icographie genevoise (CIG), passage de la Tour 2, 1005 Genève.

Contact : Sarah Chapalay, 022 418 46 70, sarah.chapalay@ville-ge.ch.

Cote physique :

Conditions d'accès : libre

Conditions de reproduction : libre

Langues : français

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques (relatives à l'utilisation de l'unité de description) :

négatifs 6 x 6 noir et blanc à faire scanner le cas échéant

Instruments de recherche :

Sources complémentaires :

Bibliographie (publications relatives à l'unité de description, qui l'utilisent ou l'étudient) :

Notes:

Documents reproduits dans ce rapport :

- Interpresse, départ des saisonniers et saisonnières italiens et espagnols pour Noël, 12.12. 1965 (CGI Interpresse).

- Interpresse, départ des saisonniers et saisonnières italiens et espagnols pour Noël, 12.12. 1965 (CGI Interpresse).



Interpresse, départ des saisonniers et saisonnières italiens et espagnols pour Noël, 12.12. 1965 (CGI, Interpresse).



Interpresse, départ des saisonniers et saisonnières italiens et espagnols pour Noël, 12.12. 1965 (CGI, Interpresse).

Centre d'iconographie genevoise/Fonds Mick Desarzens/Documents relatifs aux saisonniers et saisonnières

Référence : Mick Desarzens

Dates : 1965/1969/1970

Importance matérielle (en mètres linéaires si possible) et/ou support :

0.05 ml

Présentation du contenu (sujets, types de documents, etc.) :

Photos de presse sur négatifs noir et blanc : saisonniers espagnols en grève, saisonniers sans logis, incendie des baraquements au Bois-Galant, arrivée des saisonniers espagnols, attente pour la visite sanitaire, reproduction d'un contrat, saisonniers sur le chantier de la Banque genevoise de commerce et de crédit.

Nom du producteur (organisme / individu) : Mick Desarzens

Histoire administrative / Notice biographique relative au fonds :

Lieu de conservation (nom et adresse) :

Centre d'iconographie genevoise (CIG), passage de la Tour 2, 1005 Genève.

Contact : Sarah Chapalay, 022 418 46 70, sarah.chapalay@ville-ge.ch.

Cote physique :

Conditions d'accès : libre

Conditions de reproduction : libre

Langues : français

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques (relatives à l'utilisation de l'unité de description) :

négatifs 35 mm noir et blanc à faire scanner le cas échéant

Instruments de recherche :

Sources complémentaires :

Bibliographie (publications relatives à l'unité de description, qui l'utilisent ou l'étudient) :

Notes:

Documents reproduits dans ce rapport :

- Mick Desarzens, incendie au Bois-Galant, 17.8.1972 (CIG, Mick Desarzens).

- Mick Desarzens, attente au service sanitaire, 5.9.1969 (CIG, Mick Desarzens).



Mick Desarzens, incendie au Bois-Galant, 17.8.1972 (CIG, Mick Desarzens).



Mick Desarzens, attente au service sanitaire, 5.9.1969 (CIG, Mick Desarzens).

Archives du Centre social protestant (CSP)/Dossiers documentaires/Documents relatifs aux saisonniers et saisonnières

Référence : Centre social protestant (CSP)

Dates : 1980-2010

Importance matérielle (en mètres linéaires si possible) et/ou support :

0.05 ml

Présentation du contenu (sujets, types de documents, etc.) :

Le CSP ne possède pas de section s'étant spécifiquement préoccupée des saisonniers. Son activité s'est plutôt consacrée sur le droit d'asile. Elle possède cependant une série de dossiers thématiques (armoires à dossiers suspendus) contenant de manière éparpillées des documents administratifs et associatifs en rapport avec le statut des saisonniers, voir des exemples ci-dessous :

communiqué de presse concernant les saisonniers de l'ex-Yougoslavie, 1995 ; invitation à l'assemblée générale du Mouvement pour une Suisse ouverte, démocratique et solidaire (MODS !), 14.5.1993 ; circulaire du Centre Contact Suisse-Immigrés concernant la politique des 3 cercles, 23.5.1993 ; brochure « Propositions pour une politique étrangère, d'asile et d'immigration intégrée », MODS !, mars 1992 ; « Liste des objets de votations fédérales ayant eu trait aux étrangers ou au droit d'asile », 1970-2006 ; communiqué de presse « La Commission fédérale contre le racisme exige l'égalité de traitement pour tous les immigrés vivant en Suisse », 2.5.2003 ; lettre ouverte du Parti socialiste suisse contre les nouvelles lois sur les étrangers et sur l'asile, 13.1.2003 ; *Lettre du MODS – CSA Info*, février 2000 ; communiqué de Carrefour/SOS racisme, 10.12.1999 ; *Zum Entwurf des neuen AusländerInnengesetzes*, Solidarité sans frontière, 1.12.200, 90 p. ; lettre du Conseil d'Etat genevois au Conseil fédéral, 15.11.2000, concernant la nouvelle loi sur les étrangers (repro.).

Nom du producteur (organisme / individu) : CSP

Histoire administrative / Notice biographique relative au fonds :

Lieu de conservation (nom et adresse) :

Centre social protestant (CSP), rue du Village-Suisse 14, 1211 Genève, 022 807 07 00.

Contact: Aldo Brina, aldo.brina@csp-ge.ch.

Cote physique :

Conditions d'accès : sur rendez-vous

Conditions de reproduction : libre

Langues : français, allemand

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques (relatives à l'utilisation de l'unité de description) :

Instruments de recherche : listé

Sources complémentaires :

Bibliographie (publications relatives à l'unité de description, qui l'utilisent ou l'étudient) :

Notes:

Documents reproduits dans ce rapport :

- *Propositions pour une politique étrangère, d'asile et d'immigration intégrée*, Mods !, 1992 (CSP Immigration).

- Mesures concernant la nouvelle réglementation applicable aux saisonniers de l'ex-Yougoslavie, Département fédéral de l'économie publique et Département fédéral de justice et police, 1996 (CSP statut des étrangers).



Propositions pour une politique étrangère, d'asile et d'immigration intégrée, Mods !, 1992 (CSP Immigration).

- UL
- Edinger
(directeur -> K)

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mesures concernant la nouvelle réglementation applicable aux saisonniers de l'ex-Yougoslavie

Le Conseil fédéral a arrêté les mesures relatives à la nouvelle réglementation applicable aux saisonniers de l'ex-Yougoslavie. Presque tous les cantons, les grands partis, les organisations faitières des employeurs et des travailleurs ainsi que nombre d'autres milieux intéressés, principalement des organisations professionnelles et humanitaires, ont exprimé leur avis. Les intervenants ont approuvé dans une large mesure le projet mis en consultation le 13 avril 1994. Certaines réserves, motivées par des considérations aussi bien économiques que sociales ou humanitaires, ont néanmoins été émises principalement par les milieux du tourisme et de la construction, mais aussi par quelques partis, cantons et partenaires sociaux.

Dans son rapport du 15 mai 1991 sur la politique à l'égard des étrangers et des réfugiés, le Conseil fédéral a exposé le modèle des trois cercles qui institue une priorité de recrutement en faveur des Etats de la CE et de l'AELE. En application de ce modèle, il a, par décision du 23 septembre 1991, classé, avec effet au 1er novembre 1991, le territoire de l'ex-Yougoslavie dans le cercle des pays non-traditionnels de recrutement. Pour la mise en oeuvre de cette mesure, il avait fixé une période transitoire de deux à trois ans. Il s'agit maintenant de faire passer cette décision dans une réglementation définitive qui entrera en vigueur le 1er novembre 1994.

La nouvelle réglementation comporte d'une part la suppression, à partir du 1er janvier 1995, de la possibilité de transformation de l'autorisation saisonnière en autorisation à l'année pour les ressortissants des pays n'appartenant pas à l'UE/AELE. Cela permet cependant aux saisonniers venus pour la première fois en Suisse avant la décision de 1991 d'obtenir encore une transformation aux conditions actuelles jusqu'à fin 1994. Cette mesure n'a pas été modifiée par rapport au projet soumis en consultation; elle avait en effet été largement approuvée.

D'autre part, les saisonniers provenant des pays de l'ex-Yougoslavie qui auront travaillé régulièrement en Suisse entre le 1er novembre 1993 et le 31 octobre 1994 et qui ne remplissent pas les conditions requises pour une transformation pourront obtenir encore des autorisations saisonnières pour la période de contingentement 1994/95 et, pour autant qu'ils aient à nouveau travaillé régulièrement comme saisonniers en 1994/95, une dernière fois pour la période

de contingentement 1995/96, après quoi il ne leur en sera plus délivré. Cette mesure apporte donc un délai supplémentaire d'un an par rapport au projet mis en consultation. Pour les cas de rigueur, une réglementation souple a été prévue: les cantons pourront alors octroyer des autorisations à l'année, sur leurs contingents, à des saisonniers ayant travaillé régulièrement en Suisse depuis huit ans au moins, pour autant que ceux-ci aient un emploi durable.

Par ce geste, le Conseil fédéral ménage les intérêts dignes de protection des travailleurs de l'ex-Yougoslavie. Il tient compte aussi des réalités existantes ainsi que des légitimes soucis de recrutement des régions de montagne et de tourisme. Mais simultanément, il rappelle clairement aux employeurs et à leurs organisations leurs responsabilités dans la mise en oeuvre de cette mesure. Il attend d'eux qu'ils entreprennent, dans le délai restant, tous les efforts nécessaires pour recruter à temps la main-d'oeuvre de remplacement en Suisse ou dans les pays de l'AELE et de l'UE et veillent au développement - dans leur propre intérêt à long terme aussi - de possibilités de formation et de perfectionnement sur place.

Le Conseil fédéral édictera les dispositions d'application nécessaires cet automne, dans le cadre de la révision ordinaire de l'ordonnance limitant le nombre des étrangers (OLE). Comme au demeurant cette révision ne devrait comporter d'autre modification matérielle mais uniquement la libération des nombres maximums pour l'année de contingentement 1994/95, exceptionnellement aucune consultation ne sera organisée cette année.

Ces mesures frappent quelque 20'000 à 25'000 saisonniers mais non les résidents à l'année et les établis vivant en Suisse avec leur famille. Elles ne touchent pas non plus les réfractaires ni les bénéficiaires de la réglementation spéciale - prolongée jusqu'au 30 avril 1995 - pour la Bosnie-Herzégovine. Elles sont prises dans l'intérêt général politique et économique. Par cette décision de principe, le Conseil fédéral espère répondre aux attentes d'une majorité des partenaires sociaux en même temps que tenir convenablement compte des intérêts des travailleurs touchés.

Le projet de remplacement du statut de saisonnier par un nouveau statut de séjour de courte durée sera mis en consultation ultérieurement.

**DEPARTEMENT FEDERAL
DE L'ECONOMIE PUBLIQUE**
Service de presse et d'information

**DEPARTEMENT FEDERAL
DE JUSTICE ET POLICE**
Service de presse et d'information

Annexe: Documentation sur le projet de mesures

Information: OFIAMT, Division du marché du travail, tél. 031 / 322 28 35

Mesures concernant la nouvelle réglementation applicable aux saisonniers de l'ex-Yougoslavie, Département fédéral de l'économie publique et Département fédéral de justice et police, 1996 (CSP statut des étrangers).

Collège du travail/Fonds de l'Association des parents portugais (Associação de pais portugueses)/Documents relatifs aux saisonniers et saisonnières

Référence : APP

Dates : 1986-1992

Importance matérielle (en mètres linéaires si possible) et/ou support

0,2 ml (2 classeurs, 1 bac avec documents épars, 1 cartothèque)

Présentation du contenu (sujets, types de documents, etc.)

Scolarisation des enfants portugais, organisation des cours : procès-verbaux de séances de comité et d'assemblées, circulaires, liste de membres du comité, cartothèque des membres, correspondance avec le Consulat portugais, documentation et coupures de presse.

Nom du producteur (organisme / individu) : Association des parents portugais (Associação de pais portugueses)

Histoire administrative / Notice biographique relative au fonds

Association des parents portugais (Associação de pais portuguesas), fondée en 1988 sous l'impulsion du CCSI après une 1^{ère} tentative infructueuse en 1986.

Domicilié dans les locaux du Centre de contact suisse-immigrés (CCSI) aux Acacias. Liens avec la Mission catholique portugaise, Eglise Ste-Clotilde.

Archives transmises au Collège du travail en 2010 par le CCSI.

Lieu de conservation (nom et adresse)

Collège du travail, 11 rue des Maraîchers, 1205 Genève

Conditions d'accès : libre

Conditions de reproduction : libre

Langues : portugais, français

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques (relatives à l'utilisation de l'unité de description) :

Instruments de recherche :

Sources complémentaires : *Carrefour*, Dossier Portugal, novembre 1991, no 17 et no 18

Bibliographie (publications relatives à l'unité de description, qui l'utilisent ou l'étudient)

Notes : non inventorié

Documents reproduits dans ce rapport :

Collège du travail/Fonds Colonie libre italienne de Genève (CLI)/Documents relatifs aux saisonniers et saisonnières

Référence : CLI

Dates : 1960-1983

Importance matérielle (en mètres linéaires si possible) et/ou support :

1 ml

Présentation du contenu (sujets, types de documents, etc.) :

Relatif à l'activité du comité de la CLI de Genève avec PV, correspondance et documentation générale. Contient un dossier concernant spécifiquement les saisonniers et saisonnières réunissant plusieurs vastes textes photocopiés produits par les différents organismes concernés par la question. Dans les autres dossiers, le thème des saisonniers apparaît également à travers différents documents, notamment la publication d'un bulletin.

Nom du producteur (organisme / individu) : Colonie libre italienne de Genève (CLI)

Histoire administrative / Notice biographique relative au fonds :

Transmis au Collège du travail par le Centre de contact Suisse-Immigré en 2010.

Lieu de conservation (nom et adresse) :

Collège du travail, 11 rue des Maraîcher, 1205 Genève.

Cote physique :

Conditions d'accès : libre

Conditions de reproduction : libre

Langues : italien, français

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques (relatives à l'utilisation de l'unité de description) :

Instruments de recherche : listé

Sources complémentaires :

Dossiers non consultés :

CLI Archivio 1966-1967 ; CLI Mattmark 30.08.1965 ; CLI Saisonniers ; CLI Archivio anno 1973 ; CLI Documentation 1977-1980

Bibliographie (publications relatives à l'unité de description, qui l'utilisent ou l'étudient) :

Notes:

Documents reproduits dans ce rapport :

- *Bollettino*, no 4 (CT CLI Documentation 1977-1980).

- *Bulletin d'information*, Fédération des syndicats chrétiens de Genève, mars 1977, no 9 (CT CLI Documentation 1977-1980).

Bollettino

maggio

numero 4

Usciamo dall'isolamento tutti insieme

Il 13 marzo il popolo svizzero ha respinto ancora una volta ad una forte maggioranza le iniziative razziste contro gli stranieri. Abbiamo dei buoni motivi per credere che questi "signori" dopo questa batosta ci penseranno due volte prima di lanciare delle altre iniziative. Il tentativo di scaricare sugli stranieri tutto il malcontento dei lavoratori svizzeri, dovuto alla crisi economica, è fallito. Questo non significa che per noi le cose siano cambiate, al contrario

- Per molti lavoratori stranieri esiste ancora il pericolo di essere obbligati a partire a causa dei licenziamenti.
- Esistono sempre i vari statuti, tra cui quello dello stagionale. Anzi quest'ultimo è ancora peggiorato poiché il lavoratore stagionale non potrà mai ottenere il permesso B (contratti di tre mesi)
- Le misure dell'OFIAMT che fanno in modo che gli emigrati siano i primi ad essere licenziati, andranno a fare parte della nuova legge sugli stranieri.

SOMMARIO

- PAG. 3 LA COLONIA NEI QUARTIERI
- PAG. 4 ANCORA SULLO STATUTO DELLO STAGIONALE E ALTRE COSE...
- PAG. 5 LO SCIOPERO DEI TIPOGRAFI
- PAG. 6 DISOCCUPAZIONE GIOVANILE IN ITALIA
- PAG. 7 CINETEATRO PROGRAMMA GIUGNO - MAGGIO



PERMANENZE

Sede CLI - 2 av. du Mail.
COMITATO: venerdì alle 20,30
INCA: martedì - giovedì 18,30-20,30
Maison des Jeunes -
5 rue du Temple (3° piano):
Gruppo culturale: lunedì alle 20,30

**COLONIA
LIBERA
ITALIANA** DI GINEVRA

avenue du Mail 2
C.P. 244 GENEVE 2
CCP. CLI 12_9548 Genève

bulletin d'information

MARS 1977
N° 9

FEDERATION DES SYNDICATS CHRETIENS DE GENEVE
16, rue des Chaudronniers (1204) téléphone : 20.50.44

pages
1. Introduction
2. Aperçu de l'immigration
3. Les travailleurs étrangers
4. Les différents permis
5. POUR UNE JUSTICE FISCALE
6. Initiative socialiste du 13 mars

13 MARS: **NON** A LA DIVISION DES TRAVAILLEURS

EDITORIAL par Jacques Laforgue - président de la FSCG

Le 13 mars 1977, le peuple suisse sera appelé à se prononcer une nouvelle fois sur deux initiatives xénophobes (contre les étrangers) lancées par les milieux d'extrême-droite.

La Fédération des Syndicats Chrétiens de Genève a décidé, comme pour les précédentes votations, de donner à ses militants quelques éléments complémentaires de réflexion sur les problèmes soulevés par ces deux initiatives. Vous trouverez dans ce bulletin un commentaire sur la situation actuelle et les buts réels visés par ces deux initiatives, ainsi qu'une analyse de la présence et de l'évolution du nombre d'étrangers en Suisse - travailleurs ou non.

Ce document, réalisé à partir des statistiques officielles, permettre à chacun de mieux connaître les données du problème. Il est, comme les précédents bulletins, un élément d'information et de contre-information, car le point de vue des militants ne peut pas être le même que celui du patronat.

Pour nous, nos camarades de travail - quelle que soit leur nationalité - sont des hommes et des femmes qui partagent nos conditions de travail et de vie, notre condition de salariés, qui sont en butte aux mêmes soucis de mère et de père de famille. Pour d'autres, c'est une main d'oeuvre commode dont on a pu réduire les effectifs de 190.000 en deux ans en baptisant cette opération "assainissement de l'appareil de production".

Si, ainsi que le veulent les promoteurs de ces initiatives, notre société doit être divisée en deux camps, je dis que ces deux camps ne sont pas celui des travailleurs du pays et celui des travailleurs étrangers, mais **CELUI DES EXPLOITES** d'un côté et **CELUI DES EXPLOITEURS** de l'autre.

Que chacun d'entre nous se souvienne de cela et se demande : qui subit les mêmes injustices, les mêmes oppressions, les mêmes aliénations que moi ? qui est mon frère au delà des frontières, des races et de toutes les DIVISIONS VOULUES PAR CEUX QUI Y TROUVENT LEUR PROFIT ?

Le 13 mars, nos camarades de travail qui ne peuvent s'exprimer par un bulletin de vote comptent sur nous.

UN DOUBLE **NON** A LA DIVISION DES TRAVAILLEURS

C'EST UN DOUBLE OUI :

- A MON CAMARADE DE TRAVAIL

- A L'UNITE, A LA FRATERNITE ET A LA SOLIDARITE

Collège du travail/Fonds Jean Steinauer et Malik Von Allmen/Documents relatifs aux saisonniers et saisonnières

Dossiers consultés :

- Fiches biographiques de militants syndicaux issus de l'immigration, A-Z (6 classeurs)
- « Propagande – infos »
- « FCOM-Genève-Lausanne »
- « FCTC-Genève »
- « FCTC+FCOM suisses romands - immigrés »
- « FTMH-Genève »
- « SIB-Genève »
- « SIT-Genève »

Dates : 1945-1999

Importance matérielle (en mètres linéaires si possible) et/ou support :

0,5 ml

Présentation du contenu (sujets, types de documents, etc.) :

Documents d'enquête concernant leur recherche FNRS consacrée à « L'apport de l'immigration au syndicalisme suisse depuis 1945 » : fiches biographiques présentant des militants syndicaux issus de l'immigration, documentation produite par les syndicats ainsi que par l'administration, destinée aux travailleurs et aux travailleuses immigré-e-s : brochures, dépliants, publications ; notes manuscrites sur les relations entre syndicat et immigré-e-s prises lors de recherches dans les archives plusieurs syndicats (SIB, SIT).

Nom du producteur (organisme / individu) : Jean Steinauer et Malik Von Allmen

Histoire administrative / Notice biographique relative au fonds :

Lieu de conservation (nom et adresse) :

Collège du travail, 11 rue des Maraîchers, 1205 Genève

Cote physique :

Conditions d'accès : sur demande

Conditions de reproduction : à définir (protection des données personnelles)

Langues : français

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques (relatives à l'utilisation de l'unité de description) :

Instruments de recherche :

Sources complémentaires : Archives des syndicats genevois (SIT, Unia, Syna)

Bibliographie (publications relatives à l'unité de description, qui l'utilisent ou l'étudiant) :

Steinauer Jean, Von Allmen Malik, « L'apport de l'immigration au syndicalisme depuis 1945 », 2 vol. Genève, 2000 (Vol. 2 : Dictionnaire biographique des cadres syndicaux issus de l'immigration. - 385 p.)

Notes :

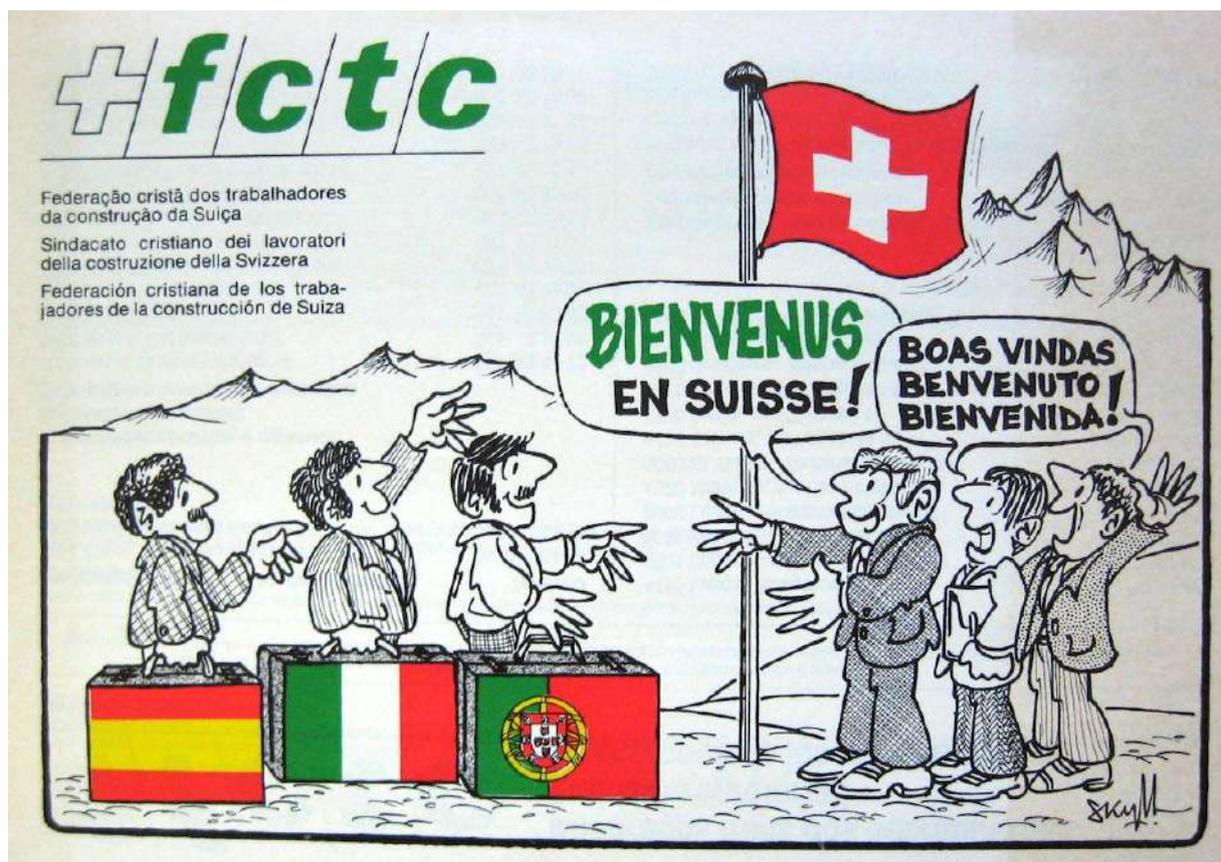
Non inventorié.

Consultés sans résultats : FCTA-Genève ; FCTC-FCOM secrétariats romands Martigny/La Chaux-de-fonds ; SIB-Secrétariat romand ; SLP-Genève (rapports des années 70 sur les questions de main-d'œuvre étrangère, années 80 : solidarité avec les immigrés), USL Léman.

Non consultés : SIB Secrétariat central ; FCOM Travailleurs immigrés Lucerne.

Documents reproduits dans ce rapport :

- exemple de fiche biographique (IMM_001)
- brochure FCTC, « Bienvenus en Suisse ! – Boas vindas – Benvenuto – Bienvenida » (IMM_003)
- pétition au Grand conseil de l'Amicale des soldats FOBB, 1953 (IMM_014)



Brochure FCTC, « Bienvenus en Suisse ! – Boas vindas – Benvenuto – Bienvenida », s.d. (CT IMM_003).

N°Personne	788	Nom de famille	[REDACTED]
		Prénoms	Doroteo
Année de naissance	1934	Nationalité d'origine	Espagnole
Sexe	H	Région d'origine	Madrid
Notes	Métier Maçon CatégMétier Maçons-manœuvres		
[REDACTED]	N°Fédération	1	[REDACTED] SIB
	N°Section	1	Genève
	Canton	[REDACTED] GE	Dernière fonction syndicale
			Secrétaire adjoint
Source	AS/AF/TP/	Dossier séparé	<input type="checkbox"/>
		Adhésions syndicales	[REDACTED] 1962 FOBB
Permis de séjour	[REDACTED] 1962 A Saisonnier		
		SortieSyndicat	<input checked="" type="checkbox"/>
		AnnéeSortie	1994
		Motif	départ de Suisse
Biographie	<p>Espagnol. Madrilène. Né en 1934. Maçon. Travaillait à Carouge chez Max Dubuis. Adhésion en 1962 (faite par Gonzalez, à son arrivée à Genève). Enregistré comme saisonnier de 1962 à 1972. Au comité des maçons-manœuvres de 1972 à 1977. Entre comité de section en 1973 (durée de ce mandat inconnue). Engagé comme permanent syndical par Gonzalez en juin 1974 (reprise du poste de Girolamo Paesano qui passe du terrain à l'administration). Désigné comme recruteur-propagandiste, puis comme secrétaire adjoint. Conserve cette fonction jusqu'à son départ en retraite et son retour en Espagne, en 1994. Membre du PSOE. "C'était pas l'idéologue, mais pour le recrutement ça allait assez bien" [source: Gonzalez]</p> <p>[Archives du département de la m.-o. étrangère, secrétariat central de Zurich].</p> <p>S'est inscrit à la "Conférence nationale des fonctionnaires étrangers FOBB" de Gersau en 1990 mais n'y a finalement pas participé. Désigné comme membre du PSOE dans une liste de participants à un cours de cadres en Yougoslavie en février 1978.</p> <p>[PV Comité des maçons et manœuvres, Cote 39] 03.04.73. [REDACTED] remplace Ferretti (ex-président des maçons) au comité de section.</p> <p>[PV Comité de section, Cote 503] 24.10.83. Selon [REDACTED] le manque de suivi des membres après adhésion est à imputer au secrétariat ou au changement d'adresse fréquent des saisonniers, mais pas aux recruteurs, à qui le dossier échappe dès l'adhésion faite.</p> <p>[PV Comité de section, Cote 565] 07.09.93. Annonce du prochain départ de [REDACTED]</p>		
mardi, 5. octobre 1999		Page 269 sur 1534	

Exemple de fiche biographique, 1962 (CT IMM_001).

Collège du travail/Collection de photographies/Documents relatifs aux saisonniers et saisonnières

Référence : PHO-E1-081/090, PHO-E1-091/096, PHO-E3-031/035, PHO-E3-136/138, PHO-E3-151, PHO-E3-154/166, PHO-E4-127/137, PHO-E4-138/143, PHO-E4-144, PHO-E4-145/152, PHO-E4-153/156, PHO-E4-157/159

Dates : 1949-1972

Importance matérielle (en mètres linéaires si possible) et/ou support :

71 photographies

Présentation du contenu (sujets, types de documents, etc.) :

Logement pour saisonniers, soirées d'adieu annuelles organisées par la FOBB, participation à la manifestation du 1^{er} mai.

Nom du producteur (organisme / individu) : Divers photographes

Histoire administrative / Notice biographique relative au fonds :

Lieu de conservation (nom et adresse) :

Collège du travail, 11 rue des Maraîchers, 1205 Genève

Cote physique :

Conditions d'accès : libre

Conditions de reproduction : droits réservés

Langues :

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques (relatives à l'utilisation de l'unité de description) : numérisé (en partie)

Instruments de recherche : inventaire informatisé/base de données internet du Collège du travail

<http://inventaires.collegedutravail.ch/index.php/fonds-photographique>

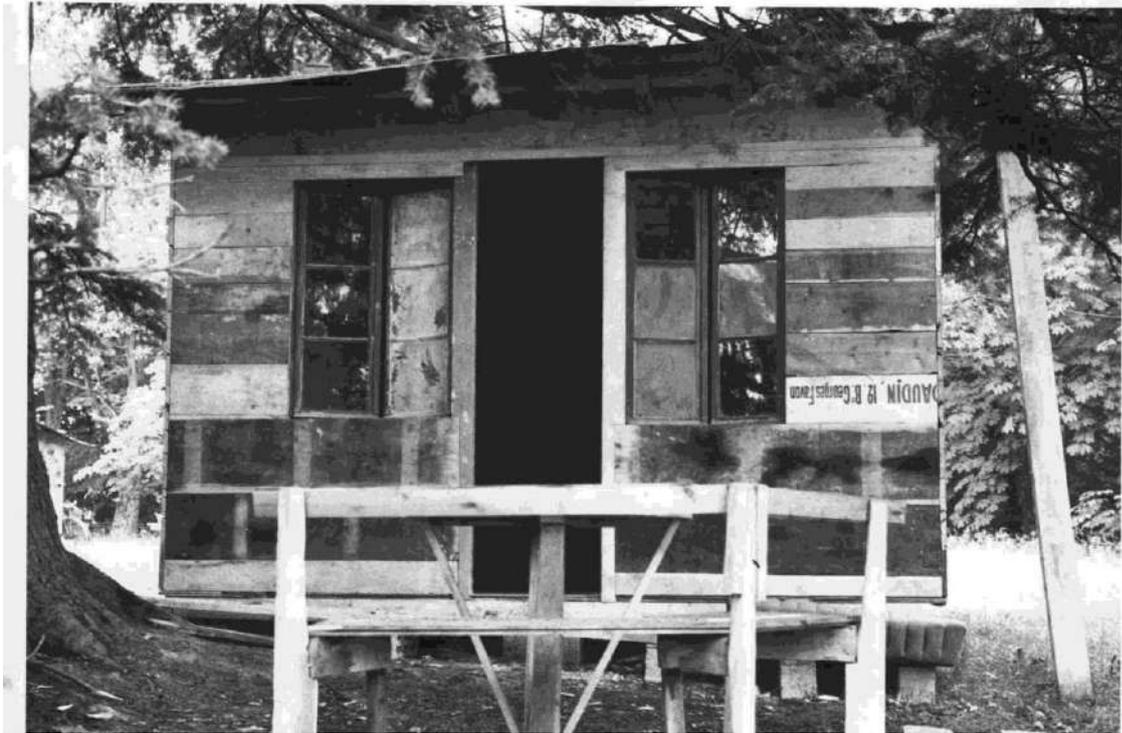
Sources complémentaires :

Bibliographie (publications relatives à l'unité de description, qui l'utilisent ou l'étudient) :

Notes :

Documents reproduits dans ce rapport :

- Logement pour saisonniers, 1957(CT E1-094).
- Logement pour saisonniers, 1957 (CT E1-094).
- Manifestation de saisonniers italiens, 22.3.1961 (CT E3-032).



Logement pour saisonniers,1957 (CT E1-094).



Logement pour saisonniers, 1957 (CT E1-094).



Manifestation de saisonniers italiens, 22.3.1961 (CT E3-032).

Collège du travail/Collection d'affiches/Documents relatifs aux saisonniers et saisonnières

Référence : ICO-023, ICO-044, ICO-044

Dates : 1954-1970

Importance matérielle (en mètres linéaires si possible) et/ou support :

3 affiches

Présentation du contenu (sujets, types de documents, etc.)

Chômage, saisonniers et syndicat FOBB, 1954 ; grève Murer, 1970 ; initiative Schwarzenbach, 1970.

Nom du producteur (organisme / individu) : Divers.

Histoire administrative / Notice biographique relative au fonds :

Lieu de conservation (nom et adresse) :

Collège du travail, 11 rue des Maraîchers, 1205 Genève

Cote physique : GF-01, MF-01

Conditions d'accès : libre

Conditions de reproduction : droits réservés

Langues : français

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques (relatives à l'utilisation de l'unité de description) : numérisées

Instruments de recherche : inventaire informatisé/base de données internet du Collège du travail

<http://inventaires.collegedutravail.ch/index.php/collection-daffiches>

Sources complémentaires :

Bibliographie (publications relatives à l'unité de description, qui l'utilisent ou l'étudiant) :

Notes :

Documents reproduits dans ce rapport :

Collège du travail/Collection d'enregistrements sonores/Documents relatifs aux saisonniers et saisonnières

Référence : SON-A-009-2, SON-A-017-6, SON-B-014, SON-B-014, SON-B-019, SON-E-001, SON-Z-[Stabilini]

Dates : 1930-1990

Importance matérielle (en mètres linéaires si possible) et/ou support :

7 enregistrements sonores

Présentation du contenu (sujets, types de documents, etc.) :

1 témoignage d'un couvreur italien saisonnier pendant plus de 16 ans ; 2 témoignages d'ouvriers qualifiés, d'abord saisonniers; 4 témoignages d'ouvriers évoquant notamment les saisonniers, leur travail, leur logement.

Nom du producteur (organisme / individu) : Collège du travail

Histoire administrative / Notice biographique relative au fonds :

Lieu de conservation (nom et adresse) :

Collège du travail, 11 rue des Maraîchers, 1205 Genève

Cote physique :

Conditions d'accès : sur demande

Conditions de reproduction : à voir avec le Collège du travail

Langues : français

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques (relatives à l'utilisation de l'unité de description) : numérisés

Instruments de recherche : inventaire électronique en cours de réalisation (février 2016)

Sources complémentaires :

Bibliographie (publications relatives à l'unité de description, qui l'utilisent ou l'étudient) :

Christiane Wist, *Des anciens du bâtiment racontent... La vie ouvrière et les luttes syndicales à Genève 1920-1940*, Collège du travail, 1984

Christiane Wist, *Ils ont bâti la ville, Genève 1920-1940. Ouvriers et artisans racontent*, Collège du travail, 1988

Notes :

Documents reproduits dans ce rapport :

Archives Interfoto/Documents relatifs aux saisonniers et saisonnières

Référence : Interfoto

Dates : 1975-1989

Importance matérielle (en mètres linéaires si possible) et/ou support :

Environ 150 photographies (tirages papiers, planches contacts, négatifs noir et blanc)

Présentation du contenu (sujets, types de documents, etc.) :

Photographies de baraques (cantines, chambres, extérieurs, à St-Jean, route de Meyrin, Air, Lignon, Bois des Frères), du Centre des Tattes, d'appartements occupés par des saisonniers (rue de Lausanne), d'enfants clandestins, dans l'école clandestine « La petite école », à Plainpalais, à la gare Cornavin (douane, saisonniers portant l'écusson du canton de leur destination, cabines téléphoniques), de la gare des bus (place des Alpes), de l'accueil dans le bâtiment du Tri postal par la FOBB, de la visite médicale, à l'Office cantonal des saisonniers, de chantiers (bâtiment du Tri postal), de la fête du Centre de contact Suisses-Immigrés vers 1985, d'une fête à la Salle du faubourg (CCSI, 21.9.1985), du local de réception de la FOBB, de manifestations contre le statut de saisonnier (12.11.1983, 15.9.1990, février 1993), d'un panneau pour l'initiative « Etre solidaires », d'un café aux Grottes, d'un café aux Pâquis, à l'hôtel Warwick, dans l'agriculture.

Nom du producteur (organisme / individu) : Interfoto

Histoire administrative / Notice biographique relative au fonds :

Ne constitue pas un fonds en lui-même, mais une sélection faite par Interfoto pour l'occasion.

L'agence Interfoto a été créée en 1976 par un groupe de photographes non-professionnels.

Proches des syndicats et organisations de gauche, leur premier objectif était de fournir à ces groupes un matériel photographique pour leur tracts, journaux, livres et expositions en photographiant les événements alors peu couverts par les agences commerciales : manifestations, occupations, luttes syndicales ou de quartier. Parallèlement Interfoto s'est de plus en plus intéressée à différents aspects de la vie quotidienne : vie au travail, habitat urbain, transports en commun...et a progressivement créé elle-même des publications et des expositions sur ces thèmes.

Les photographes d'Interfoto ont choisi de ne pas privilégier la photo d'auteur, mais au contraire la création collective : c'est en équipe qu'ils déterminent les reportages à effectuer, qu'ils décident des photos à distribuer, qu'ils se répartissent les tâches sans hiérarchie ou spécialisation. C'est selon les disponibilités de chacun qu'ils effectuent les prises de vue, le travail en laboratoire, l'archivage et l'administration, la construction des expositions et des livres.

Ce travail collectif et une grande autonomie financière (aucun photographe n'est rétribué pour son travail) sont les deux moyens que se donne Interfoto pour garder sa liberté, celle de donner à lire sa vision des réalités sociales dans les images de la vie quotidienne.

Actuellement l'agence se compose de six membres : Andrea Baccini, Franco Cavadini, Véronique Jeanneret, Cornelia Kerkhoff, Jacques Saugy, Riccardo Willig.

(<http://interfoto.ch>)

Lieu de conservation (nom et adresse) :

Interfoto, case postale 111, 1211 Genève 7

Contact : info@interfoto.ch, 022 328 24 52 /022 733 56 03

Cote physique :

Conditions d'accès : sur rendez-vous

Conditions de reproduction : à discuter

Langues : français

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques (relatives à l'utilisation de l'unité de description) :

Instruments de recherche : inventorié/consultation de l'inventaire en interne

Sources complémentaires :

Bibliographie (publications relatives à l'unité de description, qui l'utilisent ou l'étudient) :

- *Les coulisses du travail*, Interfoto, Genève : Que faire?, 1982
- *Saisons sans fin*, Interfoto, Genève : Que faire?, 1989
- *Contes de la ville quotidienne*, Interfoto, Genève : Que faire ?, 1987
- *Les Suisses*, Interfoto, Lausanne : Ed. d'En Bas, 1996

Notes:

Le collectif serait intéressé à participer à un projet en rapport avec les saisonniers, à condition qu'un discours développé l'accompagne. Il bénéficie de relations régulières avec de nombreuses institutions concernées. Il ne peut cependant pas répondre immédiatement aux demandes.

Documents reproduits dans ce rapport :

- Journée contre la xénophobie et le racisme organisée par le Centre de contact Suisses-Immigrés (Interfoto 3-15).
- « La petite école », école pour enfants clandestins (Interfoto 3-23 25).
- Femmes de chambre à l'hôtel Warwick (Interfoto 2-154 6).
- Manifestation contre le statut de saisonnier, 12.11.1983 (1-316 16).



Journée contre la xénophobie et le racisme organisée par le Centre de contact Suisses-Immigrés, 21.9.1985 (Interfoto 3-15).



« La petite école », école pour enfants clandestins (Interfoto 3-23 25).



Femmes de chambre à l'hôtel Warwick, 1982 (Interfoto 2-154 6).



Manifestation contre le statut de saisonnier, 12.11.1983 (1-316 16).

Médiathèque du Valais/Collection d'affiches/Documents relatifs aux saisonniers et saisonnières

Référence : BCV B 174

Dates : 1974

Importance matérielle (en mètres linéaires si possible) et/ou support :

1 affiche 61 x 43 cm

Présentation du contenu (sujets, types de documents, etc.) :

Affiche contre l'initiative Schwarzenbach de 1974 : **Votation populaire, du 20 octobre 1974, Solidarité, suisse-émigrés/Comité pour l'abolition du statut de saisonnier**

Nom du producteur (organisme / individu) : Comité pour l'abolition du statut de saisonnier

Histoire administrative / Notice biographique relative au fonds :

Lieu de conservation (nom et adresse) :

Médiathèque du Valais, mv-direction@admin.vs.ch

Cote physique :

Conditions d'accès :

Conditions de reproduction :

Langues : français

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques (relatives à l'utilisation de l'unité de description) :

Instruments de recherche : inventaire informatisé/site Internet de la Collection suisse d'affiche (www.posters.nb.admin.ch)

Sources complémentaires :

Bibliographie (publications relatives à l'unité de description, qui l'utilisent ou l'étudient) :

Notes:

Documents reproduits dans ce rapport :

Archives de la RTS

Dates : 1950-2010

Importance matérielle (en mètres linéaires si possible) et/ou support :

77 documents accessible sur le site web <http://www.rts.ch/archives>; 500 éléments « saisonnier » dans la base de données vidéo « Gico » (sélection à affiner par lieu, thèmes, dates, etc) ; 5-6 émissions dans la base de données radio « Siraweb ».

Présentation du contenu (sujets, types de documents, etc.) :

Formalités de voyage, visite sanitaire, logement, conditions de travail, statut, témoignage de familles restées au pays, enfants clandestins ; xénophobie, initiative Schwarzenbach, lutte contre la xénophobie, intégration des étrangers.

Quelques exemples représentatifs de la diversité des thématiques et de la richesse du fonds sont disponibles sur le site web :

- Dossier : *Les saisonniers aux portes de la Suisse*

<http://www.rts.ch/archives/dossiers/3478083-les-saisonniers-aux-portes-de-la-suisse.html>

- Dossier : *Années 70, la Suisse a peur de ses immigrés*

<http://www.rts.ch/archives/dossiers/3478362-annees-70-la-suisse-a-peur-de-ses-immigres.html>

- *La terre des saisonniers : les Pouilles, Continents dans visas, 28.01.1962*

<http://www.rts.ch/archives/tv/information/continents-sans-visa/4792990-les-pouilles.html>

Le documentaire d'Alex Mayenfisch *Statut: saisonnier, 2003, 53'* a été réalisé à partir des archives de la RTS : <http://www.rts.ch/archives/tv/divers/documentaires/5128347-une-vie-a-la-dure.html>

En ce qui concerne les archives de la radio, les résultats d'une recherche rapide (mot clé

« saisonnier ») sont très décevants. Une poignée de documents seulement, dont :

- *Le quotidien des enfants clandestins. La scolarisation des enfants saisonniers, la santé des enfants illégalement en Suisse, comment vivent-ils leur clandestinité : Témoignages anonymes et interview du pédiatre Pierre Pilloud à Neuchâtel, 18.02.1989, 18'56''*

- *Magazine: Les saisonniers en Suisse: Au Portugal avec un saisonnier portugais Aristide Zagiar, 16.04.1991, 26 mn.*

- *Après le oui du peuple suisse aux Accords bilatéraux : Reportage auprès d'ouvriers portugais, sur le statut de saisonnier, 22.05.2000, 4'8''*

Une recherche élargie (immigration, clandestin, etc.) permettrait probablement d'identifier d'autres documents.

Nom du producteur (organisme / individu) : RTS

Histoire administrative / Notice biographique relative au fonds :

Lieu de conservation (nom et adresse) :

RTS, Vente et Achat programmes TV, Quai Ernest-Ansermet 20, Genève.

Contact : Delphine Zimmermann, Coordinatrice Distribution B2B.

Cote physique :

Conditions d'accès : libre pour le site web ; sur demande et moyennant rétribution pour les archives non publiées (voir notes)

Conditions de reproduction : (voir notes)

Langues :

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques (relatives à l'utilisation de l'unité de description) :

Instruments de recherche : site web <http://www.rts.ch/archives/>; documents non publiés : bases de données internes RTS (Gico et Siraweb).

Sources complémentaires :

Plusieurs émissions destinées spécifiquement aux travailleurs immigrés ont été produites par la SRG/SSR dès les années 60. Des recherches devraient être faites afin de les identifier précisément et de les localiser.

L'une d'entre elle, l'émission radiophonique, *Per i lavoratori italiani in Svizzera* produite et conservée par la RSI, a fait l'objet d'une étude : Nelly Valsangiacomo, « "Tant qu'il y aura l'immigré, il y aura aussi votre émission". Le dialogue entre les immigrés et l'émission radiophonique *Per i lavoratori italiani in Svizzera* au tournant des années 1970 », *Revue suisse d'histoire*, vol. 65, Nr. 1, 2015.

Bibliographie (publications relatives à l'unité de description, qui l'utilisent ou l'étudient) :

Notes :

Frais de recherche : CHF 90.- H.T. / heure.

Frais techniques : CHF 110.- H.T pour le 1^{er} document, puis CHF 30.- H.T. par document supplémentaire.

Conditions de cession de droits pour les expositions: CHF 150.- hors taxes la minute entamée, par émission / CHF 375.- hors taxes le sujet complet (frais techniques en sus). Selon le nombre de documents sélectionnés, un forfait est négociable

Documents reproduits dans ce rapport :

Syndicat interprofessionnel de travailleurs et de travailleuses (SIT)/ Archives de la Fédération genevoise des syndicats chrétiens puis du Syndicat interprofessionnel de travailleurs et de travailleuses (SIT)/Documents relatifs aux saisonniers et saisonnières

Dossiers consultés :

- Immi 1 immi – 1991
- Immi 2 (vide)
- Immi 3 groupe de travail immigration 1993-1995
- Immi 4 discrimination
- Immi 5 pétition SIT
- Immi 6 campagnes pour les droits politiques des étrangers
- Immi 7 immigration clandestine 1980-1994
- Immi 8 immigration saisonniers
- Immi 9 immigration frontalier
- Immi 10 Communauté de travail d'accueil et d'intégration des immigrés
- Immi 11 CCSI
- Immi 12 CCSI
- Immi 13 racisme et xénophobie
- Immi 14 logement saisonniers
- Immi 15 Etre solidaire
- Immi 16 [activités de soutien aux immigrés après l'échec de l'initiative « Etre solidaires »]
- Immi 17 réfugiés candidats à l'asile

Référence : Archives du Syndicat interprofessionnel des travailleurs et des travailleuses (SIT)

Intitulé : [Dossiers relatifs aux saisonniers]

Dates : 1925-2001

Niveau de description : Fonds

Importance matérielle (en mètres linéaires si possible) et/ou support:

3 ml (3 boîtes et 10 classeurs)

Présentation du contenu (sujets, types de documents, etc.) :

Attitudes des syndicats chrétiens envers les travailleurs étrangers et plus particulièrement les saisonniers, luttes pour les droits des travailleurs étrangers et pour l'abolition du statut de saisonnier : campagnes politiques, pétitions, soutiens individuels, CCSI, actions pour la régularisation de la situation des ex-Yougoslaves dans les années 1990, scolarisation des enfants clandestins, groupe « saisonniers » .

Nom du producteur (organisme / individu) : SIT

Histoire administrative / Notice biographique relative au fonds :

A Genève, les premiers syndicats chrétiens qui revendiquaient ouvertement le nom de syndicat ont été créés en juillet 1921 : d'abord celui des employés de banque et de bureaux. Mais préexistaient depuis 1918 des sections ouvrières des employées de commerce et des couturières, membres de l'Union des travailleuses catholiques. C'est en 1923 que ces syndicats, et d'autres nouvellement créés se regroupent dans la Fédération genevoise des syndicats chrétiens (FGSC). En 1947, elle change de nom et devient la Fédération des syndicats chrétiens de Genève (FSCG).

En 1985, après de longs débats, la Fédération des syndicats chrétiens de Genève décide une nouvelle fois de changer de nom et enlève la référence chrétienne du nom du syndicat, comme l'avait fait en France la CFDT en 1964. La FSCG devient donc le SIT.

Lieu de conservation (nom et adresse) :

Syndicat interprofessionnel des travailleurs et des travailleuses (SIT)

Rue des Chaudronniers 16, 1204 Genève, 022 818 03 00.

Contact : Georges Tissot

Cote physique :

Conditions d'accès : sur rendez-vous

Conditions de reproduction : libre

Langues : français, italien, portugais, albanais

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques (relatives à l'utilisation de l'unité de description):

Instruments de recherche : liste informatique des dossiers et des classeurs

Sources complémentaires :

Documents reproduits dans ce rapport :

- Appel à une manifestation contre le statut de saisonnier, 12.11.1983 (SIT Immigration saisonniers 8).
- Dépliant de l'Office fédéral des étrangers adressé aux saisonniers (SIT Immigration saisonniers 8).
- Contrat de travail pour saisonnier du bâtiment, 1979 (SIT Immigration saisonniers 8).
- Pétition pour l'amélioration des conditions de vie dans les baraques au Bois-des-Frères (SIT Immigration logement saisonniers 14).

STC Syndicat des Travailleurs de la Construction

STH Syndicat des Travailleurs de l'Hôtellerie

FTT Fédération des Travailleurs de la Terre



FÉDÉRATION
DES SYNDICATS CHRÉTIENS
DE GENÈVE

A TODOS LOS TRABAJADORES A TODOS LOS TEMPOREROS

- POR LA DEFENSA DE NUESTROS DERECHOS
- POR LOS CONTRATOS DE 9 MESES
- POR UNA GARANTIA DE TRABAJO PARA TODO TEMPORERO QUE SE ENCUENTRE EN GINEBRA
- POR EL RESTABLECIMIENTO DE LA TOLERANCIA DE 15 DIAS EN 4 AÑOS

TODOS A LA MANIFESTACION

SABADO 12 DE NOVIEMBRE 1983

SALIDA 14 H RUE DU MONT-BLANC - ENTRADA ESTACIÓN CORNAVIN

NO AL ESTATUTO DEL TEMPORERO !

NO A LA DIVISION DEL MOVIMIENTO OBRERO !

STC
SYNDICAT DES TRAVAILLEURS
DE LA CONSTRUCTION
15, rue des Chaudronniers
1204 GENÈVE • Tél. 20 50 44

Appel à une manifestation contre le statut de saisonnier, 12.11.1983 (SIT Immigration saisonniers 8).

Información para los trabajadores temporeros



Oficina Federal de Extranjeros (OFE), 3003 Berne

Dépliant de l'Office fédéral des étrangers adressé aux saisonniers, s.d. (SIT Immigration saisonniers 8).

CONTRATTO DI LAVORO

per stagionali dell'edilizia e del genio civile

I/F

CONTRAT DE TRAVAIL
pour les saisonniers du bâtiment et du génie civil

No 12416

ITALIA / ITALIE

La ditta: J.E. Perret & Cie. Sede: 1227 Carouge

L'entreprise: _____ Domicile: R. Daniel Gévril, 17

Cantiere eventualmente previsto/Chantier éventuellement prévu: _____

Assume alle sue dipendenze / Engage le travailleur

Cognome: _____ Nome: _____ Nato il: _____

Nome: _____ Prénom: _____ Né le: _____

Domicilio: _____ Provincia: _____

Domicile: _____ Province de: _____

In qualità di: manovale Orario di lavoro settimanale: circa _____

En qualité de: _____ Horaire hebdomadaire de travail: env. _____

Data d'assunzione: 15.3.1979 per la durata di 4 mesi o fino al: _____

Date de l'engagement: _____ pour une période de _____ mois ou jusqu'au: _____

Paga oraria: frs. 10.37 senza supplemento di cantiere supplemento di cantiere: _____ ct / ora

Salaire horaire: frs. _____ sans l'allocation de chantier Allocation de chantier: _____ ct / h

(nel quadro del contratto collettivo di lavoro / dans le cadre de la convention collective)

Prezzo d'alloggio: Fr. 160.-- al mese* al giorno* _____ spese accessorie incluse _____ si* _____ no* _____

Prix du logement: _____ par mois par jour _____ y compris frais accessoires _____ oui non _____

collectif - Chambre 2 lits : 210.-- par personne - Chambre individuelle : 250.--

Se no: le spese accessorie (riscaldamento, acqua calda, ev. uso della cucina ecc.) ammontano a _____ Fr. _____ al mese* _____ al giorno* _____

Si non: les frais accessoires (chauffage, eau chaude, ev. possibilité de faire la cuisine, etc.) s'élevant à _____ par mois _____ par jour _____

* Preghiera di segnare con una crocetta la rubrica corrispondente / Faire une X dans la rubrique correspondante.

Prezzo del vitto / Prix de la pension: _____

3 pasti in un refettorio: Fr. _____ al giorno _____ Fanno stato anche le condizioni generali del presente contratto.

3 repas dans une cantine: _____ par jour _____ Sont également applicables les conditions générales de ce contrat.

Il sottoscritto lavoratore dichiara che la sua attività corrisponde alla qualificazione professionale indicata in questo contratto.

Le travailleur soussigné déclare que la qualification susmentionnée correspond à la réalité.

In nome del datore di lavoro / Au nom de l'employeur

Società Svizzera degli Impresari-Costruttori
Société suisse des entrepreneurs

Zurich, le 15.2.1979/hä

h. Ammann *A. F. Hoel*

Il prestatore di lavoro / Le travailleur

Il datore di lavoro / L'employeur
(Timbro e firma) (Timbre et signature)

ENTREPRISE DE BÂTIMENT
J.E. PERRET & C^{ie}
CAROUGE - GENÈVE

Esemplare originale per il prestatore di lavoro / Exemplaire original pour l'ouvrier

© Société suisse des entrepreneurs

Contrat de travail pour saisonnier du bâtiment, 1979 (SIT Immigration saisonniers 8).

Syndicat interprofessionnel de travailleurs et de travailleuses (SIT)/Archives de la Fédération genevoise des syndicats chrétiens/Couture/Documents relatifs aux saisonniers et saisonnières

Référence : [Classeur 1947-1953]

Dates : 1947-1953

Importance matérielle (en mètres linéaires si possible) et/ou support :

0.1 ml (dossier)

Présentation du contenu (sujets, types de documents, etc.) :

Éléments sur la question de la main-d'œuvre saisonnière parmi les discussions dans les procès-verbaux, notamment en relation avec les négociations de la convention collective.

Nom du producteur (organisme / individu) : Syndicat chrétien de la Couture

Histoire administrative / Notice biographique relative au fonds :

Lieu de conservation (nom et adresse) :

Cote physique :

Conditions d'accès : sur rendez-vous

Conditions de reproduction : libre

Langues : français

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques (relatives à l'utilisation de l'unité de description) :

Instruments de recherche : liste informatisée des dossiers et des classeurs

Bibliographie (publications relatives à l'unité de description, qui l'utilisent ou l'étudient) :

Notes :

Sources complémentaires :

Documents reproduits dans ce rapport :

Archives sociales suisses/Fonds Federazione Colonie Libere Italiane in Svizzera (FCLIS)/Documents relatifs aux saisonniers et saisonnières

Dossiers consultés :

- Ar 40.70.12 Stagionali e frontalieri
- Ar 40.70.14 altri problemi in Svizzera
- Ar 40.90.1 Unione Donne Italiane UDI
- Ar 40.90.3 Convegni donne immigrate

Dates : 1945-1979

Importance matérielle (en mètres linéaires si possible) et/ou support :

0.15 ml

Présentation du contenu (sujets, types de documents, etc.) :

Documents du Comité pour l'abolition du statut de saisonnier (CASS), de l'Association des travailleurs espagnols en Suisse sur le statut de saisonnier (ATEES), PV du groupe « Saisonniers », documents relatifs à la Convention des travailleuses immigrées (1967) : enquête ; Stellungnahme zum Manifest ausländischer Frauen" Paulus-Akademie Zurich 1975.

Nom du producteur (organisme / individu) :

Histoire administrative / Notice biographique relative au fonds :

Lieu de conservation (nom et adresse) :

Archives sociales suisses, Stadelhofenstrasse 12, 8001 Zurich

Cote physique :

Conditions d'accès : libre

Conditions de reproduction : libre

Langues : italien

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques (relatives à l'utilisation de l'unité de description) :

Instruments de recherche : inventaire informatisé/base de données internet des Sozialarchiv

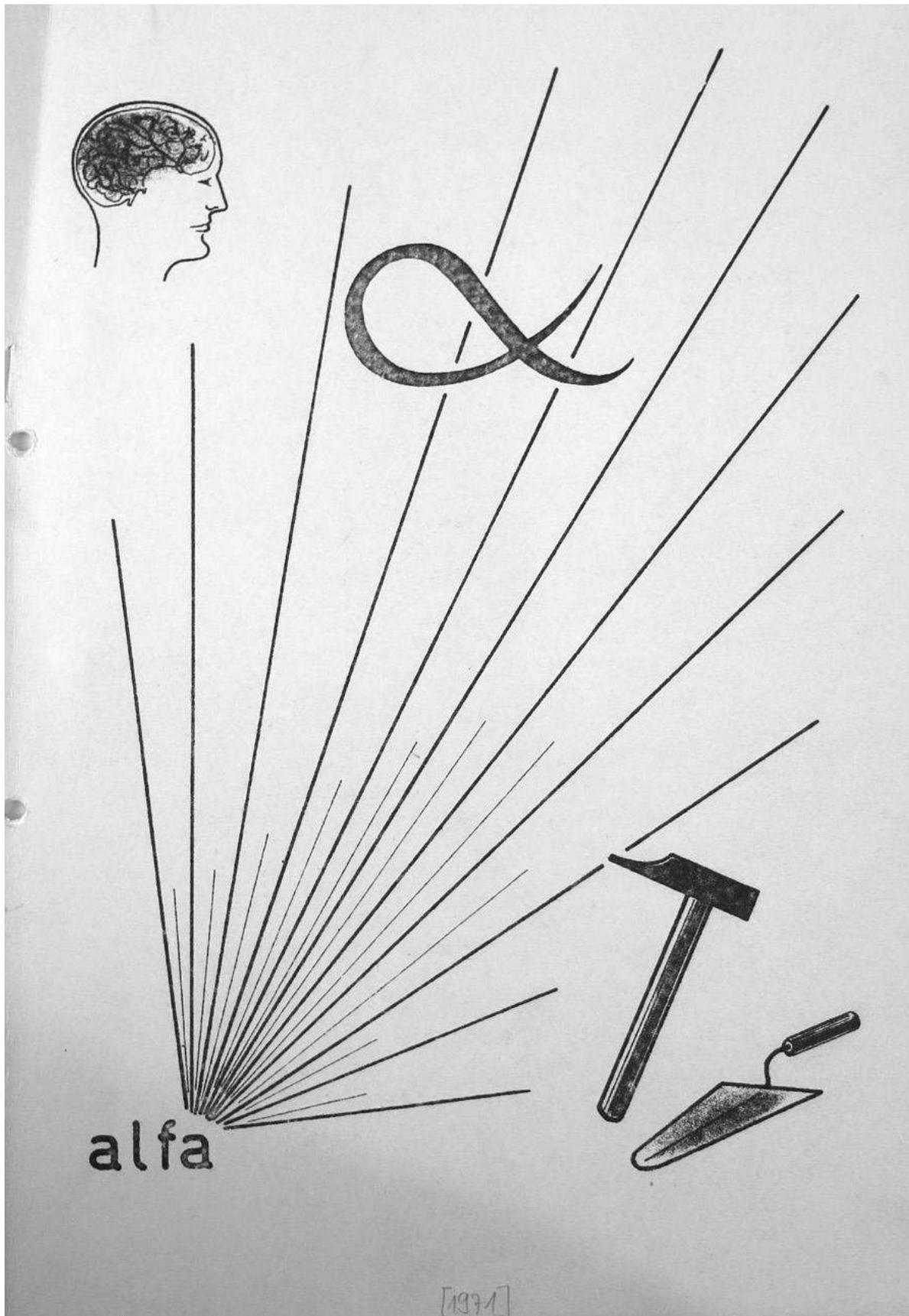
Sources complémentaires :

Bibliographie (publications relatives à l'unité de description, qui l'utilisent ou l'étudient) :

Notes:

Documents reproduits dans ce rapport :

- *Gli Stagionali*, Gruppo Giovani di Losanne, 1971, no 5 (SozArch Ar 40.70.12).
- Enquête auprès des employeurs (SozArch Ar.40.90.3).
- *Le lavoratrici emigrate e le Colonie libere italiane*, 1967 (Sozarch Ar.40.90.3).
- *Manifest Ausländischer Frauen*, 1975 (Sozarch Ar.40.90.3).



GLI

STAGIONALI

Giorgio MAMBRINI

Claudio CALVARUSO

Gianni Turelli

Piero De Piante

Ben Rossi

Guido LENZI

Francesco MAZZUCCO

alfa

a cura del GRUPPO GIOVANI DI LOSANNA

numero quinto

QUESTIONARIO PER LE RESPONSABILI DI FABBRICA
 CANTONE _____ COMUNE _____

1. Nome della ditta: _____
2. Settore di attività della ditta (specificare) _____
3. Numero totale di operai e operaie svizzeri e stranieri:

	uomini _____	donne _____
--	--------------	-------------

 Numero totale di operai e operaie stranieri:

	uomini _____	donne _____
--	--------------	-------------

 Numero totale di operai e operaie italiani

	uomini _____	donne _____
--	--------------	-------------
4. Per ciò che riguarda le operaie italiane:
 Tipo di remunerazione:
 - a) quante sono a cottimo _____ condizioni del cottimo _____
 - b) quante sono a ora _____ qual'è la paga oraria _____
 - c) quante sono a salario fisso _____ qual'è lo stipendio:

	settimanale _____
	quindicinale _____
	mensile _____
5. Qual'è l'orario lavorativo giornaliero _____
 settimanale _____
6. Al momento della riduzione della manodopera straniera, in quale percentuale la vostra fabbrica ha licenziato operaie straniere e con quali criteri _____
7. Vi sono operai e operaie aderenti ad un sindacato? _____
 Vi è la commissione interna? _____
 Vi è la commissione sindacale? _____
8. Vi sono lavoratrici italiane iscritte al sindacato? _____
 Nel caso contrario per quale motivo non sono iscritte: _____
9. In caso di maternità, quali protezioni sono previste nella vostra fabbrica? _____
10. Esiste un asilo nella fabbrica? _____ di quanti posti? _____
 quanto costa al giorno? _____
 quanti posti sarebbero necessari? _____
11. Dove alloggiano le ragazze nubili che lavorano nella fabbrica? _____
12. Se abitano in alloggi dipendenti dalla fabbrica:
 quanto pagano al mese? _____
 quali sono le condizioni? (disciplina ecc.) _____
 da chi è tenuto? _____
 (dare spiegazioni dettagliate)

Enquête auprès des employeurs, s.d. (SozArch Sozarch_Ar.40.90.30).

le lavoratrici emigrate e le Colonie Libere Italiane

LE COLONIE LIBERE ITALIANE HANNO ADOTTATO PER IL XXIII CONGRESSO
CHE SI SVOLGERA' A OLTEN IL 22-23 MARZO 1969 LA PAROLA D'ORDINE:

"PIU' DONNE IN TUTTI GLI ORGANISMI DELLE COLONIE -
PIU' DONNE AL NOSTRO XXIII CONGRESSO NAZIONALE"

Perché questo rilancio in direzione dei problemi femminili ?

Perché occuparsi dei problemi femminili é una questione di giustizia e di coscienza, é un problema di civiltà e di democrazia per tutti

Perché migliorare la condizione della lavoratrice, della madre, della giovane emigrata italiana, significa anche trasformare profondamente la società e le sue strutture

Perché solo con l'aiuto di tutte le donne, della loro volontà e solidarietà, si potrà vincere la battaglia comune dei lavoratori per una società più giusta, più libera, più umana.



Nell'economia svizzera lavorano 120.000 emigrate italiane. Interi settori produttivi dipendono dal loro lavoro.....

Le lavoratrici emigrate e le Colonie libere italiane, 1967 (Sozarch Ar.40.90.30).

MANIFEST

AUSLAENDISCHER

FRAUEN

Ergebnisse der Tagung "Probleme ausländischer Arbeiterinnen und Ehefrauen ausländischer Arbeiter, vom 22./23. Februar 1975, in der Paulus-Akademie, Zürich-Witikon

Die Tagung wurde gemeinsam veranstaltet von der Paulus-Akademie, vom Tagungs- und Studienzentrum Boldern und von der Zürcher Kontaktstelle für Ausländer und Schweizer

Es nahmen rund hundertachtzig Personen teil: spanische, italienische, griechische, jugoslawische und schweizerische Frauen und eine Anzahl Männer.

Am Ende der Tagung wurde beschlossen, aus den Resultaten der Gruppenberichte ein Manifest zu formulieren. Einige Wochen später trafen sich alle interessierten Teilnehmer zu zwei Arbeitssitzungen und zu einer inhaltlichen Diskussion des Manifests und beauftragten eine Redaktions-gruppe mit der Ausarbeitung.

In der Redaktionsgruppe arbeiteten mit: Elena Fischli, Ursula Huber, Marianne de Mestral, Rosa Odesti, Marianne Persico, Rosanna Zanier.

Der Entwurf des nun vorliegenden Manifests wurde allen Interessierten zur Vernehmlassung zugestellt.

Archives sociales suisses/Fonds Etre solidaires/Protokolle und Akten

Référence : Ar 62.10.2

Dates : 1973-1979

Importance matérielle (en mètres linéaires si possible) et/ou support :

0.01 ml/0.1 ml (1 chemise)

Présentation du contenu (sujets, types de documents, etc.) :

Chemise 1 :

- PV de la commission ad hoc pour l'étude du statut de saisonnier, 28.3.1974, 29.4.1974, 17.6.1974.

- Lettres de la commission épiscopale pour l'immigration au groupe de travail sur le statut de saisonnier, 18.3.1974, 12.6.1974.

Rien concernant Genève

Nom du producteur (organisme / individu) : Etre solidaires

Histoire administrative / Notice biographique relative au fonds :

Lieu de conservation (nom et adresse) :

Archives sociales suisses, Stadelhofenstrasse 12, 8001 Zurich

Cote physique :

Conditions d'accès : libre

Conditions de reproduction : libre

Langues : allemand

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques (relatives à l'utilisation de l'unité de description) :

Instruments de recherche : inventaire informatisé/base de données internet des Sozialarchiv

Sources complémentaires :

Bibliographie (publications relatives à l'unité de description, qui l'utilisent ou l'étudient) :

Notes :

Documents reproduits dans ce rapport :

Archives sociales suisses/Fonds Landesverband freier Schweizer Arbeitnehmer LFSA, Union Suisse des Syndicats Autonomes USSA, Unione Svizzera dei Sindacati Liberi USSL/Documents relatifs aux saisonniers et saisonnières

Dossiers consultés :

- Ar 72.25.2 Akten Baugewerbe
- Ar 72.30.3 Frauenfrage Verschiedenes

Dates : 1958-1983

Importance matérielle (en mètres linéaires si possible) et/ou support :

0.06 ml

Présentation du contenu (sujets, types de documents, etc.) :

Lettre aux différentes sections concernant le problème des contrats de travail des saisonniers,
25.3.1988

Lettre à l'administration yougoslave concernant l'entrée des saisonniers yougoslaves, 13.5.1986,
19.4.1988

Mappe 3 :

- Lettre de la FOBB à la Commission fédérale consultative pour le problème des étrangers, 16.1.1975
- Lettre de la Société suisse des cafetiers à la Commission fédérale consultative pour le problème des étrangers, 20.1.1975

Autres prises de position sur les saisonniers par le Vorort, James Schwarzenbach, la Commission fédérale consultative pour le problème des étrangers, la Confédération des syndicats chrétiens de Suisse, l'Union Suisse des Syndicats Autonomes (USSA)

- PV du groupe de travail Assimilation

Mappe 4 :

- Lettre à l'administration yougoslave concernant l'entrée des saisonniers yougoslave, 28.4.1987
- Contrat pour saisonnier.

Nom du producteur (organisme / individu) : Union suisse des syndicats autonomes (USSA)

Histoire administrative / Notice biographique relative au fonds :

Lieu de conservation (nom et adresse) :

Archives sociales suisses, Stadelhofenstrasse 12, 8001 Zurich

Cote physique :

Conditions d'accès : libre

Conditions de reproduction : libre

Langues : allemand

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques (relatives à l'utilisation de l'unité de

description) :

Instruments de recherche : inventaire informatisé/base de données internet des Sozialarchiv

Sources complémentaires :

Bibliographie (publications relatives à l'unité de description, qui l'utilisent ou l'étudiant) :

Notes:

Documents reproduits dans ce rapport :

- *Statut de saisonnier en évolution*, FOBB, 1992 (Sozarch Ar.72.30.3).



Statut de saisonnier en évolution, FOBB, 1992 (Sozarch Ar.72.30.3).

Archives sociales suisses/fonds Landesverband freier Schweizer Arbeitnehmer LFSA, Union Suisse des Syndicats Autonomes USSA, Unione Svizzera dei Sindacati Liberi USS/LFSA EKA Eidgenössische Kommission für das Ausländerprobleme : Akten Diverses/Docuements relatifs aux saisonniers et saisonnières

Référence : Ar 72.50.3

Dates : 1979-1986

Importance matérielle (en mètres linéaires si possible) et/ou support :

0.06 ml

Présentation du contenu (sujets, types de documents, etc.) :

Rien concernant spécifiquement les saisonniers

Nom du producteur (organisme / individu) :

Histoire administrative / Notice biographique relative au fonds :

Lieu de conservation (nom et adresse) :

Archives sociales suisses, Stadelhofenstrasse 12, 8001 Zurich

Cote physique :

Conditions d'accès : libre

Conditions de reproduction : libre

Langues : allemand

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques (relatives à l'utilisation de l'unité de description) :

Instruments de recherche : inventaire informatisé/base de données internet des Sozialarchiv

Sources complémentaires :

Bibliographie (publications relatives à l'unité de description, qui l'utilisent ou l'étudient) :

Notes:

Documents reproduits dans ce rapport :

**Archives sociales suisses/Fonds Christlicher Holz- und Bauarbeiterverband der Schweiz (CHB),
Fédération chrétienne des ouvriers du bois et du bâtiment de la Suisse, Federazione cristiana
sociale degli operai di legno ed edili della Svizzera/Akten/Documents relatifs aux saisonniers et
saisonniers**

Référence : Ar 73.20.12

Dates : 1961-1964

Importance matérielle (en mètres linéaires si possible) et/ou support :

0.06 ml

Présentation du contenu (sujets, types de documents, etc.) :

Rien concernant spécifiquement les saisonniers

Nom du producteur (organisme / individu) :

Histoire administrative / Notice biographique relative au fonds :

Lieu de conservation (nom et adresse) :

Archives sociales suisses, Stadelhofenstrasse 12, 8001 Zurich

Cote physique :

Conditions d'accès : libre

Conditions de reproduction : libre

Langues : allemand

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques (relatives à l'utilisation de l'unité de description) :

Instruments de recherche : inventaire informatisé/base de données internet des Sozialarchiv

Sources complémentaires :

Ar 73.72.40 Ausländerbetreuung (*absent*) :

- Mappe 1: Ausländerbetreuer + Ausländerkommission CNG: Protokolle, Akten 1981-1994.

- Mappe 2: Projekt Ausländersekretär: Korrespondenz, Akten 1982-1993.

- Mappe 3: Koordinator Gastarbeiter im CHB: Korrespondenz, Akten 1988-1996.

Bibliographie (publications relatives à l'unité de description, qui l'utilisent ou l'étudient) :

Notes:

Documents reproduits dans ce rapport :

Archives sociales suisses/Fonds Gewerkschaft Bau und Industrie, Syndicat industrie et bâtiment, Sindacato dell'edilizia e dell'industria/Bildung für Saisonnier-Kinder (« versteckte Kinder »)/Documents relatifs aux saisonniers et saisonnières

Référence : GBI 05C-0017

Dates : 1989-1991

Importance matérielle (en mètres linéaires si possible) et/ou support :

0.02 ml

Présentation du contenu (sujets, types de documents, etc.) :

Coupures de presse et autres documents d'information :

- Marina FRIGERIO, *Die Psychologische Arbeit mit Emigrantenfamilien : die Saisonnier-Kinder*, 9.3.1989, 9 p.
- *Familles divisées, enfants clandestins*, dossier Piazza, 8^e année, no 25, photo Interfoto
- Federazione Colonie Libere Italiana in Svizzera, pétition pour l'abolition du statut de saisonnier, 15.4.1989
- Elisabeth GONZALEZ, Marietta NEMETHY, Josefa VELASCO, *Des enfants illégaux, des enfants tolérés. Les enfants sans statut légal à Genève*, Institut d'études sociales, travail de recherche, 1984
- PV de la Commission fédérale pour les problèmes des étrangers, regroupement familial, 3.7.1990
- « Proposition FOBB. Appel au Congrès de l'USS au Conseil fédéral et aux autorités cantonales. La Suisse doit ratifier la Convention internationale sur le droit des enfants », 17.11.1990
- *Statut de saisonnier en évolution*, 1988, brochure, 24 p.
- « Rapport introductif sur l'entrée des saisonniers en 1988 », FOBB, 28.6.1988
- « Campagne statut de saisonnier : bilan et perspective », FOBB, 17.1.1989, 12 p.

Nombreux autres rapports sur les saisonniers et saisonnières.

Nom du producteur (organisme / individu) : Syndicat industrie et bâtiment

Histoire administrative / Notice biographique relative au fonds :

Lieu de conservation (nom et adresse) :

Archives sociales suisses, Stadelhofenstrasse 12, 8001 Zurich

Cote physique :

Conditions d'accès : libre

Conditions de reproduction : libre

Langues : allemand, français, italien

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques (relatives à l'utilisation de l'unité de description) :

Instruments de recherche : inventaire informatisé/ base de données internet des Sozialarchiv

Sources complémentaires :

- F_5031-Fc-0828 Nombreuses photos de saisonniers (plus de 150, mais pas à Genève)
- GBI 01C-0013 Rassismus (Argumentarium), Saisonniers, Grenzgänger
- GBI 01C-0034 Ausländer-, Integrationspolitik, Saisonniers
- GBI 04A-0059 Baugewerbe: Ausbildungskurse für Saisonarbeiter: Jugoslawien
- GBI 05C-0001 Korrespondenz betr. Saisonarbeiter mit Betrieben und Behörden
- GBI 05C-0012 Unterkunft ausländischer Arbeitnehmer : Fotodokumente
- GBI 05C-0020 Umwandlung von Saison- in Jahresbewilligungen, Kurzaufenthaltsbewilligung
- GBI 05C-0021 Interessengruppe Saisonniers: Landeskonferenzen, Korrespondenz
- GBI 05C-0024 Die Zukunft des Saisonnierstatutes
- GBI 05C-0025 Pressekonferenz "Die Zukunft des Saisonnierstatutes", "Perspektive Europa 1992"
- GBI 06B-0017 "Neues Kleid für altes Elend". Neue Ausländerregelung: Das Saisonnierstatut lebt weiter
- GBI 06Z-0009 Ausländer- und Saisonierpolitik
- GBI 09B-0006 Schriftenreihe der GBH: "Saisonierstatut im Wandel"; Nr. 5

Bibliographie (publications relatives à l'unité de description, qui l'utilisent ou l'étudient) :**Notes:****Documents reproduits dans ce rapport :**

- *Le regroupement familial des travailleurs étrangers*, Piazza, no 25, 8^e année (Sozarch GBI 05C-0017-18).
- Elisabeth Gonzales, Marietta Nemthy, Josefa Valsco, *Des enfants illégaux, des enfants tolérés. Les enfants dans statut légal à Genève*, Institut d'étude sociale, 1984 (Sozarch GBI 05C-0017-18).



INTERFOTO Genève

Familles divisées, enfants clandestins

Le regroupement familial des travailleurs étrangers

Le 4 décembre 1989 une rencontre a été organisée à Zurich par la Communauté des centres de contact et d'information (CISE) sur le thème du regroupement familial. 50 collaborateurs et collaboratrices de services sociaux pour étrangers de toute la Suisse y ont exigé d'une voix unanime l'abolition du statut du saisonnier, l'adaptation de l'ordonnance du Conseil fédéral limitant le nombre des étrangers aux exigences de la Convention Européenne des Droits de l'Homme (CEDH), ainsi que la création au niveau fédéral d'une commission de recours indépendante pour tous les jugements en matière de droit des étrangers. Ce n'est pas un hasard. Dans son exposé, le conseiller juridique du syndicat de

Bois et du Bâtiment (FOBB), Julian Elrod, a présenté les divergences existant entre la jurisprudence suisse en matière de regroupement familial et la convention européenne des droits de l'homme. J. Elrod a montré en particulier que les conditions exigées dans l'ordonnance limitant le nombre des étrangers portant sur l'activité professionnelle, la résidence et les ressources financières sont en contradiction avec la convention des droits de l'homme qui stipule le droit pour tout individu au respect de la vie familiale.

Marina Frigerio, psychologue au FOPRAS à Soleure, s'est particulièrement inquiétée des conséquences psychiques dont souffrent les enfants qui, en raison de ces dispositions restrictives, ne reçoivent pas d'autorisation de séjour et finissent par habiter clandestinement en Suisse chez leurs parents. Un groupe de travail qui s'occupera du problème des enfants clandestins en Suisse s'est formé autour de Marina Frigerio. De son côté, la CISE/IGSA veut s'occuper de manière plus intensive de la question du regroupement familial, afin qu'une influence soit exercée au niveau politique grâce à la réunion des milieux intéressés. Rendre possible le regroupement familial en lieu et place de l'arrivée de nouveaux saisonniers constitue pour la CISE/IGSA une contribution de taille à l'intégration des travailleurs étrangers en Suisse.

Archives de l'Université ouvrière de Genève (UOG)/Documents relatifs aux saisonniers et saisonnières

Dossiers consultés :

- 39 « Ancien cours : 1987-2005 »
- 106 « Section III : 1971-1993 B »
- 108 « Séminaire sur l'adaptation des migrants 1969-1980 »
- 109 « E.O.S. / Racisme et xénophobie / Antifascisme »
- 117 Groupe Alpha 1969-1992 »
- 159 « Section III : 1971-1993 A »
- 279 « UOG N°XXVII : Dossiers concernant la formation syndicale et ouvrière »
- 5PR01FFSOI (boîte d'archive blanche et bleue) : photographies

Dates : 1969-2000

Importance matérielle (en mètres linéaires si possible) et/ou support :

0,7 ml (dans divers boîtes)

Présentation du contenu (sujets, types de documents, etc.) :

Cours pour travailleurs immigrés, notamment saisonniers ; activités de groupes immigrés organisés au sein de l'UOG (italien, yougoslave, espagnol, portugais).

Nom du producteur (organisme / individu) : Université ouvrière de Genève (UOG)

Histoire administrative / Notice biographique relative au fonds :

Dès la fin des années 60, l'UOG met sur pied une section spécifiquement consacrée aux cours d'alphabétisation et d'apprentissage du français destinés aux travailleurs immigrés.

Lieu de conservation (nom et adresse) :

Université ouvrière de Genève (UOG), place des Grottes 3, 1201 Genève.

Contact : Christophe Guillaume, secrétaire général.

Cote physique :

Conditions d'accès : sur demande

Conditions de reproduction : libre / attention aux données personnelles

Langues : français

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques (relatives à l'utilisation de l'unité de description) :

Instruments de recherche : liste informatisée des boîtes/classers : titre, intitulé, date, contenu, référence.

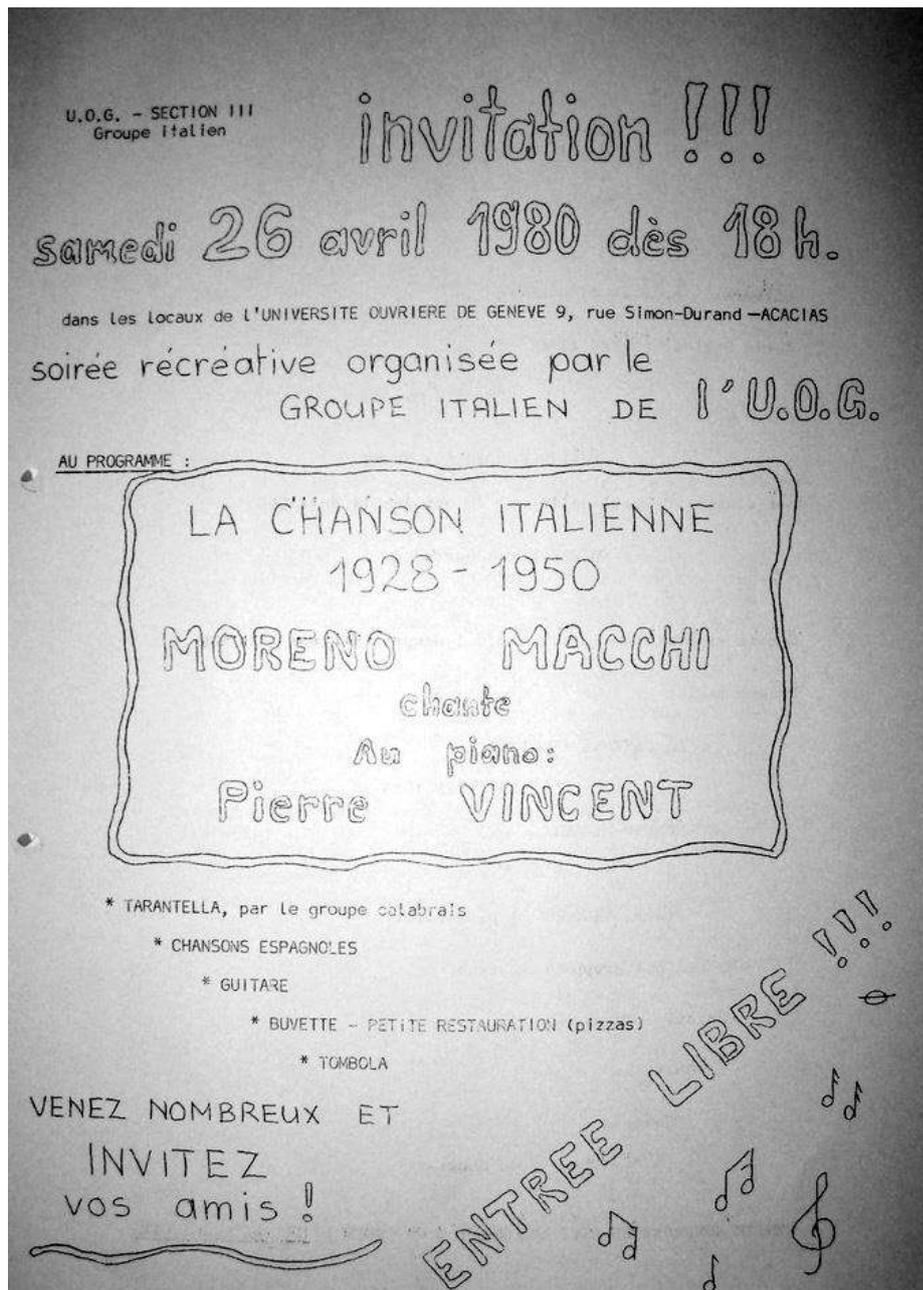
Sources complémentaires : Archives de l'USCG.

Bibliographie (publications relatives à l'unité de description, qui l'utilisent ou l'étudient) :

Notes :

Documents reproduits dans ce rapport :

- invitation « Soirée récréative du groupe italien de l'UOG », 1980 (UOG_008)
- UOG, cours pour travailleurs étrangers, 1977 (UOG_025)
- rapport sur l'enseignement aux saisonniers à Vernier: « Saisonniers – Savoir le français, Solitude suisse solidarité », 1986 (UOG_038)
- photographie, [Musicien] (UOG_040)



« Soirée récréative du groupe italien de l'UOG », 1980 (UOG_008).

UNIVERSITÉ OUVRIÈRE DE GENÈVE

Cours pour travailleurs étrangers

LIEU DES COURS : 48, RUE DE MALATREX, 1201 GENÈVE, TÉL. 45 95 81

Alphabétisation

Groupe 1 : Italien pour Italiens Fin des études primaires Italiennes (Licenza elementare)	Mardi de 20 h. 00 à 21 h. 30 et jeudi de 20 h. 00 à 21 h. 30	P.-A. Neri L. Bimbi
Groupe 2 : Italien pour Italiens (Licenza elementare)	Mardi de 20 h. 00 à 21 h. 30 et jeudi de 20 h. 00 à 21 h. 30	C. Canonica E. Agazzi
Groupe 3 : Français pour Italiens (Francese per Italiani)	Mardi de 20 h. 30 à 21 h. 30 et jeudi de 20 h. 00 à 20 h. 30	D. Rautenstraube T. Ott

Anglais pour débutants

Vendredi de 20 h. 30 à 21 h. 30

G. Mara

Comprendre la physique

Jeudi de 19 h. 30 à 21 h. 30

J.-P. Lagnaux

Discussion sur quelques applications de la physique :
mesure du temps ; horlogerie ; structure de la matière ;
production d'énergie.
Place de la physique dans le travail : division du travail ;
productivité ; concurrence ; subordination des travail-
leurs, etc.

Groupe échecs

Mardi dès 19 h. 30

R. Wetzel

Initiation au jeu des échecs, dans une ambiance sym-
pathique.

Culture générale

Tous les premiers vendredis du
mois ; dès 20 h. 00

Plusieurs
animateurs

Films, VIDEO, débats, causeries etc. (le programme
sera défini chaque fois avec les participants).

Théâtre en langue espagnole

Mardi soir et samedi matin :
Ecole primaire de la rue de
Neuchâtel, salle n° 20

E. López-Bellón

Préparation de pièces sur des problèmes ouvriers.

Français pour Italiens

Mardi de 19 h. 45 à 21 h. 15

D. Piguet

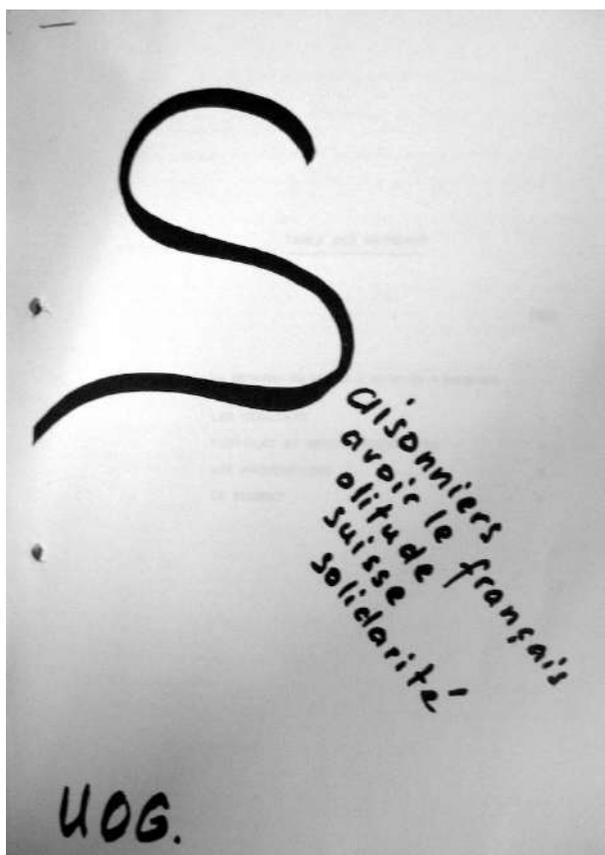
Débutants (francese per Italiani : principianti).

Français pour Italiens

Jeudi de 19 h. 45 à 21 h. 15

G. Vitale

Avancés (Per chi conosce già un pò il francese).



Rapport sur l'enseignement aux saisonniers à Vernier: « Saisonniers – Savoir le français, Solitude suisse solidarité », 1986 (UOG_038).



Musicien, s.d. (UOG_040).

Archives de l'Université populaire albanaise/Dossiers documentaires/Documents relatifs aux saisonniers et saisonnières

Dates : 1990-2010

Importance matérielle (en mètres linéaires si possible) et/ou support :

15 ml (3 armoires métalliques à tiroirs et quatre cartons dans la cage d'escalier)

Présentation du contenu (sujets, types de documents, etc.) :

Grande quantité d'archives documentaires constituées principalement de coupures de presses, suisses et étrangères, classées de façon thématique (aucune catégorie consacrée aux saisonniers).

- dossier « UPA-Rinia » (dans carton): polycopié *Formation pour personnel de service en restauration* ; dépliant de l'UPA, affiches pour soirées, tracts pour manifestations, bulletin *UPA Journal – Gazeta* ; listes de membres ; PV de réunions (repro.)

- dossier « Immigration » (dans carton) : coupures de presse, polycopié Shabani Saranda, *Quelle image les habitants de Genève ont-ils des Kosovars ?* travail de maturité, collègue Voltaire (repro.)

- tiroir 4, « Suisse/Europe/Monde 7 », « Skanderberg A UPA », dossier « Trois cercles (Suisse) : coupures de presse

- tiroir 4, « Suisse/Europe/Monde 7 », « Skanderberg A UPA », dossier « Rapports d'activité 1999-2003 » : rapports d'activité (repro.)

- tiroir 4, « Albanie », dossier « Suisse-Europe : sans-papiers, clandestin, criminalité, bilatérale, l'OTAN, CICR, Bellasi, coopération » : coupures de presse

- tiroir 1, « Arbereshets (Albanais/extérieur) SEM A Clandestins (Suisse) », dossier « Clandestin en Europe » : coupures de presse

- tiroir 1, « Arbereshets (Albanais/extérieur) SEM A Clandestins (Suisse) », dossier « Clandestin – Suisse » : coupures de presse

- tiroir 3, « Suisse-Europe Monde », « Leuenberger A Partis politiques (Suisse) », dossier « Immigration (politique officielle) (Suisse) » : coupures de presse

- tiroir 3, « Suisse-Europe Monde », « Leuenberger A Partis politiques (Suisse) », dossier « Immigration : statistique (Suisse) » : coupures de presse

- tiroir 4 « Expulsion A Justice-Suisse », dossier « Immigration (condition de vie) (Europe) : coupures de presse

- tiroir 4 « Expulsion A Justice-Suisse », dossier « Immigration (politique officielle) Europe) : coupure de presse

Nom du producteur (organisme / individu) : Université populaire albanaise (UPA)

Histoire administrative / Notice biographique relative au fonds :

Lieu de conservation (nom et adresse) :

Université populaire albanaise (UPA), chemin Surinam 7, Genève

Cote physique : cage d'escalier, 1^{er} étage

Conditions d'accès : sur rendez-vous

Conditions de reproduction : libre

Langues : français, albanais, allemand, anglais

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques (relatives à l'utilisation de l'unité de description) : dossiers suspendus étiquetés

Instruments de recherche :

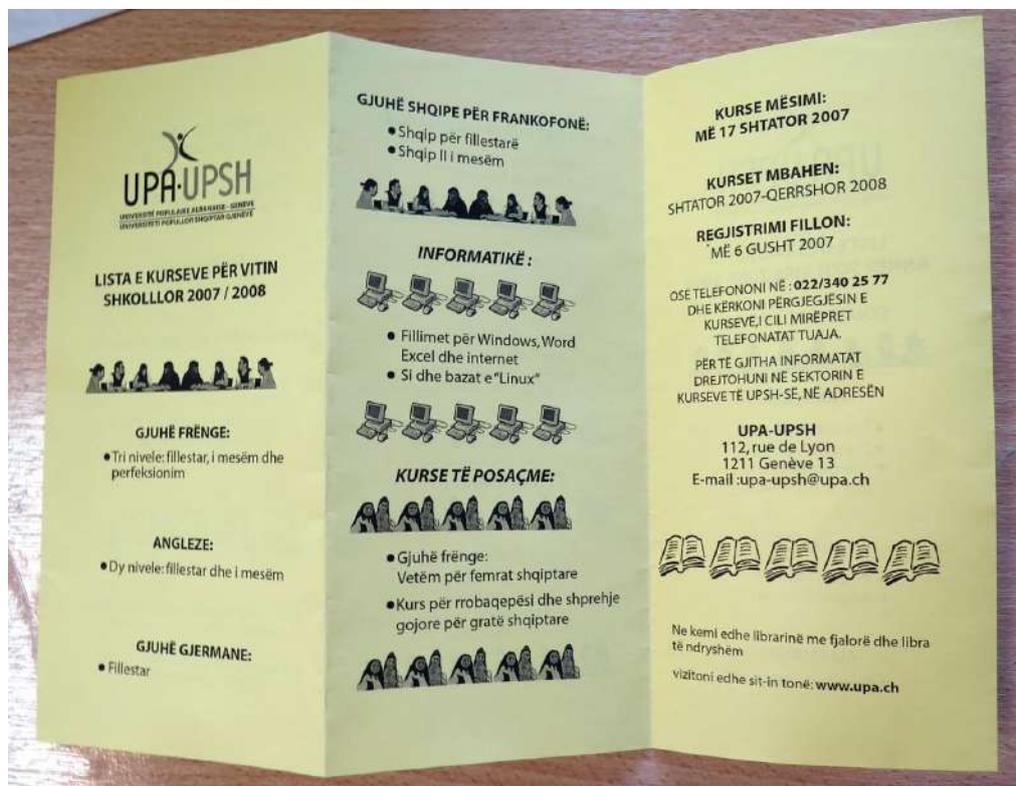
Sources complémentaires :

Bibliographie (publications relatives à l'unité de description, qui l'utilisent ou l'étudiant) :

Notes:

Documents reproduits dans ce rapport :

- Shabani Saranda, *Quelle image les habitants de Genève ont-ils des Kosovars ?*, travail de maturité, collège Voltaire (UPA Immigration).
- *Formation pour personnel de service en restauration* (UPA-Rinia).
- Liste des cours 2007-2008 (UPA-Rinia).



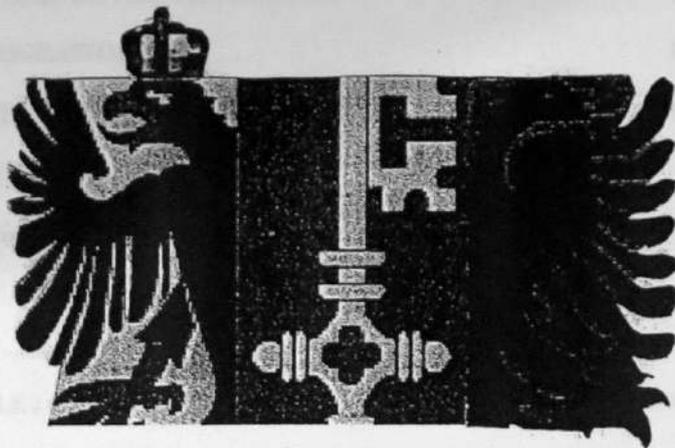
Liste des cours 2007-2008 (UPA-Rinia).

Examigatoire. Conditions

RA/doc.

Octobre 2004

Quelle image les habitants de Genève ont-ils des Kosovars?



Shabani Saranda

Maître accompagnant: Mme Bruyère Véronique

Travail de maturité, Collège Voltaire

Shabani Saranda, *Quelle image les habitants de Genève ont-ils des Kosovars ?*, octobre 2004,

travail de maturité, collège Voltaire (UPA Immigration).

FORMATION

POUR

**PERSONNEL DE SERVICE EN
RESTAURATION**



Photo Interfoto

UPA - UPSH
UNIVERSITE POPULAIRE ALBANAISE
UNIVERSITETI POPULLOR SHQIPTAR

112, rue de Lyon - Case postale 593 - 1211 Genève 13 - CCP 60-592753-7
Tél. 022/340.25.77 - fax 022/340.25.79 - E mail: upa@worldcom.ch

Formation pour personnel de service en restauration, s.d. (UPA-Rinia).

Archives du Vicariat Episcopal Catholique Romain/Documents relatifs aux saisonniers et saisonnières

Dates : 1970

Importance matérielle (en mètres linéaires si possible) et/ou support :

0.01 ml

Présentation du contenu (sujets, types de documents, etc.) :

Trois documents concernant l'occupation de l'église du Sacré-Cœur, signés « Un groupe de chrétiens suisses et étrangers », en opposition à l'initiative xénophobe de James Schwarzenbach : communiqué de presse et lettres circulaires.

Nom du producteur (organisme / individu) :

Histoire administrative / Notice biographique relative au fonds :

Lieu de conservation (nom et adresse) :

Vicariat Episcopal Catholique Romain, rue des Granges 13, 1204 Genève, 022 319 43 43,
<http://www.cath-ge.ch>

Contact : Dominique Pittet, dominique.pittet@cath-ge.ch

Cote physique :

Conditions d'accès : sur rendez-vous

Conditions de reproduction : libre

Langues : français

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques (relatives à l'utilisation de l'unité de description) :

Instruments de recherche :

Sources complémentaires :

Bibliographie (publications relatives à l'unité de description, qui l'utilisent ou l'étudiant) :

Notes:

Documents communiqués par e-mail par Dominique Pittet.

Documents reproduits dans ce rapport :

3. Tableau synthétique des dossiers d'archives

AC: Archives contestataires
AES: Archives économiques suisses (Schweizerisches Wirtschaftsarchiv)
AEG A: Archives d'Etat de Genève (Arsenal)
AEG T: Archives d'Etat de Genève (Terrassière)
AF: Archives fédérales
AdS: Armée du Salut
AVG: Archives de la Ville de Genève
AZ: Archiv für Zeitgeschichte
BGE: Bibliothèque de Genève
Caritas: Caritas, Genève
Carouge: Archives de la commune de Carouge
CCSI: Centre de contact Suisses-Immigrés
CIG: Centre d'iconographie genevoise
CGAS: Communauté genevoise d'action syndicale
CSP: Centre social protestant
CT: Collège du travail
Interfoto: Interfoto
MV: Médiathèque du Valais
Meyrin: Archives de la commune de Meyrin
RTS: Radio Télévision Suisse
SIT: Syndicat interprofessionnel de travailleuses et travailleurs
Sozarch: Sozialarchiv
UPA: Université populaire albanaise
UOG: Université ouvrière de Genève
USCG: Union des syndicats du canton de Genève
Vicariat: Vicariat épiscopal catholique romain

Les mots-clés sont donnés en fin de liste.

Lieu de conserv.	Référence	Année début	Année fin	ml	Intitulé/contenu	Mots-clés	Repro.
AC	002_CP_S04_SS117_D042	1970	1970	0,02	Fonds Charles Philipona, Occupation de l'église du Sacré-Coeur mai 1970: tracts, communiqués de presse, coupures de presse, correspondance, photocopiés	Chrétiens du mouvement	oui
AC	002_CP_S04_SS117_D047	1971	1972	0,02	Fonds Charles Philipona, Occupation de l'église du Lignon: tracts, communiqués de presse, coupures de presse, correspondance, photocopiés	Chrétiens du mouvement	oui
AC	002_CP_S06_SS103	1971	1974	0,01	Fonds Charles Philipona, Statut du saisonnier: pétitions, photocopiés, coupures de presse	l'initiative « Etre solidaires », Comité pour l'abolition du statut de saisonnier (CASS), Sacré-Cœur	oui
AC	002_CP_S06_SS104	1965	1974	0,01	Fonds Charles Philipona, Action nationale (initiatives Schwarzenbach): affiches, tracts	Union syndicale suisse (USS), Organisation de lutte pour le communisme (OLC)	oui
AC	002_CP_S11_SS130	1971	1976	0,06	Fonds Charles Philipona, Mouvement socialiste autonome (MSA), Organisation de lutte pour le communisme (OLC): bulletins internes, PV, correspondance	Comité pour l'abolition du statut de saisonnier (CASS), Sacré-Coeur	oui
AC	004_MR_S04	1969	1972	0,03	Fonds Maurice Rey, Mouvements ouvriers - émigration: photocopiés, tracts, affiches, enquêtes	logement, Vaucher et Rey, Cointrin, <i>La brèche</i> , <i>La taupe rouge</i> , <i>La barraca</i> , <i>Picopala</i> , Schwarzenbach	oui
AC	010_EC	1969	1990	0,50	Fonds Edipresse-Corthésy: manifestations photos de presse	Espagne, 1er mai, logement, abolition du statut de saisonnier, Mattmark, accident	oui
AC	018_CB_440	1974	1976	0,10	Fonds Charly Barone, CLP-Débat interne. Publications diverses: rapports internes, bulletins internes, coupures de presse, périodiques	Centre de liaison politique (CLP), <i>Le Militant</i>	oui
AC	018_CB_500	1977	1977	0,25	Fonds Charly Barone, Syndicat, Imprimerie, Manifeste, Groupes de base, GAS/CAS,	<i>manifeste 77</i>	oui

					Contrats: correspondance interne, textes de réflexion, coupures de presse		
AC	029_BCT_40	1988	1988	0,00	Fonds Bruno Clément, campagnes de votations 1988: tracts, PV	surpopulation étrangère	non
AC	039_BCD_50	1971	1974	0,01	Fonds Baldacci - Curonici - Descombes, Comité pour l'abolition du statut de saisonnier: tracts, circulaires	CASS, Département de justice et police (DJP)	oui
AC	039_BCD_160	1967	1980	0,05	Fonds Baldacci - Curonici - Descombes, Mouvement socialiste autonome (MSA), OLC: circulaires internes, correspondance	Groupe d'action syndicale, Organisation de lutte pour le communisme (OLC)	oui
AC	039_BCD_350	1971	1974	0,05	Fonds Baldacci - Curonici - Descombes, Saisonniers: tracts, bulletins, photocopiés, PV des réunions du CASS, projet de plate-forme, affiches	Schwarzenbach, Organisation de lutte pour le communisme (OLC), Comité pour l'abolition du statut de saisonnier (CASS)	oui
AC	039_BCD_370	1970	1977	0,01	Fonds Baldacci - Curonici - Descombes, Initiatives Schwarzenbach 1970-1977: coupures de presse, tracts, journaux		oui
AC	039_BCD_450	1969	1972	0,05	Fonds Baldacci - Curonici - Descombes, Saisonniers 1969-1972: coupures de presse, tracts, dépliants d'information, photocopiés, prospectus, PV	Confédération générale italienne du travail (CGIL-INCA), Fédération des ouvriers du bois et du bâtiment (FOBB), Groupe d'action travailleurs immigrés, logement, règlements de baraques, Scuola operaia di Ginevra, commission de baraque	oui
AC	039_BCD_570	1974	1974	0,01	Fonds Baldacci - Curonici - Descombes, Initiatives Schwarzenbach; communiqués, coupures de presses, tracts	Union syndicale suisse (USS), femmes	oui
AC	039_BCD_580	1971	1975	0,01	Fonds Baldacci - Curonici - Descombes, 2 ^e pilier 1971-1975: coupures de presse		oui
AC	039_BCD_610	1969	1975	0,05	Fonds Baldacci - Curonici - Descombes, Immigration, saisonniers 1969-1975: tracts, coupures de presse, projet d'enquête	la Pilule, Parti communiste italien (PCI), groupe «saisonniers»	oui

AC	039_BCD_680	1973	1975	0,01	Fonds Baldacci - Curonici - Descombes, MSA, OLC: bulletins internes, projet d'enquête du CASS	Organisation de lutte pour le communisme, Comité pour l'abolition du statut de saisonnier	oui
AC	040_GC_100	1970	1974	0,05	Fonds Giovanni Chicherio, Eglise, Chrétiens du mouvement: correspondance interne, coupures de presse, communiqués, photocopiés, PV, tracts	Eglise catholique, occupation de l'église du Lignon, <i>Chrétiens du mouvement</i> , occupation de l'église du Sacré-Cœur, grève de la Murer	oui
AC	047_AH_2800	1970	1980	0,01	Fonds Ariel Herbez, Conditions de travail, accidents, saisonniers: affiches, tracts, coupures de presse	Tribunal populaire de l'émigration	oui
AC	047_AH_11500	1970	1970	0,01	Fonds Ariel Herbez, Action nationale: tracts, pétitions, textes d'initiative, coupures de presse	Représentation populaire, Groupements des travailleurs suisses	oui
AC	047_AH_11600	1969	1971	0,01	Fonds Ariel Herbez, Immigration, saisonniers, initiative Schwarzenbach: extraits de l'ATS, coupures de presse, caricatures, périodiques	<i>La taupe rouge</i>	oui
AC	051_FR_160	1972	1975	0,10	Fonds Florian Rochat, Commissions ouvrières (espagnoles), Comité pour l'abolition du statut de saisonnier (CASS): plateforme, tracts, périodiques	bulletin <i>Lucha Obrera</i> , 1er mai, Espagne	oui
AC	051_FR_170	1971	1979	0,03	Fonds Florian Rochat, OCE-BR, immigration: bulletins internes		non
AC	Archives contestataires, bibliothèque	1974	1976	0,20	<i>Os temporarios na Suíça</i> , Grupo Autonomo da Emigração Portuguesa na Suíça, mai 1974, <i>La situación de la clase obrera en Suiza y los movimientos racistas</i> , Movimiento comunista de Espana, octobre 1974; <i>Saisonnier aujourd'hui. Livre blanc</i> , Comité pour l'abolition du statut de saisonnier, juin 1976; <i>Conditions de séjour des travailleurs saisonniers à Genève</i> , Comité pour l'abolition du statut de saisonnier, mai 1974; <i>Abolition du statut de saisonniers!</i> , Comité pour l'abolition du statut de saisonnier,	Espagne, Portugal	oui

					septembre 1974; <i>Immigration et xénophobie</i> , les organisations de la conférence de Berne, 1974; <i>Picopala</i> , février 1972 ; <i>Nostro Giornale. Periodico del gruppo di base della costruzione</i> ; <i>Nuestra Prensa. Periodico del grupo de base de la construccion</i> ; <i>Bollettino del Colletivo emigrazione italiana</i> , juin 1974 ; <i>Logement lutte ouvrière</i> , novembre 1970 ; <i>Emigrazione italiana</i> , 12.12.1973 ; <i>Bollettino de la Colonia libera italiana</i> ; <i>L'outil des travailleurs. Journal du groupe de travailleurs du bâtiment</i> , nov.-déc. 1975		
AEG A		1950	2002		Mémorial des séances du Grand Conseil	regroupement familial, écoles clandestines, enfants clandestins, Yougoslavie, Kosovo, Lignon, Meyrin, Pré-Bois, logement, Vernier, chômage, Fédération des ouvriers du bois et du bâtiment (FOBB), jours fériés, Union des sociétés patriotiques, surpopulation étrangère, route de Vernier 106, gare, impôts, visite médicale, suppression du statut de saisonnier, office cantonal de placement, saisonniers agricoles	non
AEG A	1968 va 1.3.12	1953	1962	0,01	Fonds Office cantonal de placement: correspondance avec des organisations, des entrepreneurs et étrangers faisant des demandes d'emploi	OFIAMT, BIT	oui
AEG A	1968 va 1.11.3	1936	1947	0,04	Fonds Office cantonal de placement: lettres d'entrepreneurs pour obtenir des dérogations pour pouvoir engager des travailleurs étrangers	Service des chantiers, Service du chômage, Contrôle de l'habitant	oui

AEG A	1968 va 1.11.4	1940	1947	0,11	Fonds Office cantonal de placement: lettres d'entrepreneurs pour obtenir des dérogations pour pouvoir engager des travailleurs étrangers	Service des chantiers, Service du chômage, Contrôle de l'habitant	oui
AEG A	1968 va 1.17.1	1934	1935	0,02	Fonds Office cantonal de placement: registre de la main d'œuvre féminine étrangère et confédérée	Département de l'hygiène, assistance publique et assurance sociale, femmes	oui
AEG A	1968 va 1.18.8	1955	1959	0,06	Fonds Office cantonal de placement: registre des préavis du contrôle de l'habitant d'engagement de la main-d'œuvre étrangère		oui
AEG A	1968 va 1.20.1	1946	1948	0,06	Fonds Office cantonal de placement: contrôle journalier de la main-d'œuvre étrangère dans les secteurs bâtiment, agriculture, commerce et industrie, hôtellerie		oui
AEG A	1968 va 1.20.3	1946	1955	0,02	Fonds Office cantonal de placement: rapports d'enquêtes sur les ouvriers agricoles saisonniers étrangers et zoniens; liste chronologique des contrats de saisonniers	conditions de travail, Contrôle de l'habitant	oui
AEG A	1968 va 1.20.4	1941	1962	0,06	Fonds Office cantonal de placement: demandes de main-d'œuvre étrangère saisonnière et frontalière dans le secteur de l'industrie, la métallurgie, la mécanique, etc.	Hispano Suiza, Service de l'hygiène, permis de séjour temporaires, syndicats, commission paritaire, Contrôle de l'habitant	oui
AEG A	1968 va 1.20.5	1946	1949	0,02	Fonds Office cantonal de placement: demandes de main-d'œuvre étrangère saisonnière et frontalière dans le secteur de la menuiserie	commission paritaire, syndicats	oui
AEG A	1968 va 1.20.6	1948	1949	0,12	Fonds Office cantonal de placement: demandes de main-d'œuvre étrangère saisonnière et frontalière dans le secteur de la maçonnerie	commission paritaire, chômage	non
AEG A	1968 va 1.20.7	1950	1951	0,12	Fonds Office cantonal de placement: demandes de main-d'œuvre étrangère saisonnière et frontalière dans le secteur de la	commission paritaire, chômage	non

					maçonnerie		
AEG A	1968 va 1.20.8	1952	1953	0,12	Fonds Office cantonal de placement: demandes de main-d'œuvre étrangère saisonnière et frontalière dans le secteur de la maçonnerie	Société suisse des entrepreneurs, chômage	non
AEG A	1968 va 1.20.9	1948	1960	0,12	Fonds Office cantonal de placement: demandes de main-d'œuvre étrangère saisonnière et frontalière dans le secteur du bâtiment	frontière, douane	oui
AEG A	1968 va 1.20.11	1946	1957	0,11	Fonds Office cantonal de placement: demandes d'emploi envoyées d'Italie avec quelques photos passeports		oui
AEG T	1986 va 9.10.1	1946	1963	0,07	Fonds Département de l'économie publique: dossiers individuels de personnes demandant à travailler à Genève	Service des permis de séjour Département du commerce et de l'industrie	oui
AEG T	1986 va 9.49.6	1960	1961	0,02	Fonds Département de l'économie publique: correspondance avec des entreprises et des syndicats; contributions patronales; offres de logements; pavillons de l'Etat; immeubles et appartements vides.	Armée du Salut, Caritas, Centre social protestant (CSP), logement, Meyrin	oui
AEG T	1986 va 9.49.7	1960	1961	0,02	Fonds Département de l'économie publique: correspondance avec l'entreprise du bâtiment Ed. Canova et Vaglio Frères, la Section de Genève de la Société suisse des entrepreneurs, etc.; listes des émoluments pour le logement	logement	oui
AEG T	1986 va 9.49.8	1960	1961	0,02	Fonds Département de l'économie publique: remboursements demandés à des entreprises pour des logements loués à des saisonniers	logement	oui
AEG T	1986 va 9.85.3.13	1945	1955	0,02	Fonds Département de l'économie publique: saisonniers, interpellation Dafflon, frontaliers	allocations familiales	oui
AEG T	1986 va 9.85.3.59	1961	1962	0,02	Fonds Département de l'économie publique: correspondance concernant les allocations familiales	Fédération des syndicats patronaux	oui

AEG T	1986 va 22/7.14	1919	1939		Bureau des permis de séjour: répertoire alphabétique par nom des cartes provisoires de séjour		oui
AEG T	2000 va 25.1.2.39	1963	1966	0,01	Fonds Département de justice et police, affluence des saisonniers à l'Office cantonal de placement : correspondance		oui
AEG T	2000 va 25.1.7.24	1958	1969	0,05	Fonds Département de justice et police: effectifs, accueil et stabilisation des saisonniers; correspondance, circulaires, PV	Conseil d'Etat, entreprises, Police fédérale des étrangers, Yougoslavie, Italie, Hospice général, Fédération des ouvriers du bois et du bâtiment (FOBB), Contrôle de l'habitant, regroupement familial	oui
AEG T	2000 va 25.1.7.25	1969	1971	0,01	Fonds Département de justice et police, nouvelle réglementation: correspondance	Conseil d'Etat, Confédération	non
AEG T	2000 va 25.1.7.26	1956	1969	0,05	Fonds Département de justice et police, regroupement familial, expulsions d'enfants étrangers: correspondance, coupures de presses	enfants clandestins, Italie, Espagne, Conseil d'Etat, Conseil administratif, Police fédérale des étrangers, <i>Tribune de Genève</i> , Parti socialiste	oui
AEG T	2000 va 25.1.7.27	1962	1966	0,01	Fonds Département de justice et police: brochures d'accueil	Ministère protestant dans l'industrie, Italie, Espagne	oui
AEG T	2000 va 25.1.7.28	1962	1969	0,05	Fonds Département de justice et police: inscription des enfants des travailleurs étrangers dans les écoles. Contingents. Conditions de travail et de logement.	Contrôle de l'habitant, Conseil d'Etat, Fédération des syndicats chrétiens, conflit de travail, Hispano-Suiza, Police fédérale des étrangers, Associazione Lavatori Siciliani, Italie, Fédération des syndicats patronaux, Bois Galland	oui
AEG T	2000 va 25.1.7.36	1962	1969	0,05	Fonds Département de justice et police, Etrangers, surchauffe – Concernant le régime des travailleurs saisonniers dans l'hôtellerie genevoise: correspondance, PV	Société des cafetiers, restaurateurs et hôteliers, Conseil d'Etat	oui

AEG	2003 va 029	1986	1997	0,10	Fonds Communauté de travail pour l'accueil et l'intégration des étrangers: rapports, correspondance, tracts, communiqués, formulaires, circulaires	logement, visite sanitaire, douane, Centre de contact Suisses-Immigrés, Espagne, Portugal, Yougoslavie, Turquie, Grèce, Conseil d'Etat, Office fédéral des étrangers, fête	oui
AEG	2003 va 030	1997	2000	0,00	Fonds Fondation pour l'intégration des immigrés (FINIM): comptes rendus de différentes activités (conférences, colloques, campagnes de sensibilisation). Rien de spécifique en faveur des saisonniers et saisonnières	Guy Fontanet, Cyril Ritchie, Ueli Leuenberger, Hüseyin Yadigaroglu	oui
AEG	AP 324.18.C.286.1	1960	1962	0,03	Fonds Chambre de commerce et de l'industrie, Emploi des étrangers en Suisse: contingents, logement; correspondance, PV	Conseil d'Etat, Commission consultative du fonds de logement, dénonciation	oui
AEG	AP 324.18.C.286.2	1960	1963	0,03	Fonds Chambre de commerce et de l'industrie, Emploi des étrangers en Suisse: demandes d'emplois, correspondance (ne concerne pas les saisonniers et les saisonnières)		non
AEG	AP 324.18.C.286.3	1961	1972	0,03	Fonds Chambre de commerce et de l'industrie, Commission consultative des émoluments sur la main-d'œuvre étrangère: participation des entrepreneurs aux frais de logement	Service culturel de l'université, film	oui
AEG T	AP 353.1.7	1971	1971	0,02	Fonds Miguel SANCHEZ-MAZAS: Comité pour l'abolition du statut de saisonnier (CASS)	brochure	oui
AEG T	AP 353.4.1.3	1957	1968	0,02	Fonds Miguel SANCHEZ-MAZAS: coupures de presse et articles signés Miguel SANCHEZ-MAZAS	Comité pour l'abolition du statut de saisonnier (CASS)	oui
AEG T	AP 399.6.154	1961	1971	0,05	Fonds FOBB, Groupe Espagnols: information auprès des ouvriers espagnols en Suisse, rapports, circulaires, tracts, coupures de presse, correspondance	grève, Zschokke, logement, fête, indemnités de voyage, OFIAMT, radio, accident, Fédération suisse des syndicats chrétiens, Espagne	oui

AEG T	AP 399.6.172	1955	1959	0,07	Fonds FOBB, Saisonniers et frontaliers, attribution de main-d'œuvre étrangère, saisonniers refusés: tableaux, fiches individuelles, statistiques suisses, correspondance, listes de saisonniers et saisonnières, coupures de presse.	MASPOLI, Antonio, Commissions paritaires	oui
AEG T	AP 399.6.361	1967	1971	0,05	Fonds FOBB, Groupe Italiens: bulletins d'information, PV, questionnaires, pétitions, tracts	Italie, abolition du statut de saisonnier, fête, Yougoslavie	oui
AEG T	AP 399.6.525	1988	1991	0,05	Fonds FOBB, Loisirs, fêtes diverses : fête de saisonniers	manifestation	oui
AEG T	AP 399.6.538	1984	1991	0,10	Fonds FOBB, Saisonniers, accueil des saisonniers aux frontières ; visites sanitaires ; Centre de contact Suisses-Immigrés: correspondance, plannings, bons pour des boissons, tracts, PV, photocopiés	Portugal, Italie, Espagne, Yougoslavie, Syndicat des travailleurs de l'hôtellerie-restauration, Fédération du commerce, des transports et de l'alimentation (FCTA), abolition de la visite sanitaire	oui
AEG T	Etrangers Di 35	1931	1933	0,07	Fonds Bureau des permis de séjour étrangers: registre des permis de séjour étrangers avec les mentions « Défense de changer d'emploi », « Saisonnier », « Révocable immédiatement »		oui
AEG A	Intérieur Lg 55	1930	1940	0,01	Fonds Service de l'agriculture: correspondance concernant des demandes d'engagement d'immigrés italiens dans le domaine de l'agriculture	Société des viticulteurs genevois, Chambre genevoise d'agriculture	oui
AEG A	MPI 4.26	1973	1979	0,06	Fonds Ministère protestant de l'industrie, Comité pour l'abolition du statut de saisonnier (CASS): correspondance, PV, tracts, brochures	Asloca, Ligue marxiste révolutionnaire (LMR), Centre social protestant (CSP), Confédération romande du travail (CRT), syndicat, église	oui
AEG A	MPI 8.21	1972	1992	0,12	Fonds Ministère protestant de l'industrie: brochures, tracts	église logement, regroupement familial, Centre de contacte	oui

						Suisses-Immigrés (CCSI), syndicat	
AEG T	Travaux BB 17/170	1962	1973	0,01	Fonds Département des travaux publics: pavillons pour saisonniers, Cointrin, plans	logement	oui
AEG T	FTMH	1975	1975	0,05	Fonds UNIA/FTMH, Autorisation Saisonniers Frontaliers: fiches de décision individuelle, correspondance	Commission paritaire	oui
AEG T	FTMH	1999	2000	0,10	Fonds UNIA/FTMH, CCI 99-2000 – Saisonniers statut interv. juridiques presse: correspondance, coupures de presse, circulaires, élément statistiques, réglementations, avis de droit, décisions juridiques, prises de position	Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS), Fédération des ouvriers du bois et du bâtiment (FOBB), Yougoslavie, Kosovo, regroupement familial, logement, Fondation pour la construction de logements destinés aux travailleurs saisonniers, les Tattes	non
AEG T	FTMH	1990	1992	0,05	Fonds UNIA/FTMH, Groupe d'intérêt des saisonniers: résolution; nouvelles réglementations ; coupures de presse ; pétition; appel à manifestation	Conférences régionales romandes des groupes d'intérêts des saisonniers ; Comités nationaux de saisonniers, manifestation, Yougoslavie, Portugal	oui
AEG T	FTMH	1983	1983	0,07	Fonds UNIA/FTMH, Les Tattes. Bât. no 1 à 12. Plan appt. Type. Etat des contenances. Cadastre: dossier de plans complet	logement	oui
AES	Vo M 77c	1922	2004	2,00	Ausländische Arbeitskräfte. Schweiz. Dokumentensammlung. Broschüren	coupures de presses, brochures, surpopulation étrangère, Schwarzenbach revues économiques, l'OFIAMT, DFJP, communiqués de presse	oui
AES	Vo M 77e Ge	1939	2004	0,03	Ausländische Arbeitskräfte. Genf. Dokumentensammlung	Coupures de presse, brochure, données statistiques	oui
AF	E4300C-01#1960/27#226*	1965	1965	0,12	Fonds du Département fédéral des affaires étrangères, Circulaires de la Police fédérale des		oui

					étrangers et du Département fédéral de justice et police		
AF	E4300C-01#1960/27#374*	1967	1970	0,10	Fonds du Département fédéral des affaires étrangères, Police fédérale des étrangers: "Zuzugssperre für Saisonarbeitskräfte", circulaires	Département de justice et police, OFIAMT	oui
AF	E4300C-01#1960/27#381*	1970	1970	0,12	Fonds du Département fédéral des affaires étrangères, Circulaires de la Police fédérale des étrangers et du Département fédéral de justice et police		oui
AF	E4300C-01#1960/27#389*	1970	1970	0,12	Fonds du Département fédéral des affaires étrangères, Circulaires de la Police fédérale des étrangers et du Département fédéral de justice et police		oui
AF	E4300C-01#1960/27#443*	1973	1973	0,12	Fonds du Département fédéral des affaires étrangères, Circulaires de la Police fédérale des étrangers et du Département fédéral de justice et police		non
AF	E7170B#1977/67#1377*	1970	1970	0,60	Fonds du Département fédéral de l'économie publique, OFIAMT: correspondance, circulaires, communiqués de presse.		non
AF	E7170B#1986/171#849*	1971	1972	0,05	Fonds du Département fédéral de l'économie publique, OFIAMT: "Saisonarbeitskräfte", correspondance, circulaires	Conseil fédéral, Union suisse des arts et métiers (USAM)	oui
AF	E7175B#1978/57#25*	1957	1969	0,10	Fonds du Département fédéral de l'économie publique, OFIAMT, "Zentrale Ausländerregister": correspondance	Conseil d'Etat des cantons de Bâle, Fribourg, Valais, Vaud, Police fédérale des étrangers, Polices cantonales des étrangers	oui
AF	E7175B#1978/57#30*	1931	1946	0,80	Fonds du Département fédéral de l'économie publique, OFIAMT, "Vorschriften und Weisungen der Kantone": correspondance, PV, circulaires	Conseil fédéral, Union suisse des syndicats autonomes, Offices du travail des cantons, Police fédérale des étrangers, Office du travail féminin, Union suisse de la	oui

						protection de la jeune fille, Croix Rouge suisse, France	
AF	E7175B#1982/104#543*	1971	1973	0,10	Fonds du Département fédéral de l'économie publique, OFIAMT, "Bewilligungssperre für Saisonarbeitskräfte"	surpopulation, bâtiment, construction, Polices cantonales des étrangers, Office cantonal de placement genevois	oui
AF	E7800#1000/1961#1617*	1948	1951	0,02	Fonds du Département fédéral de l'économie publique: correspondance	Conseil fédéral	oui
AdS	Cc 7	1956	1985	0,01	Baraquement pour saisonnier: photos, coupures de presse	Cointrin, Hôtellerie populaire au chemin Galiffe, logement, Lignon, Centre d'accueil, rue Voltaire 9	oui
AdS	Cc 7	1931	1970	0,01	Hôtel de l'Union, Genève	logement, rue Bautte 11-13, rue J.-R. Chouet 7	oui
AVG		1931	2002		Comptes rendus de l'Administration municipale et Mémorial des séances du Conseil municipal de la Ville de Genève	crèches, logement, Association des travailleurs espagnols émigrés en Suisse (ATEES), regroupement familial, incendies, chômage, retraite, conventions nationales, salaires, syndicats, Grand Théâtre, entreprises de construction, Théâtre de l'Atelier, entreprise Induni, Bois des Frères, appartements, Tattes, Association des locataires (Asloca), Centre social protestant (CSP)	non
AVG	100.G.2.1/21	1985	1987	0,01	Fonds du Département des finances: directives d'attribution de logements aux étrangers	Ville de Genève, Centre de contact Suisses-Immigrés (CCSI), Association des travailleurs espagnols émigrés en Suisse (ATEES), Association démocratique des travailleurs portugais (ADTP),	oui

						Colonie libre italienne (CLI), Fédération des ouvriers du bois et du bâtiment (FOBB), Syndicat des travailleurs de la construction, Service immobilier, logement	
AVG	156.C.5/1	1981	1981	0,01	Fonds de la Gérance immobilière municipale, renouvellement des locations aux saisonniers: correspondance	Ville de Genève, Ateliers de Sécheron, Rey et Cie SA, Emile Mariot, logement	oui
AVG	500.C.1/343	1984	1984	0,01	Fonds de la Direction des affaires sociales, Communauté de travail pour l'accueil et l'intégration des étrangers: rapports d'activité, correspondance avec propriétaires et entrepreneurs	Guy-Olivier Segond, Département de justice et police, Conseil d'Etat, Conseil administratif, école	oui
AVG	500.C.1/344	1984	1986	0,02	Fonds de la Direction des affaires sociales, Communauté de travail pour l'accueil et l'intégration des étrangers: rapports d'activité, PV	Guy-Olivier Segond, Conseil administratif, Département de l'économie publique	oui
AVG	500.C.1/345	1984	1986	0,02	Fonds de la Direction des affaires sociales, Communauté de travail pour l'accueil et l'intégration des étrangers: liste des membres de la Communauté de travail, correspondance, rapports d'activité	Guy-Olivier Segond, Conseil administratif, logement, Bernard Ziegler, Département de justice et police, Conseil d'Etat	oui
AVG	SP.5.2.8.1	1964	1964	0,02	Fonds des ateliers de Sécheron: avis sur la sous-représentation des étrangers dans les commissions ouvrières, 27.5.1964	commission du personnel	oui
AVG	SP.5.6.2.1	1969	1979	0,02	Fonds des ateliers de Sécheron: attributions d'appartements avec mention des anciens et des nouveaux occupant-e-s	logement	non
AZ	IB Vorort-Archiv/54.8.6	1977	1980	0,02	Berichte und Korrespondenz zum Ausländerproblem	Commission fédérale consultative pour le problème des étrangers (EKA), femmes, chômage	oui
AZ	PA Syst Sammlung/397	1961	2009	1,40	Ausländer, allgemein: coupures de presse		non

AZ	PA Syst Sammlung/398	1985	2001	0,02	Saisonniers: coupures de presse		non
BGE		1974	2001		40 affiches politiques ou culturelles	Schwarzenbach, droits politiques des étrangers, Action nationale, Centre de contact Suisses-Immigrés, Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS), Ligue marxiste révolutionnaire, Maison de quartier de la Jonction, Mouvement patriotique genevois, Parti libéral, Parti radical, Parti socialiste, Syndicat interprofessionnel de travailleuses et travailleurs (SIT), Verts, Vigilance, Alliance de gauche, Parti du Travail, Indépendants, solidaritéS, SSP/VPOD Syndicat des services publics, xénophobie, surpopulation étrangère	oui
Caritas	C00036AU000047			0,05	Photos diverses, enveloppe « Travailleurs étrangers »	gare Cornavin, logement, formation	oui
Caritas	C00036AU000076	1989	1992	0,05	Archives secteur étrangers N-Z: dossiers individuels pour l'octroi d'aides financières	Permis A	oui
Carouge	2929	1960	1965	0,06	Cité du Val d'Arve, liste des locataires, correspondance avec entrepreneurs, communiqués de presse	logement	oui
Carouge	2930 (a)/2930 (b)/2931	1956	1965	0,06	Cité du Val d'Arve, correspondance avec entrepreneurs, coupures de presse, plans, communiqués de presse,	logement	oui
Carouge	3276 U3	1965	1973	0,05	Cité du Val d'Arve, correspondance, PV et plans	logement, Département du commerce	oui

Carouge	3100 DV 7			0,01	Photos de la nouvelle piscine avec en arrière-plan les baraquements du Val d'Arve	logement	oui
Carouge	9112	1974	1976	0,02	Parcelle Fontenette - Val d'Arve « Cité d'urgence »: correspondance	logement	oui
Carouge	PH 49	1961	1962	0,01	Cité d'urgence: photos du chantier de construction au Val d'Arve	logement	oui
Carouge	9368/B/9	1944	1985	0,01	Fonds Tagini, quincaillerie: comptabilité des salaires avec mention des ouvriers étrangers « soumis à contrôle »		oui
CCSI		1974	1995	0,05	"Politique immigration – saisonniers": coupures de presse	renouvellement des permis, Yougoslavie	oui
CCSI		1980	2000	0,10	« Publications »	écoles clandestines, enfants clandestins	non
CCSI		1974	1999	0,10	« Statuts, histoire, manifestations, Anniversaire »: rapports, brochures, travaux de diplôme, statuts, questionnaires, rapports, liste de membres 1974, coupures de presse	saisonniers clandestins, saisonnières clandestines, Giuliana Abriel	oui
CCSI		1980	1999	0,10	« Politique d'immigration – droits des étrangers, logement [...] – DP correspondance »: rapports, tracts, coupures de presse	logement, école pour enfants clandestins, regroupement familial, initiative « Etre solidaire »,	oui
CCSI		1979	1980	0,01	Association genevoise pour la reconnaissance et l'encadrement des enfants sans statut légal (AGRES): rapports, dépliants	La « Petite école », enfants clandestins, école clandestine	oui
CCSI		1979	1989	0,05	« Communauté de W [Communauté de travail]»: règlement, prises de position, conférence de presse ; rapports d'activité, bulletins d'information Accueil-intégration	visite sanitaire, Jacqueline Berenstein-Wavre, Berthier Perregaux	non
CCSI				0,10	« Immigration - xénophobie »: coupures de presse		non
CCSI		1973		0,10	« Immigration – sans papiers. Dossier de presse 1973... »: coupures de presse		non

CCSI		1960	1971	0,02	« à classer – Travailleurs étrangers. Corresp. DP 1960-1971 »: coupures de presse, tracts,	Schwarzenbach	oui
CCSI		1980	1990	0,10	« CCSI Rapports de stage»: rapports d'activité, photographie	Association genevoise pour la reconnaissance et l'encadrement des enfants sans statut légal (AGRES), Pépinière, Château Bruyant	oui
CCSI				0,10	Bulletins d'information du CCSI		non
CCSI				0,30	« DP Votation 1974 »		non
CCSI		1974	1985	0,60	« Etre solidaire 1974-1985»	Tracts, coupures de presse, affichettes, insignes, photographies d'affiches, affiches de l'Action nationale	oui
CCSI		1969	1979	0,30	« Revue de presse 1969-1979»		non
CCSI		1985	1990	0,03	« Documents et réflexions concernant l'AGREES »: prospectus	la Petite Ecole, école clandestine, enfants clandestins	oui
CCSI		1978	1990	0,10	« OLE 1978-1990 », recueil d'Ordonnances limitant le nombre des étrangers: circulaires, communiqués de presse	Département fédéral de justice et police	non
CCSI		1986	2001	0,15	« CCSI PV Comité 1986-2001 »: PV, rapports d'activité	enfants clandestins, travailleurs clandestins	oui
CCSI		1988	1996	0,15	« CCSI Infos 1988-1996 Divers »: bulletin mensuel		oui
CCSI		1993	1998	0,05	« Kosovo U.P.A. »: PV du comité, programmes, statuts, plan	Université populaire albanaise, ex-Yougoslavie	oui
CCSI		1984	1984	0,03	« Ecole et immigration »: photocopiés, tracts		oui
CCSI		1960	1990	0,05	« Soutien au CREM ; CASS comité pour l'abolition du statut de saisonnier »: tracts, photocopiés	Association genevoise pour la reconnaissance et l'encadrement des enfants sans statut légal (AGRES), Schwarzenbach, droit de vote et d'éligibilité, regroupement familial, enfants clandestins, formation, sans-papiers	oui

CCSI		1982	1982		9 panneaux d'une exposition sur les saisonniers et saisonnières	logement, photos	oui
CCSI					plusieurs panneaux d'une exposition sur les saisonniers et saisonnières	Interfoto, chantier, hôtellerie	oui
CGAS	333-CLA	1955	1964	0,08	« Procès-verbaux – Marché de l'emploi – 1956-1964 »: PV	Commission de surveillance du marché de l'emploi	oui
CGAS	334-CLA	1961	1964	0,01	« Divers 1961-1968 »: prises de position		oui
CGAS	335-CLA	1961	1977	0,01	« Documents importants à conserver »: correspondance	Groupe genevois hors parti contre l'emprise étrangère	non
CGAS	338-CLA	1962	1966	0,06	« Commission de coordination pour la construction »: PV, dossiers sur des projets de construction avec plan	logement, Lignon	oui
CGAS	346-CLA	1969	1972	0,01	« UAPG Logements + formation professionnelle + divers »: correspondance, communiqué de presse	Union des associations patronales genevoises (UAPG), Conseil fédéral	oui
CGAS	362-CLA	1984	1984	0,06	« CGAS 1984 »: correspondance, dossiers divers, rapports	Communauté de travail pour l'accueil des travailleurs étrangers	non
CGAS	381-CLA	1990	1993	0,08	« EEE Libre circulation des travailleurs »: correspondance, rapports, circulaires, tracts		oui
CGAS	388-CLA	1989	1991	0,08	« Communauté d'accueil et d'intégration »: rapports d'activité, correspondance, circulaires, bulletin d'information	<i>Accueil-intégration</i>	non
CGAS	411-CLA	1993	1994	0,05	« Communauté d'accueil et d'intégration 1993-1994 »: rapports d'activité, correspondance, circulaires, bulletin d'information	<i>Accueil-intégration, école</i>	oui
CGAS	396-CLA	1991	1997	0,08	« MOE + étrangers »: PV, circulaires, correspondance	Commission de surveillance du marché de l'emploi, Communauté de travail pour l'accueil et l'intégration des étrangers, Fondation pour l'intégration des immigrés	oui
CGAS	1970-06-07Comi	1970	1988	0,02	Affiches relatives aux immigré-e-s	Schwarzenbach, Action nationale	

CGAS	USCG	1974	1995	0,02	« Assurances-Recours impôts-naturalisation 1932-1935»: cas individuels	Italie, Département pour l'emploi, expulsion	oui
CGAS	USCG	1946	1949	0,01	« Divers 1946-1949 »: correspondance	agriculture, chômage	non
CGAS	USCG	1950	1954	0,02	« Divers 1950-1954»: correspondance, coupures de presse.		non
CGAS	USCG	1955	1957	0,01	« Divers 1955-1957»: pétition, tract	logement, manifestation	oui
CGAS	USCG	1951		0,10	« Rapports annuels USCG 1951-»		non
CGAS	USCG	1970	1975	0,10	« Marché de l'emploi 1970-1975»: photocopiés, convocations, ordres du jour, statistiques, rapport d'activité, circulaires, statistiques mensuelles	Commission de surveillance du marché de l'emploi, USS, OFIAMT, Comité pour l'abolition du statut de saisonnier (CASS)	oui
CGAS	USCG	1976	1980	0,10	« Marché de l'emploi 1976-1980 »: photocopiés, convocations, ordres du jour, statistiques, rapport d'activité, circulaires, statistiques mensuelles	Commission de surveillance du marché de l'emploi	oui
CGAS	USCG	1986	1989	0,08	« Marché de l'emploi 1986-1989»: pétition, correspondance, circulaires, communiqué	Syndicat interprofessionnel de travailleuses et travailleurs (SIT), Centre de contact Suisses-Immigrés (CCSI), abolition du statut de saisonnier, Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS), Union syndicale suisse (USS), Commission de surveillance du marché de l'emploi	oui
CGAS	USCG	1983	1984		« Divers »		non
CGAS	USCG	1969	1975		« UOG 1969-1975 »		non
CGAS	USCG	1979	1981		« UOG 1979-1981 »		non
CGAS	USCG	1981	1981		« Crise UOG 1981 »		non
CGAS	USCG	1981	1989		« UOG 1981-1989 »		Non
CIG	Christian Murat	1963	1980	0,05	saisonniers italiens et espagnols: photos	gare Cornavin, Aîr, Blanc, Meyrin, Italie, Espagne, femme, logement	oui
CIG	Interpresse	1961	1965	0,01	départ saisonniers italiens et espagnols pour	gare Cornavin, Espagne, femme	oui

					Noël: photos de presse		
CIG	Mick Desarzens	1965	1970	0,05	saisonniers espagnols: photos de presse	Espagne, contrat, grève, visite sanitaire, Bois-Galant, logement, Banque genevoise de commerce et de crédit	oui
CSP	Centre social protestant	1980	2010	0,05	Dossiers thématiques: photocopiés, communiqués de presse, circulaires, correspondance	Yougoslavie, Mouvement pour une Suisse ouverte, démocratique et solidaire (MODS !), Centre Contact Suisse-Immigrés (CCSI), Parti socialiste suisse (PSS), Carrefour/SOS racisme, Solidarité sans frontière	oui
CT	APP	1986	1992	0,20	Fonds de l'Association des parents portugais: PV, circulaires, correspondance, documentation et coupures de presse	enfants, école	oui
CT	Fonds Colonie libre italienne (CLI)	1964	1966	0,02	Verbale 1964-1965-1966: PV du comité	Fédération des ouvriers du bois et du bâtiment (FOBB)	oui
CT	Fonds Colonie libre italienne (CLI)	1966	1967	0,05	Archivio 1966-1967: correspondance	Fédération des colonies libres italienne à Zurich, syndicats Emigrazione italiana, consulat d'Italie	non
CT	Fonds Colonie libre italienne (CLI)	1965	1965	0,02	Mattmark 30.08.1965: la catastrophe sur un chantier alpin ayant occasionné la mort d'ouvriers italiens	accident, presse, consulat d'Italie	non
CT	Fonds Colonie libre italienne (CLI)	1972	1972	0,03	Saisonniers: rapports photocopiés	Droits de l'homme et statut du saisonnier, Comité unitaire de Bâle	oui
CT	Fonds Colonie libre italienne (CLI)	1973	1973	0,05	Archivio anno 1973: PV du comité	Comité pour l'abolition du statut de saisonnier (CASS), Partis socialiste des ouvriers espagnols, UGT PSOE	oui
CT	Fonds Colonie libre italienne	1977	1980	0,05	Documentation: rapports photocopiés	Bollettino, loi sur les étrangers	oui

	(CLI)						
CT	Fonds Steinauer	1945	1999	0,30	Fiches biographiques de militants syndicaux issus de l'immigration, A-Z		oui
CT	Fonds Steinauer	1961	1999	0,05	Propagande – infos: brochures, dépliants, publications	syndicats, FCTC	oui
CT	Fonds Steinauer	1945	1999	0,02	FCOM-Genève-Lausanne: notes sur les relations entre syndicat et immigré-e-s	Syndicat interprofessionnel de travailleuses et travailleurs (SIT)	oui
CT	Fonds Steinauer	1945	1999	0,01	FCTC-Genève: notes sur les relations entre syndicat et immigré-e-s, PV, circulaires, coupures de presse		oui
CT	Fonds Steinauer	1963	1998	0,01	FCTC+FCOM suisse romand - immigrés: notes sur les relations entre syndicat et immigré-e-s	Syndicat interprofessionnel de travailleuses et travailleurs (SIT), comité espagnol, Espagne	oui
CT	Fonds Steinauer	1945	1999	0,03	FTMH-Genève: notes sur les relations entre syndicat et immigré-e-s, PV, circulaires, coupures de presse		oui
CT	Fonds Steinauer	1945	1999	0,05	SIB-Genève: notes sur les relations entre syndicat et immigré-e-s, PV, circulaires, coupures de presse	Fédération des ouvriers du bois et du bâtiment (FOBB), Syndicat interprofessionnel de travailleuses et travailleurs (SIT), Portugal	oui
CT	Fonds Steinauer	1945	1999	0,02	SIT-Genève: notes sur les relations entre syndicat et immigré-e-s, PV, circulaires, coupures de presse	Kosovo, Syndicat interprofessionnel de travailleuses et travailleurs (SIT)	oui
CT	PHO-E	1949	1972		Photographies relatives aux saisonniers: logement pour saisonniers, soirées d'adieu annuelles organisées par la FOBB, participation à la manifestation du 1er mai	Fédération des ouvriers du bois et du bâtiment (FOBB)	oui
CT	ICO	1954	1970		3 affiches: chômage, saisonniers et syndicat FOBB, 1954 ; grève Murer, 1970 ; initiative Schwarzenbach, 1970.		oui
CT	SON	1930	1990		Témoignages sonores dans lesquels sont évoqués les saisonniers et saisonnières	logement	non

Interfoto		1975	1989	0,10	150 photos de différents aspects de la vie quotidienne des saisonniers et saisonnières, ainsi que d'actions militantes	logement (cantines, chambres, extérieurs, à St-Jean, route de Meyrin, Air, Lignon, Bois des Frères), Centre des Tattes, appartements occupés par des saisonniers (rue de Lausanne), enfants clandestins, école clandestine « La petite école », à Plainpalais, gare Cornavin (douane, saisonniers portant l'écusson du canton de leur destination, cabines téléphoniques), gare des bus (place des Alpes), accueil dans le bâtiment du Tri postal par la FOBB, visite médicale, Office cantonal des saisonniers, chantiers (bâtiment du Tri postal), fête du Centre de contact Suisses-Immigrés (CCSI), fête à la Salle du faubourg, local de réception de la FOBB, manifestations contre le statut de saisonnier, « Etre solidaires », café aux Grottes, café aux Pâquis, hôtel Warwick, agriculture	oui
MV	BCV B 174	1974	1974		1 affiche "Votation populaire, du 20 octobre 1974 / Comité pour l'abolition du statut de saisonnier"	Schwarzenbach, xénophobie, initiative	oui
Meyrin		1980	2003	0,01	Photos aériennes de baraquements à Cointrin et près du Cern	Logement, Max Oettli, Gustave Klemm	oui

RTS		1950	2010		Emissions audio et vidéo relatives aux saisonniers et saisonnières: 77 documents	douane, visite sanitaire, logement, conditions de travail, statut, regroupement familial, enfants clandestins, xénophobie, Schwarzenbach, intégration, Italie, Portugal	non
SIT	Immi 1	1984	1991	0,05	Commission immigration FSCG/SIT: convocations, quelques procès-verbaux, circulaires et prises de position, documentation		oui
SIT	Immi 3	1993	1995	0,05	Groupe de travail immigration: prise de position, correspondances, plateforme	Yougoslavie, Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS), Hospice général	oui
SIT	Immi 4	1982	1986	0,02	Discrimination: coupures de presse, rapports, correspondance, bulletins	assurances sociales, allocations familiales, emploi, logement, regroupement familial, Cartel intersyndical du personnel de l'Etat, Contrôle de l'habitant, Centre de contact Suisses-Immigrés (CCSI)	oui
SIT	Immi 5	1983	1994	0,05	Pétition SIT contre l'ordonnance du Conseil fédéral limitant le nombre d'étrangers	USCG, commission tripartite	oui
SIT	Immi 6	1976	1994	0,06	Campagnes pour les droits politiques des étrangers	Initiative Tous citoyens	oui
SIT	Immi 7	1980	1994	0,05	Immigration clandestine 1980-1994: tracts, documents, prises de position	travail au noir, enfants clandestins, Association genevoise pour l'encadrement et la reconnaissance des enfants sans statut légal (AGES), Société suisse des entrepreneurs (SSE)	oui
SIT	Immi 8	1974	1989	0,06	immigration saisonniers: PV, correspondance, dossiers de presse, tracts, coupures de presse	police des étrangers, contrat, Conseil d'Etat, Centre de contact	oui

						Suisses-Immigrés (CCSI)	
SIT	Immi 9	1980	1985	0,02	Immigration frontalier		non
SIT	Immi 10	1984	1995	0,06	Communauté de travail d'accueil et d'intégration des immigrés: correspondance, rapports, rapports d'activité	Conseil d'Etat, bulletin CCSI – Infos, bulletin Accueil Intégration	oui
SIT	Immi 11	1980	1991	0,05	Centre de contact Suisse-Immigrés: PV, rapports d'activité		oui
SIT	Immi 12	1992	1995	0,05	Centre de contact Suisse-Immigrés: PV, périodiques	CCSI-info, Carrefour	oui
SIT	Immi 13	1993	1994	0,04	Racisme et xénophobie: communiqués de presse, PV, coupures de presse	<i>La lettre</i> de SOS Racisme. <i>Carrefour</i> , journal des Centres de contact Suisses-Immigrés	oui
SIT	Immi 14	1982	1986	0,06	Logement saisonniers: règlements et extraits de lois, PV, pétitions, dossiers de presse, rapports, correspondance, coupures de presse, photos, plans	Conseil d'Etat	oui
SIT	Immi 15	1976	1981	0,06	Etre solidaires: dossiers de presse, argumentaires, PV	Centre de contact Suisses-Immigrés (CCSI), Comité pour l'abolition du statut de saisonnier (CASS), Syndicat interprofessionnel de travailleuses et travailleurs (SIT)	non
SIT	Immi 16	1983	1989	0,05	Activités de soutien aux immigrés après l'échec de l'Initiative « Etre solidaire »]: tracts, périodiques	Mouvement pour une Suisse ouverte, démocratique et solidaire (Mods !), Le journal des Suisses(ses) et des Immigré(e)s. Piazza, Terre genevoise	oui
SIT	Immi 17	1987	1993	0,02	Réfugiés candidats à l'asile		non
SIT	Couture 1924-1953	1924	1953	0,10	PV de la section couture	convention collective	oui
Sozarch	Ar 40.70.3	1965	1979	0,04	Fonds Federazione Colonie Libere Italiane in Svizzera: congrès des femmes immigrées	presse, Paulus-Akademie, Olten, Aarau	oui
Sozarch	Ar 40.70.12	1970	1984	0,04	Fonds Federazione Colonie Libere Italiane in	Comité pour l'abolition du statut	oui

					Svizzera: actions pour l'abolition du statut de saisonnier, coupures de presse	de saisonnier (CASS), Lausanne, Etre solidaires, Fédération des ouvriers du bois et du bâtiment (FOBB), Mission catholique de Lausanne, Association des travailleurs espagnols en Suisse (ATEES), OFIAMT	
Sozarch	Ar 40.70.14	1964	1980	0,04	Fonds Federazione Colonie Libere Italiane in Svizzera: discrimination des saisonniers	OIL, ATEES	oui
Sozarch	Ar 40.90.1	1945	1979	0,02	Fonds Federazione Colonie Libere Italiane in Svizzera: correspondance	Unione Donne Italiane (UDI)	non
Sozarch	Ar 62.10.2	1973	1979	0,01	Fonds Etre solidaires, Protokolle und Akten: PV, correspondance	groupe de travail sur le statut de saisonnier	
Sozarch	Ar 72.25.2	1958	1983	0,06	Fonds de l'Union suisse des syndicats autonomes (USSA): admissions et contrats, correspondance	Yougoslavie	oui
Sozarch	Ar 72.30.3	1971	1992	0,06	Fonds de l'Union suisse des syndicats autonomes (USSA), questions féminines: correspondance, prises de position, PV	Union Suisse des Syndicats Autonomes, femmes, Fédération des ouvriers du bois et du bâtiment (FOBB), Commission fédérale consultative pour le problème des étrangers, Société suisse des cafetiers, Vorort, Schwarzenbach	oui
Sozarch	GBI 05C-0017	1989	1991	0,02	Fonds du Syndicat industrie et bâtiment, formation des enfants de saisonniers, enfants clandestins: rapports, PV, photos	Interfoto, Fédération des colonies libres italiennes, Genève, Commission fédérale consultative pour le problème des étrangers, regroupement familial, Fédération des ouvriers du bois et du bâtiment (FOBB), Union syndicale suisse (USS), Conseil fédéral	oui
Sozarch	GBI 05C-0018	1988	1991	0,01	Fonds du Syndicat industrie et bâtiment:	Fédération des ouvriers du bois et	oui

					correspondance	du bâtiment (FOBB), OFIAMT	
Sozarch	GBI 06A-0006	1988	1991	0,09	Fonds du Syndicat industrie et bâtiment, campagne sur le statut de saisonnier: coupures de presse, informations statistiques, communiqués de presse, rapports	Fédération des ouvriers du bois et du bâtiment (FOBB)	oui
UOG	39	1987	2005	0,01	« Ancien cours : 1987-2005»: rapports	Vernier, formation	oui
UOG	106	1971	1993	0,10	« Section III : 1971-1993 B»: PV, documents de travail, coupures de presse	fêtes, conflits	oui
UOG	108	1969	1980	0,10	« Séminaire sur l'adaptation des migrants 1969-1980»: documentation, rapports, coupures de presse	formation	oui
UOG	109	1974	1984	0,10	« E.O.S. / Racisme et xénophobie / Antifascisme»: textes et enregistrements		non
UOG	117	1974	1980	0,10	« Groupe Alpha 1969-1992 »: coupures de presse, documents pédagogiques, tracts, procès-verbaux	formation	oui
UOG	159	1971	1993	0,15	« Section III : 1971-1993 A»: circulaires, annonces de cours, tract	Italie, fête, Portugal, Espagne, théâtre, Yougoslavie, Turquie, Centre de contact suisses-immigrés (CCSI), Comité pour l'abolition du statut de saisonnier (CASS)	oui
UOG	279	1902	1977	0,03	« UOG N°XXVII : Dossiers concernant la formation syndicale et ouvrière»: statistiques, listes de participant-e-s	Italie, Espagne	oui
UOG	5PR01FFSOI	1970	2000		Photographies: activités de l'UOG, dont fêtes avec travailleurs étrangers	musique, football	oui
UPA		1990	2010		Archives documentaires: coupures de presses, affiches, tracts, bulletins, PV		
Vicariat		1970	1970	0,01	Occupation de l'église du Sacré-Cœur	Schwarzenbach	oui

Mots clés utilisés dans « Tableau synthétique des dossiers d'archives »

Institutions

Action nationale
Association démocratique des travailleurs portugais (ADTP)
Association genevoise pour l'encadrement et la reconnaissance des enfants sans statut légal
Associazione Lavatori Siciliani
Armée du Salut
Association suisse des locataires (Asloca)
Association des travailleurs espagnols émigrés en Suisse (ATEES)
Banque genevoise de commerce et de crédit
Caritas
Cartel intersyndical du personnel de l'Etat
Chambre de commerce et de l'industrie
Chambre genevoise d'agriculture
Centre de contact suisses immigrés (CCSI)
Centre social protestant (CSP)
Colonie libre italienne (CLI)
Comités nationaux de saisonniers
Comité unitaire de Bâle
Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS)
Commission épiscopale pour l'immigration
Commission paritaire
Commission du personnel
Commission de surveillance du marché de l'emploi
Commission ouvrière
Commission tripartite

Communauté de travail pur l'accueil des travailleurs étrangers
Confédération générale italienne du travail (CGIL-INCA)
Conférences régionales romandes des groupes d'intérêts des saisonniers
Conférence romande du travail (CRT)
Conseil fédéral
Contrôle de l'habitant
Croix Rouge suisse
Département du commerce et de l'industrie
Département de l'hygiène, assistance publique et assurance sociale
église
entreprises
Fédération des syndicats patronaux
FOBB
Grand Théâtre
Groupe d'action syndicale
Groupe d'action travailleurs immigrés
Hospice général
Hispano Suiza
Intefoto
Interpresse
Ligue marxiste révolutionnaire (LMR)
Mouvement pour une Suisse ouverte, démocratique et solidaire (Mods !)
Mouvement socialiste autonome (MSA)
Murer
Office cantonal de placement
Office du travail féminin
Office du travail
Organisation de lutte pour le communisme (OLC)
Parti communiste italien (PCI)

la Pilule
Police fédérale des étrangers
Radio
Scuola opreraia di Ginevra
Service de l'agriculture
Service des chantiers
Service du chômage
Service de l'hygiène
Service des permis de séjour
Société suisse des cafetiers
Société suisse des entrepreneurs (SSE)
Société des viticulteurs genevois
syndicats
Tribunal populaire de l'émigration
Union des associations patronales genevoises (UAPG)
Union suisse de la protection de la jeune fille
USCG
Union Suisse des Syndicats Autonomes (USSA)
Union syndicale suisse (USS)
Vaucher et Rey
Vorort
Zschokke

Thèmes

1^{er} mai
abolition du statut de saisonnier
abolition de la visite sanitaire
accident
agriculture
allocations familiales
chômage
commission de baraque
conditions de travail

conflit de travail
contrat
convention collective
crèche
douane
droit de vote et d'éligibilité
école
écoles clandestines
enfants clandestins
exposition
expulsion
femmes
fête
film
football
formation
frontière
frontalier
grève
incendie
indemnisations de voyage
intégration
manifestation
musique
règlement de baraque
regroupement familial
retraite
salaire
sans-papiers
surpopulation
théâtre
travail au noir
visite sanitaire

Logement

bâtiment, construction, habitation, baraquement, baraques, pavillons
regroupés sous : logement

Nationalités

Espagne, Grèce, Italie, Kosovo Portugal, Yougoslavie, Turquie

Lieux

Aarau, Aïr, Bois-Galant, Cointrin, Cornavin, France, Lausanne, Lignon,
Matmark, Meyrin, Olten, Pré-Bois, Eglise du Sacré-Cœur, Vernier, Zurich

Personnes

Mick Desarzens, Christian Murat, Guy-Olivier Segond, James
Schwarzenbach, Bernard Ziegler

Objets

affiches, bulletins, bollettino, brochures, dépliants, périodiques, photos,
polycopiés, prospectus, revues, tracts

En allemand

Ausländischer ; Arbeitnehmer, Einwanderung; Immigranten;
Arbeitsmigration ; Saisonarbeitskräfte ; Saisonarbeiter

4. Annexes

Mémorial du Grand Conseil 1950-1992

Dépouillement par index dans l'édition imprimée

- 11.12.1953, p. 1883, contingents de saisonniers italiens
- 12.3.1955, p. 280, indemnités pour les jours fériés en faveur des saisonniers
- 12.3.1955, p. 280, brimades de la FOBB contre les travailleurs français
- 7.5.1955, p. 775, indemnités pour les jours fériés en faveur des saisonniers
- 7.5.1955, p. 779, brimades de la FOBB contre les travailleurs français
- 21.5.1955, p. 799, brimades de la FOBB contre les travailleurs français
- 21.5.1955, p. 850, brimades de la FOBB contre les travailleurs français
- 21.5.1955, p. 853, brimades de la FOBB contre les travailleurs français
- 21.5.1955, p. 854, indemnités pour les jours fériés en faveur des saisonniers
- 10.9.1955, p. 1576, brimades de la FOBB contre les travailleurs français
- 10.9.1955, p. 1580, brimades de la FOBB contre les travailleurs français
- 26.3.1956, p. 571, circulaire de la FOBB aux saisonniers italiens
- 14.4.1956, p. 741, circulaire de la FOBB aux saisonniers italiens
- 5.5.1956, p. 811, circulaire de la FOBB aux saisonniers italiens
- 5.5.1956, p. 814, circulaire de la FOBB aux saisonniers italiens
- 7.3.1959, p. 598, manque de saisonniers
- 18.12.1959, p. 2090, conditions déplorable des saisonniers italiens
- 9.1.1960, p. 9, séjour des saisonniers pendant l'hiver
- 29.1.1960, p. 137, séjour des saisonniers pendant l'hiver
- 19.2.1960, p. 149, Union des sociétés patriotiques et « surpopulation étrangère »
- 14.1.1961, p. 222, pétition sur les conditions de logement des saisonniers
- 17.3.1961, p. 948, possibilité de logement des saisonniers
- 25.3.1961, p. 1426, possibilité de logement des saisonniers
- 25.3.1961, p. 1429, construction de pavillons pour des travailleurs étrangers
- 6.4.1962, p. 1049, construction de pavillons pour saisonniers route de Vernier 106

4.5.1962, p. 1239, répartition des pavillons pour saisonniers

4.5.1962, p. 1244, répartition des pavillons pour saisonniers

25.5.1962, p. 1384, pétition contre la construction de baraquement pour saisonniers route de Vernier 106

2.12.1966, p. 3280, restriction de la main-d'œuvre étrangère

14.1.1967, p. 38, saisonniers imposés à la source

27.2.1970, p. 444, opposition à pavillons de saisonniers

27.2.1970, p. 448, logement des saisonniers

27.2.1970, p. 634, logement des saisonniers

24.4.1970, p. 656, logement des saisonniers

24.4.1970, p. 802, logement des saisonniers

11.9.1970, p. 1423, attributions de saisonniers

11.9.1970, p. 1574, attributions de saisonniers

11.9.1970, p. 1578, attributions de saisonniers

16.10.1970, p. 2174, logement des saisonniers

16.10.1970, p. 2205, logement des saisonniers

19.2.1971, p. 343, opposition à pavillons pour saisonniers

20.2.1971, p. 680, accueil des saisonniers à la gare

2.4.1971, p. 1009, opposition à pavillons pour saisonniers

4.6.1971, p. 1685, blocage de l'admission des saisonniers

25.2.1972, p. 538, logement des saisonniers

21.4.1972, p. 1098, visite médicale

15.12.1972, p. 3330, visite médicale

23.2.1973, p. 385, visite médicale

15.2.1974, p. 379, suppression du statut de saisonnier

17.5.1974, p. 1671, contingents de saisonniers

13.9.1974, p. 2269, contingents de saisonniers

14.3.1975, p. 862, suppression du statut de saisonnier

14.3.1975, p. 889, suppression du statut de saisonnier

20.6.1975, p. 1900, suppression du statut de saisonnier

30.1.1976, p. 528, suppression du statut de saisonnier

9.12.1976, p. 3749, statut de saisonnier et regroupement familial

11.2.1977, p. 456, statut de saisonnier et regroupement familial

3.6.1977, p. 2499, statut de saisonnier et regroupement familial

24.6.1977, p. 3439, office cantonal de placement

15.9.1977, p. 3865, statut de saisonnier et regroupement familial

6.12.1979, p. 3513, logement et salaire des saisonniers agricoles

14.2.1980, p. 537, logement et salaire des saisonniers agricoles

18.9.1980, p. 2944, statistiques sur les saisonniers

16.10.1980, p. 3524, impôt sur les saisonniers

17.10.1980, p. 3921, impôt sur les saisonniers

24.6.1982, p. 2261, visite sanitaire des saisonniers

22.4.1983, p. 1398, baraquements pour saisonniers

26.5.1983, p. 1789, refus de transformation des permis A en permis B

16.3.1984, p. 1191, quel accueil pour les saisonniers à Genève ?

28.11.1986, p. 4853, maîtrise progressive de l'immigration saisonnière

17.9.1987, p. 3725, maîtrise progressive de l'immigration saisonnière

18.9.1987, p. 4583, maîtrise progressive de l'immigration saisonnière

24.6.1988, p. 4050, pétition du Syndicat des travailleurs de la construction concernant les logements collectifs pour saisonniers

Recherche dans la diffusion Internet des mémoriaux par mot clé « saisonniers »
(<http://ge.ch/grandconseil/index/>)

PL 7029 | 16 septembre 1993

crédit destiné à financer l'aménagement des pavillons de **saisonniers** du Lignon en centre sportif et d'hébergement cantonal

M 785-A | 25 mars 1994

le nombre des **saisonniers** a diminué d'environ 3300 personnes de fin 1991 à fin 1993

PL 7090-A | 23 septembre 1994

les personnes au bénéfice d'un permis B, voire les travailleurs **saisonniers**

R 287 | 19 mai 1995

les grands mouvements, que vous avez cités tout à l'heure, au niveau européen, et supprime enfin le statut des **saisonniers**, absolument incompatible avec l'ensemble de la législation européenne

PL 7234-A | 23 juin 1995

Après avoir épuisé le système des emplois **saisonniers** qui nous ont permis longtemps d'exporter notre chômage

M 1008-A | 22 septembre 1995

Les **saisonniers** sont soumis à des conditions et à des restrictions beaucoup plus limitatives : interdiction de regroupement familial

PL 7292-A | 25 janvier 1996

Savez-vous que nous occupons encore quatre mille six cents **saisonniers** il y a quatre ans.

PL 7290-A | 26 janvier 1996

nous serions vraiment heureux que l'on accélère les procédures relatives, par exemple, aux **saisonniers**, qui doivent avoir la priorité sur celles touchant aux mouvements des capitaux.

PL 7454-A | 13 septembre 1996

Des éléments comme la concurrence de la France pour les bouchers, la disparition des **saisonniers** et la diminution du parc automobile pour les ateliers mécaniques

PL 7578 | 27 février 1997

commune de Vernier, actuellement propriété de la Fondation pour la construction de logements destinés aux travailleurs **saisonniers**

PL 7578-A | 30 mai 1997

transfert de propriété entre la Fondation pour la construction de logements destinés aux travailleurs **saisonniers** et l'Etat de Genève.

M 833-A | 19 septembre 1997

travail auprès des enfants de requérants d'asile, de réfugiés, de **saisonniers**

RD 277-A | 7 novembre 1997

douze logements avaient été conçus pour recevoir des **saisonniers**

P 740-B | 19 décembre 1997

Par ailleurs, lorsque des appartements sont libérés, ils sont reloués à des entreprises, qui y placent des **saisonniers**.

PL 7374-A | 19 décembre 1997

à l'intersection de la route de Meyrin et de celle de Pré-Bois où étaient implantés des baraquements servant au logement des **saisonniers**

Points initiaux | 23 avril 1998

Cette migration ciblée a pour origine l'engagement, d'abord chez nos voisins, puis dans notre pays, de nombreux travailleurs **saisonniers** yougoslaves appelés à œuvrer dans le domaine de la construction dès la fin des années 60.

M 1058-A | 15 mai 1998

sans parler des chômeurs purement et simplement rayés des statistiques et des centaines de permis **saisonniers** non renouvelés.

PL 7029 | 24 septembre 1998

l'aménagement des pavillons de **saisonniers** du Lignon en centre sportif et d'hébergement cantonal

R 381 | 23 octobre 1998

Certains comptent parmi d'anciens **saisonniers** qui n'ont pu régulariser leur situation lors de la suppression de ce statut

IU 565 | 19 novembre 1998

La Suisse plus que tout autre Etat a engagé en période de paix, par dizaines de milliers, des travailleurs kosovars, souvent **saisonniers**, pour venir construire nos écoles, nos routes, nos ponts, nos tunnels

PL 7029 | 3 décembre 1998

Conseil d'Etat ouvrant un crédit destiné à financer l'aménagement des pavillons de **saisonniers** du Lignon en centre sportif et d'hébergement cantonal

M 1275 | 30 avril 1999

La communauté des Albanais du Kosovo est importante en Suisse, car cette région a été, pendant de nombreuses années, un pays de recrutement de main-d'oeuvre et notamment de **saisonniers**.

M 1307 | 23 septembre 1999

refusant ainsi aux **saisonniers** le logement convenable auquel ils avaient droit, les confinant pendant de nombreuses années dans des baraques

IU 809 | 17 février 2000

Interpellation urgente de M. Rémy Pagani : Statut des **saisonniers**.

IU 809 | 18 février 2000

Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation urgente de M. Rémy Pagani : Statut des **saisonniers**

PL 8196 | 13 avril 2000

Depuis toujours, Genève accueille de nombreux « étrangers » : immigrés, réfugiés, fonctionnaires internationaux, apatrides, **saisonniers**, frontaliers ou Confédérés. Quelles sont, au juste, ses relations avec toutes les communautés qu'elle abrite ?

M 1344 | 14 avril 2000

le Conseil fédéral, cédant aux pressions du Conseil d'Etat dut concéder que des permis B soient accordés aux ex-**saisonniers** d'ex-Yougoslavie établis dans le canton

R 422 | 14 avril 2000

La suppression du statut de saisonnier. Ce ne sont bien sûr pas les 797 000 Européens qui travaillent en Suisse aujourd'hui qui sont **saisonniers**. Mais une grande partie d'entre eux ont subi ce statut inique contre lequel nous nous sommes battus

Points initiaux | 14 avril 2000

Je demande que la proposition de motion qui porte sur les **saisonniers** soit également traitée ce soir

M 1330 | 25 mai 2000

Avec l'école clandestine et l'ancien conseiller d'Etat Dominique Föllmi, les enfants des travailleurs **saisonniers**, donc clandestins, ont pu être scolarisés et n'ont plus dû rester dans les appartements

PL 8397-A | 28 juin 2001

C'était pendant la période où leurs parents étaient encore des **saisonniers** et qu'ils ne supportaient plus que la famille ne soit pas regroupée. Il y a d'abord eu l'école clandestine

M 1330-A | 26 avril 2002

En fait, ces permis de **saisonniers**, comme continue à les appeler M. Pagani, ne sont que des permis temporaires

M 1432-A | 29 novembre 2002

D'une manière artificielle, à partir de 1991, des milliers, voire des dizaines de milliers de travailleurs, anciens **saisonniers**, ont été exclus du marché du travail

Comptes rendus de l'Administration municipale et Mémorial des séances du Conseil municipal de la Ville de Genève

<http://www.ville-ge.ch/archivesenligne/>

Recherche le 28.12.2015 avec les mots clés « saisonniers » : 275 pages

Mémorial de 1978 - 1979, page 2483

offrir aux **saisonniers** la possibilité de vivre en communauté

Mémorial de 1989 - 1990, page 593

Le logement des **saisonniers** du bâtiment a beaucoup été amélioré par des constructions en dur

Mémorial de 1960 - 1961, page 960

si les **saisonniers** viennent avec femmes et enfants [...] loger les **saisonniers** dans les baraquements

Mémorial de 1948 - 1949, page 575

chômage et **saisonniers**

Mémorial de 1937 - 1938, page 439

nous nous sommes donné la peine d'exposer à M. Arnold Muller pourquoi il ne nous est pas possible de titulariser ses employés temporaires ou **saisonniers**

Mémorial de 1995 - 1996, page 3029

l'ouverture pendant neuf mois des terrasses était liée très directement au statut des **saisonniers**.

Mémorial de 1980 - 1981, page 1490

les **saisonniers** ne reviennent pas et les bâtiments restent ouverts à tout venant

Mémorial de 1960 - 1961, page 412

le problème des **saisonniers** du point de vue patronal on a un peu tendance à oublier

Mémorial de 1981 - 1982, page 3722

un vieil immeuble qui abritait des **saisonniers** ou des travailleurs au noir qui a été détruit dernièrement

Mémorial de 1955 - 1956, page 754

A cette époque de l'année les ouvriers même **saisonniers** font défaut

Mémorial de 1973 - 1974, page 1215

des **saisonniers** neuf à dix par appartement

Mémorial de 1971 - 1972, page 1433

loger des **saisonniers**

Mémorial de 1971 - 1972, page 1442

comment certains **saisonniers** sont logés

Mémorial de 1986 - 1987, page 1636

afin que les **saisonniers** habitant ces mêmes immeubles puissent trouver où loger convenablement l'année prochaine

Mémorial de 1968 - 1969, page 1162

Le Théâtre de l'Atelier vient de faire une expérience intéressante en faisant une matinée du dimanche pour les **saisonniers**.

Mémorial de 1980 - 1981, page 1487

les logements sont loués à des **saisonniers** portugais (entreprise Induni)

Mémorial de 2001 - 2002, page 3195

le contingent de **saisonniers** portugais étant rempli, il aurait dû payer ces **saisonniers** deux fois plus cher

Mémorial de 1996 - 1997, page 41

avoir 2 postes permanents et 3 **saisonniers** en hiver, ce n'est toutefois pas l'usage en Ville

Mémorial de 1980 - 1981, page 2420

le relogement des **saisonniers** afin de libérer les pavillons du terrain du Bois des Frères

Mémorial de 1998 - 1999, page 44

ont accueilli des **saisonniers** dans des conditions scandaleuses pour ne pas dire consternantes

Mémorial de 1959 - 1960, page 822

le nombre important de **saisonniers**, le contingent accordé pour Genève ayant passé de 800 en 1953 à [...]

Mémorial de 1948 - 1949, page 585

Chômage et **saisonniers**

Mémorial de 1950 - 1951, page 606

Chômage et **saisonniers**

Mémorial de 1989 - 1990, page 4297

appartements pour les **saisonniers** aux Tattes

Mémorial de 1950 - 1951, page 594

chômage et saisonniers

Mémorial de 1970 - 1971, page 1137

le problème des **saisonniers** ont été largement débattus

Mémorial de 1978 - 1979, page 514

moment où les entreprises ne disposent pas de personnel, celui-ci étant composé en majorité d'ouvriers saisonniers

Mémorial de 1981 - 1982, page 3746

Cette diminution de l'emploi se traduira par une baisse du nombre des travailleurs saisonniers

Mémorial de 1960 - 1961, page 963

quand ils sont **saisonniers** isolés, comment y arriverez-vous s'ils viennent avec leur famille

Mémorial de 1959 - 1960, page 711

nous avons obtenu des **saisonniers** du Département du travail

Mémorial de 1961 - 1962, page 602

En vue d'apporter sa large contribution aux besoins de logement des saisonniers, la Ville de Genève a autorisé l'Etat à disposer gratuitement du terrain sur lequel ont été édifiés les pavillons.

Mémorial de 1972 - 1973, page 571

Le problème posé par le relogement des ouvriers étrangers, saisonniers pour la plupart, devra faire l'objet d'une étude particulière.

Mémorial de 1934 - 1935, page 200

Il suffirait qu'on en revienne à ce système des ouvriers en régie sur les chantiers des Services industriels pour que des saisonniers, des zoniens ou des étrangers y soient admis

Mémorial de 1970 - 1971, page 1488

des **saisonniers** logés par leur patron

Mémorial de 1972 - 1973, page 185

des ouvriers étrangers **saisonniers** pour la plupart devra faire l'objet d'une étude particulière

Mémorial de 1961 - 1962, page 601

des pavillons pour 300 **saisonniers** ont été construits

Mémorial de 1980 - 1981, page 1862

diverses mesures qui permettent dans certaines conditions aux **saisonniers** d'accueillir leurs familles chez nous

Mémorial de 1989 - 1990, page 4875

chaque année 2000 personnes partent et sont remplacées par exemple par des saisonniers stabilisés.

Mémorial de 1970 - 1971, page 1056

relogement des **saisonniers**

Mémorial de 1973 - 1974, page 1892

Quant à l'occupation de quelques appartements par des saisonniers, il s'agit là d'une affaire qui concerne le propriétaire et non pas le Département des travaux publics.

Mémorial de 1990 - 1991, page 1277

des baraquements de **saisonniers** qui laisseront bientôt place au futur groupe scolaire

Mémorial de 1971 - 1972, page 1443

loger des **saisonniers**

Mémorial de 1971 - 1972, page 1841

Il n'y a pas si longtemps encore, les ouvriers saisonniers, qui composent la majeure partie de la main-d'œuvre, arrivaient à Genève au début du printemps

Mémorial de 1983 - 1984, page 1389

on les devait à l'activité de saisonniers qui ont le devoir de construire nos logements, mais qui n'ont pas le droit d'en habiter un !

Mémorial de 1981 - 1982, page 880

les baraques de **saisonniers** de l'aéroport libres pendant 6 mois de l'année environ

Mémorial de 1963 - 1964, page 936

Le petit bâtiment occupé par quelques **saisonniers**

Mémorial de 1963 - 1964, page 361

La maison est actuellement occupée par des **saisonniers**

Mémorial de 1972 - 1973, page 270

reloger des **saisonniers**

Mémorial de 1989 - 1990, page 4454

Actuellement, tous les appartements sont loués à des entreprises pour loger des ouvriers ou employés saisonniers.

Mémorial de 1967 - 1968, page 1339

les **saisonniers** par exemple en périphérie que pour les habitants des quartiers relativement aisés

Mémorial de 1971 - 1972, page 1440

logement des **saisonniers**

Mémorial de 1971 - 1972, page 1448

Il ferait mieux de s'étonner des 720 ou 800 francs qu'on demande à des saisonniers italiens pour vivre à 8 ou 10 dans un petit carré.

Mémorial de 1979 - 1980, page 1589

logements de **saisonniers**

Mémorial de 1989 - 1990, page 603

un effort certain a été réalisé pour les logements des saisonniers, même - nous en convenons – si un effort supplémentaire peut encore être accompli.

Mémorial de 1981 - 1982, page 2137

Vivent actuellement dans l'immeuble au N° 12 : 4 saisonniers, au N° 14 : 1 locataire, au N° 16 : muré entièrement sauf 1 appartement pour une locataire.

Mémorial de 1986 - 1987, page 1644

logement des **saisonniers**

Mémorial de 1984 - 1985, page 377

Si ces **saisonniers** peuvent supporter les inconvénients des travaux, les locataires les auraient supportés aussi

Mémorial de 1982 - 1983, page 3140

baraquements de **saisonniers**

Mémorial de 1989 - 1990, page 594

une différence de plus de 2% apparaît fréquemment, en particulier pour les indemnités de déplacement des saisonniers.

Mémorial de 1989 - 1990, page 5049

baraquements de **saisonniers** qui laisseront bientôt place au futur groupe scolaire

Mémorial de 1986 - 1987, page 1634

Concernant les **saisonniers**, [...] les employeurs sont tenus de leur fournir un logement.

Mémorial de 1992 - 1993, page 1847

Ce sont les frontaliers et les **saisonniers** qui ont été principalement touchés, cela signifie que l'on a exporté le chômage

Mémorial de 1992 - 1993, page 2690

centres pour **saisonniers** qui sont à 50% vides

Mémorial de 1977 - 1978, page 660

[...] par les travailleurs **saisonniers** et frontaliers, ce qui a eu un effet modérateur sur l'acuité chômage

Mémorial de 1971 - 1972, page 1441

ces 784 logements vides sont destinés uniquement à des saisonniers

Mémorial de 1992 - 1993, page 415

ouvriers **saisonniers** ou personnes à revenus très modestes seront relogés par la GIM

Mémorial de 1956 - 1957, page 796

ces baraques pourraient être placées pour servir de logements de secours ou pour les saisonniers.

Mémorial de 1991 - 1992, page 9

Le statut des **saisonniers** par exemple qui n'est pas conforme au principe de la libre circulation

Mémorial de 1998 - 1999, page 607

un grand nombre de **saisonniers** qui ont perdu leurs moyens de subsistance

Mémorial de 1970 - 1971, page 695

la vie des travailleurs **saisonniers** de la construction qui se trouvent condamnés à s'isoler de leurs familles

Mémorial de 1984 - 1985, page 2555

y abriter des **saisonniers**

Mémorial de 1970 - 1971, page 967

Les travailleurs **saisonniers** particulièrement les ouvriers du bâtiment sont généralement logés dans des conditions déplorables

Mémorial de 1986 - 1987, page 1633

les **saisonniers** qui obtiennent le permis B

Mémorial de 1989 - 1990, page 592

les travailleurs **saisonniers** et la convention nationale

Mémorial de 1960 - 1961, page 958

des ouvriers **saisonniers** c'est à dire contraints régulièrement chaque année d'interrompre leur séjour

Mémorial de 1988 - 1989, page 1834

évacuer les **saisonniers** de ce bâtiment

Mémorial de 1975 - 1976, page 1371

frontaliers, **saisonniers**, travailleurs immigrés

Mémorial de 1973 - 1974, page 1404

Cet immeuble, on le laisse se dégrader, on prend son temps, on le remplit de saisonniers qui rapportent gros

Mémorial de 1965 - 1966, page 938

[il] y loge ses **saisonniers**

Mémorial de 1984 - 1985, page 27

[utiliser] son contingent de **saisonniers** à tout prix plutôt que de les payer à ne rien faire

Mémorial de 1996 - 1997, page 3399

le régime des **saisonniers** [dans le bâtiment]

Mémorial de 1998 - 1999, page 609

l'exigence faite aux **saisonniers** de ce pays d'avoir travaillé en Suisse durant huit ans

Mémorial de 1994 - 1995, page 2614

c'est le terrain où il y a en ce moment les **saisonniers**

Mémorial de 1960 - 1961, page 414

ceux qui s'opposent à l'arrivée d'un grand nombre de **saisonniers**

Mémorial de 1991 - 1992, page 20

saisonniers et ouvriers clandestins obligés de se cacher

Mémorial de 1988 - 1989, page 496

Nous utilisons essentiellement une main-d'œuvre étrangère et contingentée dont des **saisonniers**

Mémorial de 1989 - 1990, page 591

fournir à ces **saisonniers** des logements corrects et bon marché

Mémorial de 1998 - 1999, page 608

Ce sont ces **saisonniers** ces bras qu'on a fait venir

Mémorial de 1960 - 1961, page 411

[une] entreprises où des **saisonniers** peuvent travailler jusqu'au 16 décembre

Mémorial de 1981 - 1982, page 2132

4 logements pour **saisonniers**. L Asloca est intervenue dès novembre 1978

Mémorial de 1991 - 1992, page 3095

pas recensés officiellement **saisonniers** non réengagés

Mémorial de 1964 - 1965, page 199

saisonniers italiens qui ont un goût très marqué pour le bel canto

Mémorial de 1974 - 1975, page 900

des **saisonniers** qui vivaient souvent dans des conditions que je dirais d'inconfort

Mémorial de 1971 - 1972, page 918

l'effectif des **saisonniers** relevé à fin août s'est élevé à 8 488 travailleurs

Mémorial de 1976 - 1977, page 1905

il y avait des **saisonniers** parmi eux

Mémorial de 2000 - 2001, page 3793

baraquements pour les **saisonniers**

Mémorial de 1945 - 1946, page 471

eux sont des **saisonniers** et n'ont pas d'emploi en été

Compte rendu de 1970, page 125

accueil de **saisonniers** momentanément sans logement

Mémorial de 1964 - 1965, page 243

[des bâtiments où logeaient des] locataires et des **saisonniers**

Mémorial de 1985 - 1986, page 88

accueil pour les **saisonniers** De ce fait même le CSP verse un loyer symbolique

Mémorial de 1986 - 1987, page 3872

des **saisonniers** par exemple à la rue Lissignol qui quitteront le bâtiment

Mémorial de 1961 - 1962, page 866

[les] ouvriers **saisonniers** à Genève au 31 août 1961 était de 10 282

Compte rendu de 1947, page 21

[...] voisins engagés comme **saisonniers** a également créé un mouvement de va et vient

Recherche le 28.12.2015 avec les mots clés « travailleurs saisonniers » : 11 pages

Mémorial de 1966 - 1967, page 494

La présence de **travailleurs saisonniers** à Genève exerce une influence directe sur l'occupation des crèches

Mémorial de 1970 - 1971, page 695

Les **travailleurs** espagnols se trouvent à la merci des milieux immobiliers [...] L'ATEES dénonce encore une fois les scandaleuses conditions de vie des **travailleurs saisonniers** de la construction qui se trouvent condamnés à s'isoler de leurs familles

Mémorial de 1970 - 1971, page 696

mesures pour améliorer la situation des **travailleurs saisonniers**, pour augmenter massivement le nombre de logements à des prix populaires ainsi que pour éviter toute discrimination en matière de logement pour les **travailleurs** immigrés Genève le 20 septembre 1970

Mémorial de 1970 - 1971, page 967

l'arrivée massive de **travailleurs** étrangers [...] a amené les **travailleurs** suisses à désertier ces industries

Mémorial de 1970 - 1971, page 968

accorder à tous les **travailleurs** sans distinction de conditions sociale des droits conformes à leur apport

Mémorial de 1970 - 1971, page 1037

logements des ouvriers **saisonniers** 3 Un règlement daté du 25 septembre 1970 et dont vous trouverez

Mémorial de 1970 - 1971, page 1138

logement des **saisonniers**

Mémorial de 1977 - 1978, page 99

logement de **travailleurs saisonniers**...ces bâtiments ont été incendiés à trois reprises en 1976

Mémorial de 1977 - 1978, page 660

les jeunes **travailleurs** qui sont touchés par le chômage

Mémorial de 1981 - 1982, page 3746

retraites anticipées et augmentation du chômage

Mémorial de 1989 - 1990, page 592

convention nationale

Recherche le 28.12.2015 avec les mots clés « ouvriers saisonniers » : 21 pages

Mémorial de 1931 - 1932, page 506

que les **ouvriers** fussent dorénavant payés au mois et non plus à l'heure

Mémorial de 1946 - 1947, page 264

ouvriers saisonniers engagés

Mémorial de 1947 - 1948, page 390

l'engagement d'**ouvriers saisonniers**

Mémorial de 1948 - 1949, page 202

l'entreprise chargée de construire le tunnel et la voie ferrée qui doivent relier la gare de Corna vin à la future gare de la Praille a licencié six **ouvriers** citoyens suisses alors qu'elle gardait à son service trente **ouvriers saisonniers** de nationalité étrangère

Mémorial de 1950 - 1951, page 176

on a engagé à Genève des **ouvriers saisonniers** particulièrement des maçons

Mémorial de 1960 - 1961, page 956

les syndicats suisses ont permis l'arrivée de 500 000 **saisonniers**

Mémorial de 1960 - 1961, page 958

des **ouvriers saisonniers** ... contraints régulièrement chaque année d'interrompre leur séjour

Mémorial de 1961 - 1962, page 376

il est souhaitable que les **ouvriers saisonniers** affectés à la fabrication de ces matériaux puissent reprendre leur activité immédiatement

Mémorial de 1961 - 1962, page 557

Le traitement des **ouvriers** temporaires a été augmenté de façon à permettre l'engagement d'une trentaine d'**ouvriers saisonniers**

Mémorial de 1961 - 1962, page 866

Le nombre des **ouvriers saisonniers** à Genève au 31 août 1961 était de 10 282

Mémorial de 1962 - 1963, page 330

Ce qui manque à Genève ce sont précisément des [...] des **ouvriers saisonniers** spécialisés

Mémorial de 1963 - 1964, page 819

il s'agissait là d'un bâtiment en parfait état qui aurait parfaitement pu servir pour loger de nombreux étudiants ou des **ouvriers saisonniers**

Mémorial de 1964 - 1965, page 741

les deux villas sont occupées actuellement par des **ouvriers saisonniers**

Mémorial de 1970 - 1971, page 1037

une commission consultative pour le logement des **ouvriers saisonniers**

Mémorial de 1970 - 1971, page 1053

nous connaissons en Suisse ce régime saisonnier contre lequel actuellement beaucoup de gens s'opposent

Mémorial de 1971 - 1972, page 1841

les **ouvriers saisonniers** qui composent la majeure partie de la main-d'œuvre

Mémorial de 1978 - 1979, page 514

en majorité d'**ouvriers saisonniers**

Mémorial de 1986 - 1987, page 1635

loger les **ouvriers saisonniers** dans l'espoir de pouvoir récupérer ces immeubles [...] une partie des **saisonniers** ont obtenu le permis B et ont fait venir leur famille [...] des dizaines de **saisonniers** habitent dans des appartements loués par la Ville à leur employeur

Mémorial de 1991 - 1992, page 2087

le retour des **ouvriers saisonniers**

Mémorial de 1992 - 1993, page 415

les **ouvriers saisonniers** ou les personnes à revenus très modestes seront relogés par la GIM

Recherche le 28.12.2015 avec les mots clés « main-d'œuvre saisonnière » : 5 pages

Compte rendu de 1959, page

maintenir à Genève la **main-d'œuvre saisonnière** du Grand Théâtre car le programme des travaux est profondément influencé par la pénurie d'ouvriers

Mémorial de 1960 - 1961, page 411

nous ne pouvons garder pendant l'hiver qu'un seul ouvrier saisonnier sur 10.

Mémorial de 1960 - 1961, page 961

quand le développement de Genève a commencé après la guerre et qu'il a fallu envisager de faire venir de nouveau de la main-d'œuvre saisonnière italienne

Mémorial de 1961 - 1962, page 375

L'industrie des matériaux du bâtiment dépend, dans une très large mesure, sinon totalement, de la main-d'œuvre saisonnière

Mémorial de 1971 - 1972, page 918

L'industrie de la construction, qui utilise surtout de la main-d'œuvre saisonnière, est soumise à une réglementation particulière

5. Lieux de conservation ou personnes contactées

Archives publiques (Canton, Ville, communes)

Archives d'Etat (AEG)

Rue de l'Hôtel-de-Ville 1/Rue de la Terrassière 52

CP 3964, 1211 Genève 3

022 327 93 20, <https://ge.ch/arvaegconsult/ws/consaeg/public/FICHE/AEGSearch>

Archives générales : Roger Rosset

Archives syndicales : Germain Martinez

Fonds consultés :

- Bureau des permis de séjour
- Chambre de commerce et de l'industrie
- Communauté de travail pour l'accueil et l'intégration des étrangers
- Fédération des ouvriers du bois et du bâtiment (FOBB)
- Fondation pour l'intégration des immigrants (FINIM)
- Département de l'économie publique
- Département de justice et police
- Département des travaux publics
- Ministère protestant de l'industrie
- Office cantonal de placement
- Miguel Sanchez-Mazas
- Service de l'agriculture

Archives du DIP/La CRIEE

Chantal Renevey Fry

Rue de l'Hôtel-de-Ville 6, CP 3925, 1211 Genève 3

réponse reçue : aucun élément identifié

Archives de la ville de Genève (AVG)

Palais Eynard, rue de la Croix-Rouge 4, 1204 Genève

022 418 29 90, archives@ville-ge.ch, www.ville-ge.ch/geneve/archives/

Fonds consultés :

- Ateliers de Sécheron
- Département des finances
- Gérance immobilière municipale
- Guy-Olivier Segond

Bibliothèque de Genève (BGE)

<http://www.posters.nb.admin.ch/>

Fonds consulté : affiches

Centre d'iconographie genevoise

Sarah Chapalay
Passage de la Tour 2, 1205 Genève
022 418 46 70, sarah-chapalay@ville-ge.ch

Fonds consultés :

- Mick Desarzens
- Interpresse
- Christian Murat

Radio Télévision Suisse (RTS)

Delphine Zimmermann, Coordinatrice Distribution B2B
Vente et Achat programmes TV, quai Ernest-Ansermet 20, Genève.
<http://www.rts.ch/archives>
Fonds consulté : archives de la RTS

Carouge

Archives de la commune de Carouge
Sonia KOCCMAN
Place du Marché 14, 1227 Carouge
022 307 89 87, s.kocman@carouge.ch

Fonds consultés :

- Travaux
- Photos
- Tagini, entrepreneur

Lancy

Archives de la commune de Lancy
Laurence Diehr Yeo
Route du Grand-Lancy 41, 1212 Grand-Lancy
022 706 15 32, l.diehr@lancy.ch
réponse reçue : aucun élément identifié

Meyrin

Archives de la commune de Meyrin
François Beuret
Place des Cinq-Continents 1, CP 250, 1217 Meyrin
022 989.34.79, Francois.Beuret@meyrin.ch
réponse reçue : envoi de photos aériennes

Onex

Mairie d'Onex
Denise Moissoglou, responsable Equipe administrative
Chemin Charles-Borgeaud 27, 1213 Onex
mairie@onex.ch
réponse reçue : aucun élément identifié

Vernier

Archives de la Commune de Vernier
Rue du Village 9, 1214 Vernier
022 306 06 06, communication@vernier.ch
réponse reçue : aucun élément identifié

Archives privées**Archives contestataires**

Stefania Giancane
Rue de la Tannerie 2, 1227 Carouge
022 300 26 27, <http://www.archivescontestataires.ch/>, infos@archivescontestataires.ch

Fonds consultés :

- Charles Philipona
- Maurice Rey
- Edipresse-Corthésy
- Charly Barone
- Bruno Clément
- Baldacci - Curonici - Descombes
- Giovanni Chicherio
- Ariel Herbez
- Florian Rochat
- Bibliothèque

Archives de la vie privée

archivieprivee@bluewin.ch
réponse reçue : aucun élément identifié

Fondation Collège du travail

Patrick Auderset
Rue des Maraîchers 11, 1205 Genève
022 328 64 95, <http://www.collegedutravail.ch/>, collegedutravail@bluewin.ch

Fonds consultés :

- Iconographie
- Association des parents portugais
- Colonie libre italienne
- Photos
- Sons
- Steinauer et Von Allmen

Interfoto

Interfoto, case postale 111, 1211 GENEVE 7
info@interfoto.ch, 022 328 24 52 /022 733 56 03
Fonds consulté : sélection de photographies

Communautés d'immigré-e-s

Associazione Calabrese Ginevra

Silvio Isabella Valenzi
Rue Dancet 31, 1205 Genève
079.611.24.62, s.isabella@hotmail.fr
aucune archive

Associazione Cristiana Lavoratori Italiani (ACLI)

Circolo di Ginevra, CP 26, 1211 GENÈVE 19
022 344 51 23/077 455 44 63, www.acli.ch, lucianogatto@gmail.com
aucune réponse

Association Démocratique des Travailleurs Portugais (ADTP)

Chemin Furet 61, 1203 Genève
022 340 43 60
aucune réponse

Ass. Emiliano-Romagnoli Ginevra

Marica Mazzotti
CP 520, 1212 Grand-Lancy 1
079 582 73 09, aerginevra@gmail.com
aucune réponse

Ass. Regionale Pugliese Ginevra

Antonio Scarlino
Avenue de Luserna 20, 1203 Genève
079 793 19 74, scarlino.antonio@yahoo.fr
aucune réponse

Coordinamento Associazioni Italiane Ginevra (CAIG)

Giovani Paggi
CP 1025, 1227 Carouge
022 340 51 31, www.caig.ch, ilgiornaleitaliano@caig.ch
aucune archive

Comitato degli Italiani all'Estero (COM.IT.ES)

Andrea Pappalardo
Rue de l'Athénée 26, CP 108, 1211 Genève 12
022 346 99, segreteria@comites-ginevra.ch
aucune archive

Société des associations italiennes de Genève (SAIG)

Carmelo Vaccaro
Avenue Ernest-Pictet 10, 1203 Genève
022 700 97 45/078 865 35 00
www.saig-ginevra.ch, info@saig-ginevra.ch
aucune archive

Realtà Nuova

Cirino CALTABIANO
Rue de la Prulay 68, 1217 Meyrin
022 785 80 58/079 515 88 49, cirino.caltabiano@gmail.com
aucune archive

Université Populaire Albanaise

Albana Krasniqi
Chemin Surinam 7, CP 593, 1211 Genève 13
022 340 25 77, albana.krasniqi@upa.ch

Fonds consulté :

- Archives de l'Université Populaire Albanaise

Entreprises**AgriGenève**

Rue des Sablières 15, 1242 Satigny
022 939 03 10, info@agrigeneve.ch
réponse reçue : aucun élément identifié

Fédération romande des entreprises Genève (FER)

Blaise Matthey
Rue de Saint-Jean 98, CP 5278, 1211 Genève 11
058 715 31 11, <https://www.fer-ge.ch/web/fer-ge/notre-histoire>
service documentation
réponse reçue : aucun élément identifié

Société des hôteliers genevois

Rue de Saint-Jean 98, CP 5278, 1211 Genève 11
ines.kreuzer@fer-ge.ch
réponse reçue : aucun élément identifié

Organismes d'assistance**Armée du Salut**

Roland Dougoud, Laupenstrasse 5, CP 6575, 3001 Berne
031 388 05 79, museum@swi.salvationarmy.org
Fonds consulté : les archives de l'Armée du Salut

Centre social protestant (CSP)

Aldo Brina, responsable Information et projets
CP 171, rue du Village-Suisse 14, 1211 Genève
022 807 07 00, www.csp.ch/ge/, aldo.brina@csp-ge.ch
Fonds consulté : les archives du CSP

Caritas Genève

Camille Kunz
CP 75, rue de Carouge 53, 1211 Genève 4
022 708 04 44, camille.kunz@caritas-ge.ch

archives conservées par une société privée :

AAA Archivage SA
Julia De Carlo
CP 374, rue du Pré-de-la-Fontaine 19, 1217 Meyrin 1
022 782 45 16, <http://www.aaa-archivage.ch>, jdecarlo@aaa-archivage.ch

Communauté Catholique de langue portugaise

Avenue Sainte-Clotilde 14b, 1205 Genève
communauté-lusophone@cath-ge.ch
aucune archive

Evêché de Genève

Dominique Pittet
Rue des Granges 13, 1204 Genève
022 319 43 43, <http://www.cath-ge.ch>, dominique.pittet@cath-ge.ch
Fonds consulté : archives du Vicariat

Missione Cattolica Italiana

Padre Luciano Cocco
Rue de la Mairie 15, 1207 Genève
022 736 83 82, mci.geneve@bluewin.ch
aucune archive

Paroisse catholique de langue espagnole

022 328 80 60, pcl@pcl.ch
aucune réponse

Syndicats**Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS)**

Claude Reymond, secrétaire syndical
Terreaux-du-Temple 6, 1201 Genève

Fonds consultés :

- Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS)
- Union des syndicats du canton de Genève (USCG)

Confédération romande du travail (CRT)

gtissot@bluewin.ch
réponse reçue : aucun élément identifié

Hotel & Gastro Union

Avenue des Acacias 16, 1006 Lausanne
021 616 27 07, eric.dubuis@hotelgastrounion.ch
réponse reçue : aucun élément identifié

Syndicat interprofessionnel de travailleuses et travailleurs (SIT)

Georges Tissot
Rue des Chaudronniers 16, 1204 Genève
022 818 03 00
Fonds consulté : archives du SIT

SYNA

rue Caroline 24, CP 1512, 1227 Carouge
022 304 86 00, geneve@syna.ch
aucune réponse

Hors de Genève**Archives fédérales, Berne**

Archivstrasse 24, 3003 Berne
<https://www.swiss-archives.ch>

Fonds consultés :

- Département fédéral de l'économie
- Département fédéral de justice et police
- OFIAMT
- Police fédérale

Archives économiques suisses, Bâle

Universitätsbibliothek Basel
Serge Ganzmann
Peter Merian-Weg 6, Postfach, 4002 Basel
061 267 32 12, serge.ganzmann@unibas.ch,
<http://www.ub.unibas.ch/ub-wirtschaft-swa/schweiz-wirtschaftsarchiv/sachdokumentation/>

Fonds consultés : archives documentaires

Archiv für Zeitgeschichte

ETH Zürich
Hirschengraben 62, 8092 Zürich
+41 44 632 40 03, <https://www.afz.ethz.ch/>, afz@history.gess.ethz.ch

Fonds consulté: archives documentaires

Schweizerisches Sozialarchiv, Zürich

Stadelhofenstrasse 12, 8001 Zürich

<http://www.sozialarchiv.ch/fr/pages-speciales/recherche/>

Fonds consultés:

- Federazione Colonie Libere Italiane (FCLI)
- Union Suisse des Syndicats Autonomes (USSA)
- Fédération des ouvriers du bois et du bâtiment (FOBB)

ETH/EPFZ

ETH fotoarchiv

<https://www.ethz.ch/de/campus/bibliotheken-sammlungen-archive/sammlungen-und-archive/bildarchiv-eth-bibliothek.html>

aucun élément identifié

Musée national suisse

Fabian Müller, Bildarchiv

Museumstrasse 2, Postfach, 8021 Zürich

058 466 65 39, www.nationalmuseum.ch, fabian.mueller@snm.admin.ch

réponse reçue : aucun élément identifié

6. Personnes-ressources

- Giuliana Ariel (Centre de contact Suisse-Immigrés)
- Kadri Audulhi (syndicaliste SIT, communauté albanophone)
- Pilar Ayuzo (Centre de contact Suisses-Immigrés)
- Paolo Barcella (recueil de témoignages)
- Marcelin Barthassat (Chrétiens du mouvement)
- Fiore Castiglione (Colonies libres italiennes)
- Alexis Corthay (agriculture)
- Ueli Leuenberger (Université populaire albanaise)
- Nuno Pereira (informations sur la communauté portugaise)
- Margarita Sanchez-Mazas (Parti communiste espagnol)
- Philippe Sauvin (syndicalisme agricole)
- Jean Steinauer
- Florio Togni (Colonies libres italiennes, Centre de contact Suisses-Immigrés)
- Pierre Tüscher (Colonies libres italiennes)

7. Bibliographie (sélective)

Sources

- *Statut de saisonnier : réflexion et action*, Commission pour la pastorale des migrants, mai 1972.
- *Os "temporários" na Suíça*, Grupo Autónomo da Emigração Portuguesa na Suíça, Genève, mai 1974.
- *O Emigrante. Orgão interno da Associação Democrática dos Trabalhadores Portugueses*, n° 8, novembre 1975.
- *L'abolition du statut de saisonnier : une nécessité*, Lausanne : Comité unitaire de travailleurs suisses et immigrés, 1975.
- *Saisonnier aujourd'hui. Livre blanc*, Comité pour l'abolition du statut du saisonnier (CASS), Genève, 1976.
- *Un statut de saisonnier raisonnable et nécessaire*, Centre d'information sur le statut de saisonnier, Berne, 1980.
- *Le statut de saisonnier : une solution de facilité à rejeter*, Fribourg, Genève, Lausanne : Commission protestante romande suisses-immigrés, 1980.
- *Problème humains et sociaux rencontrés par les saisonniers étrangers*, Commission fédérale pour le problème des étrangers (CFE), Berne, février 1988.
- *Les saisonniers et le logement*, Syndicat interprofessionnel de travailleuses et travailleurs (SIT), Genève, SIT information, octobre 1988, n° 52.
- *La Suisse, terre d'écueils?*, Genève : Institut d'études sociales, mai 1989.
- ZOTTOS, Eléonore, *D'une saison à l'autre... Position et implication du syndicat FOBB-SIB envers les travailleurs saisonniers de la construction : 1945-2002*, Genève : Collège du travail, 2009.

Guides/répertoires de sources

Les étrangers en France. Guide des sources d'archives publiques et privées XIXe-XXe siècle, Paris, Génériques / Direction des Archives de France, 1999-2004, 4 vol.

Guide des archives historiques à Genève : <http://archives-geneve.lhistoire.ch/ca/>

CERUTTI, Mauro, « Un secolo di emigrazione italiana in Svizzera (1870-1970), attraverso le fonti dell'Archivio federale », *Studi e fonti*, 20, 1994, pp. 11-141.

PELLI, Mattia, *Archivi migranti. Tracce per la storia delle migrazioni italiane in Svizzera nel secondo dopoguerra*, Fondazione Museo storico del Trentino, 2014.

Immigration en Suisse

- *Les associations d'immigrés : repli ou participation sociale ?* Genève : Groupe de recherche Migrations-Genève, Centre de contact Suisses-Immigrés, 1988.

- « Les migrants dans l'histoire du mouvement ouvrier », *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, n° 17, 2001.

- *Histoire(s) des migrations en Suisse : un changement de perspective*, I. Gadiet et D. Skenderovic (dir.), *Revue suisse d'histoire*, 2015, 65/1.

ARLETTAZ, Silvia, ARLETTAZ, Gérald, *La Suisse et les étrangers*, Lausanne, 2004.

ARLETTAZ, Silvia, « Immigration et présence étrangère en Suisse. Un champ historique en développement », *Traverse*, 18/1, 2011, pp. 193-216.

DESHUSSES, Frédéric, GIANCANE, Stefania (dir.), *Traces et souvenirs de la contestation. Charles Philipona*, Carouge, Lausanne, 2013.

DESHUSSES, Frédéric, *Grèves et contestations ouvrières en Suisse, 1969-1979*, Carouge, Lausanne, 2014.

HAUG, Werner, « ... und es kamen auch Menschen » - *Ausländerpolitik und Fremdarbeit in der Schweiz 1914 bis 1980*, Basel, 1980.

LLORENS, Mélissa, « Sortir l'immigration de son ghetto » : *le Centre de contact Suisses-Immigrés de Genève, relais des revendications immigrées ? 1974-1990*, Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Genève (mémoire), juillet 2013.

MAHNIG, Hans (dir.), *Histoire de la politique de migration, d'asile et d'intégration en Suisse depuis 1948*, Zurich, 2005.

PERRENOUD, Marc, « Attitudes suisses vis-à-vis de l'immigration italienne après 1945 », *Revue syndicale suisse*, 1990, 4, pp. 129-141.

PIGUET, Etienne, MAHNIG, Hans, « Quotas d'immigration : l'expérience suisse », *Cahiers de migrations internationales*, 2000, n° 37, pp. 1-40.

PIGUET, Etienne, *L'immigration en Suisse. Cinquante ans d'entre-ouverture*, Lausanne, 2004.

SKENDEROVIC, Damir, « L'immigration en Suisse, une histoire en lente construction », in *Sociétés de migrations en débat. Québec-Canada-Suisse. Approches comparées*, Québec, 2013, pp. 25-40.

STOHR, Christian, « Des représentations au dispositif de régulation : la politique d'admission des travailleurs étrangers en Suisse entre 1945 et 1959 », in *La migration italienne dans la Suisse d'après-guerre*, 2013, pp. 15-64.

VUILLEUMIER, Marc, *Immigrés et réfugiés en Suisse : aperçu historique*, Zurich, 1992.

Par nationalités

BOLZMANN, Claudio, FIBBI, Rosita, GARCIA, Carlos (dir.), « Le défi identitaire : les associations d'immigrés, quelques exemples en Suisse, *Sociologie du sud-est. Revue de science sociale*, 55-58, 1988, pp. 173-192.

BOTTINELLI, Gianpiero *et al.*, « Trois associations d'immigrés en Suisse : FCLI, ACLI, ATEES », travail de diplôme EESP, 1973.

IDELI, Mustafa, SUTER REICH, Virginia, KIESER, Hans-Lukas (Hg.), *Neue Menschenlandschaften. Migration Türkei-Schweiz 1961-2011*, Zürich, 2011.

Immigration italienne

BARCELLA, Paolo, *Emigrati italiani e missioni cattoliche in Svizzera*, Genova, 2012.

BARCELLA, Paolo, *Venuti qui per cercare lavoro ». Gli emigrati italiani nella Svizzera del secondo dopoguerra*, Bellinzona, 2012.

BARCELLA, Paolo, *Migranti in classe. Gli italiani in Svizzera tra scuola e formazione professionale*, Verona, 2014.

BAUMANN, Sarah, *...und es kamen auch Frauen. Engagement italienischer Migrantinnen in Politik und Gesellschaft der Nachkriegsschweiz*, Zurich, 2014.

CASTELNUOVO-FRIGESSI, Delia, *La condition immigrée: les ouvriers italiens en Suisse*, Lausanne, 1978.

CECCHI, Isabelle, *L'intégration des immigrés italiens dans la société genevoise à travers les associations de la Mission catholique italienne*, Faculté des sciences économiques et sociales Département d'histoire économique et sociale (mémoire), 2002.

CERUTTI, Mauro, « L'immigration italienne en Suisse dans le contexte de la Guerre froide », in Jean Batou *et al.* (dir.), *Pour une histoire des gens sans Histoire : ouvriers, exclus et rebelles en Suisse, 19e-20e siècles*, Lausanne, 1995, p. 213-231.

CERUTTI, Mauro, « Le fonti sull'immigrazione italiana presso l'Archivio federale di Berna », Mattia Pelli (dir.), *Archivi migranti. Tracce per la storia delle migrazioni italiane in Svizzera nel secondo dopoguerra*, Fondazione Museo storico del Trentino, 2014, pp. 12-23.

CREMONTE, Rainer, *Una presenza rinnovata attraverso i secoli. Storia degli italiani a Ginevra*, Rome, 1997.

FIBBI, Rosita, « Immigrati anziani in Svizzera : dal mito del ritorno alla realtà dell'insediamento e della doppia dimora », in Ernst Halter (dir.), *Gli italiani in Svizzera : un secolo di emigrazione*, Bellinzona, 2004, pp. 241-248.

HALTER, Ernst (dir.), *Das Jahrhundert der Italiener in der Schweiz*, Zurich, 2003.

HALTER, Ernst (dir.), *Gli italiani in Svizzera : un secolo di emigrazione*, Bellinzona, 2004.

JUNGO, Michele, « La scolarisation des enfants des travailleurs migrants en Suisse », in, *La scolarisation des travailleurs migrants*, Atti del Convegno del 27 ottobre 1965, Genève : Comité des églises auprès de travailleurs migrants en Europe occidentale.

MAIOLINO, Angelo, *Als die Italiener noch Tschingen waren. Der Widerstand gegen die Schwarzenbach-Initiative*, Zurich, 2011

MEYER, Sabino, « Frauen in der Emigration », in Ernst Halter (dir.), *Das Jahrhundert der Italiener in der Schweiz*, Zurich, 2003, pp. 203-220.

LA BARBA, Morena, STOHR, Christian, ORIS Michel, CATTACIN, Sandro (dir.), *La migration italienne dans la Suisse d'après-guerre: Identités, discours et réalités*, Lausanne, 2013.

RICCIARDI, Toni, *Associazionismo ed emigrazione. Storia delle Colonie Libere e degli Italiani in Svizzera*, Roma-Bari, 2013.

RICCIARDI, Toni, CATTACIN, Sandro, BAUDOUI, Rémi, *Mattmark, 30 août 1965. La catastrophe*, Zurich, 2015.

SHAUKAT, Saffia, « Tra genere e migrazione: l'esperienza di donne migranti stagionali italiane », in *Migrazioni femminili attraverso le Alpi occidentali nel secondo dopoguerra. Lavoro, famiglia, trasformazioni culturali : 1944-1960*, Franco Angeli, Torino, 2013

Immigration espagnole

BEUREUT, Jeanne, *L'Association de travailleurs émigrés espagnols en Suisse (ATEES) : une structure associative de l'immigration espagnole en Suisse entre 1969 et 1985*, Université de Lausanne (mémoire), 2005.

CID, Olga, HAERING, Albert-Luc, MARTINEZ, Graciela, SIEGFRIED, Heidi, *La vie quotidienne des saisonniers espagnols à Genève*, Genève : Institut d'études sociales (mémoire), juin 1984.

FARRE, Sébastien, *La Suisse et l'Espagne : émigration espagnole et lutte anti-franquiste à Genève et en Suisse (1959 et 1964)*, Faculté d'histoire de l'Université de Genève (mémoire), avril 1996.

FARRE, Sébastien, *La Suisse et l'Espagne de Franco*, Lausanne, 2007.

Immigration portugaise

DUPLAIN, Nathalie, FONTANA, Anne-Catherine, *Comment vivent les saisonniers portugais à Genève en 1990 ?*, Genève : Institut d'études sociales (mémoire), 1991.

Immigration yougoslave

MAILLARD, Alain, LEUENBERGER, Ueli, *Les damnés du Troisième Cercle : les Albanais de la Kosove en Suisse : 1965-1999*, Genève, 1999.

Syndicats et immigration

ARLETTAZ, Gérald, « Les étrangers : camarades ou concurrents ? Le mouvement ouvrier suisse et la politique nationale à l'égard des étrangers (1914-1927) », *Revue syndicale suisse*, 1990/4 pp. 117-128.

HUNZIKER, Ueli, *Der Schweizerische Metall- und Uhrenarbeiterverband und die italienische Immigration 1945-1965*, Université de Zurich (mémoire), 1998.

STEINAUER, Jean, VON ALLMEN, Malik, « L'apport de l'immigration au syndicalisme depuis 1945 », 2 vol. Genève, 2000.

Saisonniers et saisonnières

- *Baraques, xénophobie et enfants cachés*, catalogue d'exposition, UNIA, 2014,
<http://www.unia.ch/fr/campagnes/plus-jamais-de-statut-de-saisonnier/exposition/>

BRUTSCH, Anne-Marie, *Oisiveté et loisirs de saisonniers qui vivent dans les baraquements : enquête faite à Genève, en mars-avril 1971, auprès de 50 saisonniers qui vivent dans les baraquements*, Genève : Ecole de service social Genève, 1971 (non publié).

CALVARUSO, Claudio, *Condition du travailleur saisonnier en Suisse*, Université de Genève (mémoire), 1972.

CALVARUSO, Claudio, *Sous-prolétariat en Suisse, 192 000 travailleurs saisonniers : Pourquoi ?*, Yverdon, 1974.

DENERVAUD, Hervé, *Installation étrangère en Suisse : le cas des saisonniers, un statut en voie de disparition*, Genève : Département de géographie de l'Université de Genève (mémoire), 1992.

GONZALEZ, Elisabeth, NEMETHY, Marietta, VELASCO, Josefa, *Des enfants illégaux, des enfants tolérés. Les enfants sans statut légal à Genève*, Genève : Institut d'études sociales (travail de recherche), 1984.

GUENOT, Véronique, WERMEILLE, Vincent, *Espoirs et déchirements. La vraie vie des travailleurs saisonniers en Suisse*, Porrentruy, 1994.

HOFSTETTER, Yves, *Le statut juridique du travailleur saisonnier. Etude de droit suisse de la police des étrangers*, Université de Lausanne, 1981.

MEDINAS DE ROIG, Magdalena, MOTTA, Dominique, *Les travailleurs saisonniers et l'Université ouvrière de Genève*, Faculté de sociologie de l'Université de Genève (mémoire), juillet 1985.

PELLACANI, Francesca, SANTORO, Pietro, *Les saisonniers accidentés*, Genève : Institut d'études sociales (mémoire), 1989.

STEINAUER, Jean, *Le saisonnier inexistant*, Genève, 1980.

STEINAUER, Jean, VON ALLMEN, Malik, *Changer la baraque: les immigrés dans les syndicats suisses, 1945-2000*, Lausanne, 2000.

Photographies

INTERFOTO, *Saisons sans fin*, Edition Que faire, 1989.

Audiovisuel

- « L'arrivée en Suisse », *Continents sans visa*, TSR, réal. Jean-Claude Diserens, 1960.

- « La terre des saisonniers : les Pouilles », *Continents dans visas*, 28.01.1962

- « Saisonniers d'Espagne », *Continents sans visa*, TSR, réal. Claude Goretta, 1963.

- « Siamo Italiani », réal. Alexander J. Seiler, Rob Gnant et June Kovach, Ventura Film, 1964.

- « Les immigrés », réal. Jean-Jacques Lagrange, *Continents sans visa*, TSR, 5.11.1964.

- « Les xénophobes », *Madame TV*, TSR, 18.4.1970.

- « L'emprise étrangère », TSR, 4.12.1970.

- « Braccia si, uomini no » de Peter Ammann et René Burri, Magnum Film, 1970.

- « Il treno del Sud », réal. Alvaro Bizzarri, Climage, Climage, 1970.

- « Le revers de la médaille », réal. Alvaro Bizzarri, Climage, 1974.

- « Promiscuité pour tous », réal. Pierre Koralnik, TSR, 1980.

- « C'est dur, cette vie », réal. Simone Mohr, TSR, 1985.

« Faut-il faire la folle pour être entendue ? Réflexion sur la condition des femmes immigrées italiennes à Genève », *Ménage-toi*, émission Radio Zone, 27 mai 1987.

- « Tagliàn » (« Italianer ! ») de Vasco Dones, TSI, 1998.

- « Statut saisonnier », réal. Alex Mayenfisch, Climage, 2003.

- « Les enfants du placard », réal. Raphaël Engel, *Temps présent*, TSR, 2009.

- « Interdits et cachés », Unia, 2015.

Littérature et travail saisonnier

BERGER, John, *Le Septième Homme*, photographies de Jean Mohr, Paris, 1976.

DE DONNO, M.-R., ROCHE, S., *L'italienne*, Orbe, 1998.

KUTTEL, Mireille, *La pérégrine*, Lausanne, 1983.

MARCHAND, Jean-Jacques, « Le opere in lingua italiana scritte nel secondo dopoguerra da autori italiani in Svizzera », *Gli italiani in Svizzera : un secolo di emigrazione*, Bellinzona, 2004, pp. 271-282.